

TOILETTE
D'UNE ROMAINE
AU TEMPS D'AUGUSTE
ET CONSEILS A UNE PARISIENNE
SUR LES COSMÉTIQUES

TROISIÈME ÉDITION

AUGMENTÉE D'UN

TRAITÉ DES ÉRUPTIONS DE LA FACE ET DU CUIR CHEVELU

(ACNÉ, COUPEROSE, PITYRIASIS, CANCROÏDE)

PAR

LE Dr CONSTANTIN JAMES

Ancien collaborateur de Magendie
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandant de l'Ordre pontifical de Saint-Sylvestre
Chevalier des Ordres de Léopold de Belgique, de Charles III d'Espagne
du Christ de Portugal, de Frédéric de Wurtemberg
d'Adolphe de Nassau, de Saint-Michel de Bavière, d'Ernest de Saxe
de François Ier des Deux-Siciles, des SS. Maurice et Lazare de Sardaigne
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, etc.

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

TOILETTE
D'UNE ROMAINE
ET
CONSEILS A UNE PARISIENNE

CONSULTATIONS SPÉCIALES

Éruptions de la face et du cuir chevelu
Eaux minérales

M. le Docteur **CONSTANTIN JAMES** *a son Cabinet de consultations ouvert toute l'année à Paris, rue de Luxembourg,* **51**, *excepté dans les mois de septembre et d'octobre. Il reçoit tous les jours, sauf le Dimanche, de 2 à 4 heures.*

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A L'USAGE DES PERSONNES DU MONDE

Guide pratique aux eaux minérales, aux bains de mer et aux stations hivernales. — Contenant : La description détaillée des Établissements thermaux, des Plages balnéaires et des Stations hivernales, tant de la France que de l'Étranger. — Des Études sur l'hydrothérapie ancienne et moderne. — Un Parallèle des Eaux minérales françaises et étrangères. — Enfin, un Traité thérapeutique complet des diverses maladies pour lesquelles on se rend aux eaux.

1 volume cartonné. 10e édition. Prix : 10 francs. Paris, G. MASSON.

Premiers soins à donner avant l'arrivée du médecin. — L'auteur passe en revue dans ce livre TOUT CE QUI PORTE SUBITEMENT ATTEINTE A LA SANTÉ, fait ressortir les caractères propres à chaque lésion, décrit les soins ou pansements qu'elle réclame, ainsi que les médicaments et leurs doses.

1 volume cartonné. Prix : 6 francs. Paris, G. MASSON.

Du Darwinisme ou l'Homme-Singe. — C'est une réfutation à la fois scientifique et humoristique des théories de Darwin, sur les prétendues transformations de l'homme passant successivement par l'état de larve, de poisson et de marsupiau, pour aboutir au SINGE, dont il serait la descendance.

1 volume broché. Prix : 3 fr. 50. Paris, PLON.

22591 — Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

TOILETTE
D'UNE ROMAINE

AU TEMPS D'AUGUSTE

ET CONSEILS A UNE PARISIENNE

SUR LES COSMÉTIQUES

TROISIÈME ÉDITION

AUGMENTÉE D'UN

TRAITÉ DES ÉRUPTIONS DE LA FACE ET DU CUIR CHEVELU

(ACNÉ, COUPEROSE, PITYRIASIS, CANCROÏDE)

PAR

LE DR CONSTANTIN JAMES

Ancien collaborateur de Magendie
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre pontifical de Saint Silvestre
Chevalier des Ordres de Léopold de Belgique, de Charles III d'Espagne
du Christ du Portugal, de Frédéric de Wurtemberg
d'Adolphe de Nassau, de Saint Michel de Bavière, d'Ernest de Saxe
de François Ier des Deux-Siciles, des SS. Maurice et Lazare de Sardaigne
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, etc.

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1879

AVANT-PROPOS

La Beauté physique a été de tous temps chez les Anciens, ces « amants passionnés de la forme », comme on les a appelés avec raison, l'objet d'un véritable culte. C'est au point que les hommes les plus éminents, poètes, artistes, philosophes, n'ont pas craint d'accorder aux questions qui s'y rattachent une large place dans leurs écrits; quelques-uns même ont été jusqu'à indiquer les recettes les plus propres, soit à la conserver, soit à réparer les atteintes qu'elle aurait déjà subies, soit enfin à suppléer par des moyens artificiels aux avantages qui lui manquaient naturellement.

Quelques autres, il est vrai, se sont plu, par un piquant contraste, à faire de la Beauté l'objet de leurs dénigrements et de leurs diatribes. Une des boutades les mieux réussies en ce genre est certainement celle

d'un écrivain du dix-septième siècle, René François, dans son *Essai des merveilles de la nature:*

« Et pourtant, s'écrie-t-il, qu'est-ce que tout cela qu'on vante comme BEAUTÉ? deux lopins de verre cassé, appelés des yeux, enchâssés dans deux trous et couverts d'un petit cuir volant, nommé paupière, que bordent de petits filets. Là-dessus une arcade d'ébène, et des brins de poils assez drôlement arrangés sans trop de désordre, qu'on appelle sourcils. Entre deux descend du cerveau un canal qui est l'égout de la tête : c'est le nez. De la chair toute sanglante, fendue en deux, pour faire des lèvres. Je ne sais combien d'osselets attachés à du sang caillé, et enracinés dans les gencives : les dents. Un morceau de chair plat et un peu pointu se mouvant là-dedans, pour briser l'air et façonner quelque jacasserie : la langue. Sur les côtés des abajoues, deux anses creusées en entonnoir, et assez semblables à celles qui servent à soulever une cruche : les oreilles. Le tout environné de crins et d'une grande perruque. N'y a-t-il pas là de quoi faire tant d'esbrouffe et de tintamarre?.... »

Mais n'insistons pas sur ces persiflages qui, par le choix intentionnel des expressions les plus brutales, ne sont peut-être qu'un éloge déguisé sous forme de parodie, et revenons aux écrivains qui se sont faits réellement les champions de la Beauté.

En tête se place Ovide. N'est-ce pas lui qui avait composé tout un poëme, qu'il avait précisément intitulé : *Des Cosmétiques?* Malheureusement, il ne nous en reste que quelques fragments. Il est vrai que ses contemporains nous ont laissé des détails tellement circonstanciés sur ces mêmes matières, qu'ils ont, en partie du moins, compensé cette perte.

Nous possédons de la sorte aujourd'hui un recueil de documents puisés, on peut le dire, aux sources officielles, sur ce qu'étaient les raffinements de la civilisation sous l'ancienne Rome et sur le degré qu'ils avaient atteint sous les premiers Césars.

Ce sont ces documents que nous avons mis à contribution, — dans la mesure, bien entendu, de ce que nous permettaient les bienséances — pour composer notre Toilette d'une Romaine au temps d'Auguste.

Mais, lorsqu'il s'agit d'une peinture de mœurs, le complément obligé d'une semblable étude est la comparaison d'une époque avec une autre époque ; sans quoi l'esprit reste en suspens dans une sorte d'attente. Il nous a donc fallu chercher dans nos sociétés modernes un type qui pût servir de pendant à notre « Romaine ». Ce type, c'est une « Parisienne » qui nous l'a offert.

On nous demandera sans doute pourquoi une Parisienne plutôt, par exemple, qu'une Anglaise, une Allemande ou une Espagnole. Est-ce là de notre part un

simple caprice ou, mieux encore, une satisfaction donnée à notre amour-propre national? Non : c'est l'opinion elle-même qui nous a dicté ce choix, nulle autre n'ayant plus de droits qu'une Parisienne à se dire reine de cet empire qui a le monde pour limites et qu'on appelle la « MODE ».

Nous ne saurions toutefois, pour cette seconde partie de notre travail, nous borner, comme pour la première, à une œuvre purement anecdotique et récréative. En voici la raison :

Lorsque Ovide écrivait son fameux traité sur les « Cosmétiques », la chimie n'existait pas encore, du moins à l'état de science; par suite, les produits dont il raconte l'histoire et parfois les méfaits n'étaient qu'un composé bizarre de recettes empiriques, qui, du reste, n'ont plus pour nous actuellement qu'un intérêt de curiosité.

De nos jours, au contraire, la chimie est devenue une science, et une science de premier ordre, à laquelle nos parfumeurs ont fait de nombreux emprunts. Or, parmi ces emprunts figurent des poisons. Nous nous trouvons donc en face, non plus seulement d'une question de coquetterie, mais d'une question d'hygiène, dont la solution se rattache aux problèmes les plus graves de la santé publique. Comment dès lors ne pas nous y arrêter? D'ailleurs, une étude dans le genre de celle-ci ne peut se faire par-

donner la légèreté de sa forme que par le côté utilitaire de sa rédaction.

Ainsi s'explique pourquoi, bien que j'aie intitulé simplement cette seconde partie de mon travail : CONSEILS A UNE PARISIENNE SUR LES COSMÉTIQUES, je me propose de faire plus d'une excursion sur le terrain de l'Hygiène.

Est-ce tout? Non. Il me faudra également aborder diverses questions de Thérapeutique; c'est même là surtout ce qui devra donner à cette nouvelle édition de mon livre un cachet à part.

Partant de ce fait que certaines affections de la face et de la chevelure, telles que, par exemple, l'*Acné*, la *Couperose* et le *Pityriasis*, ne compromettent pas seulement l'harmonie et l'agrément des traits, mais peuvent finir par influer sur la santé générale elle-même, je m'attacherai tout spécialement à indiquer les moyens les plus aptes à prévenir ces affections ou, une fois déclarées, à les combattre.

Je n'aurai garde d'oublier non plus certain *Bouton chancreux* du visage appelé *Cancroïde*, contre lequel on ne saurait trop se tenir en éveil, à cause de sa redoutable malignité.

J'ai donc fait suivre les deux chapitres consacrés à notre Romaine et à notre Parisienne d'un troisième chapitre qui a pour titre : TRAITÉ DES ÉRUPTIONS DE LA FACE ET DU CUIR CHEVELU.

Ce troisième chapitre représentera nécessairement, comme fond et un peu comme forme, une œuvre essentiellement médicale. Aussi, de peur de trop effaroucher mes lecteurs et surtout mes lectrices, l'ai-je relégué après les deux autres, dans l'espoir que ceux-ci lui prépareraient sa voie.

J'ai usé de la sorte, — et il serait peut-être plus habile à moi de n'en point faire l'aveu, — j'ai usé de la sorte d'un artifice bien connu déjà des médecins d'autrefois, comme le prouve ce charmant passage de Lucrèce :

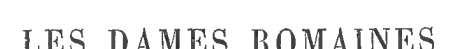
Sed veluti pueris absinthia tetra medentes
Quum dare conantur, prius oras pocula circum
Contingunt mellis dulci flavoque liquore.

Pour présenter l'absinthe à ce débile enfant,
Sur les bords de la coupe ainsi ta main savante
Verse d'un miel doré la liqueur décevante ;
Du bienfaisant breuvage ignorant l'âpreté,
Heureux dans son erreur, l'enfant boit la santé.

TOILETTE

D'UNE ROMAINE

AU TEMPS D'AUGUSTE



LES DAMES ROMAINES

Prestige du nom romain; se défier des effets de mirage; un mot de Térence; la femme a toujours été femme; ce que nous entendrons par Toilette; plan de ce travail; sa division en trois parties.

Tout ce qui se rattache à l'ancienne Rome occupe une telle place dans les souvenirs de nos jeunes ans, que le nom seul de l'immortelle cité a le privilège de réveiller en nous je ne sais quel passé de grandeur et d'héroïsme. Le citoyen romain est toujours à nos yeux ce personnage légendaire qui se drape dans la majesté de son titre, et que, pour employer l'image d'Horace, « l'univers, en s'écroulant, peut atteindre, mais non ébranler : » *Impavidum ferient ruinæ.*

Il n'est pas jusqu'aux matrones que notre admiration ne place de même dans une sphère à part. Nous aimons à nous les représenter comme des êtres exceptionnellement privilégiés, glorieux assemblage des Camille, des Cornélie et des Lucrèce. Il ne saurait nous venir à la pensée que le désir de paraître belles ait pu jamais les entraîner à aucun acte de haute coquetterie; au besoin, nous affirmerions que toutes auraient pu répondre, comme la mère des Gracques, que « leurs enfants étaient leurs seuls et uniques joyaux. »

Prenons garde ! ce sont là des effets de mirage dont il faut d'autant plus nous défier, qu'il en est des individus comme des objets placés dans un certain lointain : la distance crée des illusions dont on est faussement la dupe, surtout quand on est disposé d'avance à croire à leur réalité.

Non : l'humanité ne saurait perdre jamais complétement tous ses droits. Le citoyen romain paya, comme les autres, son tribut aux défaillances et aux misères de notre pauvre espèce, justifiant ainsi, à sa manière, ce mot tant cité de Térence : « Je suis homme : rien de ce qui appartient à l'humanité ne saurait m'être étranger : »

Homo sum : humani nil a me alienum puto.

La matrone romaine, elle aussi, même aux époques où elle nous étonne le plus par l'audace ou la magnanimité de ses actes, resta toujours femme. Le dirai-je? je suis loin de lui en faire un reproche. Il est même certain degré d'héroïsme que je n'aime point à lui voir atteindre, surtout quand c'est aux dépens de ce que je n'hésite pas à appeler ses sentiments naturels. Aussi n'ai-je jamais pu admirer le mot de cette Spartiate à

son fils, en lui remettant son bouclier : « Reviens dessus ou dessous ; » en d'autres termes : « Meurs ou triomphe. » Certes, ce ne sont point là les adieux d'une mère à son enfant. Tout au plus pardonné-je au vieil Horace son fameux : « Qu'il mourût ! »

Mais rassurons-nous : les Spartiates de cette trempe étaient rares, même parmi les matrones de Rome. C'est du moins ce qui me paraît ressortir des documents légués par les Mémoires du temps, Mémoires tellement circonstanciés et minutieux qu'on pourrait presque les intituler, comme certain ouvrage de nos jours : « Les Romaines peintes par elles-mêmes, » en donnant au besoin au mot *peintes* une double signification. On en jugera par les détails qui vont suivre. Et, pour qu'il soit bien prouvé que je ne fais point ici une œuvre d'imagination ni de fantaisie, j'aurai soin, comme pièces justificatives, de m'appuyer toujours sur les textes originaux.

Nous allons donc, nos auteurs en main, examiner en quoi consistait la TOILETTE D'UNE ROMAINE. Seulement le mot « Toilette » est un mot tellement vague et élastique qu'il importe que nous nous expliquions tout d'abord sur la marche que nous nous proposons de suivre pour la faire connaître dans ses divers détails les plus essentiels.

Nous mettrons en scène une jeune femme, que nous supposerons appartenir, sinon au meilleur monde, du moins au monde élégant que l'on peut avouer. C'est qu'avec les mœurs de cette époque, on n'a pas le droit de se montrer trop difficile ! Voilà donc celle qui va devenir notre héroïne.

Nous commencerons par décrire sa « *Toilette proprement dite*, » c'est-à-dire les soins hygiéniques et

autres auxquels elle aura recours pour faire valoir ses agréments naturels et, au besoin, pour suppléer à ceux qui lui feront défaut : c'est ce qu'on appelait : « *Ars ornatrix* ».

Nous parlerons ensuite de ses « *Artifices* », je veux dire des pratiques et des manœuvres que lui fournira son esprit toujours si ingénieux dès l'instant qu'il s'agit de plaire et trop souvent, hélas ! de tromper : c'est cette science que Martial déclarait plus redoutable encore que la première ; on l'appelait : « *Ars fucatrix* ».

Enfin, pour mieux mettre en relief son individualité, nous la représenterons donnant une *Soirée* dans son hôtel, à l'occasion de l'Anniversaire de sa naissance, ou, suivant le terme consacré à cette époque, de son « Jour natal », *Natalis*.

De là trois divisions de notre travail que nous traiterons chacune dans l'ordre que nous venons d'indiquer, et que nous intitulerons : 1° *Toilette proprement dite ;* 2° *Artifices ;* 3° *Soirée.*

PREMIÈRE PARTIE

TOILETTE PROPREMENT DITE

UN MÉDECIN DE ROME EN VISITE DU MATIN.

Commencement de toilette d'une cliente; notes prises.

Reportons-nous par la pensée aux temps où florissaient Ovide, Martial, Tibulle, Properce, Catulle et tant d'autres poètes délicieux, et, par la pensée aussi, accompagnons l'un des médecins de Rome dans ses visites du matin. Il lui arrivera nécessairement d'entrer chez quelqu'une de ses clientes, à l'heure où elle commence sa toilette : or, par un privilège qui a appartenu de tous temps à notre profession, il est certains détails auxquels il lui sera permis d'assister. Nous y assisterons avec lui et pourrons ainsi prendre note, tout à notre aise, des diverses évolutions dont nous aurons été témoins.

PETIT LEVER D'UNE ROMAINE.

Le peignoir ; sa forme et sa richesse ; la petite chienne ; son éducation ; le perroquet ; ses talents ; perdrix qui parlent.

Nous voilà donc admis au petit lever de celle dont nous allons consigner tous les actes. Mais, avant d'entrer en matière, et aussi dans le but de faire un peu connaissance avec elle, essayons, par un coup d'œil rapide, de nous orienter dans la pièce où nous nous supposons installés.

Près d'une table recouverte de tout un arsenal de flacons et de petits pots à l'usage de la toilette, se tient une jeune femme, vêtue d'un peignoir blanc (*intusium*) dont le tissu rappelle assez nos mousselines de laine. Le col en est richement brodé ou plutôt soutaché (*laminosus*), car on ne connaissait pas encore les broderies proprement dites ; les manches dépassent un peu la hauteur des coudes ; enfin, le bord inférieur est terminé par une double rangée de perles, dont quelques-unes d'une grande valeur, lesquelles traînent jusqu'à terre. D'où le proverbe : « Marcher sur des perles » (*Margaritas calcare*).

Dans un coin de la pièce et sur un coussin moelleux est couchée en rond une petite chienne, de l'espèce de celles que Buffon a décrites sous le nom de « Bichons. » Par son éducation aussi bien que par ses manières, elle mériterait d'être opposée à nos petites havanaises ; c'est au point que Martial s'en est moins fait l'historien que le panégyriste. Ainsi, après avoir raconté l'amabilité de son caractère, la douceur de ses mœurs, et jusqu'au soin qu'elle avait, en dormant, de ne point ronfler, de

peur de réveiller sa maîtresse dont la tête reposait près de la sienne, il termine par ce trait qu'il nous faut un peu gazer en le traduisant :

« Jamais les avant-coureurs de certaines exigences « ne la surprirent au point que les draps en portas- « sent des marques ; mais elle avertissait doucement « de sa patte caressante qu'on eût à la descendre du « lit pour la mener vous savez où » :

Et desiderio coacta ventris
Gutta pallia non fefellit ulla,
Sed blanda pede suscitat, toroque
Deponi monet et rogat levari.

« Le moyen, ajoute le poète, de ne pas raffoler d'une « aussi délicieuse petite bête ! »

Quid mirum exiguæ si flagrat amore catullæ !

Enfin, dans une cage formée d'un treillage d'argent qu'encadrent des baguettes d'ivoire, se trouve un perroquet magnifique. L'entendez-vous qui salue le lever de sa maîtresse de son joyeux refrain : « Bonjour ! Bonne santé ! Courage ! » (*Salve ! Vale ! Euge !*), lequel correspondait à notre classique : « As-tu déjeuné, Jacquot ? »

C'est que le perroquet a été de tous temps l'hôte favori des demeures opulentes. « Nul mieux que toi, « s'écrie Stace, n'excelle à imiter la voix humaine » :

Humanæ solers imitator, Psittace, linguæ.

Et, comme preuve, le poète énumère, dans un brillant parallèle, combien le perroquet l'emporte sur les autres oiseaux savants, tels que la pie, le sansonnet et la perdrix ; oui, la perdrix. C'est qu'à l'époque où vivait

Stace « elle répétait en les assemblant tous les mots qu'on lui disait » :

Quæque refert jungens iterata vocabula perdix.

Voilà un petit talent de société que je ne lui soupçonnais pas, et que malheureusement elle a perdu depuis, ou du moins qu'on a négligé de cultiver.

— Mais ne prolongeons pas davantage l'inventaire de la pièce. Nous connaissons maintenant celle qui va poser devant nous, sans le savoir; nous connaissons, de plus, ses compagnons de prédilection, dont l'un est même son camarade de lit. Quant aux esclaves ou suivantes, elles vont naturellement défiler sous nos yeux à mesure que les appelleront près de leur « maîtresse » (*domina*)[1] les exigences de leur charges.

Bien entendu, nous ne parlerons que des principales, tant leur nombre était considérable! Ainsi, il y en avait non seulement pour chaque région du corps qu'il fallait orner, mais pour chaque ornement spécial; et leurs rôles à chacune étaient si parfaitement répartis, qu'elles n'empiétaient jamais sur leurs attributions respectives.

LOTIONS DU MATIN.

Eau pure; poppæana; cataplasme de fèves grasses; helenium; lomentum; œsype d'Athènes; alcyonée; deux espèces de savon; une question de priorité; lait d'ânesse; essuie-mains; cheveux d'enfant en tenant lieu; cure-oreille.

« Il faut, dit Properce, chasser le sommeil du matin en se lavant la figure à grande eau » :

(1) On donnait ce nom à la fille d'un Romain aussitôt qu'elle avait atteint sa quatorzième année.

At primum pura somnum tibi discute lympha.

Et ce n'était pas là une recommandation banale, nulle autre plus qu'une Romaine n'ayant besoin d'abondantes lotions, par suite de l'habitude qu'elle avait de s'enduire, le soir, toute la face d'une pâte de mie de pain et de lait. L'auteur de cette belle invention était la trop fameuse Poppée : d'où le nom de *Poppœana* par lequel on la désignait. Comprend-on, dit Juvénal, « rien de plus hideux, ni qui prête tant à rire qu'un visage ainsi gonflé de pain? »

Interea fœda aspectu ridendaque multo
Pane tumet facies. . . . . .

D'autrefois on avait recours à « un cataplasme (*cataplasma*) de fèves grasses dont on se faisait jusqu'à trois et quatre applications : »

Aut tegitur pingui terque quaterque faba.

Ce qui, remarque Ovide, « n'était pas beaucoup plus ragoûtant » (*nec amabilius*).

Comme ces divers topiques laissaient toujours après eux quelque chose d'un peu rance, l'usage était de faire succéder à l'eau pure l'une des recettes indiquées par le même poète, lesquelles s'annonçaient devoir infailliblement conserver la fraîcheur et la souplesse de la peau. Ce sera l'*Helenium*, dont le lait d'ânesse constituait la base; ce pourra être aussi le *Lomentum*, que servaient à former le pur froment et la myrrhe de Judée; ce sera surtout l'*Œsype d'Athènes*, espèce d'électuaire « qui devait son onctuosité au suc huileux de la toison des brebis : »

Demptus ab immundo vellere succus ovis.

Ce suc huileux, autrement appelé *suint*, était le cosmétique à la mode, « encore bien qu'il exhalât une odeur à donner la nausée » :

Non semel binc stomacho nausea facta venit.

Ce qui n'empêchait pas notre héroïne de l'affectionner tellement « qu'elle s'en inondait la poitrine » :

Et fluere in tepidos œsypa lapsa sinus.

Si, par hasard, quelques boutons (*tubera*) ou quelques taches de rousseur (*maculæ*) déparent son visage, n'a-t-elle pas l'*Alcyonée*, précieux mucilage qu'on retirait du nid de certains oiseaux? Qu'elle s'en lotionne légèrement, et son teint, du moins Ovide l'affirme, « deviendra plus brillant encore que son miroir » :

Fulgebit speculo lævior illa suo.

Il va sans dire qu'après avoir touché à tant de pommades et d'onguents elle se lavera les mains avec du *Savon*. Il y en avait de deux espèces : du mou et du tout à fait liquide. Le plus estimé venait des Gaules : c'était un composé de graisse de chevreau et de cendre de hêtre, qu'aromatisait le cinnamome ou mieux le nard de Perse.

Il paraît parfaitement démontré, d'après ce que dit Pline, que c'est aux Gaulois, nos ancêtres, que doit revenir l'honneur de l'invention du savon : j'en suis charmé pour notre amour-propre national. On a prétendu, il est vrai, qu'il en était déjà parlé dans la Bible; on cite même comme preuve ce passage de Jérémie :

« Quoique tu prodigues l'herbe de borith (*multiplicaveris herbam borith*), ton iniquité est marquée devant Dieu ; » et cet autre passage de Malachie : « Il est comme le feu du raffineur et comme l'herbe du foulon » (*et quasi herba fullonum*). Mais remarquez que, dans ce style figuré, il est question, non pas de savon proprement dit, mais d'une herbe qui pouvait en avoir les usages : les commentateurs ont donc été beaucoup plus explicites que le texte.

Quoi qu'il en soit, les mains une fois lavées, on y passait un peu de lait d'ânesse, pour les adoucir et les blanchir, puis on les essuyait avec une « serviette de lin » (*gausape quadratum*), dont le tissu était tellement soyeux que notre linge damassé le plus fin en approcherait à peine.

Quelquefois, par un raffinement de sensualité, on avait recours, en guise de serviette, à un moyen qu'indique Pétrone en parlant de Trimalcion : « Il essuya, dit-il, ses mains et ses doigts une fois lavés aux cheveux d'un enfant » (*Manum et digitos aspersos in capite pueri tersit*[1]).

Enfin les dames romaines prenaient un soin extrême de leurs oreilles. Elles se servaient, pour en nettoyer le conduit, de petites tiges en ivoire absolument semblables aux nôtres, et terminées de même, à l'une de leurs extrémités, par une petite gouttière. « Si, dit Martial, des picotements douloureux vous agacent l'oreille, voici des armes qui mettront fin à votre supplice » :

> Si tibi morosa prurigine verminat auris,
> Arma damus tantis apta libidinibus.

1 C'est par opposition à ces pratiques efféminées que nous voyons dans l'Écriture, la Madeleine essuyer avec ses cheveux les pieds du Sauveur.

SOINS DE LA BOUCHE.

Raclage de la langue; brosse à dents; eau de Cosmus ou de Nicéros; pastilles désinfectantes; mastic de Chio; haleine viciée par la boisson; étrange dentifrice espagnol.

Notre héroïne ne saurait non plus apporter trop de soin à l'hygiène de sa bouche. Ira-t-elle se racler tout d'abord la langue avec un ressort d'acier, dans le but de se la rendre et plus nette et plus lisse? La chose n'a rien d'invraisemblable; du moins, j'ai vu au musée de Naples de petites lames de métal, souples et élastiques, qui m'ont bien paru avoir cette destination.

En tous cas, elle se frictionnera les dents avec une brosse, « de peur, dit Ovide, que le tartre ne les envahisse » :

. . . . Ne fuscet inertia dentes.

Elle se gargarisera également avec une eau aromatique, légèrement parfumée, espèce d'eau de Botot désignée, comme celle-ci, du nom de son inventeur, et appelée « *Eau de Cosmus* » ou « *Eau de Nicéros.* » Tout le monde à cet égard sera de l'avis de Catulle sur « la nécessité de se maintenir intacte la pureté de l'haleine » :

Nec male odorati sit tristis anhelitus oris.

D'ailleurs, des essences très hygiéniques, celles de safran et de roses de Pæstum, en formaient l'ingrédient principal.

Cosmus, qui était le parfumeur en vogue, avait de plus donné son nom à des pastilles désinfectantes qui

se composaient de myrte, de lentisque et de fenouil. Qui sait même s'il n'y entrait pas, comme dans les nôtres, du cachou? « Ces pastilles, les merveilleuses se plaisaient à les croquer » :

Pastillas Cosmi luxuriosa vorat.

Ce qui ne les empêchait pas de mâcher toute la journée de la gomme-résine appelée « Mastic de Chio » (*chium Mastiche*), pratique que j'ai vue être encore en grand usage en Orient.

On parvenait quelquefois de la sorte à corriger certaines aigreurs superficielles de la respiration. Mais c'était souvent peine perdue, ou même, « s'il s'agissait d'émanations venant de l'estomac (*ructus quum venit a barathro*), le remède ne faisait qu'aggraver le mal (*olet gravius*), tant ce mélange de deux odeurs se répandait au loin [1] ! »

Atque duplex animæ longius exit odor.

Voilà d'assez tristes détails et de bien gros mots, surtout quand il s'agit d'une femme. C'est que, hélas! nous le verrons bientôt, les dames romaines n'étaient rien moins que réservées sur le chapitre de la boisson: d'où résultait pour elles ce que Pline appelle « le plus grand et le plus honteux des inconvénients » (*maxime pudendum vitium*).

Que devait-ce être, bon Dieu! quand elles se rinçaient

1. Ce n'est pas seulement dans leurs coutumes, c'est jusque dans leurs locutions familières que nous avons, à notre insu, copié les Romains. Croirait-on que la phrase : « Tuer les mouches au vol », par laquelle on désigne vulgairement la fétidité de l'haleine, leur appartient ? C'est ainsi du moins qu'un vieux professeur de l'Université s'est permis de traduire ce passage d'une lettre de Cicéron où il se raille d'un débauché : « Son odeur, y est-il dit, est telle, que les petits animaux eux-mêmes ne peuvent l'endurer (*Odor quem, ut aiunt, ne bestiolæ quidem ferre possunt*).

la bouche avec certain élixir qui se débitait dans des vases d'albâtre (*alabastra*), et qu'on n'estimait qu'autant qu'il venait d'Espagne ? Je ne comprends pas, par exemple, la nécessité de recourir ainsi à un produit exotique, lequel se payait au poids de l'or, quand il était si facile de se le procurer chez soi. En effet, c'était tout simplement de..... Prononçons le mot en latin :

> . . . . . Et dens hibera defricatus URINA.

Du reste, si on en croit Catulle, les Espagnols étaient ici les premiers à prêcher d'exemple, car, « à peine venaient-ils de se renouveler à eux-mêmes leur provision du matin, qu'ils n'avaient rien de plus pressé que de l'utiliser comme gargarisme » :

> Quod quisque minxit, hoc solet sibi mane
> Dentem atque russam defricare gingivam.

Diodore de Sicile parle également de cette étrange coutume, laquelle, d'après ce qui m'a été raconté par des Espagnols eux-mêmes, ne serait pas encore complétement tombée en désuétude dans certaines parties un peu arriérées de la Catalogne.

Martial, bien entendu, en fait l'objet de nombreux lazzis : « Plus les dents sont blanches, dit-il, plus cela prouve qu'on a moins ménagé certain liquide » :

> Ut quo iste vester expolitior dens est,
> Hoc te amplius bibisse prædicet loti.

Aussi, à défaut d'autre recette, « préfère-t-il l'eau pure » (*puriter se lavit*), opinion qui trouvera peu de contradicteurs.

BAIN ET PÉDICURE.

Luxe des baignoires; ornementations des cabinets; parfums; huile de jasmin; farine de lupin; sindon; strigile et massage; chemise; robe de chambre; un pédicure; il coupe les ongles; il taille les cors; durillons enlevés aux convives.

Les détails qui précèdent ne sont que les préliminaires d'une toilette plus complète et plus sérieuse. Évidemment notre Romaine prendra un bain. Ce ne sera pas un de ces bains à grand orchestre qu'on avait empruntés à l'Orient, et qui nécessitaient un attirail si compliqué de bassins et de milieux à des températures différentes. Non. Ce sera un simple bain domestique, comme tout bourgeois aisé en prenait chez soi, dans une pièce appropriée, mais qu'on nous représente toujours comme étant d'une suprême élégance.

Ainsi les baignoires seront d'argent (*solia argentea*), avec des robinets de même métal; il faudra, de plus, qu'elles soient assez spacieuses pour qu'on puisse y exécuter des mouvements de natation. Un cordon de mosaïques, dont les couleurs, mariées avec art, imiteront la peinture, contournera le plafond; les murs seront incrustés de marqueteries, taillées par le ciseau, où la pierre de Thasos, ornement jadis rare, même dans les temples, sera prodiguée avec un luxe qui ferait rougir Fabricius; enfin les parfums les plus exquis seront ajoutés à l'eau des baignoires, les petites gens seules se contentant d'huile de jasmin (*oleum jasminum*), ou de farine de lupin (*farina lupini*), laquelle correspondait à notre modeste sachet de son.

L'usage était de rester au bain environ une demi-

heure. Au sortir de l'eau, on vous jetait sur les épaules une sorte de peignoir appelé *Sindon*, puis, après vous avoir essuyé et massé, on vous frictionnait un peu rudement avec une brosse métallique nommé *Strigile* (nous en avons fait étrille). « C'est de Pergame, dit Martial, que viennent les meilleures ; quiconque sait se servir de leur lame recourbée a moins souvent besoin de faire blanchir son linge » :

Pergamus has mittit, curvo destringere ferro,
Non tam sæpe teret lintea fullo tibi.

Voilà le bain terminé. Notre héroïne revêt la tunique de dessous (*tunica intima*), qui n'était en réalité que notre chemise moderne, puis elle passe par-dessus une robe de chambre (*toga matutina*), qu'elle agrafe par-devant.

C'est le moment de faire entrer le pédicure. Celui-ci, dit Tibulle, « lui coupera les ongles d'une main savante » :

. . . . Quid ungues
Artificis docta subsecuisse manu ?

Et il se servira pour cela d'un petit instrument appelé *Forfex*, qu'on a eu tort de comparer à nos ciseaux ; il avait plutôt la forme d'un canif, ainsi que l'indique Horace parlant d'un de ses amis : « Il se coupait lui-même les ongles très-adroitement avec le petit couteau » :

Cultello proprios purgabat leniter ungues.

Aura-t-elle également quelque cor à se faire tailler? Je le crains bien, par suite de la manière dont on se serrait le pied pour se le faire paraître plus petit (*pes*

exiguus). Il est vrai que la bride (*ansa*) de la chaussure portait plutôt sur le cou-de-pied que sur les orteils ; mais cela ne suffisait pas pour garantir des cors. je n'en veux d'autre preuve que ce passage de Pétrone : « Au milieu du repas donné par Trimalcion, de jeunes pédicures entrèrent dans la salle, se glissèrent sous les tables et enlevèrent les durillons (*paronychia*) des convives avec une dextérité admirable » (*ingenti subtilitate*).

Voilà une de ces attentions fines dont je comprends toute la délicatesse ; et cependant il me semble que je n'aurais su aucun mauvais gré à l'amphitryon qui aurait cru devoir m'en affranchir.

LÉGÈRE RÉFECTION.

Pages ; leur jaquette ; Caligula en revêt les sénateurs ; bouilloire avec réchaud ; figues ; vin de Sétie ; sa force ; sa cherté ; comment Martial se console de ne pouvoir en boire.

Une porte vient de s'ouvrir. Ce sont les pages (*pueri alticincti*) qui apportent à leur maîtresse la légère réfection qui va lui permettre d'attendre le déjeuner. Ils ont pour tout vêtement une petite jaquette de toile fine de Péluse qui leur descend jusqu'aux genoux, en leur dessinant la taille. Une des plus grandes humiliations, raconte Suétone, que Caligula, dans un de ses moments de débauche et de démence, fit subir aux sénateurs, fut de les forcer de le servir à table en pareil costume ; je n'ai pas de peine à le croire. Ces jaquettes, bien que destinées à des esclaves, étaient quelquefois ornées de franges et de pierreries d'un grand prix. « A quoi bon, s'écrie Sénèque, habiller un simple page avec tant de luxe ? » (*Quare veste pretiosa cingitur ?*)

L'un des pages porte une bouilloire (*authepsa*) d'argent, pleine d'eau, dont la forme rappelle tout à fait celle de nos théières; au-dessous est disposé un réchaud où se trouvent des charbons ardents.

Un autre page tient d'une main une corbeille sans anse où sont symétriquement rangées sur des feuilles de vigne « des figues humides encore de la rosée du matin » :

Maturi fici roseo qui semine rident.

Il tient de son autre main un plateau de bois de citronnier (*orbis citreus*), où figure un magnifique vase d'onyx rempli de vin de Sétie; à côté de ce vase est une coupe d'argent.

Enfin, d'autres pages portent divers accessoires, entre autres des tissus moelleux pour s'essuyer les doigts et les lèvres.

Notre héroïne mange quelques figues, puis, après avoir rempli la coupe de vin et d'eau, mais surtout de vin, elle la vide d'un trait, opération qu'elle répète plusieurs fois.

Tel était, d'habitude, le premier repas d'une dame romaine. On attribuait généralement à l'usage des figues des vertus diététiques toutes particulières, sur lesquelles Héraclite de Tarente avait même trouvé moyen d'écrire un gros volume. Quant au vin de Sétie, il était plus difficile d'en justifier le choix, surtout de la part d'une femme : car Martial nous apprend que « sa force était telle qu'il aurait pu incendier la neige » :

Incensura nives dominæ Setina liquantur.

Il lui reproche surtout son prix excessif, défaut au-

quel il se montre d'autant plus sensible que l'état de ses finances l'obligeait souvent à s'en passer. Il essayait alors de prendre le change en se répétant, sans peut-être parvenir à se convaincre, que « la figue de Chio, semblable au divin jus des treilles de Sétie, renferme tout à la fois en elle et son vin et son arome » :

> Chia seni similis Baccho quem Setia misit,
> Ipse merum secum portat et ipse salem.

Mais voici les pages qui se retirent, emportant les débris du goûter. En même temps les suivantes reviennent pour reprendre près de leur maîtresse sa toilette un instant interrompue. Continuons de noter ce qui se passera sous nos yeux.

ÉPILATION.

Son origine ; régions où elle se pratiquait ; son but ; plaisanterie hasardée de Catulle ; Sénèque s'en montre partisan ; Cicéron l'admet pour les sourcils ; procédés employés ; pierre ponce ; pierre de Catane ; rasoir ; psilothrum et dropax ; petites pinces ; grave recommandation d'Ovide.

L'usage, après le bain, était de se faire épiler. Cette petite opération, que les Grecs avait importée à Rome, après l'avoir eux-mêmes empruntée à l'Orient, se pratiquait, chez les femmes, sur presque toutes les parties du corps, mais notamment sur celles que les vêtements dérobaient le moins aux regards. « C'étaient, dit Martial, la poitrine, les jambes et les bras » :

> Quod pectus, quod crura tibi, quod brachia vellis.

C'étaient également les aisselles, la manière dont

s'agrafait la robe les cachant incomplétement. « On doit, dit Ovide, laisser à découvert l'extrémité de l'épaule gauche et la partie supérieure du bras du même coté » :

> Pars humeri tamen illa tui, pars summa lacerti
> Nuda situ, a læva conspicienda manu.

Bien qu'on eût surtout pour but de faire disparaître par l'épilation ce qui pouvait choquer les yeux, on se proposait encore de diminuer ainsi certaines sécrétions désagréables. De là cette plaisanterie quelque peu hasardée de Catulle à Silva : « Le bruit court que chez toi un bouc affreux habite cette région » :

> . . . . Fertur
> Valle sub alarum trux habitare caper.

Ovide me paraît s'être souvenu de ce mot quand il dit à une jeune fille pour l'effrayer : « *Trux caper ibit in alas;* » et Horace, à une vieille femme pour se moquer d'elle : « *Cubat hircus in alis.* »

Qui le croirait? les hommes eux-mêmes n'auraient pas osé se soustraire à ces pratiques efféminées[1]. Passe encore pour ces petits-maîtres qui étaient, sous Auguste, ce que furent, sous Henri III, les mignons de la cour : mais comprend-on qu'un philosophe tel que Sénèque, ou du moins tel qu'il aimait à se poser, se soit plaint qu'un de ses amis se négligeât, par cela seul « qu'il ne s'épilait plus les aisselles ! » (*Hic nec alas quidem vellit.*)

1. L'épilation, chez les hommes, était pratiquée par des industriels appelés *Alipili*. Ils faisaient partie de la corporation des barbiers, et s'en montraient les dignes pendants par leur sempiternel bavardage. Un jour l'un d'eux demande à un « client » comment il veut être épilé. — « En silence » (*tacens*), lui fut-il répondu.

Il n'est pas jusqu'à Cicéron qui ne parle de l'épilation des sourcils comme d'une chose tout à fait bienséante (*res conveniens*).

Voilà donc notre héroïne aux mains de son épileuse (*utricula*). Comment celle-ci va-t-elle procéder ? Pour les membres et, en général, pour toutes les surfaces un peu larges, elle se contentera de frictions avec la pierre ponce, ou avec une pierre assez analogue qui venait de Catane (*Catanensis pumix*); si les jambe sont par trop velues (*duris aspera crura pilis*), elle aura recours au rasoir (*novacula*). Mais le front et la figure exigeront plus de précautions ; Martial recommande, dans ce cas, le *Psilothrum* et le *Dropax* comme étant les épilatoires par excellence :

Psilothro faciem lævas et dropace frontem.

En quoi consistaient-ils? Le psilothrum n'était autre que la bryone, communément dite « Navet du diable. » Quant au dropax, c'était de même une plante, mais nous n'en savons pas exactement le nom.

Le même poète nous apprend qu'on se servait, pour les lèvres comme pour les narines, de petites pinces. D'après la description qu'il en donne et les échantillons trouvés à Pompéia, elles étaient semblables aux nôtres; on les appelait *Volsellæ*. « Enlevez souvent, dit-il, tout duvet qui ombragerait vos blanches lèvres » :

Purgentque crebræ cana labra volsellæ.

« Surtout que l'épileuse n'ait garde de laisser un seul poil dans l'intérieur du nez » :

Inque cava nullus stet tibi nare pilus.

Ovide, à qui nous devons ce précepte, revient à tout instant sur son importance, et, franchement, leur saillie hors des narines donne parfois à la physionomie quelque chose de tellement disgracieux que je ne saurais blâmer ceux qui, aujourd'hui encore, s'y conforment; mieux vaut cependant les couper que les arracher.

DENTS ET DENTISTES.

Dents plombées; fausses dents; Cascellius fait des annonces; dents aurifiées; carie dentaire antérieure au déluge; dents osanores; crochets d'or pour fixer les dents; râteliers; éviter les appareils trop parfaits; épigrammes de Martial.

Jusqu'ici notre Romaine n'a eu recours pour sa toilette qu'à de simples pratiques destinées à faire valoir ses agréments naturels. Hélas! il nous faut maintenant surprendre certains secrets qui, je le crains bien, détruiront quelque peu nos illusions à son sujet. Ainsi, elle a des dents plombées, et même, ce qui est plus grave, elle en a de fausses[1] :

. . . . Dentibus utitur emptis !

Martial, cet enfant terrible, ne va pas seulement nous apprendre les ressources qu'offrait la science du dentiste; il va de plus nous en dévoiler les secrets.

C'est d'abord un certain Cascellius qui se faisait fort d'arracher ou de conserver les dents malades, au choix des intéressés :

Eximit aut reficit dentem Cascellius ægrum.

1. La traduction littérale serait « elle en a d'achetées » (*emptæ*), expression plus vraie, mais aussi un peu trop réaliste.

Ne croirait-on pas lire une annonce de la quatrième page de nos journaux? C'est que l'avulsion d'une dent a toujours eu le privilège d'effrayer même les plus braves.

Ce Cascellius était passé maître également dans l'art de les plomber, je me trompe, de les aurifier, car on connaissait déjà ce perfectionnement soi-disant américain : *auro ineluso reficit.* Ne soyez pas surpris qu'on ait ainsi cherché de tout temps un remède à la carie dentaire ; ce grand fléau affligeait notre espèce, même avant le déluge[1].

D'autres avaient pour spécialité la pose des fausses dents. Ils employaient divers mastics qu'ils savaient composer avec beaucoup d'art, et dont chacun se vantait d'avoir la meilleure recette. Quelquefois ils se servaient tout simplement d'os ou d'ivoire (*dents osanores*) :

Emptis ossibus indicoque cornu.

Quant au mode opératoire, on se contentait d'habitude de fixer les dents à l'aide de crochets d'or; méthode qui remonte aux époques les plus reculées, puisque l'article X de la loi des Douze Tables (450 ans avant Jésus-Christ), lequel article défendait sous des peines sévères d'ensevelir les morts avec de l'or, avait fait une exception en faveur de ceux dont ce métal servait à lier les dents: *auro dentes vincti.*

Quelquefois on fabriquait des râteliers qui pouvaient,

1. Ainsi l'Homme fossile dont Boucher de Perthes à découvert la mâchoire inférieure près d'Abbeville, dans un banc de diluvium, était porteur encore d'une dent creusée par la carie : c'est la quatrième molaire droite. Sans doute rien n'indique que cette dent ait été plombée ou aurifiée : mais qui sait les surprises de ce genre que des fouilles ultérieures pourront nous ménager ?

comme les nôtres, être ôtés ou remis à volonté. C'est à un appareil de ce genre que Martial fait allusion, quand il reproche à la pauvre Galla de « quitter le soir ses dents avec autant de facilité que sa robe » :

> Nec dentes aliter quam serica nocte reponit.

Et, comme si l'épigramme n'était pas assez sanglante, il prête à certaine poudre dentifrice le langage que voici : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre nous deux? Je ne conviens qu'aux jeunes filles et n'ai point l'habitude de polir les dents qu'on achète » :

> Quid mecum est tibi? me puella sumat;
> Emptos non soleo polire dentes.

Ce n'est pas ici le moment de venger les fausses dents de toutes ces plaisanteries, en rappelant tout simplement les immenses services qu'elles rendent, souvent même à leurs détracteurs les plus acharnés; nous y reviendrons plus tard, à propos de notre Parisienne. Disons seulement d'une manière générale que c'est toujours chose prudente et habile d'éviter à cet égard une trop grande perfection, car on a tout intérêt à ce que cela passe inaperçu.

C'est pour avoir méconnu ce précepte que la pauvre Luconie s'est attirée de l'impitoyable satirique un compliment tel que celui-ci :

« Thaïs a des dents noires, Luconie des dents d'un blanc de neige. Pourquoi cette différence? L'une en a de fausses, l'autre en a de vraies » :

> Thaïs habet nigros, niveos Luconia dentes.
> Quæ ratio est? Emptos hæc habet, illa suos.

PHILOCOMES.

Huile antique; Junon en fait abus; moelle de cerf; graisse d'ours prônée par Cléopâtre; étranges recettes de Pline; préjugés sur la perte des cheveux; César et Domitien désolés d'être chauves; comment la vie ne tient qu'à un cheveu; les musulmans et leur mèche; pommades pour faire repousser les cheveux; cantharides; Ovide et Properce victimes de ces pommades.

Ce que nous venons de dire du degré de perfection qu'avait atteint la « prothèse dentaire » peut s'appliquer également au talent et à l'esprit inventif des coiffeurs. Sous ce rapport, les dames romaines pouvaient amplement satisfaire leurs moindres fantaisies, et elles se gardaient d'y manquer.

Les préparations « philocomes, » comme on dirait aujourd'hui, étaient nombreuses et variées. Certain mélange d'essences et d'huile (*oleum flagrans*), que nos parfumeurs affirment n'être autre que leur « Huile antique, » paraît avoir fait la base des premières pommades. Mais n'a-t-on pas voulu inférer de je ne sais quel passage d'Hésiode que Junon n'en employait pas d'autre? Je la soupçonnerais alors d'en avoir quelque peu abusé, le jour où « sa splendide chevelure embeaumait tout l'Olympe » :

Ambrosiæque comæ divinum vertice odorem
Spiravere. . . . . .

La moelle de cerf fut également en grande vogue, car Ovide recommande aux femmes « d'attendre qu'elles soient seules pour s'en servir » :

Neu coram mixtas cervæ sumpsisse medullas.

Enfin Cléopâtre avait imaginé une recette dans laquelle il entrait surtout de la graisse d'ours (*ursinus adeps*), recette dont Galien parle avec un grand éloge. « Quel malheur, s'écrieront quelques-unes de mes lectrices, qu'elle ait été perdue! Pline, il est vrai, nous en a bien laissé nombre d'autres, mais, leur efficacité fût-elle prouvée, ce dont je doute très fort, il faudrait réellement plus que du courage pour y avoir recours[1].

On se préoccupait d'autant plus à Rome du mode d'entretien et de conservation de la chevelure, que sa perte était en quelque sorte taxée d'ignominie. « Honteux, dit Ovide, est le troupeau mutilé; honteux le champ sans verdure, la futaie sans feuillage, *la tête sans cheveu* » :

Turpe pecus mutilum, turpis sine gramine campus,
Et sine fronte futex, et *sine crine caput.*

C'est qu'à Rome la tonsure était une marque de servitude, comme, dans nos sociétés chrétiennes, elle est devenue un signe d'humilité. Aussi César, chaque fois qu'il devait paraître en public, cherchait-il à dissimuler la nudité de son crâne sous une couronne de feuillage. Voilà du moins ce qui se dit : j'avoue que j'ai bien de la peine à croire à une pareille petitesse. Ce qui est certain, c'est que Domitien, qui, en fait de cheveux, n'était guère plus favorisé que César, punissait comme sienne toute injure adressée à un chauve.

Rappelons à ce propos le lien si bizarrement symbolique qu'on supposait unir l'âme à la matière par l'en-

1. Je citerai la recette suivante, comme échantillon : « Prenez des têtes de rat, du fiel et de la fiente du même animal, de l'éllebore et du poivre, puis frottez-vous avec ce mélange. » (*Capita murium et fel murium et fimum cum elleboro et pipere illini jube.*)

tremise de la chevelure[1]. Lorsque, dans l'*Énéide*, le poète déplore la mort prématurée de Didon, il fait remarquer que « Proserpine, ne lui ayant pas encore enlevé l'un de ses blonds cheveux, ne l'avait pas vouée aux dieux infernaux » :

> Nondum illi flavum Proserpina vertice crinem
> Abstulerat, stygioque caput damnaverat Orco.

Aussi, plus tard, nous montre-t-il Iris coupant le cheveu fatal, « afin, dit-elle, d'aller porter à Pluton ce lien sacré et de la délivrer des liens du corps » :

> . . . . Hunc ego Diti
> Sacrum jussa fero, teque isto corpore solvo.

N'entendons-nous pas, encore tous les jours, répéter des phrases telles que celles-ci : « La vie ne tient qu'à un cheveu ? »

Cette même image de la solidarité de la vie et de la chevelure se retrouve dans la tragédie d'*Alceste*, alors qu'Euripide fait dire à l'un des principaux personnages : « Cette femme doit descendre chez Pluton, et je marche vers elle pour compléter le sacrifice. Celui-là est voué aux dieux infernaux dont le glaive a tranché le cheveu. »

(Je fais grâce ici de la citation de deux vers, car ce sont des vers grecs, et je présume que, parmi mes lectrices, il en est peu qui aient pour le grec l'enthousiasme de Philaminte.)

1. L'absence de cheveux jouait également un certain rôle dans la mythologie païennne, mais sous forme d'allégorie. Ainsi l'Occasion, cette déesse qui ne s'arrêtait jamais, était représentée chauve par derrière, pour faire comprendre qu'une fois passée on ne pouvait plus la saisir, encore moins la retenir.

Enfin n'y aurait-il pas quelque réminiscence de ces superstitions dans l'usage où sont, aujourd'hui encore, les Musulmans, de conserver précieusement sur le sommet de leur tête rasée une mèche que Mahomet doit saisir pour les mener sans encombre au paradis que rêve leur sensualité?

— Mais il me semble que nous voilà bien loin de notre héroïne. Hâtons-nous donc de rentrer à Rome, et, cette fois, pour ne plus en ressortir.

Ce que nous venons de dire de l'importance attachée au maintien de la chevelure explique la vogue des préparations destinées à la faire repousser. Pline, que nous sommes toujours sûrs de rencontrer quand il s'agit de quelques remèdes de bonne femme, en indique une multitude dans le goût de ceux qu'il nous a déjà fait connaître. Les seuls, dans le nombre, qui pussent avoir quelque valeur, étaient à base de cantharides : aussi parle-t-il à tout instant de leur causticité (*vis caustica*), du danger (*periculum*) de leur action, et des brûlures profondes qu'ils déterminaient à la peau (*alte cutem exulcerant*).

Le résultat le plus net de leur emploi pour Martial avaitété, ainsi qu'il le reproche à Galla, « de lui faire blanchir la chevelure : »

Tuis capillus albus est odoribus.

Même mésaventure était arrivée à Properce, qui, tout bien pesé, « n'y trouvait d'autre remède que de s'arracher les cheveux gris jusqu'à la racine » :

Tollere tum cura est albos a stirpe capillos.

Notre héroïne n'en est heureusement pas encore là.

D'ailleurs, il lui resterait toujours une ressource moins extrême, celle de les teindre.

CHEVEUX TEINTS.

Teintures noires d'origine britannique ; substances employées; noix vertes; boules de Mattiae; une recette de Pline; cygne devenu corbeau ; blond germanique; teintures rouges; le jaune et le bleu affectés aux courtisanes; les teintures salissaient la tête; elles brûlaient et faisaient tomber les cheveux; mercuriale d'Ovide; anathème de Properce; sarcasmes, puis consolations d'Ovide.

Les Romains empruntèrent la coutume de se teindre les cheveux en noir aux habitants de la Grande-Bretagne, que César désigne souvent par l'épithète de *picti* (peints), et qui, alors comme aujourd'hui, comptaient parmi eux beaucoup de roux. « Insensée ! s'écrie Properce s'adressant à Cynthie, tu t'amuses à imiter les Bretons sordides en donnant à ta chevelure un éclat d'emprunt : »

Nunc etiam infectos demens imitare Britannos
Ludis et externo tincta nitore caput.

C'est une science, du reste, dans laquelle les « artistes » de Rome semblent avoir excellé. Ils employaient à cet usage un grand nombre de substances. « L'écorce verte de la noix servait, dit Tibulle, à dissimuler bien des années » :

. . . . Coma tum mutatur ut annos
Dissimulet, viridi cortice tincta nucis :

Martial paraît accorder plus de confiance aux « Boules de Mattiac » (*Mattiacæ pilæ*); du moins il les con-

seille à une vieille femme « qui veut rajeunir ses cheveux blanchis par les ans » :

Quæ mutare parat longævos cana capillos.

Comment se préparaient ces boules? C'est ce que Martial ne nous dit pas, et il n'en savait probablement rien lui-même, ceux qui les débitaient ayant intérêt à ne point en divulguer les formules. J'espère que ces formules n'avaient rien de commun avec celle-ci, que nous devons encore à Pline :

« Prenez un setier de sangsues et deux setiers de « vinaigre pur; battez le tout, puis placez-le dans un « vase en plomb où vous le laisserez fermenter pendant « soixante jours. Au bout de ce temps, frottez-vous en « les cheveux, au soleil; ils deviendront d'un noir « magnifique ».

Pline ajoute : « Surtout n'allez pas oublier de te« nir pendant l'opération de l'huile dans votre bouche, « sans quoi vos dents prendraient de même une teinte « tout à fait noire » (*Nisi oleum ore contineant qui tingunt, dentes quoque eorum denigrantur.*

Quelle recette! Sa partie réellement colorante ne pouvait être que le plomb qui s'était détaché du vase par l'acidité du vinaigre. Quant à l'huile maintenue dans la bouche, il faut n'y voir peut-être qu'une jonglerie des vendeurs pour mieux donner le change sur les moyens qu'ils employaient; cependant, comme la plupart de ces préparations contenaient du mercure, il est possible qu'on espérât prévenir ainsi l'action de ce métal sur les dents.

Toujours est-il que les miracles opérés de la sorte étaient quelquefois instantanés. « Telle femme, s'écrie

Martial, devient subitement corbeau, qui tout à l'heure était cygne » :

Tum subito corvus quæ modo cycnus erat.

Voilà pour la couleur noire. Mais, après la conquête de l'Allemagne, la couleur blonde, qui est le cachet des races slaves, devint promptement la couleur favorite. « La femme, dit Ovide, teint ses cheveux blancs avec le suc des herbes de la Germanie; l'art leur donne ainsi une couleur plus recherchée que la couleur naturelle » :

Femina canitiem germanis inficit herbis,
Et melior vero quæritur arte color.

Il paraît même que cet enthousiasme pour le blond s'étendit jusqu'au roux : « On emprunte, dit Martial, le savon caustique des Teutons pour se rendre la chevelure rutilante » :

Caustica teutonicos accendit spuma capillos.

Enfin il y avait des femmes qui se plaisaient à donner à leur chevelure diverses nuances de fantaisie, sauf toutefois le jaune et le bleu, ces couleurs ayant la même signification que la *ceinture dorée* au moyen âge. Properce y fait allusion quand il dit à Cynthie pour l'en détourner : « De ce que certaine femme se teint les cheveux en bleu, s'ensuit-il que ce soit une couleur honnête? »

An si cæruleo quædam sua tempora fuco
Tinxerit, idcirco cærula forma bona est ?

Ces teintures avaient malheureusement, comme les nôtres, l'inconvénient de salir la tête. Aussi le même poète dit-il tout crûment à un vieillard, du nom de Phœbus, qui veut faire le jeune avec ses cheveux teints, « que ce n'est pas un perruquier qu'il lui faut, mais une éponge : »

Tonsorem capiti non est adhibere necessum ;
Radere te melius spongia, Phœbe, potest.

Un autre inconvénient bien autrement grave de ces teintures, c'est qu'elles brûlaient les cheveux et les faisaient tomber. Voyez plutôt dans quels termes Ovide gourmande une jeune fille qui, malgré ses avis, a voulu changer la couleur naturelle (*verus color*) de sa magnifique chevelure : « Je te disais bien : « Cesse de droguer ainsi tes cheveux. » « Tu as si bien fait qu'il ne t'en reste plus à teindre » :

Dicebam : Desiste tuos medicare capillos;
Tingere quam possis jam tibi nulla coma est.

« Cependant ils n'offaient ni la nuance de l'ébène ni celle de l'or : leur couleur était un heureux mélange de toutes les deux » :

Nec tamen ater erat, neque erat tamen aureus illis;
Sed, quamvis neuter, mixtus uterque color.

« Vainement je m'écriais : « C'est un crime, oui, « c'est un crime de brûler des cheveux si beaux » :

Clamabam : Scelus est, istos scelus urere crines.

« Ne t'en prends donc qu'à toi (*non alter nocuit*); c'est

toi-même qui appliquais sur ta tête ces mixtures empoisonnées » :

Ipsa dabas capiti mixta venena tuo.

Tout cela, sans doute, était profondément triste. Et encore la malheureuse aurait-elle pu payer plus cher sa coquetterie, car on a vu survenir de la sorte de graves accidents et même la mort. C'est à une catastrophe de ce genre que Properce fait allusion quand il lance cet anathème : « Qu'elle souffre mille morts dans les enfers, la jeune fille stupide qui, la première, fit mentir ainsi sa chevelure » :

Illi sub terris fiant mala multa puellæ,
Quæ mentita suas vertit inepta comas.

Ovide parlait donc un langage très-sensé. Où je le blâme, c'est d'avoir joint des plaisanteries à sa mercuriale. Combien il se montre peu généreux quand il vient dire à la pauvre déplumée : « Elle a le courage de contempler sur ses genoux les cheveux qu'elle a perdus; trésor digne, hélas! d'une meilleure place » :

Sustinet antiquos gremio spectare capillos;
Hei mihi! non illo munera digna loco.

Heureusement sa nature compatissante reprenait bientôt le dessus, et il passait facilement des reproches ou des sarcasmes aux consolations. Aussi se hâte-t-il d'ajouter : « La perte est réparable (*reparabile damnum est*); tu verras repousser de nouveaux cheveux (*nativa conspiciere coma*); d'ailleurs les esclaves de la Germa-

nie t'enverront les leurs; une nation soumise se chargera de ta parure » :

Nam tibi captivos mittet Germania crines;
Culta triumphatæ munere gentis eris.

FAUX CHEVEUX; PERRUQUES.

Un bazar à cheveux; les cheveux qu'on achète sont bien à soi; Domitien, Othon et Galba, en perruque à marteaux; comment Mausole vulgarisa les perruques; leur simplicité primitive; leur perfectionnement par les femmes; Messaline en perruque jaune; pourquoi jaune; perruque enlevée par le vent; perruque mise à l'envers; précautions à prendre quand on a peu de cheveux; une statue de Vénus se peignant.

Ce dernier moyen de remplacer la chevelure absente était certainement le plus sûr; c'était même chose tellement reçue que les femmes ne craignaient pas d'aller faire publiquement leurs emplettes aux bazars du Portique Minucius qui, par leur somptuosité, rappelaient assez bien les galeries de notre Palais-Royal. « Vous les voyez, dit Properce, porter fièrement l'opulente chevelure qu'elles viennent d'acheter; avec de l'argent on se repeuple ainsi le crâne » :

Femina procedit densissima crinibus emptis;
Proque suis alios efficit ære suos.

Martial, il est vrai, leur lançait à ce propos force épigrammes : « Lélia, s'écrie-t-il, comment n'as-tu pas honte de te servir de fausses dents et de faux cheveux? »

Dentibus atque comis, non te pudet, uteris emptis?

« Quant à Fabulla, elle jure que les cheveux qu'elle a achetés sont bien à elle. Fait-elle donc un mensonge, ô Paulus? Nullement » :

Jurat capillos esse quod emit suos
Fabulla; numquid, Paule, pejerat? Nego.

Sans doute, le poëte pouvait avoir raison. Mais qu'importe? La mode sera toujours plus forte que toutes les plaisanteries.

— Voilà pour les faux cheveux, pour ceux qu'on ajoutait aux cheveux naturels et que, pour ce motif, on pourrait appeler « cheveux de renfort. »

Mais, si le crane était complétement dégarni, que faire? Porter perruque. Ainsi Domitien est représenté sur ses médailles avec une perruque rappelant assez, par ses enjolivements et son ampleur, notre ancienne « perruque à marteaux ». Il en est de même d'Othon, de Galba et d'autres encore.

N'allez pas en conclure que ce soient les Romains qui aient inventé les perruques. Le fait suivant, en l'admettant comme authentique, — et il ne doit pas l'être moins que toutes les histoires du même genre, — prouve qu'il faudrait remonter beaucoup plus haut pour en retrouver l'origine.

Le fameux Mausole, si connu pour le magnifique tombeau (on en a fait mausolée) qu'Artémise lui éleva près d'Halicarnasse, se sentant à bout d'expédients pour remplir ses coffres, fit confectionner secrètement un grand nombre de perruques, puis enjoignit à tous ses sujets de se faire tondre. Force leur fut de s'exécuter. Le roi fit alors extraire de ses magasins les susdites perruques, et les mit gracieusement à leur dispo-

sition. Chacun dut en acheter, sans même, et pour cause, en marchander le prix. On eut bien d'abord quelque peine à s'y faire, mais, la première émotion passée, beaucoup y prirent goût, surtout parmi les chauves, et ce qui avait été d'abord une nécessité ne tarda pas à devenir une mode.

Par exemple, je ne me charge pas de vous dire comment étaient faites ces perruques. Il est probable qu'elles furent quelque peu rudimentaires, comme les premières dont on fit usage à Rome. Celles-ci consistaient en une simple peau de bouc (*hœdina pellis*) dont les hommes se couvraient le chef, ce qui faisait dire à un plaisant « qu'il avait la tête bien chaussée (*caput bene calceatum*) », et à Martial « qu'il n'y avait rien de plus laid qu'un chauve chevelu » :

. . . . Calvo turpius est nil comato.

Combien il y avait loin de ces ajustements burlesques à nos toupets invisibles, et surtout aux majestueux édifices du temps de Louis XIV !

Les femmes, cela devait être, se montrèrent beaucoup plus difficiles ; on peut même dire qu'elles avaient déjà devancé l'époque du grand roi. Ainsi Juvénal parle « d'édifices, de véritables tours dont elles se surchargeaient la tête » :

Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus orbes
Ædificat caput.

L'art, ajoute-t-il, faisait sans cesse « mentir la nature » (*naturam mentiri*) : malheureusement plus d'une fois aussi il fit gémir la morale. Messaline, dans ses équipées nocturnes au quartier de Suburre, où l'accom-

pagne le vers sanglant du même poète, dissimule ses noirs cheveux sous une perruque jaune :

. . . . , . . Nigrum flavo crinem ascendente galero.

Pourquoi jaune? C'est que, nous l'avons fait entendre il n'y a qu'un instant, cette couleur était, avec la bleue, celle des courtisanes, ce qui complétait à merveille son déguisement.

Les perruques donnèrent assez souvent lieu à de burlesques mésaventures. Une des plus plaisantes est celle que Slavius Avianus raconte d'un grand personnage de Rome : « Le souffle malencontreux de Borée livre, dit-il, aux regards du public sa tête ridicule, car, enlevant tout à coup sa perruque, il fait reluire son front nu » :

Hujus ab adverso Boreæ spiramina perflant
Ridiculum, populo conspiciente, caput;
Nam mox dejecto nituit frons nuda galero.

Telle dut être également la confusion de cette coquette dont Ovide avait pris jusqu'alors la chevelure au sérieux, lorsqu'un jour il entra chez elle à l'improviste :

Turbida perversas induit illa comas.
Dans son trouble elle mit sa perruque à l'envers.

« Ce sont là, dit-il, de ces affronts qu'on ne peut souhaiter qu'à ses plus cruels ennemis » :

Hostibus eveniat tam fœdi causa pudoris.

Pourquoi aussi, l'imprudente, ne s'était-elle pas souvenue de cet aphorisme du même poète? « Toute

femme qui a peu de cheveux doit fermer sa porte au verrou » :

Quæ male crinita est custodem in limine ponat.

« Celles-là seules, ajoute-t-il, qui en ont beaucoup, peuvent se permettre de recevoir quand on les peigne, afin qu'on en voie les boucles ruisseler flottantes sur leurs épaules » :

At non pectandos coram præbere capillos,
Ut jaceant fusi per tua terga, vetam.

Rappelons, à ce sujet, que les dames romaines, étant affligées d'une maladie épidémique qui faisait tomber leurs cheveux, implorèrent la protection de Vénus, et que, le fléau ayant cessé, elles élevèrent une statue à la déesse où elle était représentée dans l'attitude d'une femme qui se peigne.

COIFFURES.

Ovide renonce à les énumérer ; préceptes qu'il donne pour les adapter au visage ; bustes à coiffures mobiles ; peignes en buis ; en ivoire ; en écaille ; épingles à cheveux en bois ou en or ; Fulvie perce avec une épingle d'or la langue de Cicéron ; épingles empoisonnées ; Cléopâtre et son aspic.

Notre héroïne fût-elle assez privilégiée pour n'avoir besoin ni de ces teintures ni de ces cheveux de renfort, resterait encore le chapitre de la coiffure, ce qui n'était pas une petite affaire, « toute femme, dit Tibulle, devant constamment se régler sur la dernière mode » :

Conscia mutatas disposuisse comas.

La dernière mode! Tibulle en parle bien à son aise. Mais y en a-t-il jamais une dernière, puisque « chaque jour en voit éclore de nouvelles? »

Adjicit ornatus proxima quæque dies.

Vouloir seulement les énumérer serait, au dire d'Ovide, chose aussi impossible que « compter les glands d'un vaste chêne, les abeilles de l'Hybla ou les bêtes féroces qui peuplent les Alpes » :

Sed neque ramosa numerabis in ilice glandes,
Nec quot apes Hyble, nec quot in Alpe feræ.

Cependant il va nous en indiquer les principales, en commençant par cette remarque pleine de justesse et d'à-propos : « Il y a mille manières de se coiffer ; choisissez celle qui vous sied le mieux ; avant tout consultez votre miroir » :

Nec genus ornatus unum est ; quodcumque decebit,
Eligat et speculum consulat illa suum.

Puis il entre dans des détails qui prouvent qu'il eût su, au besoin, rédiger un Bulletin de Modes :

« Un visage allongé demande, dit-il, des cheveux séparés sur le front » :

Longa probat facies capitis discrimina puri.

« Un nœud léger sur la partie supérieure de la tête, en laissant les oreilles à découvert, sied mieux aux figures arrondies » :

Exiguum summa nodum sibi fronte relinqui,
Ut pateant aures, ora rotunda volunt.

« Celle-ci fera flotter ses cheveux sur l'une et l'autre épaule » :

Alterius crines humero jactentur utroque.

« Cette autre doit en relever les tresses à la manière de Diane » :

Altera succinctæ religatur more Dianæ.

« L'une charme par les boucles de sa chevelure ondoyante » :

Huic decet inflatos laxe jacuisse capillos.

« L'autre.... » Mais nous n'en finirions pas, si nous voulions suivre Ovide jusqu'au bout, car c'est tout un traité qu'il a composé. De ces diverses modes, la plus gracieuse, au jugement de Juvénal, est celle qui consiste « à rassembler les cheveux et à les emprisonner dans une blonde résille » :

Reticulumque comis auratum ingentibus implet.

Nous noterons en passant que c'est là précisément la manière dont se coiffent aujourd'hui la plupart de nos jeunes femmes.

Mais telle coiffure fera fureur dans un temps qui, à un moment donné, pourra paraître ridicule dans un autre. Que de fois ne nous est-il pas arrivé de sourire en apercevant quelque ancien portrait de nos grand'mères? Voici donc ce que les dames romaines avaient imaginé pour parer à cet inconvénient :

L'artiste chargé de faire leur buste employait, pour la chevelure, un marbre que l'on pouvait ôter ou re-

mettre à volonté, de telle sorte qu'aussitôt qu'il commençait à *dater*, on le remplaçait par un autre plus dans le goût du jour. La statue de Julia Sémiamira, mère d'Héliogabale, en offre un spécimen des plus curieux.

On se servait nécessairement de peignes. Ceux qu'on employait le plus généralement étaient de buis. « Que fera, dit Martial, sur ta tête, où il ne saurait rencontrer un seul cheveu, ce peigne de buis aux dents multiples dont on t'a fait cadeau? »

Quid faciet, nullos hic inventura capillos,
Multifido buxus quæ tibi dente datur?

Dans Ovide, la veuve du Flamine se plaint de ce que ses « cheveux rasés lui rendent désormais inutiles les peignes de buis » :

Non mihi detonsum crinem depectere buxo,
Heu! licet. . . .

Claudien mentionne surtout les peignes d'ivoire. « Cette jeune fille, dit-il, laboure sa chevelure en tous sens par la morsure de l'ivoire aux nombreuses dents » :

Hæc virgo morsu numerosi dentis eburno
Multimodum discrimen arat. . . .

Enfin, Ovide désigne les peignes d'écaille quand il parle des « femmes qui aiment à orner leur tête de la tortue de Cyllène » :

Hanc placet ornari testudine Cyllenea.

« Tortue » ici est synonyme « d'écaille », la carapace

de cet animal servant autrefois, comme elle sert aujourd'hui, à la préparer.

Mais ce n'était pas le tout de savoir peigner et disposer ses cheveux avec art. « Il fallait, dit Martial, les empêcher de salir les étoffes, en en fixant les boucles avec des épingles[1] » :

> Tenuia ne madidi violent bombycina crines,
> Figat acus tortas sustineatque comas.

Ces épingles, d'après les échantillons trouvés à Pompeï, rappelaient tout à fait celles que portent maintenant encore les femmes de la campagne de Rome. Les plus simples étaient de bois (*lignea*); les plus riches étaient d'or (*aurea*). Ces dernières étaient surmontées, à leur extrémité la plus épaisse, d'une figurine représentant Venus, l'Amour ou Psyché. C'est avec une épingle d'or qu'elle retira de sa chevelure que Fulvie, insultant au cadavre de Cicéron, perça la langue de l'illustre orateur montrant ainsi « ce que peut la fureur d'une femme » (*furens quid femina possit*).

Quelques-unes de ces épingles étaient creuses et contenaient du poison. Tel fut, si on en croit Dion Cassius, l'instrument de mort de Cléopâtre : mais l'histoire de l'aspic a prévalu. Prisonnière d'Octave et destinée à orner son triomphe, elle se fit apporter un de ces reptiles dans un bouquet de fleurs, puis « contempla, dit Properce, ses bras livrés à sa fatale morsure » :

> Brachia spectavit sacris admorsa colubris.

1. Leur usage est très-ancien. Judith, se préparant à aller immoler Holopherne au salut d'Israël, « relève sa splendide chevelure avec une épingle d'or. »

COIFFEUSES.

Leurs attributions; présentation du miroir; les châtiments; soufflet; coups de nerf de bœuf; intervention du bourreau; suspension par les cheveux; d'où venait cette cruauté; un esclave n'est pas un homme; la furie se calme; elle lit son journal de modes; une femme exceptionnelle.

Je ne saurais mieux comparer le cabinet d'une dame romaine que l'on se dispose à coiffer qu'à la tente d'un général qui s'apprête à livrer bataille, les « ornatrices » rappelant par leur va-et-vient continuel le mouvement et l'animation d'un état-major. L'une apporte un bassin d'argent; une autre, une aiguière remplie d'eau parfumée; une troisième, un plateau où s'étalent des peignes et des brosses; celle-ci fait chauffer dans les cendres les fers à friser; celle-là dispose les carrés de papyrus qui doivent servir de papillotes; cette autre, enfin, s'apprête à tenir devant sa maîtresse le miroir gigantesque[1] qui va lui permettre de suivre et de diriger l'ordonnance de sa coiffure.

Présenter le miroir était quelquefois confié à un ami de la maison. « Quelque humiliant que ce soit, dit Ovide, ne croyez pas qu'il y ait déshonneur à le tenir ainsi d'une main complaisante » :

> Nec tibi turpe puta, quamvis sit turpe, placebit
> Ingenua speculum sustinuisse manu.

Mais, enfin, l'action est engagée. Hélas! ce n'est pas

1. Les Romaines, en plus de ces miroirs d'appartement, connaissaient les miroirs de poche. « Pourquoi, dit Ovide à l'une d'elles, accompagnes-tu tes troupeaux avec ton *miroir* jusqu'au sommet des montagnes? »

> Quid tibi cum *speculo* montana armenta petenti?

sans motif que nous continuons cette même image de la guerre, car, ici également, il va y avoir bien des larmes et du sang de versés.

La correction la plus anodine était le soufflet : encore devait-on tendre la joue en la gonflant (*ora tumens*), pour qu'il pût être appliqué plus solidement; venaient ensuite les châtiments plus sérieux, dont le principal était le fouet. Et, comme il fallait que la peine fût à la hauteur du délit, les coiffeuses se dépouillaient tout d'abord de leurs vêtements jusqu'à la ceinture (*deponunt tunicas*), afin que, la peau n'étant plus protégée, la douleur fût plus vive. Malheur alors à celle qui commettait la moindre maladresse!

Martial va nous donner du caractère des dames romaines un petit échantillon qui prouve que, quand elles s'y mettaient — et elles s'y mettaient souvent — elles n'y allaient pas de main morte. Voici ce qu'il dit de l'une d'elles : « Une seule boucle, dans tout l'ensemble, mal fixée par une épingle, ne se trouvait pas à sa place : avertie par son miroir, Lalagé se venge à l'instant de ce crime, et la pauvre Plécussa tombe sous ses coups, les cheveux arrachés » :

Unus de toto peccaverat orbe comarum
Annulus, incerta non bene fixus acu :
Hoc facinus Lalage speculo quod viderat ulta est,
Et cecidit sectis icta Plecussa comis.

Juvénal raconte le même fait, presque dans les mêmes termes, à propos de la malheureuse Psécas : « Pourquoi cette boucle placée si haut? Aussitôt un nerf de bœuf fait justice de ce forfait, de cet attentat sur un cheveu » :

Altior hic quare cincinnus? Taurea punit
Continuo flexi crimen facinusque capilli.

« L'infortunée (*infelix*)! s'écrie Ovide. Elle trempe à la fois de larmes et de sang cette chevelure odieuse » :

> Plorat ad invisas sanguinolenta comas.

Quelquefois, ajoute Juvénal, on faisait venir le bourreau lui-même (*carnifex*), pour être plus sûr que le châtiment serait encore plus rigoureux. « Le voilà à l'œuvre. Est-il las de frapper? « Sors d'ici! » rugit-elle; justice est faite » :

> Et cædit, donec lassis cædentibus : « Exi ! »
> Intonat horrendum jam cognitione peracta.

Enfin, Properce assure qu'après les avoir ainsi battues et meurtries, « on allait quelquefois jusqu'à les suspendre par les cheveux » :

> Cæditur et Lalage tortis suspensa capillis.

Ce n'étaient donc plus des femmes, c'étaient des furies[1], ces fameuses matrones vues, c'est là le cas de le dire, en déshabillé !

On ne comprend pas tout d'abord qu'une personne qui se respecte, une femme surtout, puisse se montrer aussi impitoyable. Mais n'oubliez pas qu'accoutumées dès l'enfance aux combats du cirque et aux luttes des ladiateurs, elles ne voyaient dans les êtres destinés à les servir que des espèces de machines sur lesquelles

1. Telle, quand sous l'airain qu'on entend frissonner,
Un avide sarment, en pétillant s'embrase,
L'onde frémit, s'agite et bondit dans son vase,
Et, dans l'air exhalant des tourbillons fumeux,
S'enfle, monte et répand ses bouillons écumeux.
(Virgile, *Enéide*, traduction de Delille.

elles pouvaient impunément passer leurs caprices et leurs fantaisies. C'est ce que Juvénal indique merveilleusement quand il fait dire à l'une d'elles, dont le cœur est prêt à s'ouvrir à la pitié : « Quelle folie ! Un esclave est-il donc un homme ! »

O demens ! Ita servus homo est !

Mais enfin, une fois sa bile déchargée, notre charmante petite créature se rasseyait le plus tranquillement du monde, quitte, il est vrai, à recommencer, et « reprenait la lecture de son journal de mode : »

. . . . . Longi relegit transversa diurni.

Hâtons-nous toutefois d'ajouter qu'il y avait heureusement des exceptions. Ainsi la jeune Napé n'était pas la seule dont Ovide pouvait dire : « Que sa coiffeuse soit tranquille : elle n'est pas femme à lui déchirer la figure avec les ongles, ni à lui enfoncer des aiguilles dans les bras : »

Tuta sit ornatrix : non es quæ saucic ora
Unguibus et rapta brachia figat acu.

FARDS.

Fards blancs : céruse et craie; pâleur intéressante; cumin pour décolorer les traits; fards rouges; leur vogue; Jézabel et Pomaré; minium; carmin; certain résidu du crocodile; pinces à tendre le cuir; un feu roulant d'épigrammes.

Notre héroïne est-elle une de ces natures mélancoliques et rêveuses qui ne s'adressent qu'aux cœurs sensibles, et qui, pour les captiver, aiment à laisser croire

qu'elles ont beaucoup souffert, dans ce cas elle étendra sur ses joues une légère couche de céruse. « C'est à la céruse, dit Ovide, que vous empruntez la pâleur de votre teint » :

Scitis et induta candorem quærere cera.

Au besoin elle emploiera la craie. Martial remarque que « la craie dont se sert Fabulla craint la pluie; et la céruse dont se sert Sabella, le soleil » :

Quum crassata timet Fabulla nimbum;
Cerussata timet Sabella solem.

Pour saisir ces nuances, il faudrait être mieux renseigné que nous ne le sommes sur la composition de ces deux fards.

Toujours est-il qu'il paraîtrait que, sous Auguste, comme aux beaux temps de notre école romantique, un petit air poitrinaire avait le privilége d'inspirer des sentiments plus tendres qu'une simple compassion. Ainsi Ovide dit également : « Toute femme qui aime doit être pâle; c'est la seule couleur qui convienne quand le cœur est pris » :

Palleat omnis amans : hic est color aptus amanti.

« Il faut qu'en la voyant chacun soit tenté de s'écrier : « Elle aime ! »

Hanc ut qui videat dicere possit : « Amat ! »

Aussi, très-peu négligeaient-elles le conseil d'Horace de « boire une infusion de cumin » :

. . . . Bibens exsangue cuminum,

cette substance ayant, assurait-on, la propriété, que je crois fort contestable, de décolorer les traits. Aujourd'hui on préfère généralement le vinaigre, ce qui est un peu moins hygiénique.

Celles mêmes dont la peau était « plus noire que la mûre qui se détache de l'arbre » (*nigrior cadente moro*) mettaient tout en œuvre pour qu'on pût dire d'elles avec Ovide :

> Forma novi talis marmoris esse solet.
> *Leur teint a la blancheur du marbre le plus beau.*

Mais peut-être notre héroïne préférera-t-elle pour son visage des tons plus animés, plus chauds, et alors elle saura, par des couleurs habilement nuancées, en rehausser l'incarnat. Beaucoup de Romaines avaient une véritable passion pour ce genre de coquetterie, dont Ovide a dit avec une grâce si charmante : « Le léger vermillon que le sang a refusé, c'est l'art qui le donne : »

> Sanguine quæ vero non rubet, arte rubet.

Sans doute Tibulle est dans le vrai quand il s'écrie : « A quoi bon enluminer ses joues d'un fard étincelant ? »

> Quid fuco splendente genas ornasse?...

Mais, par contre, on peut demander quel peuple civilisé ou sauvage n'a pas eu cette faiblesse. Les beaux vers de Racine nous l'ont révélée chez la reine Jézabel, et les rapports de l'amiral Dupetit-Thouars nous ont appris que la reine Pomaré n'en était point exempte.

D'ailleurs, sans parler du tatouage, qui n'est qu'une sorte de peinture incrustée, n'avons-nous pas vu, à Paris, ces affreux Iowais, qui regardent comme de suprême bon ton de se barbouiller la figure et le corps avec un enduit rougeâtre?

A Rome, raconte Horace, on employait trois espèces de fards rouges : le minium, le carmin, et « certaine substance extraite du crocodile » :

. . . . Colorque
Stercore fucatus crocodili.

Ces fards ne servaient pas seulement à donner à la peau une teinte plus avantageuse : on les employait aussi, dit Ovide, pour « masquer sous une légère couche les traces trop véridiques de l'âge » :

Parvaque sinceras velat aluta genas.

« Que de femmes, ajoute-t-il, cherchent ainsi à réparer les outrages du temps et à dissimuler quelques années! »

Quantæ munditiis annorum damna repellunt,
Et faciunt cura ne videatur anus!

Enfin, parmi ces préparations, il y en avait qui passaient pour être souveraines contre les rides; ce sont celles-là que Varron, contemporain de Cicéron, appelait des « pinces à tendre le cuir » (*tentipellium*).

On comprend que les poètes y trouvassent amplement matière à plaisanterie; c'était un feu roulant d'épigrammes. Martial surtout se montre impitoyable envers ces pauvres femmes. A l'une il dit : « Tu dors sans ton visage (*Non tecum facies dormit tua*); » à une

autre : « Tu as une belle carnation, mais non une belle peau (*Egregiam carnem, non pellem habes*) ; » à une autre enfin : « Prends garde que l'édile ne t'entende ou ne te voie ; un portrait qui parle, c'est un prodige » :

> Audiat ædiles ne te videatque caveto;
> Portentum est quoties cœpit imago loqui.

Il y joint ce petit avertissement dont beaucoup de personnes pourraient faire leur profit : « Une imperfection que l'on veut cacher paraît plus grande qu'elle ne l'est réellement » :

> Quod tegitur majus creditur esse malum.

Juvénal, comme toujours, est beaucoup plus brutal. « Cette face empâtée, dit-il, que recouvrent tant de drogues (*tot medicamina*), et où s'agglutinent les lèvres des infortunés maris (*miseri viscantur labra mariti*), est-ce un visage ou une plaie (*facies dicetur an ulcus*) ? »

Ovide lui-même a un éclair d'indignation. « Le cœur, dit-il, se soulève à la vue de cette lie qui ruisselle sur les joues, et que son poids entraîne jusque sur la poitrine » :

> Quem non offendat toto fœx illita vultu,
> Cum fluit in tepidos pondere lapsa sinus.

Combien Properce avait raison quand il répétait aux femmes de son temps : « La figure la mieux réussie est encore celle qu'a donnée la nature ! »

> Ut natura dedit, sic omnis recta figura est.

Malheureusement sa voix ne trouvait pas plus d'écho

à Rome qu'elle n'en trouverait, je le crains bien, actuellement à Paris.

APPRÊT DES YEUX; MOUCHES; POUDRE.

Substances employées à estomper les yeux; antimoine; mine de plomb; fusin; safran; noir de fumée; œufs de fourmis; sourcils peints; sourcils postiches; mouches; elles simulent des grains de beauté; au besoin masquent des taches; variétés de mouches; les Romaines ne se poudraient pas la tête; poudre d'or des femmes juives et des pages de Salomon.

Les dames romaines empruntèrent aux Asiatiques l'usage de l'antimoine (*stibium*) pour s'estomper les paupières, les cils et les sourcils. Du reste, cette pratique semble remonter aux premiers âges du monde. Isaïe en parle et Jérémie reproche, ainsi qu'Ézéchiel, aux filles de Juda « de se farder d'antimoine pour plaire aux étrangers. »

A l'antimoine succéda la mine de plomb, qui, elle-même, dut faire place à d'autres substances.

Ovide, dans son livre sur les *Medicamina faciei*, auquel j'ai fait déjà plus d'un emprunt, donne à ce propos les instructions les plus précises. « N'hésitez pas, dit-il, à vous noircir légèrement les yeux avec du fusin, ou mieux avec le safran qu'on récolte près de tes bords, ô transparent Cydnus ! »

Nec pudor est oculos tenui signare favilla,
Vel prope te nato, lucide Cydne, croco.

Il veut de plus qu'on s'insuffle entre les paupières une poudre fine, afin de faire paraître l'œil plus grand (*grandior*). Il recommande enfin d'allonger en l'accu-

sant davantage l'arc des sourcils. « Au besoin, dit-il, sachez en combler les vides avec art » :

Arte supercilii confinia nuda repletis.

Du temps de Juvénal, « on opérait avec une aiguille noircie à la fumée » :

Illa supercilium madida fuligine tinctum
Obliqua producit acu. . . . . . .

Pline préfère à la fumée « les œufs de fourmis brûlés et broyés » (*ova formicarum usta et trita*). Mais qu'importe la substance! Martial saura toujours y trouver motif à épigramme. « Pourquoi, dit-il à Sabella, t'avises-tu de m'agacer avec le sourcil que tu t'es fabriqué ce matin? »

. . . . Cur innuis illo,
Quod tibi prolatum est mane, supercilio?

Peut-être s'agissait-il ici, non pas de sourcils peints, mais de sourcils faux, dans le genre de ceux qu'au dire de Pétrone une suivante de Tryphène appliquait à la jeune Giton, après l'avoir affublée d'une perruque. C'était chose alors tellement naturelle que l'écrivain dit sans plus de façons : « On retira les sourcils de leur boîte » (*Supercilia protulit de pixide*).

— L'usage des mouches, qui a fait fureur à la fin du dernier siècle, était-il connu à Rome? La chose ne me paraît pas douteuse. C'étaient de petits emplâtres, noirs et arrondis, nommés *splenia*, qu'on appliquait comme une sorte de semis sur la peau. Martial les désigne très-clairement, quand il dit : « Des mouches nombreuses constellent son front superbe » :

Et numerosa linunt stellantem splenia frontem.

Ces mouches devaient simuler les petites taches appelées communément « grains de beauté ». Mais il est probable qu'à cette époque, comme plus tard[1], elles servirent aussi à masquer d'autres taches qui, celles-là, n'étaient rien moins que belles. C'est ce qui faisait dire à Ovide : « Peu de visages sont sans taches ; ces taches, sachez les cacher » :

Rara tamen menda facies caret; occula mendas.

Quelquefois, au lieu d'emplâtres, on figurait de petits ronds noirs avec un pinceau, en leur donnant la forme d'un croissant (*lunata splenia*). Aujourd'hui encore, les Tunisiennes se font peindre sur les joues, avec la décoction de noix de galle ou de safran, de toutes petites feuilles d'arbre, légèrement dentelées, qui donnent à leur physionomie quelque chose de très-piquant et de tout à fait original.

— Enfin les dames romaines se poudraient-elles les cheveux? On cite, comme preuve, les reproches que Caton leur adresse de ce qu'elles se rendent la tête rutilante « à l'aide d'un mélange pulvérulent » (*pulverulenta mixtura*); mais il me semble qu'il s'agit bien plutôt ici de teinture que de poudre, dans l'acception que nous donnons à ce dernier mot. Ce qui me le ferait surtout penser, c'est le prix extrême que les anciens attachaient à l'éclat et à la netteté de la chevelure, la souiller par la cendre ou la poussière étant, pour eux, le grand signe de deuil, et comme la suprême manifestation de ce détachement de toutes choses qui constitue le déses-

1. Samuel Pépys, dans ses *Mémoires*, raconte que la duchesse de Newcastle portait une foule de mouches dans le but de masquer des verrues qui lui déparaient la bouche et les joues.

poir. Tel Homère nous représente Priam, apprenant la mort de son fils Hector : tel Euripide nous montre Électre, s'apprêtant à venger le meurtre de son père Agamemnon.

Disons toutefois que les femmes juives faisaient réellement usage de poudre à poudrer ; la « Poudre d'or » était, au dire de Josèphe, celle qu'elles préféraient. Il paraîtrait aussi, d'après cet historien, que, dans les grandes cérémonies, le roi Salomon se faisait précéder de quarante pages, issus des plus nobles familles, dont la chevelure était de même toute pailletée d'or.

CORSETS; ORTHOPÉDIE.

Un compliment sur la taille; le corset; Térence le critique; taille déviée; coussins orthopédiques; s'entourer de mystère.

La question du corset était dans l'ancienne Rome, comme elle l'est dans Paris moderne, l'un des points les plus essentiels, mais aussi les plus délicats de la toilette d'une femme ; il fallait en effet concilier l'élégance à l'hygiène.

Je dis l'élégance. C'est qu'on attachait un prix extrême à une taille souple et mince. Sans doute, l'usage habituel du Peplum empêchait généralement qu'on pût bien la juger, mais nous verrons en parlant des robes qu'il y en avait au contraire qui la faisaient valoir à merveille. Aussi le compliment le plus flatteur que l'on pût adresser à une femme était-il celui-ci : « *Es juncea* » (Vous êtes élancée comme un jonc). Nous disons aujourd'hui : « Une taille de guêpe. » C'est la même idée : la comparaison est-elle plus flatteuse ?

J'ai prononcé également le mot d'hygiène. C'est que

le principal mérite d'un corset, c'est moins encore d'avantager la taille, que de n'apporter aucune gêne au cours du sang dans ses vaisseaux, non plus qu'au jeu des grands appareils : or, trop souvent il devenait un véritable instrument de supplice, ainsi que le donne à entendre Pétrone dans son *Satyricon*. Térence en fait de même très clairement la critique dans le second acte de l'*Eunuque*, quand il gourmande « ces mères qui abaissent les épaules de leurs filles et leur compriment la poitrine, afin de les rendre plus minces » :

> Quæ matres student demissis humeris esse,
> Vincto pectore, ut graciles fiant.

Il ajoute : « Ont-elles un peu trop d'embonpoint » (*Si qua es habitior paulo*), « dans la crainte qu'elles ne ressemblent à un athlète » (*ne pugilem esse aiant*), « on leur diminue la nourriture » (*deducunt cibum*). Et il termine par ce trait si plaisant : « Voilà comme on procède pour les aimer » (*Itaque ergo amantur*) !

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que ce qu'on pourrait prendre ici pour de l'histoire moderne s'écrivait il y a quelque chose comme vingt siècles.

Heureusement, rien de tout cela n'est applicable à notre héroïne. Elle va sans doute se mettre un corset, mais il sera de tous points irréprochable. C'est qu'il sort de chez une grande « faiseuse, » la célèbre Forsina, dont il est plus d'une fois parlé dans Térence. C'était une véritable artiste, qui avait donné son nom à un corset particulier, comme, au dix-neuvième siècle, Madame de Vertus a donné le sien à la *Ceinture-régente*, qui dessine parfaitement la taille sans nuire aux organes de la respiration.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir insister ainsi sur les qualités hygiéniques du corset et de la Ceinture-régente. C'est que, surtout dans nos sociétés modernes, il est de nombreuses circonstances où une femme comme il faut ne saurait se passer de corset, sous peine de manquer aux règles les plus vulgaires de la bienséance.

— Du corset à l'orthopédie la transition est facile, un corset mal fait étant trop souvent une cause de déviation de la taille. On peut donc se demander si les dames romaines connaissaient l'art de dissimuler ces déviations.

La chose n'est pas douteuse. Ovide va même nous indiquer comment elles s'y prenaient : « Elles se servent, dit-il, de légers coussins qui rétablissent le niveau des omoplates » :

Conveniunt tenues scapulis analectides altis.

Les hommes avaient recours à des procédés analogues pour cacher leurs bosses. Capitolin raconte d'Antonin le Pieux « qu'il se garnissait la poitrine de petites tablettes de bois, afin de pouvoir marcher droit » (*Fasciabatur ligneis tabulis in pectore positis, ut rectus incederet*). Ces petites tablettes de bois, c'est ce qu'en médecine nous appelons des « attelles ».

Surtout, dit Ovide, « que personne ne puisse se douter de ces supercheries » (*ars sit dissimulata*). C'est là une recommandation un peu superflue, je présume, chacun ayant tout intérêt à se taire. « Que de choses nous choqueraient, s'écrie-t-il, si nous les voyions faire, et qui nous plaisent une fois faites ! »

Multaque dum fiunt turpia, facta placent !

ROBES.

Tout un bataillon de femmes de chambre; ce qui remplaçait les sonnettes; armoire à serrer les robes; avec quoi on les battait; robes du matin; leur couleur; leur coupe; leurs principaux noms; la Stole; l'Impluviale; la Chamarrée; pardessus; Peplum et Pallium; femmes qui portaient le pardessus de leur mari; diverses autres robes; la Plumetie.

La robe était avec la coiffure le morceau capital de la toilette; aussi y avait-il tout un bataillon de femmes de chambre, divisées par brigades, qui, à un signal donné, se succédaient près de leurs maîtresses comme des sentinelles qui se relèvent. Seulement il fallait être exact, la patience n'étant pas la vertu dominante de ces dames. Sans cela vous entendiez des exclamations telles que celle-ci: « J'ai déjà fait claquer mes doigts, et personne n'est venu: »

Jam poscor crepitu digitorum, et verna moratur.

Pour bien saisir le sens de ce passage, il faut savoir que les Romaines ne se servaient pas de sonnettes pour appeler, mais qu'elles frappaient dans leurs mains ou faisaient claquer leurs doigts, usage encore conservé aujourd'hui en Orient.

Voilà, je suppose, tout le monde à son poste. Comme les manœuvres seront beaucoup plus simples que pour la coiffure, nous ne devrons pas avoir les mêmes scènes à déplorer.

Les robes étaient renfermées dans de grands buffets d'ébène ou de bois de senteur, très richement sculptés et appelées *capsulæ*. Sénèque dit des petites maîtresses

de son temps « qu'elles semblaient sortir de leurs buffets » (*totæ ex capsulâ*).

Ces buffets fermaient très hermétiquement. Cependant, « comme la poussière aurait pu s'y glisser, il fallait, dit Martial, battre légèrement les étoffes avec la queue soyeuse d'un animal » :

Sordida si flavo fuerit tibi pulvere vestis,
Colligat hanc tenui verbere cauda levis.

De quelle couleur sera la robe que notre héroïne va mettre? Elle n'a, on peut le dire, que l'embarras du choix, tant sont nombreuses les teintures que reçoit la soie[1], le coton[2] ou la laine. C'est là qu'on reconnaissait les personnes de goût, « car tout ne convient pas également à toutes »:

Nam non conveniens omnibus omnis erit.

Pour les robes du matin, Ovide conseille le vert de mer, « qui rappelle la couleur des eaux dont il a tiré son nom » :

Hic undas imitatus, habet quoque nomen ab undis.

Ou le bleu azuré, « qui ressemble au ciel pur que ne couvre aucun nuage » :

Aeris ecce color, tunc quum sine nubibus aer.

1. La soie la plus estimée était fournie par le bombyx d'Assyrie. Pline nous apprend que, pour l'obtenir, on ramollissait les cocons dans de l'eau pure, puis qu'on les dévidait sur un fuseau de jonc, méthode aujourd'hui encore en usage en Orient.

2. Le coton venait des Indes. « Certains arbres, dit Hérodote, portent une espèce de laine plus belle et meilleure que celle des troupeaux; les Indiens la recueillent pour s'en vêtir. »

Ou « le jaune-safrané, ou « bien encore » l'incarnat de l'améthyste » :

Ille crocum simulat seu purpureas amethystos.

C'est pour les jours d'apparat ou de fête qu'il veut qu'on réserve « les tissus deux fois trempés dans la pourpre de Tyr » :

Tunc quæ bis Tyrio murice lana rubet.

Ovide consacre également à la coupe de la robe tout un long chapitre dont je vais extraire au hasard quelques passages.

L'habit de caractère des dames romaines était la Stole (*Stola*), longue et large tunique blanche qui datait des premiers temps de la République et en avait, en quelque sorte, conservé l'austérité. Fixée aux poignets par un anneau et au corps par une double ceinture, elle tombait majestueusement jusqu'aux talons :

. . . . Talos tegit instita vestis,

enveloppant toute la personne dans les plis de ses nombreuses draperies. Elle traînait même jusqu'à terre, à la manière de nos robes à queue. C'est la stole que portait Véturie quand elle fut envoyée en députation vers Coriolan, retiré chez les Volsques; c'est vêtue de la stole également que les poètes représentent Junon :

. . . . Pedes vestis defluxit ad imos,

quand ils veulent faire ressortir la majesté de sa mise et de son maintien. Une courtisane ou même une femme de mœurs simplement douteuses n'eût point osé

en faire usage; par contre, c'était la robe de prédilection des matrones, surtout si elles étaient un peu petites, car, plus que les autres, cette robe avantageait la taille.

L'Impluviale (*Impluviatâ*), espèce de toge dont la forme carrée rappelait l'impluvium d'une maison, et la Chamarrée (*Patagiata*), tunique à ramage, toute semée de fleurs de pourpre et d'or, étaient le vêtement de prédilection des jeunes filles et des jeunes femmes.

Rarement on les portait sans pardessus. Tantôt on y ajoutait le *Peplum*, véritable châle qui croisait par devant et s'attachait par un camée; tantôt le *Pallium*, dont la forme un peu roide n'était pas sans analogie avec celle de nos paletots.

Ces pardessus avaient l'un et l'autre une origine grecque; seulement leur signification était un peu différente. Le premier indiquait toujours une certaine aisance; le second convenait surtout aux fortunes modestes: certaines femmes portaient même volontiers celui de leur mari comme preuve de la parfaite union du ménage[1]. Ainsi faisait l'excellente épouse de Phocion; par contre, on ne raconte rien de semblable de l'abominable mégère qui avait nom Xantippe : c'eût été là, du reste, un mensonge dont personne n'eût été dupe.

Ovide parle encore de beaucoup d'autres robes, telles que la Regille (*Regilla*), le Linon (*Linteolum*), la Laconienne (*Laconicum*) et la Plumetie (*Plumetite*); c'est cette dernière que notre héroïne, qui est élégante et svelte, préfère à toutes les autres, à cause de l'extrême légèreté de son tissu (*pluma*, plume). Peut-être aussi a-t-elle une

1. Cette parfaite union n'existait souvent qu'aux dépens de l'autorité du mari: aussi dit-on familièrement encore aujourd'hui d'une femme maîtresse « qu'elle porte les culottes. »

autre raison. Sa jambe est bien faite : or, « c'est la robe qui nous permet le mieux de l'apercevoir » :

Contingunt oculis crura videnda tuis.

CHAUSSURES.

Le cothurne, pour les jambes bien faites ; le soulier, pour les jambes mal tournées ; ne pas se tromper de pied en se chaussant ; Auguste superstitieux ; escarpins ; pantoufles ; brodequins ; souliers à la poulaine ; espadrilles d'Empédocle ; géante devenue pygmée.

Nous venons de parler de jambes bien faites ; elles étaient aussi prisées à Rome qu'à Paris. C'est pour celles-là qu'Ovide réclame « le Cothurne aux gracieux élancements » :

. . . . . . Vinclis crura resolve suis.

« Quant aux jambes plus ou moins mal tournées, il n'admet que le Soulier de peau blanche, qui les cachait entièrement » :

Pes malus in nivea semper celetur aluta.

« Ce n'était pas une raison, toutefois, pour se négliger au point de laisser le pied nager dans une chaussure trop large » :

Nec vagus in laxa pes tibi pelle natet.

« De même qu'on devait éviter d'en serrer la bride jusqu'à l'étrangler » :

Ansaque compressos colligit arcta pedes.

Enfin il fallait bien prendre garde, en se chaussant, de se tromper de pied. « Si, par malheur, dit Suétone, Auguste mettait le soulier droit pour le gauche ou le gauche pour le droit, il regardait cela comme un très fâcheux présage » (*Si dexter sibi calceus pro sinistro aut sinister pro dextro indueretur, id dirum auspicium observabat*). Tant il est vrai que les grands hommes ont, de tout temps, été plus ou moins superstitieux!

Les femmes, dès cette époque, chaussaient déjà le fin Escarpin. « O Silva! dit Martial, aie soin que tes escarpins soient plus blancs encore que la neige récemment tombée » :

. . . . Calceus autem
Candidior prima sit tibi, Silva, nive.

Il n'est même, à vrai dire, aucun modèle qu'elles ne connussent, depuis la simple Pantoufle (*Soccus*) jusqu'à l'élégant Brodequin (*Crepida*) et même jusqu'aux Souliers à la poulaine (*Uncinus*). Enfin, une mosaïque de Pompéia représente Empedocle faisant avec des Espadrilles (*Sandalium*) cette fameuse ascension de l'Etna qui devait éterniser son nom un peu aux dépens de sa mémoire[1].

Une petite ruse, fort commune autrefois, comme elle l'est plus encore peut-être aujourd'hui, consistait à se grandir à l'aide de semelles épaisses et de talons élevés. « Voyez cette géante (*longissima femina*), dit Ju-

1. On prétend, sans preuves, bien entendu, puisque personne ne l'accompagnait, qu'il se jeta volontairement dans le cratère pour cacher son genre de mort, et passer pour un dieu envolé vers l'Olympe, mai que le volcan, rejetant ses sandales, démasqua sa vanité. N'est-il pas bien plus probable que, surpris par une éruption, il périt, ainsi que Pline, victime de son zèle pour la science?

vénal; elle va devenir plus petite qu'un Pygmée, dès l'instant où vous lui ôterez son cothurne » :

> . . . . Breviorque videtur,
> Virgine Pigmæa, nullis adjuta cothurnis.

BIJOUX.

Passion des Romaines pour les bijoux; reproches d'Ovide; bracelets; leur poids; amulettes en fer de potence; corde de pendu; bagues aux orteils; crotales; poissons avec boucles d'oreilles; deux perles de Cléopâtre; une avalée; l'autre sciée pour la Vénus du Panthéon; un cadeau de César; bijoux légendaires; écrin d'hiver; écrin d'été; pourquoi les perles remplaçaient les diamants; on portait sur soi ses revenus.

La toilette de notre héroïne touche à sa fin : encore un détail, et ce sera le dernier.

Les dames romaines poussaient si loin la passion des bijoux qu'elles aimaient à s'en parer à tout instant de la journée, et même le matin. Ovide, si indulgent d'ailleurs, ne peut s'empêcher de le leur reprocher. « Vous voulez, dit-il, que vos robes soient toutes brochées d'or » :

> Vultis inaurata corpora veste tegi.

« Vous voulez que votre main soit ornée de pierres étincelantes » :

> Conspicuam gemmis vultis habere manum.

« Vous garnissez votre cou de perles venues d'Orient; et c'est pour vos oreilles que vous réservez les plus lourdes » :

> Induitis collo lapides oriente paratos,
> Et quantos onus est aure tulisse tuos.

Ovide n'a garde d'oublier « les Bracelets » (*Armillæ*) façonnés en serpent d'or massif. Ils pouvaient peser jusqu'à deux livres (*duæ libræ*). Comme on en doutait, dit Pétrone, Trimalcion fit apporter une balance, « et chacun put s'assurer que le poids était exact » (*et circulatim approbari pondus*).

Enfin il y avait les Amulettes. C'étaient des anneaux magiques destinés à garantir du « mauvais œil » ou des « jeteurs de sort ». Ils consistaient en un jaspe étoilé portant pour devise : « Dieu vous garde » (*Salvos ire*). Lucien nous apprend, dans sa comédie du *Menteur*, que les plus recherchés étaient en « fer de potence » (*æs patibuli*). Les potences devenant rares et d'un débit difficile, force a été de nous rabattre sur la modeste « corde de pendu ».

Mais, pour que l'amulette possédât toutes les vertus d'un talisman, il fallait qu'il eût été consacré par un prêtre du temple de Sérapis, sous le même signe du Zodiaque qui avait vu naître la personne à laquelle il était destiné. C'était, on le voit, une heureuse alliance de la magie et de l'astrologie, deux sciences également en honneur à Rome.

Est-il vrai que les femmes poussassent l'étrangeté du luxe jusqu'à porter des bagues aux orteils ? Le passage suivant de Martial semblerait l'indiquer : « Cet anneau, dit-il, pouvait très bien convenir pour tes pieds, mais il est beaucoup trop pesant pour tes doigts » :

Annulus ille tuis fuerat modo cruribus aptus ;
Non eadem digitis pondera conveniunt.

Cette innovation a été tentée sous l'Empire par la comtesse C** avec un succès contesté ; d'ailleurs je n'en connais pas d'autre exemple.

Toujours est-il que ce qu'elles avaient imaginé pour leur boucles d'oreilles rend toute supposition vraisemblable. Ainsi elles s'attachaient jusqu'à trois et quatre grosses perles à la même oreille pour former ce qu'elles appelaient des Crotales (*Crotalia*), nouveau genre de grelots dont le bruit plaisait trop à leur vanité flattée pour qu'elles en sentissent l'embarras. Ovide avait beau leur dire : « N'allez pas charger vos oreilles de ces pierres somptueuses que pêche sur ses verts rivages l'Indien basané » :

Vos quoque non caris aures onerate lapillis,
Quas legit in viridi decolor Indus aqua.

Et Juvénal : « Quelle démence! » (*Insania!*)

De monstrueux pendants allongent leurs oreilles :
Auribus extensis magnos committit elenchos.

C'était peine perdue, comme tout ce qui va à l'encontre de ce qui est de mode.

Enfin, le croirait-on? beaucoup de ces grandes dames s'amusaient, à l'exemple d'Antonia, femme de Drusus, à orner « de boucles d'oreilles les poissons de leurs viviers » (*inaures piscibus addunt*), afin de se donner la fantaisie de les voir nager dans cet équipement. La chose du reste est d'autant plus vraisemblable que le même fait s'est reproduit sous François I[er] pour les fameuses carpes de Fontainebleau.

Toutes ces prodigalités coûtaient nécessairement fort cher. La perle que Cléopâtre avala dans une orgie était estimée deux millions, et, si Antoine ne s'y fût opposé, la seconde, qui valait le même prix, aurait suivi le même chemin. Elles devaient être du reste d'une beauté

sans égale, puisque, cette seconde perle étant passée, après la mort de Cléopâtre, dans les mains d'Agrippa, il la fit scier en deux pour servir de boucles d'oreilles à la statue de Vénus du temple du Panthéon, qu'on venait d'inaugurer.

César lui-même, qui cependant n'était rien moins que prodigue, paya près d'un million la perle dont il fit cadeau à la mère de Brutus. Il avait, il est vrai, un goût tout spécial pour ce genre de bijoux. C'est lui qui, dans ses lois contre le célibat, interdit les perles aux femmes qui n'avaient ni mari, ni enfants, et qui comptaient moins de quarante-cinq ans d'âge.

Ce qui augmentait encore la valeur de ces objets, c'était le souvenir des personnages auxquels ils avaient primitivement appartenu, et qui étaient pour la plupart des reines ou des rois dépossédés. C'est ce que Martial appelait : « les vaporeuses légendes de l'argent » (*fumosa argenti stemmata*). Il en a fait le sujet d'une de ses épigrammes les mieux réussies[1].

Ajoutez à cela que toute femme un peu à la mode devait avoir des bijoux de rechange, lesquels étaient renfermés dans deux écrins (*dactyliotheca*) différents; il y avait l'écrin d'hiver (*hibernum*), et l'écrin d'été (*æstivum*). En hiver, on portait les bijoux massifs (*pleni*); en été les bijoux légers (*leves*) et particulière-

1. En voici les traits les plus saillants : « Ces gobelets, vous dira cet impitoyable bavard qu'on appelle Euctus, ont figuré sur la table de Laomédon ; ce fut pour les posséder qu'Apollon éleva, aux sons de sa lyre, les murs de Troie. — Le terrible Rhœcus se battit pour cette coupe avec les Lapithes; elle porte les traces du dommage qu'elle a éprouvé dans le combat. — Ces deux vases passent pour avoir appartenu au vieux Nestor; voyez comme la colombe qui les orne a été usée par le pouce du roi de Pylos. — Et cette poterie! C'est avec elle que la belle Didon porta la santé de Bythias, lors du souper qu'elle donna au héros phrygien, etc. » (Martial, Ep., VIII, 6.)

ment les pierres précieuses, dont le soleil faisait alors mieux ressortir l'éclat.

A propos de pierres précieuses, nous n'avons rien dit du diamant. C'est qu'on ne connaissait point encore l'art de le tailler, pour en faire une parure : les perles le remplaçaient. Comme celles-ci coûtaient fort cher, on en fabriquait en or qui en avaient au moins la forme; on les appelait *stalagmia*.

Jamais, on le voit, le luxe n'avait été poussé si loin. Ovide s'en plaint en termes fort piquants : « Pourquoi, dit-il, cette fureur de porter sur soi ses revenus? »

Quis furor est census corpore ferre suos?

Et Properce : « La matrone s'avance, vêtue de l'héritage de ses neveux » :

Matrona incedit census induta nepotum.

Ne semble-t-il pas entendre Sully se moquer des courtisans chamarrés d'or de la cour de Louis XIII, qui, disait-il, « portaient sur leurs épaules leurs bois de haute futaie »?

INSPECTION GÉNÉRALE.

Dernier coup d'œil jeté à la glace; juge du camp; un ancien proverbe.

Tel est l'arsenal des grands et des petits moyens où nous avons vu notre héroïne puiser si largement. Mais enfin, la voilà sous les armes. Pour mieux se rendre compte de l'ensemble, elle se place devant une immense glace qui « lui permet de se contempler de la

tête aux pieds » (*specula totis paria corporibus*). Juvénal veut, de plus, qu'en guise de juge du camp « elle fasse venir certaine vieille émérite qui de l'aiguille est passée à la quenouille, et dont l'avis fera loi : tant elle a à cœur de s'assurer qu'elle est belle ! »

. . . . Atmotaque lanis
Emerita quæ cessat acu; sententia prima
Hujus erit : tanta est quærendi cura decoris !

Ne soyez pas surpris, après cela, du temps qu'il lu aura fallu pour arriver ainsi à un résultat satisfaisant. D'après un ancien proverbe : « L'habillement et la coiffure d'une femme exigent une année » :

Dum moliuntur, dum comuntur, annus est.

Il faut bien, d'ailleurs, que les préparatifs répondent à l'importance du but. Or notre Romaine n'est pas femme à s'en tenir aux seules jouissances que donne la vanité sans emploi. Elle connaît son prestige et médite un siége ; on peut même dire que déjà elle est entrée en campagne. Est-il besoin d'ajouter qu'elle ne négligera aucun des ARTIFICES destinés à assurer son succès? Ces artifices, dont il nous reste à parler, auront d'autant plus de chances de réussir que, de tous temps, les hommes s'en sont montrés les complices, encore bien qu'ils dussent en être les premières victimes.

DEUXIÈME PARTIE

ARTIFICES

UNE DÉFINITION D'ARISTOPHANE.

Les cosmétiques de l'âme ; aphorisme de Boileau.

Ces artifices, qu'Aristophane appelait si plaisamment « les Cosmétiques de l'âme » (κοσμητικὴ ψυχῆς), formeront donc le complément ou plutôt le couronnement de la Toilette de notre Romaine, car nous la supposons terminée. Seulement attendez-vous à en rencontrer dans le nombre qui mériteraient plutôt l'épithète de « roueries ». Et encore aurons-nous soin de faire un choix dans les récits que nous en ont légués les *Mémoires* du temps, car aucune époque ne fut marquée au coin d'une plus dégradante immoralité. C'est surtout pour les matières de ce genre que l'aphorisme de Boileau trouve son application :

Le latin dans les mots brave l'honnêteté :
Mais le lecteur français veut être respecté :

IMPOSSIBILITÉ DE TOUT DIRE.

Maximes étranges en morale ; vie châtiée ; écrits licencieux ; Ovide professeur ; un échantillon de son caractère.

Il nous sera d'autant plus impossible de ne pas supprimer certains détails, que les auteurs d'alors professaient, en fait de morale, les maximes les plus étranges. Qu'on en juge par ces quelques citations :

Ovide disait : « Ma conduite est décente ; ma muse seule est licencieuse » :

> Vita verecunda est ; musa jocosa mihi.

Martial disait aussi : « Mes écrits sont libertins, mais ma vie est honnête » :

> Lasciva est nobis pagina ; vita proba est.

Enfin Catulle formulait carrément cet axiome : « Un poète doit être personnellement chaste ; mais cela importe peu pour ses œuvres » :

> Nam castum esse decet pium poetam
> Ipsum ; versiculos nihil necesse est.

Étrange distinction ! Ou plutôt, étrange interversion ! Comme si l'immoralité qui s'affiche n'était pas mille fois plus dangereuse que l'immoralité qui s'efface ! Comme si surtout l'austérité des mœurs pouvait se concilier avec le libertinage habituel de la plume et de la pensée !

De tous ces poètes, le plus charmant serait sans contredit Ovide, s'il n'était, hélas ! le plus dévergondé.

Et ce qui ajoute encore à notre embaras, c'est que c'est celui auquel il nous faudra faire le plus d'emprunts, ses livres renfermant tout un traité de la matière.

N'est-ce pas lui qui voulait que « chaque femme écrivît sur ses tablettes : « Ovide fut notre maître » :

> Inscribant tabulis : « Naso [1] magister erat. »

Singulier professeur cependant que celui qui infligeait à la pauvre Corinne une correction telle que celle-ci : « Hélas ! s'écrie-t-il, j'ai eu le courage de lui arracher les cheveux et, comme une bête féroce, de labourer ses joues délicates avec mes ongles : »

> Eheu ! sustinui, raptis e fronte capillis,
> Ferreus ingenuas ungue notare genas.

Mais laissons ces querelles de ménage interlope. Elles nous initieraient à certains détails que nous devons ignorer, car, je le répète encore, notre plume sera châtiée, et rien de ce qui en sortira

Ne saurait alarmer les oreilles pudiques.

1. Ovide, en parlant de lui-même, dit « Naso. » C'est qu'il s'appelait Naso, comme Virgile s'appelait Maro, mais les noms d'Ovide et de Virgile ont seuls prévalu dans notre langue, personne n'ayant jamais eu l'idée de les traduire par « Nason » ou « Maron. » Je me trompe. On lit en effet, dans le *Traité des maladies du cuir chevelu* de Cazenave, (page 9) la piquante drôlerie que voici, et qui n'est pas ce qu'en termes d'imprimerie on appele une « coquille » à cause de le dissemblance des mots : Ovide et Nason. On y lit donc :

« L'alopécie a été poursuivie de tous temps par les railleries des satiriques. Le distique suivant de NASON nous servira d'exemple : *Turpe pecus mutilum* ... . etc.

Or ce distique, attribué par Cazenave au fameux NASON, est tout simplement un distique d'Ovide. Nous l'avons même cité, i n'y a qu'un instant (page 26), à propos des « Philocomes ».

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES.

Début insinuant d'Ovide; la femme moins perfide que l'homme; exemples tirés de l'histoire; soins que réclame la beauté; opérer dans l'ombre; ingénieuse comparaison; se montrer à propos; savoir rougir; un conseil de haute diplomatie.

Ovide, en homme qui connaît son monde, veut tout d'abord s'assurer les bonnes grâces de celles à qui il s'adresse. Pour cela il emploie un moyen infaillible : c'est de leur faire force compliments.

« La vertu, dit-il, est femme d'habit et de nom; qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'elle se montre favorable à son sexe? »

Ipsa quoque et cultu est et nomine femina virtus :
Quid mirum populo si favet ipsa suo?

Puis il ajoute : « L'homme trompe souvent, la femme presque jamais; étudiez-la : vous y trouverez bien peu d'exemples de perfidie » :

Sæpe viri fallunt, teneræ non sæpe puellæ;
Paucaque, si quæras, crimina fraudis habent.

Et, comme preuves, il rappelle que ce fut Jason qui délaissa Médée, Thésée Ariane, et le pieux Enée Didon, tandis que Laodamie succombait à la fleur de l'âge pour aller rejoindre son époux au tombeau, et qu'Alceste se dévouait à la mort pour sauver les jours du sien.

Après avoir ainsi préparé le terrain, Ovide expose, en termes généraux, une série d'instructions qu'il se

plaît à développer avec une grâce qui n'appartient qu'à lui ; prenons-en quelques-unes au hasard.

Les femmes, dit-il, ne sauraient apporter trop de soin à leur beauté, « doux présent des dieux » (*dulce Dei munus*). » Le plus grand nombre, il est vrai, sont privées de cette faveur » :

Pars vestrum tali munere magna caret;

« La somme des laides l'emporte toujours sur celle des belles » :

Pluraque sunt semper deteriora bonis.

Mais « l'art y suppléera » (*ars supplebit*). Les mains qui vous approchent n'ont-elles pas le pouvoir de donner ou de refuser la beauté »?

Admotæ formam dantque negantque manus.

Ayez seulement la précaution d'opérer dans l'ombre (*silentes*). « Il est beaucoup de choses que nous autres, hommes, devons ignorer » :

Multa viros nescire decet. . . .

Par exemple, « laissez-nous croire que vous dormez encore, alors que vous travaillez à votre toilette » :

Tu quoque dum coleris, nos te dormire putemus.

« Pourquoi saurais-je à quelle cause est due la blancheur de votre teint »?

Cur mihi nota tuo causa est candoris in ore?

« Surtout qu'un indiscret ne vienne pas vous surprendre au milieu des petites boîtes qui servent à vos apprêts » :

> Non tamen expositas mensa depredat amator
> Pyxidas. . . ,

« Utile tant qu'il se cache, l'artifice découvert tourne à confusion, et détruit avec raison la confiance sans retour » :

> Si latet ars prodest; affert deprensa pudorem,
> Atque adimit meritò tempus in omne fidem.

Et; comme si ce n'était assez, Ovide a recours à une comparaison aussi frappante que juste. « Voyez, dit-il, ces décors brillants qui ornent la scène ; examinés de près, ce n'est qu'un bois recouvert d'une mince feuille d'or » :

> Aurea quæ pendent ornato signa theatro
> Inspice, quam tenuis bractea ligna tegat.

« Mais on défend que les spectateurs en approchent avant que tout soit terminé » :

> Sed neque ad illa licet populo, nisi facta, venire.

« Ainsi, ce n'est qu'en l'absence de tout témoin que vous devez préparer vos attraits factices » :

> Nec nisi submotis forma paranda viris.

Supposant ensuite, un peu gratuitement, je présume, qu'il s'adresse à des ingénues, notre professeur, pour commencer à les dégourdir, en prend une à partie, et

lui dit d'un air paterne : « Vous avez rougi ! La rougeur sied à la blancheur de votre teint, mais elle n'est utile que quand elle est feinte : véritable, elle ne peut que nuire » :

Erubuit ! Decet alba quidem pudor ora ; sed iste,
Si simules, proderit : verus, obesse solet.

Puis il continue sur ce ton toute une longue tirade, et termine par ce conseil de haute diplomatie :

« Ayez le talent de vous faire donner ce dont vous semblez vous soucier le moins » :

Ars est captandi quod nolis velle videri.

— Ces grands préceptes une fois posés, Ovide aborde les détails. Nous nous contenterons de les transcrire sous sa dictée, trouvant en lui un guide d'autant plus sûr qu'il connaît « ses élèves » non moins bien que la société où elles sont appelées à vivre. Aussi va-t-il mêler à ses leçons sur les « Artifices » qu'elles sauront, au besoin, assaisonner de minauderies, des notions curieuses sur la civilisation par trop raffinée de la Rome impériale.

MANIÈRE DE RIRE.

C'est l'objet d'un enseignement; comment doit rire une femme mal dentée; ne pas se tordre la bouche; ne pas paraître pleurer; ne pas braire; rire doux et féminin.

« Qui le croirait? s'écrie Ovide, on enseigne aux jeunes filles la manière de rire; c'est un moyen de plus pour elles de faire valoir leurs charmes » :

Quis credat? discunt etiam ridere puellæ;
Quæritur atque illis hac quoque parte decor.

Disons en passant que, chez nous, ceci ne s'enseigne pas, mais s'apprend tout seul; sous ce rapport, nos Parisiennes sont plus avancées que ne l'étaient les élégantes de Rome.

Le poète continue : « Si vos dents sont noires, ou trop longues, ou mal rangées, vous pourrez en riant vous faire beaucoup de tort » :

> Si niger, aut ingens, aut non est ordine natus
> Dens tibi, ridendo maxima damna feres.

Il conseille de recourir alors aux petites manœuvres suivantes : « N'ouvrez que peu la bouche; que vos joues se creusent de deux fossettes, et que la lèvre d'en bas recouvre l'extrémité des dents supérieures » :

> Sint modici rictus ; sint parvæ utrinque lacunæ;
> Et summos dentes ima labella tegant.

Viennent ensuite diverses remarques telles que celle-ci : « Il est des femmes qui ne peuvent rire sans se tordre hideusement la bouche » :

> Est quæ perverso distorqueat ora cachinno.

Et celle ci : « Il en est qui, voulant témoigner leur joie, semblent pleurer » :

> Quum risu læta est altera, flere putes.

Et cette autre : « Vous en verrez qui choquent l'oreille par des sons rauques et discordants; on croirait entendre braire une ânesse qui tourne la meule : »

> Illa sonat, raucum quiddamque inamabile stridet;
> Ut rudit ad scabram turpis asella molam.

Ovide termine par cette recommandation pleine de tact : « Évitez un rire trop fréquent ; que les sons que vous ferez entendre aient je ne sais quoi de doux et de féminin » :

Nec sua perpetuo contendant ilia risu;
Sed leve nescio quid femineumque sonent.

MANIÈRE DE PLEURER.

Apprendre à pleurer avec grâce; puissance des larmes; scène de larmes précédée d'évanouissement; fausses larmes; comment on pleure, quand on n'en a pas envie; une veuve qui trouve un mari aux funérailles du sien.

« Où l'art, s'écrie Ovide, ne pénètre-t-il pas? Les femmes apprennent à pleurer avec grâce et quand elles veulent, et comme elles veulent » :

Quò non ars penetrat ? Discunt lacrymare decenter;
Quodque volunt plorant tempore, quoque modo.

Savoir pleurer fait partie de leur éducation :

Ut flerent oculos erudiere suos.

C'est le moyen qu'elles emploient le plus habituellement pour se faire faire quelque cadeau. « Combien de fois, dit-il, désolées d'un accident imaginaire, viendront-elles, les yeux en pleurs, se plaindre d'avoir perdu la pierre qui ornait leur oreille! »

Quid, quum mendaci damno mœstissima plorat,
Elapsusque cava fingitur aure lapis!

« C'est que les larmes ajoutent encore à la beauté » :

Nec facta est lacrymis turpior illa suis.

« Faites, s'il se peut, qu'on les voie ruisseler le long de vos joues » :

Fac madidas videat, si potes, ille genas.

« Rien ne leur résiste ; avec des larmes on amollit jusqu'au diamant » :

Et lacrymæ prosunt ; lacrymis adamanta movebis.

Une savante manœuvre était celle qui consistait à faire précéder la scène de larmes d'une scène d'évanouissement. Ovide lui-même avoue y avoir été pris : « La perfide (*perfida*) ! s'écrie-t-il ; je l'ai vue anéantie, la figure toute bouleversée et blanche comme le marbre que le ciseau dérobe aux carrières de Paros » :

Adstitit illa amens, albo et sine sanguine vultu,
Cæduntur Pariis qualia saxa jugis.

« Puis ses larmes, longtemps contenues, inondèrent son visage, ainsi que l'eau qui s'échappe de la neige qui vient de fondre » :

Suspensæque diu lacrymæ fluxere per ora,
Qualiter abjecta de nive manat aqua.

« Les larmes qu'elle répandait ainsi, il me semblait que c'était mon sang » :

Sanguis erant lacrymæ, quas dabat illa, meus.

Et tout cela n'était qu'un jeu ! Ovide, du reste, n'avait pas le droit de s'en fâcher. S'il était dupe, c'est que tout simplement ses élèves, comme il les appelle, avaient su profiter de ses leçons. N'est-ce pas de lui

qu'elles tenaient ce précepte? « Sachez tirer habilement parti des fausses larmes et des fausses douleurs » :

Accedant lacrymæ dolor et de pellice fictus.

Et cet autre : « Si vous ne pouvez verser de larmes, car on ne les a pas toujours à commandement, frottez vos yeux avec votre main humide » :

Si lacrymæ, neque enim veniunt in tempore semper,
Deficiunt, uda lumina tange manu.

Enfin, n'avait-il pas été jusqu'à leur dire? « C'est souvent aux funérailles d'un mari qu'on en trouve un autre; rien ne sied comme de marcher les cheveux en désordre, en donnant librement cours à ses sanglots » :

Funere sæpe viri vir quæritur; isse solutis
Crinibus et fletus non timuisse decet.

MANIÈRE DE PARLER.

Mots estropiés; bégaiement feint; nasillement; lettres escamotées; mêmes travers chez les modernes.

Les dames romaines prenaient plaisir à estropier certains mots par le retranchement de quelque lettre indispensable (*littera legitima*), et à simuler de petites hésitations de la langue, comme quand on bégaye » :

Blæsaque fit jusso lingua coacta sono.

« Ce vice de prononciation devenait, dit Ovide, un

agrément : aussi s'exerçaient-elles à parler moins bien qu'elles ne le pouvaient » :

In vitio decor est quædam male reddere verba ;
Discunt posse minus, quam potuere, loqui.

Il est de fait qu'un petit accent étranger donne quelquefois à la langue que l'on parle, quand elle est autre que la sienne, certaines intonations assez piquantes. C'est surtout aux Italiennes parlant français que cette remarque peut s'appliquer; mais cela n'est agréable qu'autant que c'est naturel.

Par exemple, je serais fort embarrassé de dire pourquoi, du temps de Perse, « il était devenu de mode, parmi les hommes, de parler du nez » :

Rancidulum quiddam balba de nare locutus.

Beaucoup y ajoutaient un enjolivement de plus, c'était « d'escamoter les lettres qui auraient pu blesser leurs palais trop délicats » :

. . . . . . Tenero supplantat verba palato.

Pareille recherche eût été tout au plus excusable chez une femme.

Nous retrouvons, du reste, cette afféterie ridicule parmi les petits maîtres du Directoire et de l'Empire. Ils disaient : Une femme *adoable*, c'est *chamant*, ma *paole d'honneu*, la lettre R étant proscrite de leur langage comme beaucoup trop dure pour les oreilles et pour le gosier.

Mais nous-mêmes, qui ne nous faisons pas faute de rire des autres, sommes-nous donc complétement à l'abri de ces petits travers? Que quelqu'un, par exemple,

s'avise dans un salon de prononcer « Talleyrand, Béarn, piqueur, » comme ces noms s'écrivent, au lieu de dire « Tall'rand, Béar, piqueu, » c'en est fait de lui, car on jugera tout de suite qu'il n'a pas l'habitude du grand monde ; et cependant, grammaticalement parlant, il sera tout à fait dans son droit.

DÉMARCHE ET TOURNURE.

Excellents préceptes ; éviter trop de nonchalance ; trop de raideur ; trop de majesté ; les trop fortes enjambées ; garder une juste mesure.

Ovide aborde ici un ordre de questions qui touchent beaucoup moins à la coquetterie qu'aux bonnes manières, et pour lesquelles il montre une mesure et un tact parfaits. C'est au point que le langage qu'il va tenir est aussi vrai aujourd'hui qu'il l'était de son temps. On en jugera par les citations que nous lui emprunterons :

Et d'abord, il commence par dire, sous forme d'axiome : « Il y a dans la démarche une grâce qui n'est point à dédaigner : apprenez donc à marcher comme il convient à une femme » :

Est et in incessu pars non temnenda decoris :
Discite femineo corpora ferre gradu.

Précepte excellent, qu'on ne saurait trop s'attacher à mettre en pratique et qui rappelle le fameux hémistiche de Virgile, à propos de Junon : « Sa démarche révéla une vraie déesse ! »

Et vera incessu patuit Dea. . . . .

Et cet autre du même poëte : « Mais moi qui marche la reine des Dieux » :

Ast ego quæ Divum incedo regina. . . .

Notons en passant que, sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres qui ont trait à la distinction et à l'élégance, nos Parisiennes ont certainement un cachet à part. Ainsi vous reconnaîtrez tout de suite à sa seule démarche une Parisienne d'une Provinciale, celle-ci fût-elle supérieure à celle-là par son éducation, sa taille et sa naissance.

Ovide fait ensuite la critique et un peu la charge, mais charge très justifiée, de certaines tournures :

« L'une, dit-il, s'avance d'un pas nonchalant (*molliter incedit*) ; une autre d'un pas roide (*altera dura est*) ; celle-ci, par un mouvement compassé des hanches, livre au vent les plis de sa robe et allonge le pied avec majesté » :

Hæc movet arte latus ; tunicisque fluentibus auras
Excipit, extensos fertque superba pedes.

« Cette autre, enfin, imitant la rubiconde épouse d'un paysan de l'Ombrie, se promène en faisant d'énormes enjambées » :

Illa, velut conjux Umbri rubicunda mariti,
Ambulat, ingentes varica fertque gradus.

Ovide termine par cette dernière réflexion qui résume très heureusement les instructions qui précèdent :

« En cela, dit-il, comme en beaucoup de choses, il est une juste mesure à garder » :

Sed sit, ut in multis. modus hic quoque. . . . .

INFIRMITÉ DISSIMULÉE.

Inconvénients de certains tempéraments : petits bruits ; un enfant pris pour éditeur responsable.

Tous ces artifices de la femme romaine pour réformer et, trop souvent aussi, pour déformer la nature, devaient se heurter quelquefois contre certaines impossibilités. Il fallait alors user de ruses. En voici une que j'emprunte à Martial à titre de spécimen, mais non sans éprouver d'assez vifs scrupules, tant le sujet me paraît scabreux ! Essayons cependant de nous faire comprendre, ou plutôt deviner.

Galien admet trois espèces principales de tempérament : le tempérament sec, le tempérament humide, et le tempérament... gazeux (*ventosus*). Supposez qu'une femme appartienne à cette dernière catégorie : que devra-t-elle faire pour en dissimuler les inconvénients ? — Elle prendra, dit Martial, un éditeur responsable. — Mais comment? — Laissons parler le poète.

« Fabullus, s'écrie-t-il, ton amie Bassa a toujours près d'elle un enfant qu'elle appelle son bijou, ses délices » :

> Infantem secum semper tua Bassa, Fabulle,
> Collocat et lusus deliciasque vocat.

« Et pourtant, chose bien singulière ! elle n'aime pas les enfants » :

> Et, quod mireris magis, infantaria non est.

« Pourquoi donc cette précaution? C'est que Bassa fait entendre certains petits bruits » :

Ergo quid in causa est? Pedere Bassa solet.

Mais laissons Martial pour revenir à Ovide, dont la plume, si elle n'est pas toujours châtiée, est du moins beaucoup trop discréte pour se permettre ce genre de révélations.

UN EMPRUNT FORCÉ.

Mise en scène; un colporteur; une maîtresse de maison; un invité; choix et achat de marchandises; prière à l'invité de payer; à défaut d'argent il fait un billet; manière d'emprunter sans rendre; complicité d'Ovide.

Et encore, que parlons-nous de discrétion à propos d'Ovide? Le monde où il vivait ressemblait singulièrement, par la légèreté ou plutôt par la licence de ses mœurs, à celui qu'on appelle aujourd'hui le « demi-monde, » et ses complaisances pour ses élèves allaient jusqu'à le rendre complice de leurs manœuvres les plus coupables. Je n'en veux d'autre preuve que ce qu'il leur dit sur la manière de s'y prendre pour contracter un emprunt; c'était, nous allons le voir, toute une œuvre de haute stratégie.

« De la dissimulation! s'écrie-t-il; ne montrez pas tout d'abord votre rapacité » :

Dissimulate tamen; primo non este rapaces.

Alors commence la petite scène que voici :

Un colporteur (*institor*) arrive, comme par hasard. Il étale ses marchandises les plus belles dans le salon où

la maîtresse de la maison a réuni quelques invités sous un prétexte quelconque, sauf, bien entendu, le véritable. Celle-ci, s'adressant à l'un d'eux qu'elle sait être riche : « Faites un choix, dit-elle, afin que chacun puisse juger de votre bon goût » :

Quas illa inspicias, sapere ut videare, rogabit.

Il s'y prête d'abord de très-bonne grâce : « Mais elle ajoute : « Veuillez payer » :

. . . . Deinde rogabit : Emas.

« Vainement alors il prétexte qu'il n'a pas assez d'argent sur lui ; on lui demande de faire un billet, et il maudit de savoir écrire » :

Si non esse domi, quos des, causabere nummos,
Littera poscetur, ne didicisse juvet.

« Que de choses, ajoute Ovide, les femmes empruntent ainsi comme devant les rendre, et dont on n'entend plus jamais parler » !

Multa rogant reddenda dari, data reddere nolunt.

Si encore elles s'en montraient reconnaissantes ! Mais, sachez-le bien, « c'est autant de perdu pour vous, et on ne vous en sait pas le moindre gré » :

Perdis et in damno gratia nulla tibi est.

Vous croyez peut-être qu'Ovide va leur faire, à ce propos, quelque remontrance ? Bien au contraire ; il formule en principe leurs belles pratiques et leur dit :

« Quand vous avez obtenu beaucoup de cadeaux, au

lieu de dépouiller tout à fait votre victime, demandez simplement qu'on vous prête ce que vous ne rendrez jamais » :

> Quum multa abstuleris, ut non tamen omnia donet,
> Quod nunquam reddas commodet ille roga;

« Seulement qu'on croie que vous êtes toujours à la veille de rendre » :

> At quod non dederis semper videare datura.

Mais en voilà assez, beaucoup trop même, sur les honteux « Artifices » de ces femmes galantes et sur la complicité plus honteuse encore de leur digne conseiller. Quittons, il en est temps, cette atmosphère nauséabonde. Aussi bien notre héroïne, qui heureusement n'appartient pas à ce monde-là, tout en ayant également ses petites faiblesses, part pour la promenade. Nous l'y accompagnerons, car nous avons réellement besoin d'aller rafraîchir notre poitrine et nos idées en respirant un air plus pur.

PROMENADE EN PALANQUIN.

Ce qu'était un palanquin; porteurs en livrée; Octophores; coureurs africains et Saïs; Liburniens, sergents de ville; boules à rafraîchir les mains; serpent noué autour du cou; voiles et demi-voiles : insolence des courtisanes; la foule leur dit leurs vérités; luxe des parvenues; un mot de Juvénal.

Une femme comme il faut ne sortait jamais à pied; rarement aussi, quand elle était seule, elle allait en voiture : presque toujours elle se faisait porter en palanquin (*lectica*).

Le palanquin de notre héroïne représente un élégant sofa, terminé à chacune de ses extrémités par deux longues traverses, et garni de petites colonnes où s'attachent des rideaux qui s'ouvrent et se ferment à volonté. Elle s'y assied ou plutôt elle s'y étend sur un lit de plumes (*pensilibus plumis*), la tête soutenue par un moelleux traversin. Je ne peux mieux comparer son attitude qu'à celle de la Didon du tableau de Guérin, écoutant les récits du pieux Énée.

Elle fait un signe de tête. Aussitôt de vigoureux Syriens, en livrée rouge de laine de Canosa (*canusiati*), enlèvent la litière et la placent sans secousse sur leurs larges épaules. Ces « octophores », comme on les appelait, parce qu'ils étaient au nombre de huit (*octo*), représentaient des espèces d'hercules « taillés, dit Pétrone, de manière à soulever Jupiter en courroux » (*qui valebant Jovem iratum tollere*). On les recrutait en Syrie, de même que nos porteurs d'eau se recrutent en Auvergne, et nos ramoneurs en Savoie. Il leur était expressément défendu, dit Martial, de figurer dans un convoi, dans la crainte de fâcheux présage. Aussi rappelle-t-il à un de ses amis « qu'il n'a pas le droit de se faire porter en terre par son octophore » :

Non debes ferri mortuus octophoro.

La litière était précédée de deux coureurs (*cursores*) africains, dont une tunique blanche serrée autour des reins, et des plaques d'argent poli passées autour du cou, faisaient mieux ressortir encore la nuance ébène de leur peau. Ces coureurs rappelaient tout à fait les Saïs, qui, aujourd'hui encore, remplissent les mêmes fonctions au Caire et dans les principales villes d'Égypte :

seulement les Saïs, au lieu d'être des nègres, appartiennent à la plus pure race arabe.

Enfin, à l'arrière-garde, marchaient des Liburniens, chargés de tenir le populaire à distance. Leurs fonctions n'étaient pas sans analogie avec celles de nos sergents de ville, et, par suite, leur popularité était à l'unisson. Aussi entendaient-ils souvent des exclamations telles que celles-ci : « Au large ! affreux Liburniens » (*Procul ! horridi Liburni*).

Cependant le cortége s'avance à travers les plus beaux quartiers. Notre héroïne, pour se rafraîchir les mains et aussi pour se donner une contenance, « roule entre ses doigts une boule de cristal de roche » :

> Crystallusque suas ornat aquosa manus.

Par moments, elle la remplace par une boule d'ambre, « l'ambre, dit Martial, étant très en faveur près des jeunes mères de Rome » :

> Latinis electra nuribus gestanda.

« Elle trouve de même un singulier plaisir à nouer autour de son cou un serpent glacé : »

> Et gelidum collo nectit jucunda draconem.

Mais il me semble que cette dernière image donne le frisson à plus d'une de mes lectrices. Qu'elles se rassurent : ce serpent était apprivoisé [1], et d'ailleurs il appartenait à une espèce tout à fait inoffensive. Puis

1. Ces serpents, de l'espèce de ceux appelés « serpents d'Épidaure, » s'apprivoisaient très-facilement et devenaient les familiers de la maison. Ils se jouaient entre les coupes pendant les repas et glissaient, dit Sénèque, jusque dans le sein (*in sinu*) des convives.

nos Parisiennes; elles aussi, nouent quelquefois un serpent autour de leur cou; il est vrai que ce serpent est en fourrure : on l'appelle un « boa. »

La femme qu'on voiturait de la sorte servait nécessairement de point de mire aux regards des curieux. « Beaucoup, dit Catulle, portaient un voile noir sur leur gracieux visage » :

Formosam faciem nigro velamine celant.

D'autres préféraient le demi-voile, « afin, dit Tacite, que la partie de la figure qui se trouvait ainsi cachée donnât plus le désir de voir le reste » (*ne, velata parte oris, satiarent aspectum*).

Les courtisanes, comme toujours, se reconnaissaient à l'insolence et à l'excentricité de leurs allures. « Vous voyez, dit Apulée, quels regards effrontés elles lancent aux jeunes gens » (*Vidistis ipsi quam improba juvenum circumspectatrix*) : aussi la foule ne leur ménageait-elle pas leurs vérités. Martial était le fidèle interprète de ses sentiments lorsque, apostrophant l'une d'elles, il s'écriait : « Quelle honte (*quam turpe*) ! Son protecteur lui donne une litière portée par huit Syriens, tandis qu'il laissera jeter tout nu dans une bière le corps de son ami » :

Octo Syris suffulta datur lectica puellæ :
Nudum sandapilæ pondus amicus erit.

Que dirait-il aujourd'hui, s'il assistait à nos steeple-chases de Chantilly ou à nos revues du champ de Mars ! Ne pourrait-il pas se croire encore dans sa bonne ville de Rome?

Après les courtisanes, les parvenues étaient celles

qui se faisaient le plus remarquer par leurs grands airs et leur luxe. C'est ce que Juvénal exprime avec tant d'énergie dans ce vers dont l'a-propos, non plus, n'a pas vieilli :

> Intolerabilius nihil est quam femina dives.
> *Rien n'est plus odieux qu'une femme enrichie.*

ROMANS ET BIBLIOTHÈQUE.

Romans à la mode; fables milésiennes; Aristippe créateur du genre; une reliure d'après Ovide; auteurs exploités par les éditeurs; Martial victime du sien; mites et vers ennemis des livres; épiciers plus ennemis encore; à quels usages ils les faisaient servir; charmante requête de Martial; classement des livres dans les bibliothèques; rayons simulés; une attrape à Pompeïa; cosmétiques au lieu de livres; Darius vengé.

Notre héroïne est de retour de sa promenade. Grâce à la parfaite convenance de son maintien, elle n'a été l'objet d'aucune manifestation désobligeante. Maintenant que la voilà seule, elle va s'étendre sur le canapé de sa bibliothèque, et, pour chasser l'ennui, reprendre la lecture des *Fables milésiennes*, le roman à la mode.

Les romans formaient déjà le passe-temps habituel de la vie de salon. Celui que nous venons de nommer était une sorte de recueil de « Contes orientaux » qui, par la variété et le piquant des sujets, offrait quelque analogie avec nos *Mille et une Nuits*. Aristippe en était l'auteur; on peut même le regarder comme le créateur du genre. Du reste, Milet, se ville natale, où les principales scènes étaient censées se passer, avait alors le privilège d'approvisionner les harems des satrapes comme, actuellement, la Géorgie et la Circassie

ont le privilège d'approvisionner les harems des sultans.

Le volume que notre héroïne tient à la main a une reliure irréprochable. Ovide, non plus le poète adulé de la cour d'Auguste, mais l'Ovide de l'exil et du pays des Sarmates, va nous donner une idée du luxe qu'on y apportait en nous disant précisément comment il ne veut plus que soient désormais les livres qu'il envoie à Rome.

« Pars, s'écrie-t-il en s'adressant à son dernier ouvrage, pars, mais sans ornements, comme il convient au fils d'un proscrit » :

Vade sed incultus, qualem decet exulis esse;

« Que la garance ne farde plus ta couverture de sa teinture pourprée; que le vermillon ne fasse plus reluire ton titre, ni l'huile de cèdre tes feuillets, et que la pierre ponce ne polisse plus ta double surface » :

Nec te purpureo velent vaccinia succo;
Non titulus minio, nec cedro charta notetur;
Nec fragili geminæ polientur pumice frontes.

Voilà un volume qui ressemble singulièrement aux nôtres. Un autre point de ressemblance, hélas! non moins parfait, c'est que déjà les produits de la vente profitaient bien plus aux éditeurs qu'aux auteurs. Écoutons Martial :

« La collection complète de mes œuvres vous coûtera, dit-il, quatre écus » :

Constabit nummos quatuor tibi turba libelli.

« Quatre! c'est trop! — Peut-être alors l'aurez-vous

pour deux, et mon libraire Tryphon trouvera encore moyen d'y gagner » :

> Quatuor! Est nimium! — Poterit constare duobus,
> Et faciet lucrum bibliopola Tryphon.

Puis il ajoute d'un ton assez piteux : « Quant à ma part, elle sera autant dire nulle » :

> Non dabit illa lucrum. . . . . .

L'huile de cèdre, dont nous avons parlé plus haut, devait constituer un excellent mode de conservation des livres, puisque, au dire de Pline, son efficacité contre les vers et les mites était telle que, grâce à son emploi, on retrouva intacts, après 625 ans, les manuscrits de Numa Pompilius.

Mais les livres avaient des ennemis plus redoutables encore que les mites et les vers : c'étaient les épiciers. Comprend-on que déjà ceux-ci les fissent servir aux usages les plus vulgaires de leur commerce ? Martial a recours, pour nous l'apprendre, à cette charmante boutade : « Dans la crainte que les thons ne manquent d'enveloppes et les olives de cornets, souffrez, ô muses égyptiennes! que je brouille encore cette dernière page » :

> Ne toga cordylis, ne prenula desit olivis,
> Perdite, Niliaces musæ, mea damna, papyros.

Pour oser dire de ces choses-là, il faut être bien sûr qu'on ne sera pas pris au mot.

Les livres étaient symétriquement rangés dans de grands buffets de cèdre appelés *armoria* (nous en avons fait « armoires »); leur format correspondait

à notre in-octavo; ils offraient peu d'épaisseur, chaque division de l'ouvrage représentant un volume. « J'ai composé, dit Ovide, six chapitres des Fastes et six autres encore : ce qui fait un volume pour chaque mois de l'année :

> Sex ego Fastorum scripsi totidemque libellos;
> Cumque suo finem mense volumen habet.

Il était d'autant plus facile de se reconnaître dans ces bibliothèques, que chaque catégorie d'écrivains occupait une section à part. « C'étaient, dit Martial, autant de groupes parmi lesquels on retrouvait tout de suite l'auteur que l'on cherchait » :

> Scriptis partibus hinc et inde totis
> Omnes ut cito perlegas poetas.

Seulement prenez garde aux attrapes. « Vous verrez souvent des intitulés d'ouvrages là où le rayon est vide » (*nomina sæpe; inanes nidi*). C'est que déjà on connaissait l'espèce de trompe-l'œil qui consiste à simuler des rangées de livres, en en figurant simplement le dos sur les boiseries.

Mais cette ruse n'était rien auprès de celle dont il nous reste à parler.

On était en train de déblayer l'une des plus riches habitations de Pompeï, lorsque la pioche mit à nu un magnifique coffret d'argent qu'on jugea aussitôt, à sa forme, devoir être une bibliothèque de voyage; il représentait un polygone surmonté des neuf Muses traditionnelles : une serrure le fermait hermétiquement. Son parfait état de conservation non moins que la splendeur de ses ciselures firent naître l'espoir qu'il renfermait

quelque trésor littéraire. Aussi l'ouvrit-on avec les plus grandes précautions. O stupeur! au lieu de livres, c'était toute une collection de petits pots de fard.

Quinte-Curce raconte qu'Alexandre, après la bataille d'Arbelles, ayant trouvé dans les dépouilles de Darius une cassette remplie de parfums, y fit placer les œuvres d'Homère, donnant ainsi au vaincu une leçon que l'histoire n'a eu garde d'oublier. Et voilà que, trois siècles plus tard, une élégante de Rome transforme au contraire une bibliothèque véritable en une boîte à cosmétiques ! Darius était vengé.

RUSES ÉPISTOLAIRES.

Encre, papier, plumes; cachet gravé; cire à cacheter; soubrette chargée d'une missive; où elle la cache; épaules servant de tablettes; lait et charbon; encre sympathique; écritures simulées; lettres compromettantes.

Notre héroïne paraît prendre un médiocre plaisir à la lecture des Fables d'Aristippe, qu'elle trouve un peu écrites pour les enfants. Le *Miroir à Laïs* et les *Amours d'Anthias et d'Habrocome* du même auteur l'avaient plus intéressée : aussi, au bout d'un instant, dépose-t-elle le volume sur un guéridon (*monopodium*). D'ailleurs elle a quelques lettres en retard auxquelles il lui faut répondre.

Les Romains connaissaient tous les ustensiles qui nous servent habituellement à écrire. Écoutez Alphéna se plaindre, dans Perse, de « ce qu'une encre trop épaisse se fige au bout de sa plume » :

Queritur crassus calamo quod pendeat humor.

« Son papier boit (*charta bibit*). Que pourra-t-elle faire avec une plume si détestable » (*an tali studeat calamo*)?

Elles cachetaient aussi leurs lettres avec une pierre artistement gravée à leur nom, ou figurant quelque emblème, sans oublier non plus de la mouiller « pour qu'elle n'adhérât pas à la cire » :

Neve tenax ceram siccave gemma trahat.

Enfin elles étaient de première force sur ce qu'on peut appeler les « Ruses épistolaires. » Ainsi la soubrette chargée de porter furtivement la missive de sa maîtresse la cachera sous son corsage » (*in sinu*), dans « son brodequin » (*in sura*), ou « sous la plante de ses pieds » (*sub vincto pede*). Au besoin même « elle offrira ses épaules en guise de tablettes, et deviendra de la sorte une lettre vivante » :

. . . . Pro charta conscia tergum
Præbeat, inque suo corpore verba ferat.

Mais comment éviter que la peau noircie par l'écriture ne trahisse les caractères? Rien de plus simple, « Les letttres tracées avec du lait qu'on vient de traire tromperont facilement les yeux; puis un peu de charbon pulvérisé suffira pour les rendre visibles » :

Tuta quoque est fallitque oculos è lacte recenti
Littera; carbonis pulvere tange, leges.

Voilà, je l'avoue, une manière de faire son courrier dont je n'avais pas la moindre idée. Ovide parle bien encore de diverses encres sympathiques; d'une, entre

autres, qu'on retirait du « lin vert » (*humiduli lini*), « laquelle ne laissait pas de traces sur le papier » :

Et favet occultas pura tabella notas.

Mais c'est infiniment moins original; d'ailleurs la chimie moderne a mieux que cela.

Le même poète veut « qu'on s'accoutume de bonne heure à imiter plusieurs écritures » :

Ducere consuescat multas manus una figuras.

Il veut aussi que, pour mieux donner le change, « on écrive *Elle* quand on veut dire *Il* » :

Illa sit in vestris, qui fuit *Ille*, notis.

Il veut surtout « qu'on efface d'abord avec le plus grand soin les anciens caractères, afin que la même tablette ne porte pas la trace de deux mains différentes » :

Nec nisi deletis tutum rescribere ceris,
Ne teneat geminas una tabella manus.

Toutefois le plus sûr, à son avis, c'est d'anéantir les lettres compromettantes. « Quelle perfidie, s'écrie-t-il, de conserver de pareils gages! Ils forment une arme aussi terrible que les foudres de l'Etna » :

Perfidus ille quidem qui talia pignora servat!
Hæc tamen Ætnæi fulminis instar habet.

Sans doute; mais le Post-scriptum sacramentel : « Brûlez cette lettre, » a, de tous temps, été si peu observé, qu'il équivaut presque à celui-ci : « Gardez-la précieusement. »

MIGRAINE.

Porte condamnée; mensonges de la servante; migraine d'emprunt; dépit d'Ovide.

Voilà plusieurs fois déjà qu'on a sonné à la porte d'entrée, et personne encore n'a pénétré chez notre héroïne; c'est qu'elle a donné des ordres pour qu'on ne reçût qui que ce soit.

Quand une Romaine voulait ainsi « condamner sa porte » (*janua surda*), elle avait recours à certains expédients qu'Ovide nous indique. Ainsi, par exemple, « une servante menteuse viendra vous dire d'un ton assuré : « Madame est sortie » :

Forsitan et vultu mendax ancilla superbo
Dixerit isse foras. . . . .

Mais vous pourriez apprendre par une indiscrétion qu'elle est chez elle : aussi mieux vaut qu'elle feigne une migraine. Allons ! s'écrie le poète dans son dépit, « prétextez bien vite un mal de tête » :

. . . . Capitis modo finge dolorem.

Et il ajoute : « Elle n'aura pas honte de couvrir d'une coiffe sa brillante chevelure » :

. . . . Nec turpe putatur
Palliolum nitidis imposuisse comis.

« Car, toutes les fois qu'il en est besoin, elle sait parfaitement faire la malade » :

Nam quoties opus est fallax ægrotat amica.

Cette malencontreuse migraine, Ovide l'avait prise en horreur. Ce sont sans cesse des exclamations dans le genre de celle-ci : « Ah! que de mensonges elles font avec leurs prétendues douleurs de tête ! »

Ah! quoties sani capitis mentita dolores!

Ceux qui accusent tous les jours la médecine de ne point avoir fait de progrès peuvent invoquer l'exemple de la migraine. Il est certain que, contractée surtout dans ces conditions-là, cette maladie sera de longtemps encore incurable.

DU PAIN ET DES SPECTACLES.

Ce fut le dernier mot des basses classes; ce devint le dernier mot des classes élevées.

« Du pain et des spectacles! » *Panem et circenses!* Tel fut, sous Auguste, par le fait des énervements d'une longue paix, le dernier mot de la populace de Rome; tel finit par être également, mais avec tous les raffinements de la frénésie du luxe, le dernier mot des classes élevées de la société. Est-il besoin d'ajouter qu'ici encore les femmes déployèrent toutes les ressources de leur esprit fécond en « Artifices? »

Du reste, nous ne saurions mieux en juger qu'en accompagnant notre héroïne au *Dîner* où elle se rend, chez une de ses amies, puis au *Théâtre* qui devra clore ses distractions de la journée. Ce théâtre sera, bien entendu, un de ceux où l'on donnait des pièces analogues aux nôtres, et non une de ces sanglantes arénes où les gladiateurs allaient disputer leur vie contre leurs semblables ou contre des bêtes féroces.

DINER EN VILLE.

Arriver tard; serviettes volées; cure-dent; chasse-mouches; un menu; champignons; truffes; pâté de foie gras; cochon de lait à la broche; hors-d'œuvre; salade; coup du milieu; une femme doit manger médiocrement; elle peut boire davantage; ivresse permise aux hommes; orgies; santés portées autant de fois qu'il y a de lettres dans un nom.

A Rome, comme à Paris, le principal repas avait lieu le soir, une fois les affaires terminées.

« Arrivez tard » (*sera veni*), dit Ovide; « l'attente fait ressortir la beauté » (*maxima lena mora est*); d'ailleurs « la nuit jettera son voile sur vos imperfections » :

Et latebras vitiis nox dabit ipsa tuis.

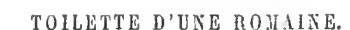
Ovide établit ensuite que « manger est un art, » et, comme c'est un esprit éminemment pratique, il n'hésite pas à en esquisser les règles.

« Prenez, dit-il, vos aliments du bout des doigts » (*Carpe cibum digitis*), ce qui est en opposition directe avec notre *Civilité puérile et honnête*. C'est qu'on n'avait pas encore inventé les fourchettes.

Vous expliquerez de même cette autre recommandation qui, sans cela, serait par trop banale : « Que votre main mal essuyée ne salisse pas votre bouche » :

Ora nec immunda tota perunge manu.

Mais avec quoi l'essuiera-t-on? Tout simplement avec « une serviette » (*mappa*), car on en connaissait alors parfaitement l'usage. Seulement, au lieu que ce fût



l'amphitryon qui la fournît, chaque convive apportait la sienne, absolument comme, dans certaines noces de village, les invités se munissent de leur couvert et de leur couteau. Ces serviettes, qu'on se plaisait quelquefois à échanger à titre de souvenir, devenaient fréquemment aussi une occasion de vol. « Jamais, dit Martial, Hermogène n'apportait de serviette en venant dîner ; pourtant Hermogène en remportait toujours une en s'en allant » :

> Ad cœnam Hermogenes mappam non attulit unquam ;
> A cœna semper rettulit Hermogenes.

Enfin, chacun devait également se précautionner d'un « cure-dent » (*dentiscalpium*), dont il était de bon goût, alors comme aujourd'hui, « de dissimuler l'emploi » :

> Nec coram dentes defricuisse probo.

Martial nous apprend que « le bois de lentisque servait à faire les meilleurs, mais qu'à son défaut on pouvait très-bien se contenter d'un simple tuyau de plume » :

> Lentiscum melius; sed, si tibi frondea cuspis
> Defuerit, dentes penna levare potest.

Bien entendu, notre satirique ne laissera point échapper une aussi bonne occasion de dévoiler quelque nouvelle ruse féminine. Ainsi, il remarque que les femmes qui affectent le plus de « se creuser » (*fodere*) les gencives avec le bois de lentisque « sont celles qui n'ont plus de dents » (*nec habent dentes*).

La table une fois servie, des esclaves agitaient au-

dessus des mets des éventails de plumes. « Ces plumes, dit Martial, à l'aide desquelles on les garantit des mouches importunes, faisaient partie de la queue du plus beau des oiseaux » :

> Lambere quæ turpes prohibet tua prandia muscas,
> Alitis eximiæ cauda superba fuit.

Ces éventails offraient encore l'avantage de donner du frais aux convives. Perse dit ironiquement d'un ambitieux « qu'il en a un à la main dès avant le jour pour caresser la multitude » :

> Ante diem blando caudam jactare popello.

Ce n'est point ici le lieu de donner le menu d'un dîner de l'époque. Un mot seulement sur quelques-uns des principaux mets.

Les dames romaines avaient en grande estime les champignons; elles les plaçaient même au-dessus des truffes. Martial fait dire à ces dernières : « Nous autres, truffes, qui déchirons le sein nourricier de la terre attendrie, nous sommes, après les champignons, les premiers de ses fruits » :

> Rumpimus altricem tenero quæ vertice terram
> Tubera, boletis poma secunda sumus.

Elles affectionnaient tout spécialement aussi « les pâtés de foie gras » (*turunda jecorea*). C'est que déjà on connaissait les procédés barbares qui rendent le nom de Strasbourg si cher aux gastronomes. « Voyez, remarque Martial, combien ce foie est plus gros que l'oie même la plus grosse » :

> Aspice quam tumeat magno jecur ansere majus!

Il y avait cependant cette différence dans les méthodes, qu'on leur faisait avaler des figues au lieu de noix. « Ce foie, dit Horace, provient d'une oie blanche qu'on a gorgée de figues grasses » :

> Pinguibus et ficis pastum jecur anseris albæ.

Enfin les Romaines étaient loin de dédaigner certain mets que, nous autres Normands, nous prisons très-fort ; ce mets, c'est le cochon de lait à la broche. Martial, un peu embarrassé pour le désigner noblement, emploie la singulière périphrase que voici : « Qu'on me serve, quand il tette encore, le tendre nourrisson d'une truie paresseuse » :

> Lacte mero pastum pigræ mihi matris alumnum
> Ponat. . . .

Les hors-d'œuvre étaient les mêmes qu'aujourd'hui. « On mangeait des olives pendant toute la durée du repas » :

> Inchoat atque eadem finit oliva dapes.

« Mais il fallait qu'elles eussent subi le froid du Picenum » :

> Et quæ Picenum senserunt frigus olivæ.

« Le thon et une sorte de sardine plus grosse que l'anchois » :

> Tunnusque et tenui major cordilla lacerto,

« relevés par un assaisonnement d'œufs hachés » :

> Divisis cybium latebit ovis . . . .

s'employaient également pour tenir l'appétit en éveil.

Enfin on avait conservé la vieille coutume « de terminer le repas par une salade de laitue » :

> Claudere quæ cœnas lactuca solebat avorum.

N'oublions pas le « coup du milieu. » C'était un cordial assez analogue à l'absinthe ou plutôt au vermouth, si en usage encore en Italie. « Quand, dit Martial, le palais est affadi par les douceurs, il n'est qu'un amer pour le réveiller » :

> Dulcia quum ferimur, succo renovamur amaro.

Rien, on le voit, ne manquait aux séductions. Toutefois la femme comme il faut devait savoir y mettre quelque réserve. « Mangez, dit Ovide, un peu moins que vous n'en auriez envie ou que vous ne pourriez le faire » :

> . . . . Desine citra
> Quam cupias, paulo, quam potes esse, minus.

Maxime excellente, qu'il fait suivre d'un exemple qui me paraît sans réplique : « Si le fils de Priam avait vu Hélène se jeter avidement sur les mets, il l'eût prise en aversion et se fût dit : « Quel sot enlèvement j'ai « fait là ! »

> Priamides Helenen avide si spectet edentem,
> Oderit, et dicat : Stulta rapina mea est.

Notre poète se montre de meilleure composition à l'endroit des liquides. « Une jeune fille, selon lui,

peut décemment se permettre quelques excès dans le boire » :

> Aptius est deceatque magis potare puellam.

« Qu'elle choisisse des vins où l'on a fait infuser du nard et des roses » :

> Illam vina juvent nardo confusa rosisque ;

ou mieux « le vin de liqueur qu'on récolte dans les environs de Marseille. » (Je présume que c'est le vin muscat.)

> Fumea Massiliæ pónere vina potest.

« Car ce vin, non moins que les fumées de la table, inspire une douce gaieté » :

> Aptior est dulci mensa merumque joco.

Ne trouvez-vous pas cependant avec moi que cette douce gaieté menait un peu loin, puisqu'elle semblait autoriser des privautés telles que celle-ci? « Buvez, disait Ovide, dans le verre de votre voisine du côté qu'ont touché ses lèvres » :

> Pocula, quaque bibet femina parte, bibe.

Il est vrai que notre professeur daigne s'arrêter en si beau chemin, et poser, comme correctif, ces limites assez peu sévères : « Ne buvez qu'autant que votre tête le permettra; que votre raison et que vos jambes restent solides; ne voyez pas doubles les objets simples » :

> Hoc quoque quo poteris caput est, animusque pedesque
> Constent, nec, quæ sunt singula, bina vide.

Quant aux hommes, le vin qui leur convient entre tous, c'est le « généreux falerne de cent ans » (*falernum opimum centum annorum*). Ils peuvent à la rigueur se griser ; mieux vaut cependant qu'ils feignent simplement l'ivresse, « afin que tout ce qu'ils feront ou diront d'un peu libre trouve son excuse dans de trop fréquentes libations » :

Ut quidquid faciant dicantve protervius æquo,
Credatur nimium causa fuisse merum.

Tibulle, que nous nous figurons, bien à tort, plongé toujours dans une atmosphère de soupirs, ne veut même pas de ces moyens termes. « Je ne vois aucun mal, s'écrie-t-il, à se noyer dans le vin les jours de fête, et à diriger au hasard ses pas mal assurés » :

. . . . Non festa luce madere
Est rumor, errantes et male ferre pedes.

Si encore les femmes avaient eu la pudeur, comme chez nos voisins les insulaires, de quitter la salle au moment de ces orgies ! Mais non. Elles les encourageaient, au contraire, par leurs excitations. « Videz, disaient-elles, autant de fois la coupe qu'il y a de lettres dans nos noms » :

Omnis ab infuso numeretur amica falerno.

Et, quand ils avaient fini, elles les relançaient de nouveau : « Allons ! (*Euge!*) Portez de la même manière les santés des absentes » :

Nomen et absentis singula verba sonent.

Ovide va nous donner le mot de cette insistance. « Il n'est point, dit-il, de femme laide qui ne devienne belle pour des yeux troublés par le vin » :

Et si turpis eris, formosa videbere potis.

LE THÉATRE.

On y va pour être vu; un cavalier servant; galanteries autorisées; coussin; éventail; petit banc; poussière enlevée; les voisins surveillés; actes blâmables; télégraphie de la tête, des yeux, des doigts; baisers échangés à distance; mimique; les dames romaines, l'abbé de l'Épée et Salomon; fleurs parlantes; envoi de couronnes ayant servi; aveux significatifs; théâtre, écueil de la pudeur.

Les femmes « vont au théâtre pour voir; elles y vont surtout pour être vues » :

Spectatum veniunt, veniunt spectentur ut ipsæ.

C'est Ovide qui a dit cela et, très-probablement, il ne l'a pas dit le premier. Or, que de fois on l'a répété depuis lui!

Elles y arrivent dans tous leurs atours (*cultissimæ*). Une pièce est-elle en vogue, leur empressement à s'y rendre rappelle, dit-il, celui des fourmis qui rapportent leur butin au logis, ou des abeilles qui vont chercher le leur dans les champs.

Le même poète veut que chaque femme soit accompagnée de son cavalier servant (*eques*), « lequel lui frayera un passage à travers la foule » :

Ipse fac in turba, qua venit illa, locum.

Avant qu'elle s'assoie, « sa main prévoyante disposera le coussin de son siège » :

> Pulvinum facili composuitque manu.

Une fois assise, « il agitera l'air autour d'elle avec un léger éventail[1], et placera un petit banc sous ses pieds délicats » :

> Profuit et tenui ventum movisse tabella,
> Et cava sub tenerem scamna dedisse pedem.

J'avoue que je ne m'attendais pas à rencontrer là le fameux petit banc de nos ouvreuses.

Surtout, continue Ovide, « veillez aux spectateurs situés derrière elle, de peur qu'avec leurs genoux ils ne lui meurtrissent les épaules » :

> Respice præterea post vos quicumque sedebit,
> Ne premat opposito mollia terga genu.

« Si, par un hasard assez commun, quelque grain de poussière vient à voler sur sa robe, enlevez-le d'un doigt léger » :

> Utque fit, in vestem pulvis si forte puellæ
> Deciderit, digitis excutiendus erit.

« Si même il n'y a rien, qu'importe! Ce rien, enlevez le toujours » :

> Et si nullus erit pulvis, tamen excute nullum.

1. Cet éventail, nous l'avons déjà dit, était une sorte de tissage de plumes de paon très-artistement ajustées. « Cynthie, s'écrie Properce, veut que je lui donne un éventail fait de la queue d'un paon magnifique » :

> Et modo pavonis caudæ flabella superbæ.

De pareilles prévenances, sauf peut-être la dernière, ne s'écartaient aucunement des règles de la pure galanterie. Que penser au contraire de certaines manœuvres télégraphiques que les femmes se permettaient pendant le spectacle? « Je vous ai vues, dit Ovide, parler par le froncement de vos sourcils; vos signes de tête étaient presque des paroles » :

Multa supercilio vidi vibrante loquentes;
Nutibus in vestris pars bona vocis erat.

« Vos yeux non plus n'étaient pas silencieux » (*Non oculi tacuere tui*). « Un regard muet a souvent toute l'éloquence de la voix » :

Sæpe tacens vocem verbaque vultus habet.

« Il n'est pas jusqu'à vos doigts qui, par leurs mouvements, n'aient exprimé des lettres » :

Scripta nec in digitis littera nulla fuit.

« Ils exprimaient même des baisers! » (*oscula significant*). Apulée nous apprend qu'au lieu de recourir au procédé vulgaire de deux doigts appliqués sur les lèvres, « on appuyait d'une manière significative le pouce sur l'index » (*priore digito in pollicem residente*), en regardant fixement la personne, qui n'avait pas besoin d'autre explication.

Une simple question. Est-ce que, par hasard, ce seraient les dames romaines qui auraient ainsi donné à l'abbé de l'Épée l'idée première de la mimique dont il a doté les sourds-muets? J'oubliais que, bien avant qu'il fût question d'elles, Salomon avait signalé tous ces artifices dans ses Proverbes : *Annuit oculis*,

terit pede, digito loquitur, comme étant déjà d'une pratique usuelle.

Mais ce n'est pas tout. Telle fleur, tenue à la main ou disposée dans les cheveux d'une certaine manière, avait de même sa signification et son langage. Ainsi, le narcisse voulait dire : je vous aime ; le lotos : soyez discret; le myosotis : ne m'oubliez pas ; la fougère : vous n'êtes pas sincère; l'hortensia : je vous trouve indifférent ; l'euphorbe : vous me trahissez ; le tournesol : j'ai une rivale ; le jasmin : craignez ma vengeance ; la menthe poivrée : la colère me suffoque ; le lis : soyez-moi fidèle; le pavot : j'ai tout pardonné.

La réunion de plusieurs fleurs disposées en couronne équivalait à toute une épître hiéroglyphique qui, pour être comprise, ne manquait pas de Champollions. Cette couronne qu'on voit souvent figurer sur la tête de Jupiter Sérapis s'appelait, à cause de sa forme de « corbeille à ouvrage, » *calathiscus*. En faire don à quelqu'un, après l'avoir portée, était le plus significatif des aveux. Aussi Martial écrit-il à Polla : « Pourquoi m'envoies-tu des couronnes intactes? Je préfère les roses que tu as fanées toi-même » :

Intactas quare mittis mihi, Polla, coronas?
A te vexatas malo tenere rosas.

Ainsi donc le principal spectacle se passait moins sur la scène que dans la salle. N'en est-il pas également un peu de même aujourd'hui?

Les choses allèrent si loin qu'Ovide, Ovide lui-même, finit par en être scandalisé ; il s'écrie :

Ille locus casti damna pudoris habet.
Le théâtre est l'écueil de la chaste pudeur.

LE COUCHER.

Lit d'une Romaine; de quoi il se composait; remarques sur l'oreiller; un bougeoir en bois de rose; se défier du feu; perroquet donnant le signal du départ.

Le spectacle vient de finir. Notre héroïne est de retour chez elle; la voilà même dans sa chambre à coucher, qui se dispose à se mettre au lit. Du reste, tout est prêt, les suivantes ayant eu soin de « faire sa couverture » (*parata stragula*).

Ne soyez pas surpris de nous voir nous servir d'un terme aussi moderne. En quoi les lits à Rome différaient-ils de ce que sont les nôtres à Paris? Il y avait de même la couche en bois sculpté (*torus adornatus*), le sommier (*culcita*), supporté par des sangles (*restes*), les draps (*pallia*), le traversin (*cubitale*), l'oreiller (*cervicale*), puis enfin la couverture. « Celle-ci, dit Martial, était couleur de pourpre, et de brillantes fourrures la garnissaient » :

Stragula purpureis lucent villosa tapetis.

Quant à l'oreiller, sa teinte blanche faisait qu'il avait l'inconvénient de se salir (*nigrescere*); en revanche, ajoute Martial, « si vous vous oignez la tête de feuilles de nard, il en restera tout parfumé, et, lors même que vos cheveux en auront perdu l'odeur, sa plume la conservera » :

Tinge caput nardi folio, cervical olebit;
Perdidit unguentum quum coma, pluma tenet.

Remarquons le mot « plume ». Nos tapissiers, à cet égard encore, n'ont donc rien innové.

Enfin, il y avait la table de nuit (*tabula*) avec son mobilier de rigueur (*vas nocturnum*), et, sur cette table, un bougeoir en bois de rose. Surtout, avoir grand soin de l'éteindre, avant de s'endormir, de peur du feu! C'est ce que Martial recommande comme un homme qui connaîtrait par expérience ce genre de dangers : « Vous voyez, dit-il, qu'il est de bois; si vous n'en surveillez pas la flamme, ce flambeau se changera pour vous en une vaste lampe » :

> Esse vides lignum ; serves nisi lumina, fiet
> De candelabro magna lucerna tibi.

— Mais voici notre héroïne qui commence à dégrafer sa robe : retirons-nous ; les convenances l'exigent. Aussi bien le perroquet avec lequel nous avons déjà fait connaissance semble nous y convier, car, par un de ces hasards que nous serions tenté de prendre pour un avertissement, il vient de faire ses adieux à sa maîtresse, en lui répétant d'un ton endormi : « *Carpe! carpe somnos!* » Bonne nuit! Bon sommeil!

TROISIÈME PARTIE

UNE SOIRÉE

UNE ROMAINE DANS SON SALON.

Elle y réunit l'élite de la société de Rome.

Nous voilà suffisamment renseignés sur la « Toilette » et les « Artifices » de notre Romaine. Le dirai-je! je ne suis pas sans me sentir quelques scrupules à son sujet. Il me semble qu'en épiant ainsi les moindres actes, les moindres gestes de sa vie intime, et, en les commentant, nous l'avons jugée un peu sévèrement, lui prêtant des faiblesses, peut-être même des travers qui étaient bien de son époque, mais dont elle avait pu en grande partie s'affranchir. Mettons donc de côté l'espèce de sellette où nous l'avons fait asseoir, et assistons à la « Soirée » où elle va recevoir dans son salon l'élite de la société de Rome.

ANNIVERSAIRE DE SA NAISSANCE.

Fête de famille; usage de donner une soirée; lettres d'invitation; clepsydre; carrosses; piétons.

C'est précisément aujourd'hui l'Anniversaire de sa naissance; rien, en tout cas, ne nous empêche de le supposer. Or, le « Jour natal » (*Natalis*), comme on l'appelait, était une de ces fêtes de famille destinées à resserrer, par des démonstrations plus affectueuses et plus intimes, ces liens qui font l'agrément et le charme des relations de la vie sociale.

Il était même d'usage que celle dont on célébrait ainsi la naissance en profitât pour donner une « Soirée; » et, à ce propos, notre héroïne enverra à ses amis et à ses connaissances de nombreuses lettres d'invitation. On voudra bien admettre que nous avons réussi, comme tant d'autres, à nous en faire adresser une (*per litteras admonitus*): car enfin il est toujours plus facile, même à un médecin, de pénétrer dans un salon que dans un cabinet de toilette. Nous serons d'autant plus empressé de nous rendre à cette Soirée que ce sera pour nous une excellente occasion de compléter nos remarques sur ce qu'étaient les « Dames romaines au temps d'Auguste. »

Mais déjà le niveau de la clepsydre[1] indique qu'il se fait tard. De longues files « d'équipages » (*carruca*,

1. On appelait Clepsydre, ou « Horloge à eau, » un grand vase de cristal divisé sur toute sa longueur en un certain nombre de lignes (*spatia*), comme l'échelle d'un thermomètre. Ce vase était rempl d'eau. A mesure que celle-ci s'écoulait, son niveau, baissant dans la même proportion, atteignait l'une après l'autre les lignes tracées et marquait ainsi les heures.

d'où le mot *carrosse*) attelés de deux chevaux, et de nombreuses chaises à porteur (*lecticæ*), commencent à prendre la direction de son hôtel : or, nous avons grand intérêt à arriver des premiers, car, dans les fêtes de ce genre, le moment le plus intéressant pour un étranger est celui où l'on annonce. Suivons donc, pour éviter la foule, le conseil d'Ovide : « Au lieu, dit-il, de vous fier à une voiture, faites la route à pied » :

Ne rota defuerit, tunc pede carpe viam.

SON HOTEL.

Où il est situé ; illumination de sa façade ; le concierge ; lanternes dans l'escalier ; vestiaire ; jetons d'ivoire ; manière d'annoncer ; pièce où se tient la maîtresse de maison ; de quelles femmes elle s'entoure ; Martial mauvaise langue.

L'hôtel qu'habite notre héroïne est situé, non loin de la Voie Sacrée, dans l'un des plus beaux quartiers de la ville. Il se reconnaît facilement à la splendide illumination de sa façade. « C'est à croire, dit Properce, que la maison tout entière est en feu » :

Luxerit et tota flamma secunda domo.

Il se reconnaît de même « au bruit et à l'animation qui règnent dans les diverses rues qui l'avoisinent » :

Publica vicinæ perstrepat aura viæ.

La porte en est ouverte à deux battants (*portæ bipatentes*) : inutile, par conséquent, d'avertir le concierge. A l'entrée et sur les marches de l'escalier « sont

disposées des lanternes[1], bordées de violettes, qui vomissent dans l'air des nuages étincelants » :

> Dispositæ pinguem nebulum vomuere lucernæ,
> Portantos violas . . .

Nous voici dans le vestiaire (*atrium*). Les hommes y déposent leurs manteaux et les femmes leurs pelisses, en échange de jetons d'ivoire (*chartæ eburneæ*) sur lesquels sont inscrits des numéros. Puis l'huissier (*nomenclator*) vous adresse cette question : *Quis tu?* en d'autres termes : « Qui aurai-je l'honneur d'annoncer? » Votre nom donné, il le répète à haute voix; vous vous dirigez alors du côté de la maîtresse du logis.

Celle-ci ne se tient pas dans le premier compartiment (*peristylum*), mais dans une espèce de boudoir (*œcus*) où elle réunit les personnes de son intimité. Seulement pourquoi sont-elles toutes d'un certain âge? Pourquoi surtout leur physique laisse-t-il tant à désirer? Voici le motif qu'en donne Martial :

« Fabulla, s'écrie-t-il, tu n'as pour amies que des femmes vieilles ou des femmes laides, plus horribles encore que les vieilles: c'est un moyen de paraître toujours belle, toujours jeune » :

> Omnes aut vetulas habet amicas,
> Aut turpes vetulisque fœdiores :
> Sic formosa, Fabulla, sic puella es.

1. Ces lanternes étaient faites en corne ou en vessie. Martial fait dire à l'une de ces dernières : « Pour n'être pas de corne, en suis-je plus obscure? Le passant soupçonne-t-il que je ne suis qu'une vessie?»

> Cornu si non sum, numquid sum fuscior? Aut me
> Vesicam, contra qui venit, esse putet?

Nous disons encore aujourd'hui, toujours d'après les Romains : « Prendre des vessies pour des lanternes. »

La recette est ingénieuse. Mais n'écoutons pas cette mauvaise langue de Martial, et profitons de ce que la maîtresse de la maison ne peut nous apercevoir pour jeter tout d'abord un coup d'œil sur l'ensemble de la fête. Nous pourrons d'autant mieux nous orienter, qu'étranger à Rome, nous serons nous-mêmes moins en évidence.

COUP D'ŒIL SUR LA FÊTE.

Bougies; lustres; un élégant; les jeunes coquettes; couronnes et guirlandes; avoir coiffé sainte Catherine; pas de femmes laides aux lumières; de l'art de s'habiller; robes décolletées; robes montantes; avantages des fichus; gants; Laerte en portait; leurs variétés; ne pas en abuser; mouchoir.

Nous ne dirons rien de la richesse du mobilier, du luxe des tentures, non plus que des milliers de « bougies[1] qui répandent les flots de leur lumière nocturne » :

Hic tibi nocturnos præstabit cereus ignes.

Nous ne parlerons pas davantage de ces foyers de cristal (*crystalla*), appendus au plafond, et qui, « bien que garnis de plusieurs becs, ne forment pourtant qu'un seul lustre » :

Totque gerens myxos, una lucerna tamen.

1. C'étaient bien des bougies (*cerei*), et non des chandelles (*candelæ*), ce dernier genre d'éclairage n'étant employé que par les gens du commun. « Le sort, dit Martial, vous a donné cette humble servante de la lampe, pour qu'elle dirigeât dans les ténèbres vos pas mal assurés : »

Ancillam tibi sors dedit lucernæ,
Tutas quæ vigil exigit tenebras.

Non; tout notre intérêt sera pour l'assistance. Et d'abord remarquons combien est fidèle le portrait, tracé par Martial, d'un élégant de l'époque : « Chevelure brillante; parfums à profusion; habit de pourpre; air langoureux; poitrine en avant; jambes épilées » :

Crine nitens, niger unguento, perlucidus ostro,
Ore tener, latus pectore, crure glaber.

Tel est, en effet, le signalement de tous ceux que nous apercevons. Prenons-en un au hasard : « Chacun de ses doigts, dit le poète, est entouré de bagues légères, et pas un poil ne ternit la blancheur de ses jambes » :

Per cujus digitos currit levis annulus omnes;
Crura gerit nullo qui violata pilo.

Tout le reste de son individu est à l'avenant. On voit bien qu'il ne s'est pas souvenu de cette défense d'Ovide « de se friser les cheveux avec le fer ou de se lisser la peau avec la pierre ponce » :

Sed tibi nec ferro placeat torquere capillos,
Nec tua mordaci pumice crura teras.

« Contentez-vous, leur disait-il, d'aimer la propreté et d'avoir des ongles bien nets » :

Munditiæ placeant et sint sine sordibus ungues.

« Qu'une main savante coupe vos cheveux, coupe votre barbe » :

Sit coma, sit docta barba resecta manu.

« Et que vos habits soient bien faits et exempts de taches » :

> Sit bene conveniens et sine tabe toga.

« Quant au reste, abandonnez-le aux jeunes coquettes » :

> Cætera lascivæ faciant, concede, puellæ.

Les jeunes coquettes! Mais, remarque Ovide, est-il une femme, quel que soit son âge, qui ne le soit plus ou moins? Quant à celles que nous apercevons chez notre Romaine, nous pouvons dire de toutes, avec Tibulle, sans établir ainsi de catégories, que « des essences précieuses embaument leur chevelure et que de molles guirlandes couvrent leurs têtes et leurs épaules » :

> Illarum e nitido stillant unguenta capillo,
> E capite et collo mollia serta gerunt.

Remarquons, toutefois, que ce sont surtout les jeunes dont « le front est paré d'une couronne de fleurs et de feuillage » :

> His varii flores et frons redimita corymbis.

Cela s'explique, ce genre de coiffure n'étant plus de mise pour celles qui, comme nous dirions aujourd'hui, « avaient déjà coiffé sainte Catherine. »

Mais laissons à d'autres ces remarques toujours plus ou moins désobligeantes, et notons au contraire que, dans tout ce personnel féminin, bon nombre sont d'une beauté remarquable. Je sais bien qu'Ovide

veut « qu'on ne se fie pas trop à la clarté trompeuse des flambeaux, car, à cette heure, il n'est pas de femme qui paraisse laide » :

> Ilic tu fallaci nimium ne crede lucernæ;
> Iloraque formosam quamlibet illa facit.

« C'est en plein jour, ajoute-t-il, qu'on juge des pierres précieuses et des étoffes de pourpre; c'est en plein jour aussi qu'on doit juger du visage et des autres agréments extérieurs » :

> Consule de gemmis, de tincta murice lana;
> Consule de facie corporibusque diem.

D'ailleurs, « rien ne trompe comme la toilette; l'or et les pierreries cachent tout; ce qu'il y a le moins chez la jeune fille, c'est elle » :

> Auferimur cultu; gemmis auroque teguntur
> Omniá; pars minima est ipsa puella sui.

Je conviens volontiers de tout cela. Seulement est-ce bien à Ovide de chercher ainsi à nous inspirer de la défiance, alors que, presque au même moment, il fait à « ses élèves » les recommandations que voici :

« Êtes-vous par trop minces, portez des étoffes très-bouffantes et qu'une pelisse un peu ample vous tombe depuis les épaules » :

> Quæ nimium gracilis pleno velamina filo
> Sumat, et ex humeris laxus amictus eat.

« Êtes-vous par trop grasse (*mammosa*, qu'on a tra-

duit assez plaisamment par « mammifère »), ayez un corset qui comprime l'exagération des contours » :

Inflatum circa fascia pectus eat.

« Le blanc convient aux brunes » (Alba decent fuscas); « le noir aux blanches » (pulla decent niveas); « le noir embellissait Briséis; telle était la couleur de sa robe quand elle fut enlevée » :

. . . . Briseida pulla decebant;
Quum rapta est, pulla tum quoque vestis erat.

Voilà un dernier détail qui avait échappé à Homère et dont, bien entendu, je laisse à Ovide toute la responsabilité.

Enfin, reprend le poète, dont la verve est inépuisable, pour peu que vous soyez petite, évitez de vous montrer debout ni même assise: « Mieux vaut rester étendue sur un canapé » :

His opus est pictis accubuisse toris.

« Et, de peur qu'on ne mesure votre taille dans cette attitude, cachez vos pieds en ramenant votre robe jusque sous vos talons » :

Hic quoque, ne possit fieri mensura cubantis,
Injecta lateant fac tibi veste pedes.

— Puisque nous voilà sur le chapitre des robes, il est encore un point que nous ne saurions omettre, car, bien que nous nous en occupions en dernier, il est loin de l'être par ordre d'importance.

Les dames romaines connaissent-elles la distinc-

tion des robes montantes et des robes décolletées? Le passage suivant d'Ovide me semble ne laisser place à aucune équivoque : « Toute personne, dit-il, qui a la peau belle, doit faire voir ses épaules à découvert; ne l'oubliez pas, ô vous qui avez la blancheur de la neige ! »

> Cui color est humero sæpe patente cubet;
> Hoc vos præcipue, niveæ, decet ! . . . .

Ce passage se trouve d'ailleurs confirmé par cet autre : « Elles vous offriront elles-mêmes leurs épaules à contempler » :

> Quod spectes humeris afferet illa suis.

Ovide, disons-le à sa louange, éprouve à ce propos des scrupules dont nous voudrions le voir d'ordinaire un peu moins sobre, car il ajoute : « Il est certains détails que la bienséance exige que l'on cache sous un fichu[1] » :

> Parsque sub injecta veste pudenda latet.

Il est vrai que, comme s'il était effrayé lui-même de cet excès de pruderie, il leur glisse à l'oreille : « Votre intérêt exige que beaucoup de choses soient simplement devinées » :

> Aptius in vestro corpore multa latent.

1. Ils étaient d'un tissu si léger et si mince qu'on les appelait des « brouillards » (*nubes*). Euripide, dans la description qu'il donne du manteau dont Iphigénie se couvrit le visage avant d'être sacrifiée, dit « qu'il était si clair qu'elle pouvait voir au travers tout ce qui se passait. »

Mais peu importe le motif, puisque le précepte est excellent; nous pourrions même en faire un « Avis à nos lectrices! »

— Et les gants? C'est encore là une question qui, malgré les controverses auxquelles elle à donné lieu, me paraît jugée; nul doute que leur usage fût connu à Rome; il l'était bien à Ithaque, lors du siége de Troie! Ainsi on lit dans Homère que quand Ulysse, après avoir immolé les prétendants, alla trouver Laërte, son vénérable père, à sa maison de campagne, il le trouva « sarclant la terre autour d'une jeune plante, les mains munies de *gants* en peau de chevreau.»

L'art avait dû nécessairement faire bien des progrès depuis cette époque. Cependant il n'y avait point à Rome ce qu'on pourrait appeler de « gants d'étiquette; » puis en mettait qui voulait. Ainsi, parmi les femmes qui assistent, comme nous, à la soirée, les unes en portent d'entiers (*digitales*) : ce sont celles dont la peau gagnerait peu à être vue. D'autres se contentent de simples mitaines (*manicæ*) : celles-là n'ont réellement que les doigts de bien faits. Enfin il en est qui n'ont mis ni mitaines ni gants: c'est qu'alors, soyez-en sûr, leur main tout entière est irréprochable.

Qu'on me permette, à ce propos, une simple remarque. Nos Parisiennes, elles aussi, portent des gants; seulement elles les mettent en toute circonstance : on pourrait même dire qu'elles ne les quittent jamais. Or, les Romaines me paraissent avoir été beaucoup mieux inspirées; car enfin, c'est beaucoup moins votre peau que vous nous faites ainsi admirer que celle de l'animal qui a fourni le gant. Pourquoi dès lors ne pas l'ôter quelquefois, afin que nous puissions mieux juger

de votre main et applaudir en connaissance de cause à sa blancheur aristocratique?

Prenez-y garde! trop de mystère pourrait prêter à la défiance et il n'y pas loin de la défiance à de malicieuses suppositions.

Quoi qu'il en soit, les invitées de notre héroïne, qu'elles aient des gants ou qu'elles n'en aient pas, ne manquent jamais de tenir leur mouchoir à la main, afin qu'on puisse mieux juger, à la finesse du tissu et à la délicatesse des ornements, qu'il vient bien réellement de Sétabes (*sudarium Setabum*).

TROP DE PARFUMS.

Eaux de senteur; eassolettes; fleurs artificielles rendues odorantes; les hommes aussi parfumés que les femmes; une victime des odeurs; se défier des gens qui sentent trop bon; épigrammes à leur adresse; singulier aveu de Martial.

L'air qu'on respire chez notre héroïne est imprégné ou plutôt est saturé des parfums les plus pénétrants. Dans chaque pièce sont disposées des fontaines d'où jaillissent des eaux de senteur; dans chaque pièce aussi brûlent des cassolettes où l'Orient, « ce pays des aromates, » comme l'appelle Strabon, semble avoir versé tous ses produits. Il n'est pas jusqu'au feuillage artificiel dont la plupart des invitées ont paré leur tête, qui n'exhale l'odeur de la plante ou de la fleur qu'il représente[1]. Le nard et le lotos mariaient, dit Pline, leur arome si heureusement (*tam suaviter*), que vous auriez pu croire qu'on les avait cueillis, le matin même, sur les bords du Gange ou de l'Indus. De

1. Des essais de ce genre ont été récemment tentés par nos fleuristes, mais ils ont en général assez médiocrement réussi.

toutes ces odeurs la plus en vogue était celle qu'on retirait des roses de Pœstum[1].

Les hommes poussaient l'abus des odeurs aussi loin que les femmes. Martial dit à l'un d'eux : « Tu exhales le baume, tu exhales le cinnamome par tous les pores » :

Balsama tu semper, cinnama semper oles.

Tel était probablement le cas de cet infortuné Plancius Plancus. Proscrit par les triumvirs, il fut trahi dans sa retraite par l'odeur des parfums qu'il portait sur lui, et mourut ainsi victime de sa passion pour les cosmétiques.

Tout le monde connaît cette piquante épigramme de Martial : « Une chose m'est très suspecte, ô Posthume! c'est que tu sentes toujours si bon; Posthume, celui-là ne sent pas bon naturellement qui sent toujours trop bon » :

Hoc mihi suspectum est quod oles bene, Posthume, semper;
Posthume, non bene olet qui bene semper olet.

Dans la comédie des *Revenants* de Plaute se trouve une plaisanterie du même genre adressée à un des personnages de la pièce qui s'est trop parfumé : « Que sens-tu? Je ne puis le dire. Tout ce que je sais, c'est que tu sens bien mauvais » :

Quid oleas? Nescio, nisi unum:
Ut male oleas intelligo.

1. Pœstum n'est plus aujourd'hui qu'un affreux désert qu'on ne visite qu'à cause de ses temples, et où on ne rencontre plus un seul rosier; par contre, on a de grandes chances d'y rencontrer des brigands.

Martial ne se montre pas plus indulgent pour la pauvre Gellia : « Partout où tu vas, lui dit-il, on dirait que la boutique de Cosmus t'accompagne ; tu sais sans doute que mon chien pourrait embaumer tout comme toi » :

Quod quacumque venis Cosmum migrare putamus ;
Scis, puto, posse meum sic bene olere canem.

L'épigramme, du reste, me paraît assez médiocre. Puis comment concilier ces critiques si peu mesurées avec certains aveux qui échappent au même poète un peu plus loin? « Ce qui me plaît à moi, dit-il d'un ton dogmatique, ce sont les baumes; voilà les parfums dignes d'un homme. Vous autres femmes faites vos délices des préparations de Cosmus » :

Balsama me capiunt ; hæc sunt unguenta virorum.
Delicias Cosmi, vos redolete, nurus,

Il y a là une distinction entre le choix de ces diverses odeurs dont il m'est impossible de saisir les nuances.

Mais quittons notre observatoire pour nous mêler à la fête, car il est temps qu'on nous présente à la maîtresse de la maison.

PRÉSENTATION ET COMPLIMENTS.

Échange de saluts et de sourires en entrant; politesse envers toutes les femmes; comment on aborde la maîtresse de la maison ; compliments qu'on lui adresse ; louer sa toilette ; s'extasier sur sa beauté ; toute femme se trouve charmante ; les animaux eux-mêmes sont sensibles à la flatterie ; quelques exemples à l'appui.

Lorsque vous traversez une pièce, « regardez, dit Ovide, qui vous regarde ; souriez doucement à qui vous

sourit; répondez aux signes de tête par des signes correspondants » :

Spectantem specta; ridenti mollia ride;
Innuit, acceptas tu quoque redde notas.

Montrez-vous surtout d'une exquise politesse envers les femmes; leur âge importe peu. N'ont-elles pas toutes également droit à vos hommages? Sans doute « la jeunesse enchante, mais la maturité captive: l'une a pour elle les agréments du corps, l'autre la solidité de l'esprit » :

Te nova sollicitat; te tangit serior ætas :
Hæc melior specie corporis, illa sapit.

Vous devez, continue Ovide, négliger d'autant moins les grand'mères « que la prudence ne constitue pas un médiocre avantage et qu'il n'y a que l'expérience pour tout perfectionner » :

Adde quod est illis operum prudentia major;
Solus et, artifices qui facit, usus adest.

Mais enfin vous voilà en présence de la maîtresse du logis (*dominæ*). Si vous êtes de ses amis, « que votre main presse la sienne » (*dextram dextra premat*). Quant à nous, qu'elle ne connaît pas personnellement, un maître de cérémonies (*introductor*) nous présentera, et nous nous inclinerons simplement avec respect (*saluta reverenter*).

Jusque-là tout marche à souhait. Mais Ovide ajoute : « C'est le moment d'adresser votre compliment » (*Nunc est loqui*). Or, que dire? Le même poète va heu-

reusement nous tirer d'embarras, en nous fournissant matière à plusieurs :

« Si sa robe est de Tyr, vantez les étoffes de Tyr ; si elle est de Cos, vantez les étoffes de Cos » :

> Sive erit in Tyriis, Tyrios laudabis amictus;
> Sivet erit in Cois, Coa deeere puta.

« Est-elle ruisselante d'or, dites que l'or a moins d'éclat que ses charmes » :

> Aurata est, ipso tibi sit pretiosior auro.

« Ses cheveux sont-ils séparés sur le front, déclarez cette coiffure ravissante; sont-ils frisés par le fer, proclamez-la délicieuse » :

> Compositum discrimen erit, discrimina lauda;
> Torserit igne comam, torte capille, plaee.

« Débitez tout cela d'un ton simple et naturel, mais toujours gracieux, afin qu'on voie bien que vons sentez ce que vous dites » :

> Sit tibi eredibilis sermo, consuetaque verba,
> Blanda tamen, præsens ut videare loqui.

« Surtout n'oubliez pas de vous extasier sur sa beauté (*formam celebra*). Vous serez toujours sûr d'être cru : toute femme se trouve charmante; la plus laide se complaît à elle-même » :

> Non eredi labor est; sibi quæque videtur amanda;
> Pessima sit, nulli non sua forma decet.

« Il n'est pas jusqu'à la jeune fille la plus chaste

qui n'aime les louanges et n'ait un souci extrême de ses attraits » :

Delectant etiam castas præconia formæ;
Virginibus curæ grataque forma sua est.

Les animaux eux-mêmes, poursuit Ovide, se montrent sensibles à ce genre de flatterie. « Voyez, dit-il, ce paon. Si vous louez son plumage, il étale sa queue avec orgueil; si vous le regardez en silence, il en cache les trésors » :

Laudatas ostentat avis Junonia pennas;
Si tacitus spectes, illa recondet opes.

« Et le coursier, combien dans la lutte des chars il aime les applaudissements donnés à sa crinière bien peignée et à sa fière encolure ! »

Quadrupedes, inter rapidi certamina cursus,
Depexæque jubæ plausaque colla juvant!

Ovide termine cette série d'instructions par ce précepte qui les résume toutes : « Ne dites jamais à une femme que ce que vous savez devoir lui plaire » :

Audiat optatos semper amica sonos.

Tout cela est à merveille; les conseils sont excellents et le poëte, par cette fertilité d'imagination, prouve qu'il n'était pas homme à être jamais pris au dépourvu. Mais le Jour natal d'une Romaine était un peu le Jour de l'An d'une Parisienne: aussi notre héroïne, tout en étant très-sensible aux compliments, pourra-t-elle les

trouver un peu fades sans l'assaisonnement de quelques cadeaux. Ces cadeaux, nous ne saurions donc les passer sous silence.

CADEAUX.

Modèle d'un cadeau économique; les Romaines préféraient le solide; abus des anniversaires; Silva naît et renaît; plaintes de Martial; une excellente épigramme; présents de rigueur; payement en cadeaux; payement en paroles; poésies de circonstance; pourquoi les poètes ne les lisaient pas eux-mêmes.

C'étaient, autrefois, de simples bagatelles : un anneau, un bougeoir, une petite pièce d'argenterie ou quelque primeur envoyée des champs. Voici, par exemple, un cadeau de ce dernier genre que Martial indique comme ayant le grand mérite de l'économie : « O Corine ! je vous envoie ces produits modestes de mon jardin du faubourg : des œufs pour votre gosier; des fruits pour votre palais » :

Parva suburbani munuscula mittimus horti :
Faucibus ova tuis; poma, Corina, gulæ.

Oui : mais Ovide se plaint déjà que, de son temps, les femmes préféraient le solide. Ainsi, après avoir félicité les Amaryllis des églogues de leur goût pour les châtaignes, il termine par ce trait si plaisant :

Les nôtres aujourd'hui les aiment beaucoup moins :
At nunc castaneas non amat illa nuces.

Juvénal, suivant sa coutume, n'y met pas tant de façons pour signaler cette fâcheuse tendance : « Voilà, s'écrie-t-il, celle à qui il vous faudra envoyer une

ombrelle[1] verte et de splendides coupes d'ambre, chaque fois que reviendra son Jour natal » :

> En cui tu viridem umbellam, cui succina mittas
> Grandia, Natalis quoties redit. . . .

« Recevez, dit également Martial un peu en rechignant, cette ombrelle qui vous garantira d'un soleil trop ardent » :

> Accipe quæ nimios vincat umbracula soles.

Si encore, remarque Ovide, ces anniversaires ne se reproduisaient qu'une fois l'an ! Mais « certaines femmes trouvent moyen de naître chaque fois que cela entre dans leurs calculs » :

> Et quoties opus est, nascitur ipsa sibi.

Sans doute, dit-il, elles ne reçoivent pas tous cadeaux de même valeur. Seulement, « lors même que chacun donne peu, le grand nombre fera comme les grains de sable, qui finissent par former un tas considérable » :

> . . . . Multi si pauca dederunt,
> Postmodo de stipula grandis acervus erit.

Aussi ne peut-il retenir cette exclamation pleine d'amertume : « Que leur Jour natal vous inspire une sainte horreur ! »

> Magna superstitio tibi sit Natalis amicæ !

1. Ces ombrelles, d'après ce que nous en dit Ovide, étaient faites, comme les nôtres, « d'étoffes tendues sur de petites baguettes » :

> Ipse tene distensa suis umbracula virgis

Martial signale le même abus dans une de ses meilleures épigrammes : « Silva, dit-il, pour être en droit de réclamer, ou plutôt d'extorquer quelque cadeau, tu nais jusqu'à huit fois par an » :

> Ut poseas, Silva, munus exigasque,
> Uno nasceris octies in anno.

« Aie donc enfin un peu de pudeur et fais trêve à tes rapines » :

> Sit tandem pudor et modus rapinis.

« Si tu continues à te jouer de nous, et qu'il ne te suffise pas de naître une fois l'an, je finirai, Silva, par croire que tu n'es pas née du tout » :

> Quod si ludis adhuc, semelque nasci
> Uno jam tibi non sat est in anno,
> Natam te, Silva, non semel putabo.

Bien entendu, notre Romaine, de même que toutes les personnes de sa société, serait incapable d'une pareille supercherie. Mais enfin il nous faudra toujours lui offrir le présent de rigueur, à moins cependant que notre titre d'étranger, doublé de quelque autre motif, ne nous en dispense. N'oublions pas alors d'insister, comme le veut Ovide, sur le chapitre des compliments. « Quand, dit-il, je ne pouvais payer en cadeaux, je payais en paroles » :

> Quum dare non possem munera, verba dabam.

Ce payement en paroles avait du reste sa valeur et son charme, en ce que presque toujours les poètes s'inspiraient de ces solennités pour composer quelques

morceaux de circonstance dont les invités avaient la primeur. Seulement Ovide « leur défendait de les lire eux-mêmes » :

Nee sua non sanus seripta poeta legat,

à cause de leurs manières et surtout de leur mise excentrique, la plupart, par un travers dont beaucoup des nôtres ont hérité, « affectant, dit Horace, de ne se couper ni les ongles ni la barbe » :

Non ungues bona pars, non barbam ponere eurat.

La lecture de ces poésies était habituellement confiée à des individus qui en faisaient métier et qui, nous allons le voir, rappelaient tout à fait le type des chanteurs de nos salons.

LECTEURS.

Leurs précautions ; comment ils préludaient ; petite toux ; air penché ; œil en coulisse ; s'humecter le gosier ; art de faire valoir les compositions faibles ; être sobre de gestes ; sujets traités dans ces poésies ; un modèle du genre ; applaudissements de complaisance ; claqueurs dits romains.

Ces « Lecteurs » ou, comme les appelle Martial, ces *Récitateurs*, n'arrivaient jamais que « la gorge et le cou tout rembourrés de flanelle » :

Qui recitat lana fauees et eolla revinctus.

Leur grande préoccupation, en quittant leur manteau (*pallium*), était, « pour peu qu'ils fussent en

sueur, d'éviter que quelque courant d'air ne surprît leur peau attendrie » :

Sudor inhæreret madida ne veste retentus,
Et laxam tenuis læderet aura cutem.

Avant de commencer et comme prélude, « ils faisaient entendre une petite toux » (*tussitat*), puis, « l'air penché » (*laxa cervice*), « l'œil en coulisse » (*ocello patrante*), ils débitaient leur morceau « en s'humectant de temps à autre le gosier avec un léger mucilage » :

Mobile collueril liquido cum plasmate guttur.

« Le comble de l'art (*ars summa*) était de savoir faire valoir, par le charme du débit, les compositions les plus faibles » :

. . . . Carmina lector
Commendat dulci qualiacumque sono.

« On devait tout d'abord dissimuler un peu ses moyens, et ne pas laisser voir sur son front toute sa faconde :

Sed lateant vires, nec sis in fronte disertus.

« Il fallait aussi, même au fort de la déclamation, être sobre de gestes » :

Exiguo signet gestu quodcumque loquetur.

Le sujet habituel de ces poésies était l'éloge de celle dont on fêtait la naissance, éloge qu'on faisait suivre des vœux les plus ardents pour son bonheur et sa prospérité. On cite toujours, comme modèle du genre, l'élégie que Tibulle adresse à Marsala et qui se termine

par ces mots : « Et toi, Jour natal, puissions-nous te célébrer bien des années encore ; reviens plus beau toujours, toujours plus beau » :

> At tu, Natalis, multos celebranda per annos,
> Candidior semper, candidiorque redi.

Ce qui, à la tournure près, rappelle la plus populaire de nos formules du Jour de l'An : « Je vous la souhaite bonne et heureuse, accompagnée de plusieurs autres. »

Si la personne n'avait pas d'enfants, on ne manquait pas de lui prédire « qu'après plusieurs anniversaires elle serait entourée de nombreux rejetons qui formeraient une joyeuse troupe folâtrant à ses pieds » :

> Hic veniat Natalis avis, prolemque ministret ;
> Ludat et ante tuos turba novella pedes.

Aujourd'hui encore pareil souhait peut trouver délicatement place dans un compliment.

Ces lectures, fussent-elles médiocres, étaient naturellement suivies des plus vifs applaudissements. C'était, de la part des invités, un acte obligé de courtoisie qui s'adressait autant à celle qui avait ordonné la fête qu'aux poètes dont la verve, plus ou moins bien inspirée, cherchait ainsi à en accroître et à en varier l'éclat.

Juvénal donne de ces manifestations d'enthousiasme une autre raison encore qui n'est peut-être pas la moindre. « On disposait, dit-il, des affranchis au fond de la salle, afin que leur voix se mêlât bruyamment à celle de l'assistance » :

> Scit dare libertos, extrema in parte sedentes
> Ordinis, et magnas comitum disponere voces.

C'était du reste absolument de la sorte que les choses se passaient au théâtre, seulement sur une bien plus grande échelle. « Là, raconte Tacite, des gens du peuple disposés par brigades faisaient entendre des applaudissements, d'après des règles et des principes certains » (*Plebs quidem urbis, theatro divisa in fractiones, personabat certis modis plausuque composito*).

Ne croirait-on pas assister à l'une de nos premières représentations? L'art de la claque (*ars plausûs*) nous vient donc encore de Rome. Ainsi peut se justifier l'épithète de *Romains* par laquelle nous désignons ceux qui, de nos jours, ont de même « l'entreprise des succès dramatiques. »

GATEAUX ET RAFRAICHISSEMENTS.

Liba; pièces montées; leur caractère symbolique; gourmandise punie par un soufflet; sorbets et glaces; plateaux; Néron limonadier; eau frappée; vin miellé; détails de service.

Entre les lectures on faisait circuler des gâteaux et des rafraîchissements. Les gâteaux rappelaient assez notre gâteau des Rois : on les nommait *liba*. « N'oubliez pas, dit Ovide, d'indiquer par des liba que c'est votre jour natal » :

Natalem libo testificare juvat.

Ils n'étaient pas non plus sans analogie avec notre pain d'épices, car « il y entrait tout le miel que fabrique l'abeille économe » :

. . . . Huic uni parca laborat apis.

Certains pâtissiers les réussissaient mieux que d'autres. Il y en avait un surtout (je n'ai pu retrouver son nom) qui « possédait le talent d'en faire de délicieuses pièces montées » :

Mille tibi dulces operum manus ista figuras
Extruet. . . . .

Le caractère symbolique de ces liba aggravait singulièrement la faute de l'esclave dont ils auraient tenté la gourmandise. Aussi Juvénal, qui d'ailleurs n'aimait pas les demi-mesures, veut-il « qu'on administre un soufflet [1] vigoureux à celui qui se permettrait d'en *lécher* un seul » :

Nos colaphum incutimus *lambenti* crustula servo.

Quant aux rafraîchissements, c'étaient surtout « des sorbets et des glaces » (*sorpta et gelata*), « boissons, ajoute-t-il, plus froides encore que le climat des Gètes » :

Frigidior geticis petitur decocta pruinis.

On les faisait circuler sur des « plateaux » (*scutella*). « Toutefois, comme le remarque Martial, ce n'était pas la neige elle-même que l'on buvait, mais l'eau glacée par la neige ; ainsi l'avait appris la soif ingénieuse » :

Non potare nivem, sed aquam potare rigentem
De nive, commenta est ingeniosa sitis.

Nos limonadiers ne se doutent pas très problablement

1. Le soufflet, même pour l'esclave accoutumé à d'indignes traitements, était regardé déjà comme le plus sanglant des affronts. « C'est au point, dit Sénèque, qu'il y en avait qui préféraient être battus de verges, plutôt que d'être souffletés » (*Invenies servum qui flagellis quam colaphis cædi malat*).

que Néron mérite de compter parmi les leurs. C'est pourtant à lui qu'est due la méthode de *frapper* l'eau à l'aide d'un mélange réfrigérant. « Il fut le premier, dit Pline, qui eut l'idée d'entourer de neige le verre qui la contenait, se donnant ainsi l'agrément de boire frais, sans redouter les inconvénients de la neige ajoutée à l'eau. »

On ne tarda pas à étendre cette méthode au vin, ainsi que Martial le dit « du vin de Cécube » :

Nec nisi per niveam Cæcuba potat aquam.

Les personnes qui craignaient le vin pur trouvaient souvent plus simple de le mêler à la neige. Pour opérer ce mélange on se servait d'une passoire en métal (*colum nivarium*) que l'on remplissait de neige et qu'on plaçait sur la coupe en y versant du vin ; de cette manière, le vin et la neige filtraient ensemble à travers la passoire et tombaient dans la coupe.

Le vin qu'on servait dans les soirées était du vin miellé (on ne connaissait pas encore le sucre). Notre satirique, à en juger par l'enthousiasme de son langage, devait avoir un faible tout particulier pour ce genre de rafraîchissements. « Miel attique, s'écrie-t-il, tu t'associes au nectar de Falerne pour former un breuvage que Ganymède seul a le droit de verser » :

Attica nectareum turbatis mella Falernum ;
Misceri decet hoc à Ganymede merum.

Enfin on profitait de la confusion inséparable de ce mouvement de plateaux et du va-et-vient des gens de service pour « rallumer, à l'aide du soufre, les bougies éteintes » :

Suscitat extinctas, admoto sulphure, tædas.

MUSIQUE ET DANSE.

Devoirs d'une maîtresse de maison ; chaque invité doit y mettre du sien ; éloge de la musique ; airs étrangers ; chanter juste ; harpe ; cithare ; lyre ; éloge de la danse ; c'est le triomphe de la jeune fille ; poses gracieuses ; accompagnement de castagnettes ; les matrones font tapisserie ; Ovide maître de ballet ; quadrilles ; valse ; composition de l'orchestre ; la flûte en était l'âme ; nain virtuose ; il joue de deux flutes à la fois.

Voici les lectures terminées. Je présume que tout ce qu'il y a de jeune dans la salle n'en sera pas fâché, car il est un âge où, lorsqu'on a devant soi un orchestre, ce n'est pas précisément la poésie, quels que soient d'ailleurs ses mérites, qui amuse le plus.

C'est au tour maintenant de la maîtresse de la maison de se mettre en frais d'amabilité. « Il faut, dit Ovide, qu'elle se montre avide de plaire à chacun, et qu'elle fasse tout pour donner de l'éclat à sa soirée » :

Omnibus illa suis maneat studiosa placendi,
Et curam tota mente decoris agat.

Mais « quel est cet indiscret qui murmure je ne sais quoi à son oreille complaisante, et qui appuie le coude droit sur le dos de son siége ? »

Nescio quid dominæ teneram qui garrit in aurem,
Et sellam cubito dexteriore premit ?

En tout cas, « il choisit mal son moment » (*non est locus*).

Il faut, au contraire, que tous les invités paient de leur personne. « Vous aussi, leur recommande Ovide,

voyez à quoi vous pouvez être bons, et que chacun s'empresse d'y mettre du sien » :

> Vos quoque, de vobis quem quisque sit aptus ad usum
> Inspicite, et certo ponite quemque loco.

« Si vous avez de la voix, chantez ; si vos membres sont flexibles, dansez ; ne négligez aucun moyen de plaire » :

> Si vox est, canta; si mollia brachia, salta ;
> Et quacumque potes dote placere, place.

Et, en effet, la musique ainsi que la danse ont figuré de tout temps et chez tous les peuples en tête des divertissements. Ovide va en parler en homme qui s'y connaît.

« Le chant, dit-il, est chose délicieuse. Jeunes filles, apprenez à chanter : la beauté de la voix a plus d'une fois tenu lieu d'attraits » :

> Res est blanda canor. Discant cantare puellæ :
> Pro facie multis vox sua lena fuit.

« Répétez tantôt les airs que vous aurez entendus au théâtre, et tantôt des variations adaptées au rhythme égyptien » :

> Et modo marmoreis referant audita theatris,
> Et modo niliacis carmina lusa modis.

Cette dernière recommandation semblerait prouver qu'à Rome, comme chez nous, on prisait surtout la musique étrangère. Martial ne dit-il pas d'un jeune élégant

« qu'il fredonne toujours des airs égyptiens ou espagnols? »

> Cantica qui Nili, qui gaditana susurrat.

Ovide ajoute : « Il ne suffit pas que votre voix, douce et flexible, fasse entendre des accents mélodieux » :

> Non quia dulce canit plectitque facillime vocem ;

« L'essentiel est d'éviter de chanter faux » :

> . . . . Absit symphonia discors.

« Sachez, continue-t-il, faire vibrer d'une main savante la harpe mélodieuse » :

> Disce etiam duplici genialia nablia palma
> Vertere. . . . . .

« Et parcourir d'un doigt léger les cordes frémissantes de la cithare [1] » :

> Et querulas agili percurrere pollice chordas.

« Si, cependant, vous craignez que ce frottement des cordes ne vous fasse venir au pouce quelque cuisante ampoule, que sous votre archet sonore résonne la lyre obéissante » :

> Fervida ne trito tibi pollice pustula surgat,
> Exornent docilem garrula plectra lyram.

1. La cithare, d'où nous avons fait « guitare, » est un des instruments les plus anciennement connus. C'est elle qu'Homère désigne quand il dit : « Tel un homme savant dans l'art du chant, ayant attaché aux deux extrémités de son instrument une corde, boyau flexible et sonore, la tend sans peine en tournant une cheville mobile et la monte au ton de sa voix. »

Notre poète n'a pas la danse en moindre estime que la musique. « Qui donc, demande-t-il, pourrait douter que j'exige qu'une jeune fille sache danser? Est-il exercice plus propre à la faire briller à nos yeux? »

Quis dubitat quin scire velim saltare puellam :
Tantum mobilitas illa decoris habet!

Puis il se plaît à applaudir aux plus méritantes, et a pour chacune un mot aimable ou flatteur. « Celle-ci, dit-il, charme par son geste et par les mouvements cadencés de ses bras » :

Illa placet gestu, numerosaque brachia ducit.

« Celle-là, dans de molles attitudes, imprime à son corps les courbes les plus gracieuses » :

Hæc tenerum molli torquet ab arte latus.

« Cette autre sait en dansant agiter d'une main délicate la castagnette[1] babillarde » :

Hæc quatiet tenera garrula sistra manu.

« Quant aux matrones, dont la gravité rappelle les austères Sabines » :

Aspera quæ visa est rigidas imitata Sabinas;

1. C'est de l'Espagne que venaient les castagnettes, comme c'est en Espagne qu'elles sont encore aujourd'hui le plus en vogue. « Téléthusa, dit Ovide, est habile à prendre de voluptueuses poses au bruit des castagnettes de la Bétique (Andalousie) et à imiter dans ses mouvements la souplesse des danseuses de Gadès (Cadix) » :

. . . . . . Telethusa
Edere lascivos ad bœtica crusmata gestus
Et gaditanis ludere docta modis.

« Qu'elles regardent ! » *Spectent!* Et il jette ces mots du ton de dédain dont nous dirions : « Qu'elles fassent tapisserie ! »

Par contre, il gourmande avec la verve d'un maître de ballet les jeunes gens qui manquent d'animation et d'entrain. « Les simples quadrilles » (*coronæ saltantes*) vous ennuient, eh bien ! « Que votre main prenne la taille de votre danseuse et que votre pied touche son pied » :

Velle latus digitis et pede tange pedem.

Il était difficile, ce me semble, de désigner la valse en termes plus clairs.

Ovide termine par ces conseils de haute galanterie : « Admirez ses bras quand elle danse, sa voix quand elle chante, et, lorsqu'elle aura cessé, plaignez-vous qu'elle ait trop tôt fini » :

Brachia saltantis, vocem mirare canentis,
Et, quod desinerit, verba querentis habe.

Mais il ne fallait pas que cette galanterie fût exclusive et fît oublier certains autres devoirs de société que nous avons rappelés en commençant et qui consistaient surtout à ne négliger personne. De là cette réflexion du même poète : « Toute femme, qu'elle accepte ou qu'elle refuse, aime qu'on l'invite » :

Quæ dant, quæque negant, gaudent tamen esse rogatæ.

— Nous n'avons rien dit de l'orchestre. Il se composait, comme chez nous, d'un groupe de musiciens exécutant des morceaux d'ensemble dont le rhythme et le mouvement variaient suivant les danses qu'il

fallait exécuter. L'instrument dominant était la flûte. « C'est la flûte, dit Ovide, qui chante dans les temples, qui chante dans les jeux, qui chante même aux lugubres funérailles » :

> Cantabat fanis, cantabat tibia ludis,
> Cantabat mœstis tibia funeribus.

Et, de peur que la trop grande uniformité d'une musique régulière ne finît par tourner à la monotonie « un nain, tout ramassé sur ses petits membres, promenait de temps à autres ses doigts écourtés sur un flageolet de buis » :

> Nanus et ipse, suos breviter contractus in artus,
> Jactabat truncas ad cava buxa manus.

« Par moments encore il jouait de deux flûtes et par moments d'une seule » :

> Sæpe duos pariter, sæpe monaulon habens.

Ce nain virtuose ne rappelle-t-il pas un peu les Nains Bouffons des anciennes cours ?

SQUELETTE AUTOMATE.

Son apparition solennelle ; ses poses ; son speech ; un paillasse qui remue les oreilles ; disparition brusque du cortége.

Malgré l'emploi de tous ces moyens, dont pas un n'avait été négligé par notre héroïne, il y eut cependant un moment où les danses parurent se ralentir et où un « coup de fouet » (*verbera*) devint nécessaire pour les ranimer. Voici l'expédient auquel elle eut recours :

A un signal donné, plusieurs esclaves s'avancèrent servant d'escorte à un squelette d'argent qui semblait marcher seul. Après qu'il eut ainsi traversé plusieurs pièces, il monta sur une estrade et là, à l'aide d'une « petite chaînette » (*catena*) dont une main invisible faisait mouvoir les ressorts, il prit successivement les poses les plus variées et les plus graves. Un automate de Vaucanson n'eût pas mieux manœuvré.

Quand l'assistance fut suffisamment impressionnée, un héraut s'avança et, désignant du doigt les membres décharnés du squelette, s'écria d'une voix retentissante . « C'est ainsi que nous serons tous un jour, lorsque nous aurons franchi les sombres bords : vivons donc gaiement, tant que nous en avons le pouvoir » :

Sic erimus cuncti, postquàm nos auferet Orcus :
Ergo vivamus, dum licet esse, bene.

Ce petit *speech* terminé, le squelette, quittant tout à coup son attitude digne, se mit à exécuter de burlesques cabrioles, et à faire le tour de la salle.

Il était précédé d'une sorte de clown qui, par sa pantomime, rappelait assez les paillasses de nos parades. Peut-être ressemblait-il à celui dont parle Martial, « qui avait une tête pointue et de longues oreilles qu'il remuait à volonté[1], comme le fait un âne » :

Hic vero acuto capite et auribus longis,
Quæ sic moventur ut aures asellorum.

Toujours est-il que la mascarade diparut tout à coup au milieu des rires et des quolibets, qui devinrent le signal de la reprise des danses.

1. C'est là un petit talent moins rare qu'on ne le croit. Ainsi je connais deux sœurs qui le possèdent au plus haut degré; seulement leurs oreilles, au lieu d'être longues, sont très petites.

Je doute fort qu'une exhibition de ce genre obtînt un aussi grand succès de gaieté dans nos salons. Mieux vaudrait encore « Guignol » ou la « Lanterne Magique. »

CAUSERIES.

Point d'allusion aux âges ; point de discussions ; parler théâtre, acteurs, débats du forum, courses ; les paris ; plaisanteries d'usage sur les médecins ; ils ont un ton majestueux ; ils tuent les malades ; Andragoras mort pour en avoir vu un en songe ; quelques épigrammes par trop brutales ; ne point s'en formaliser ; ce sont lieux communs prêtant de l'esprit à ceux qui n'en ont pas.

Mais, dans une soirée, tout le monde ne peut pas être ainsi en mouvement. Il est des personnes qui préféreront se réunir dans une pièce séparée, afin de pouvoir se livrer plus à l'aise au passe-temps de la conversation. Ce sont celles que leurs goûts, leur position ou leur âge, empêchent de prendre part à des distractions aussi bruyantes.

Je viens de parler d'âge. Les dames romaines n'aimaient pas beaucoup plus que les nôtres qu'on s'occupât du leur. « Ne vous informez jamais, dit très-sagement Ovide, ni de l'année, ni du consulat, qui ont vu naître une femme, si déjà surtout elle commence à s'ôter des cheveux gris » :

Nec quotus est annus, nec quo sit nata require
Consule, si albentes jam legit illa comas.

Usez de la même réserve à l'égard des hommes : « Chez les jeunes Césars,

La valeur n'attend pas le nombre des années:
Cæsaribus virtus contigit ante diem.

Nous nous demandons, en passant, si l'auteur du Cid ne connaissait pas ce vers; le sien, en tout cas, en est la traduction on peut dire littérale.

Les sujets d'entretien ne sauraient, du reste, vous manquer. Surtout, dit Ovide, « point de discussions, point d'échange de paroles irritantes » :

Este procul lites, et amaræ prælia linguæ.

« Laissez cela aux gens mariés ; c'est le lot des ménages (*Merci !*) » :

Hoc decet uxores ; dos est uxoria lites.

N'avez-vous pas « la pièce en vogue » (*celeber ludus*), « l'acteur en renom » (*nobilis actor*), « les débats du forum » (*fori lites*) ? « N'avez-vous pas également l'arène, où de généreux coursiers se disputent le prix de la course ? »

Nec te mobilium fugiat certamen equorum.

Les courses, par parenthèse, étaient, comme chez nous, l'occasion de nombreux paris dont le payement ne devait, non plus, jamais se faire attendre. Aussi Ovide veut-il « qu'on s'informe qui a gagné et qu'on dépose à l'instant son enjeu » :

Et quærit, posito pignore, vincat uter.

Si quelque médecin vient à se mêler à cette foule élégante et futile, soyez sûr que son entrée ne saurait passer inaperçue. Arrive-t-il tard, prétextant ses occupations, on ne manque pas de dire ironiquement avec

Plaute : « Qu'il était sans doute à remettre une jambe cassée à Esculape et un bras cassé à Apollon » :

> Aiunt hunc obligasse crus fractum Æsculapio,
> Apollini autem brachium.....

« Ou qu'il prescrivait majestueusement quelque bouillon de canard à un malade » :

> Aut digne jussit anatinam ægro parari.

C'est qu'à Rome le bouillon de canard correspondait à notre bouillon de poulet ou de veau.

En tout cas, il se trouvera nécessairement quelqu'un pour lui adresser cette question : « *Quem trucidasti hodie?* » dont on nous gratifie encore chaque jour : « Docteur, avez-vous tué beaucoup de monde aujourd'hui? » L'élan ainsi donné, ce sera un feu roulant de plaisanteries dont la médecine fera, comme d'habitude, tous les frais. Ouvrons Martial, cette gazette des salons de son temps :

« Andragoras, dit-il, s'est baigné avec nous; il a soupé gaiement et, ce matin, on l'a trouvé mort dans son lit. Vous demandez, Faustinus, ce qui a pu causer cette mort foudroyante? Il aura vu en songe le médecin Hermocrate » :

> Lotus nobiscum est ; hilaris cœnavit, et idem
> Inventus mane est mortuus Andragoras.
> Tam subitæ mortis causam, Faustine, requiris
> In somnis medicum viderat Hermocratem.

A la bonne heure ! Voilà une épigramme des plus piquantes et des mieux tournées. Sans doute c'est le même thème que pour celles qui vont suivre, mais la forme en a rajeuni le fonds ; d'ailleurs elle ne manque pas d'une certaine urbanité.

Je ne saurais malheureusement en dire autant de la plupart des autres, qui affectent, au contraire, une allure agressive et brutale. Jugez-en par cette apostrophe du même poëte à Cœlius, imitée par Boileau :

Hoplomachus nunc es, fueras ophthalmicus ante;
Fecisti medicus quod facis hoplomachus.

Médecin autrefois, aujourd'hui spadassin,
Non, tu n'as pas changé ton métier d'assassin.

Martial, ce me semble, nous a accoutumés à des épigrammes saupoudrées d'un sel un peu plus attique [1]. Il paraît toutefois que celle-ci dut être fort goûtée, car il la reproduit, presque aussitôt, avec cette simple variante :

« Diaulus était chirurgien; maintenant il est croque-mort : ses fonctions ne diffèrent guère de ce qu'elles étaient autrefois » :

Chirurgus fuerat, nunc est vespillo Diaulus;
Cœpit, quo poterat, clinicus esse modo.

Il n'est pas jusqu'à Boileau qui n'ait cru devoir en donner de même une traduction à sa manière :

Paul, ce grand médecin, l'effroi de son quartier,
Qui causa plus de maux que la peste et la guerre,
Est curé maintenant et met les gens en terre :
Il n'a pas changé de métier.

Voilà donc qui est parfaitement entendu, et passé

1. Martial, du reste, les a parfaitement jugées lui-même, car voici ce qu'il en dit : « Quelques-unes sont bonnes, d'autres mauvaises; la plupart sont médiocres. »

Sunt quædam bona, sunt mala, sunt mediocria plura.

à l'état de chose jugée. Ce n'est point la maladie, c'est le médecin qui tue le malade.

On ne comprend pas très-bien, tout d'abord, ce que la mort peut avoir en elle qui prête tant à rire, surtout si l'on suppose, comme on ne manque jamais de le faire, qu'elle est le résultat de l'impéritie ou de l'ignorance. Il faut bien cependant qu'il en soit ainsi, puisque tel a été de tout temps le sujet d'intarissables plaisanteries. Que nos confrères se le tiennent donc pour dit, ou, pour continuer la même image, qu'ils en *fassent leur deuil.*

Ils ne se formaliseront pas davantage de rencontrer ces sarcasmes dans la bouche même de ceux qui, enthousiastes hier quand ils réclamaient nos soins, sont dénigrants aujourd'hui que la santé leur est revenue. Pareille versatilité n'a pas de quoi surprendre quiconque connaît le cœur humain. Corneille, qui en avait fait une si profonde étude, disait à propos des sentiments dont la reconnaissance est l'unique base :

Si d'un péril certain la terreur les fait naître,
Avec le péril même on les voit disparaître ;
Semblables à ces vœux dans l'orage formés
Qu'efface un long oubli quand les flots sont calmés.

Mais laissons les causeries aller leur train. Nous savons qu'elles languiraient promptement sans ces espèces de lieux communs qui ont, de tout temps, défrayé les salons, en fournissant de l'esprit à ceux qui n'en ont pas. D'ailleurs, quoi de plus innocent, en définitive, que ces épigrammes? Leur seul crime, si c'en est un, est leur banale uniformité. Ne nous y arrêtons donc pas plus longtemps, et pénétrons dans le compartiment où se trouvent les jeux.

JEUX.

Préceptes à l'usage des joueurs; leurs physionomies; fureurs concentrées; trois jeux principaux : les échecs; les osselets; les dés; les petits jeux étaient le pair ou non et les noix; échecs; osselets; dés; on se servait de trois dés; coup de Vénus; coup du chien; ne jamais plaisanter un joueur; la moutarde lui monterait au nez; tous sont superstitieux.

Dans une magnifique pièce, un peu isolée des autres, ont été dressées de nombreuses tables autour desquelles règne toute une rangée de chaises garnies de leurs moelleux coussins (*cathedræ stratæ*). C'est la pièce destinée aux jeux. Là règne un calme plus apparent que réel, chacun semblant faire de son mieux pour mettre en pratique ce précepte d'Ovide : « Le grand mérite consiste bien moins à conduire habilement son jeu, qu'à rester parfaitement maître de ses impressions » :

Sed minimus labor est sapienter jactibus uti;
Majus opus mores composuisse suos.

Et cet autre : « Évitez surtout les querelles qu'engendre le jeu, et ne soyez pas trop prompt à vous emporter » :

Jurgia præcipue ludo stimulata caveto,
Et nimium faciles ad fera bella manus.

Mais, si nous étudions les physionomies de plus près, nous reconnaîtrons avec le poète que « souvent un visage silencieux porte en soi des semences de haine » :

Sæpe tacens odii semina vultus habet.

Par instants, « certains yeux lancent des éclairs plus terribles que le feu de la Gorgone » :

Lumina Gorgoneo sævius igne micant.

Parfois même « on voit des larmes de rage couler le long des joues » :

Et lacrymis vidi sæpe madere genas.

Il est une autre remarque qui appartient également à Ovide, mais dont la justesse est plus contestable, c'est qu'en général « les femmes dissimulent mieux au jeu que les hommes » :

Vir male dissimulat; tectius illa cupit.

Elles se contentent, dit-il, « de faire une petite moue » (*extendunt labellum*), ce qui vaut beaucoup mieux, car « rien ne nuit à la beauté comme de ne pas savoir dissimuler son dépit » :

Pertinet ad faciem rabidos compescere mores.

« Et il suffirait d'un mot malsonnant pour dissiper à l'instant tout prestige » :

Et nocuit formæ barbara lingua bonæ.

Nous allons donc assister à des parties très-sérieusement engagées. C'est que le jeu a été de tous temps la passion dominante des hautes classes, en ce que l'homme inoccupé trouve ainsi moyen d'utiliser ses loisirs.

Il y avait trois jeux principaux : les Échecs, les Osselets et les Dés. Il y avait bien encore le « Pair ou

Non » (*micatio*)[1], et les « Noix » (*nuces*). « A ce dernier jeu, dit Martial, on est du moins sûr de ne pas se ruiner » :

Alea parva Nuces et non damnosa videntur.

Mais ne nous occupons que des grands jeux. Il va nous être d'autant plus facile d'en comprendre le mécanisme que notre manière actuelle de les jouer s'en rapproche beaucoup.

Échecs. — On se servait pour les échecs de pièces de couleurs différentes, qui étaient censées représenter autant de brigands (d'où le nom *ludus latronum*), divisés en deux groupes, lesquels se disputaient un point fortifié. Ces pièces étaient de cristal ou de verre ; quelquefois on les figurait par des pierres précieuses. « Si vous aimez, dit Martial, les ruses et les combats des échecs, une gemme vous tiendra lieu de défenseur et d'ennemi » :

Insidiosorum si ludis bella latronum,
Gemmeus iste tibi miles et hostis erit.

Le champ de bataille était, comme nos échiquiers, un carré divisé en casiers alternativement blancs et noirs. La principale manœuvre consistait à « emprisonner entre deux pièces la pièce de son adversaire, qui alors était pris » :

Unus cum gemino calculus hoste perit.

1. Ce jeu est maintenant encore en usage dans le midi de l'Italie, où il est connu sous le nom de *Mora* (jeu de la mourre). Voici comment je l'ai vu jouer à Ischia :

Deux personnes se placent l'une devant l'autre, le poing fermé, puis, à un même moment, elles étendent chacune un certain nombre de doigts et crient en même temps un nombre qu'elles croient être celui des doigts étendus. Le joueur qui devine juste a gagné.

« Puisses-tu, écrit Martial à son ami Paulus, battre Novius et Publius, et les faire échec et mat » :

> Sic vincas Noviumque Publiumque
> Mandris, et vitreo latrone clauses.

Il était, au contraire, de bon goût, quand on jouait contre une femme, « de se laisser battre par elle » :

> Fac pereat vitreo miles ab hoste tuus.

Osselets. — Les osselets (*astragali*) provenaient, comme les nôtres, de l'os du paturon de certains animaux; on employait aussi, au lieu de l'os vrai, des imitations en pierre ou en bronze. Ce jeu consistait, comme aujourd'hui, à les lancer en l'air et à en recueillir le plus possible sur le dos de la main. Quelquefois leurs facettes étaient ponctuées; c'était une combinaison de plus qui prêtait aux paris, et à laquelle on pouvait perdre de très fortes sommes.

Dés. — Quant aux dés (*tali*), c'était le grand jeu, le jeu aux émotions, celui dont un de nos poètes a dit que tout joueur

> *Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.*

A Rome aussi, le cornet était d'un usage à peu près constant. « Il sert, dit Juvénal, à mouvoir et à lancer ces petits projectiles » :

> Sic ludit parvoque eadem movet arma fritillo.

Les dés ne différaient non plus en rien des nôtres. Même forme cubique, même division par points et même manière de les compter : seulement on jouait

avec trois dés au lieu de deux. Six partout faisaient gagner : c'était le « Coup de Vénus ; » As partout faisait perdre : c'était le « Coup du Chien. »

« Toute ma préoccupation, dit Perse, était de savoir combien me coûterait le Coup du Chien » :

Scire erat in voto damnosa Canicula quantum
Raderet. . . .

Et Properce :

Me quoque per talos Venerem quærente secundos,
Semper damnosi subsiluere Canes.

Je demandais aux dieux l'heureux Coup de Vénus,
Il m'arrivait toujours le maudit Coup du Chien.

Le Coup du Chien ! Parfois aussi vous entendez nos joueurs malheureux murmurer entre leurs dents : « Quel Chien de Coup ! » Je n'oserais néanmoins voir dans ces plaintes une sorte d'écho lointain de celles de leurs compagnons d'infortune de Rome.

Toujours est-il que Plaute défend très sagement de jamais plaisanter un joueur, « de peur, dit-il, que la moutarde ne lui monte au nez » (*Hic homo sinapi victitat;* mot à mot : Cet homme se nourrit de moutarde).

Si, de tous temps, le jeu a éveillé les mêmes passions et parlé le même langage, de tous temps aussi il a produit les mêmes entraînements. Combien d'exemples viennent confirmer, chaque jour, cette remarque d'Ovide que « quiconque a perdu ne cesse de perdre, l'espoir du gain remenant sans cesse les dés sous ses mains fiévreuses ! »

Sic qui perdiderit non cessat perdere lusor,
Et revocat cupidas alea sæpe manus.

Quel joueur, non plus, n'a pas été superstitieux? « Chacun, continue le poète, maudit la fatalité dont il se croit poursuivi » :

Invocat iratos et sibi quisque deos.

« On n'a plus foi en rien; on exige absolument d'autres jeux » :

Nulla fides, tabulæque novæ per vota petuntur.

N'est-ce pas là l'histoire de nos perdants, alors qu'ils accusent la *veine*, qu'ils demandent qu'on change de places et de cartes, ou qu'ils se disputent la charnière?

UN ÉCLAT.

Tumulte et clameurs; voies de fait; table culbutée.

Tout jusqu'ici s'est borné, chez notre Romaine, à quelques propos ou à quelques gestes plus ou moins vifs; il n'y a pas eu, à vrai dire, d'éclat. Pourquoi donc ce tumulte qui vient de s'élever dans un coin de la salle et dont chacun s'émeut?

« On s'invective, dit Ovide; l'air retentit de provocations furieuses; ce sont des luttes, des rixes et des exclamations de douleur » :

Crimina dicuntur; resonat clamoribus æther,
Jurgiaque et rixæ sollicitusque dolor.

« La colère gonfle les visages, et fait affluer un sang noir dans les veines » :

Ora tument ira; nigrescunt sanguine venæ.

« La table où l'on jouait a même été culbutée sens dessus dessous, les pieds en l'air » :

Recidit inque suos mensa supina pedes.

Enfin les mots qui dominent sont ceux de *Voleur* et d'*Escroc*. Que s'est-il donc passé? Le voici.

UN GREC.

Ses bonnes manières; sa mise irréprochable; ses assiduités près des femmes; il feint de perdre; puis fait de gros bénéfices; dés pipés; scandale; réclamations des victimes.

Parmi cette société d'élite, où l'on croyait s'être si bien conformé au précepte de rigueur de « fermer sa porte à tout individu suspect » :

Janua fallaci non sit aperta viro,

un *Grec* s'est glissé. Il eût été difficile de ne pas s'y laisser prendre, car, dit Ovide, « c'est peut-être, de tous les invités, celui qui a les meilleures façons » :

Forsitan ex horum numero est cultissimus ille.

La description qu'il en donne s'appliquerait parfaitement aux grecs de nos salons. « Défiez-vous, dit-il, de ces hommes dont la chevelure est toute parfumée d'un nard liquide, et dont une ceinture dessine la taille amincie » :

Nec coma vos fallat liquido nitidissima nardo,
Nec brevis in rugas cingula pressa suas.

« Ne vous laissez tromper non plus, ni par l'étoffe si fine de leur tunique, ni par les nombreux anneaux dont ils couvrent leurs doigts » :

> Nec toga decipiat filo tenuissima, nec si
> Annulus in digitis alter et alter erit.

« Beaucoup s'insinuent près des femmes, sous les dehors d'un amour mensonger » :

> Sunt qui mendaci specie grassentur amoris.

« Ce qu'il vous disent, ils l'ont dit déjà mille fois à d'autres; leurs protestations ne reposent sur aucun sentiment stable » :

> Quod vobis dicunt, dixerunt mille puellis;
> Errat et in nulla sede moratur amor.

En un mot : « Ce sont des Grecs! Leurs soupirs ne s'adressent qu'à votre bourse » :

> Fures! Uruntur vestis amore tui.

Ne semble-t-il pas entendre Molière, à propos des « beaux yeux » de la cassette d'Harpagon?

Toujours est-il que le personnage dont il s'agit « avait le talent de faire sortir d'une main indélicate les dés qui lui plaisaient » :

> Scit bene compositos manus improba mittere talos.

D'abord, il avait feint de perdre, « en amenant à plusieurs reprises le Coup du Chien » :

> Damnosi faciens stent sibi sæpe Canes.

Puis, une fois la confiance établie, il avait réalisé « des bénéfices énormes » (*magnam pecuniam*), mais pas assez habilement cependant pour qu'on ne s'aperçût pas enfin qu'il se servait de dés « pipés [1] » (*adulterati*).

C'est alors qu'avait éclaté l'épouvantable orage, au milieu duquel nous avions distingué ces cris : « *Rends-nous notre argent !* poussés par les jeunes victimes qu'il avait dépouillées » :

Redde meum! clamant spoliatæ sæpe juvencæ.

FIN DE LA SOIRÉE.

Désertion générale ; un procès en perspective.

Il va sans dire qu'après un pareil esclandre il n'y avait plus de soirée possible. La désertion devint générale et les salons furent vides en un instant, au grand désespoir de la maîtresse de maison.

Mais patience ! un procès s'ensuivra, « les jurisconsultes s'en mêleront : l'affaire sera confiée à un avocat plein d'éloquence » :

. . . . . . Jus qui profitebitur, adsit;
Facundus causam sæpe clientis agat.

Bientôt enfin les mêmes clameurs : « *Rends-nous notre argent !* feront retentir tous les échos du palais » :

Redde meum ! Toto voce boante foro.

1. Ce devait être un genre de vol très commun, car on a trouvé des quantités considérables de dés pipés à Pompeï. — Les *Grecs* connaissaient aussi, nous apprend Ovide, « l'art d'endormir leurs partenaires en ajoutant certaines drogues à leurs boissons » :

Sunt quoque quæ faciunt altos medicamina somnos.

UNE CITOYENNE DE ROME.

Fumier d'Ennius; écrivains cyniques; Martial plus cynique que les autres; rapprochements entre deux époques; une Parisienne se reconnaît dans une Romaine.

Je m'arrête, malgré l'intérêt attaché à ces détails qui font revivre à nos yeux, sous sa physionomie la plus intime et la plus vraie, une société dont on parle tant et qu'on connaît si peu. Mais, nous l'avons dit en commençant, il nous faut de toute nécessité limiter nos choix, placé que nous sommes sur un terrain qui, par ses monstrueux mélanges, ne rappelle que trop le « fumier d'Ennius, » avec prédominance énorme de fumier.

On ne saurait, en effet, se faire une idée de l'affreux cynisme des écrivains de cette époque. A côté de peintures d'un charme exquis, ils entrent dans les détails les plus ignobles et les expriment dans les termes les plus abjects[1]. Le pire de tous, c'est Martial; il l'avoue du reste très effrontément :

« Toutes tes epigrammes, écrit-il à son ami Cosconius, sont conçues en termes très-chastes, mais il n'est pas une page de moi, au contraire, qui ne renferme quelque expression licencieuse » :

> Omnia quod scribis castis epigrammata verbis;
> At mea luxuria pagina nulla vacat.

Heureusement, malgré les nombreux retranchements

1. Je ne saurais mieux comparer la manière des écrivains de cette époque qu'à celle de Rabelais, dans les passages les plus crus de son *Pantagruel*. Mais eux du moins avaient pour excuse d'appartenir au Paganisme tandis que Rabelais était à la fois prêtre et médecin.

qu'il nous a fallu opérer, nous n'avons pas perdu de vue pour cela un seul instant le but de notre travail. Ce que nous nous proposions surtout de prouver, n'était-ce pas que notre époque, qui se croit si féconde en inventions de tout genre, n'a fait que copier ici servilement l'antiquité? Sous ce rapport, il me semble que notre démonstration a été très complète.

Que de fois même n'avons-nous pas été tenté d'interrompre ces récits, pour appliquer à celles de nos Parisiennes qui nous font l'honneur de nous lire cette apostrophe empruntée à Horace : « Changez les noms, cette histoire est la vôtre ! »

. . . . Mutato nomine, de te
Fabula narratur. . . .

Mais soyez sûrs que la plupart auront déjà pris l'initiative de ces rapprochements. Peut-être même quelqu'une d'entre elles, se reconnaissant à certains détails, — je l'estime trop pour dire à tous, — s'est-elle écriée, avec un élan plus voisin de l'humilité que de l'orgueil : « Et moi aussi je suis citoyenne de Rome ! »

Ego sum civis Romana!

CONSEILS
A UNE PARISIENNE
SUR LES COSMÉTIQUES

PARIS ET ROME

Deux élégantes de Rome et de Paris; mêmes ressources pour plaire; mêmes manœuvres pour tromper; nos cosmétiques plus actifs que ceux d'autrefois; des analyses; plus de mystères en parfumerie; les parfumeurs facilitant mes recherches; des odeurs comme étude préliminaire des cosmétiques.

Il nous faut maintenant quitter Rome pour Paris, et franchir ainsi, d'un seul bond, les dix-neuf siècles qui nous en séparent. Dix-neuf siècles! J'ai besoin de répéter cette date pour être bien sûr que je ne fais pas confusion, tant il me semble que les détails dans lesquels nous venons d'entrer ne sont qu'une page détachée de notre histoire contemporaine!

En quoi, en effet, une élégante de nos jours diffère-t-elle d'une élégante de l'ancienne Rome? Ne sont-ce pas les mêmes ressources quand il s'agit de plaire? Ne sont-ce pas les mêmes manœuvres quand il s'agit de tromper? De part et d'autre même fièvre de rajeunissement, et, pour atteindre ce but, même mise à contribution des divers règnes de la nature.

Il y a cependant cette différence que les Cosmétiques dont se servaient les dames romaines étaient, en général, plus inoffensifs que les nôtres, ou du moins ne contenaient pas de principes aussi actifs, la chimie n'ayant pas encore su les isoler.

Toutefois les préparations d'alors étaient si loin d'être toujours exemptes d'inconvénients, que le mot « poison » est souvent employé comme synonyme du mot « cosmétiques » : témoin ce passage d'Ovide, qui clora nos citations latines : « Évitez d'être là, quand elle prépare les *poisons* destinés à son visage » :

Absis, quum positis sua collinet ora *venenis.*

Si, en parlant de notre Romaine, nous n'avons pas insisté sur ces poisons, c'est que nous manquons de données suffisantes sur la composition exacte des recettes de cette époque.

Aujourd'hui, au contraire, grâce à l'intervention des analyses, la parfumerie, le voulût-elle, ne saurait plus avoir pour nous ni mystères ni arcanes. Elle l'a si bien compris elle-même qu'elle s'est entièrement transformée depuis vingt ans; elle a cessé d'être une science exclusivement empirique pour devenir une science d'applications sérieuses, sinon toujours rationnelles, avec laquelle il faut compter.

Mais, même dans ces conditions, elle a besoin d'un contrôle médical.

C'est qu'il ne suffit pas, pour qu'une préparation doive être réputée hygiénique, qu'elle soit douce et même qu'elle paraisse bienfaisante pour la peau, il faut, de plus, qu'elle ne renferme en elle aucune substance qui puisse pénétrer par absorption et aller exercer ensuite une action fâcheuse sur l'éconoie. Or si, comme cela ne survient que trop souvent, le fait arrive, qui donc, autre que le médecin, sera apte à le reconnaître et à y remédier?

Maintenant que voilà nos préliminaires posés, disons quelle sera la mesure de notre intervention dans cette étude des Cosmétiques.

Nous nous attacherons tout spécialement à faire ressortir les dangers inhérents à l'emploi de certains d'entre eux, les symptômes qui les dénotent et les accidents qui les suivent : c'est du reste ce que nous avons déjà fait dans nos précédentes éditions.

Mais nous signalerons de plus, dans celle-ci, ceux qui se recommandent par leurs avantages ou du moins par leur innocuité ; au besoin nous en donnerons les formules. C'est que, s'il importe quelquefois d'effrayer l'opinion, il est non moins essentiel de l'éclairer, surtout quand il s'agit d'objets dont beaucoup ont une utilité incontestable, ou qui sont tellement passés dans nos mœurs qu'ils constituent un besoin réel et journalier.

Les recherches auxquelles il nous a fallu nous livrer à cet égard exigeaient que nous fussions initiés à certaines particularités de manipulation qui constituent ce qu'on appelle en termes vulgaires les « Secrets du métier ». Secrets est le mot. C'est que les éventualités

et les menaces de la concurrence obligent tout inventeur à s'entourer de mystère.

Disons-le tout de suite, notre tâche a été singulièrement simplifiée par l'empressement avec lequel les chefs de nos principales maisons de parfumerie ont mis leurs laboratoires et leurs formules à notre disposition. Et cependant nos précédentes publications pouvaient leur donner à croire que nous étions quelque peu prévenu contre leur industrie! C'est qu'ils ont compris que, complètement étranger à l'exploitation de tout produit, nous n'avions et ne pouvions avoir d'autre but que l'intérêt de la science, d'autre mobile que la recherche de la vérité.

Ce sont donc surtout les documents et les matériaux qu'ils nous ont fournis que nous avons mis à contribution pour cette seconde division de notre travail : *Conseils à une Parisienne sur les Cosmétiques.*

— Il ne nous reste plus qu'à indiquer la marche que nous suivrons pour nous reconnaître au milieu de tout ce dédale de Pommades, de Poudres et d'Essences.

Nous commencerons par donner un aperçu général des ODEURS. C'est que les Odeurs, en même temps qu'elles constituent l'élément principal de tout cosmétique, ont leur histoire à elles qui offre plus d'un côté intéressant. C'est que, de plus, elles exercent une action physiologique propre qu'il ne faut ni méconnaître ni dédaigner.

Quand nous en aurons ainsi fini avec les « Odeurs », nous arriverons à l'histoire détaillée des « Cosmétiques » dans l'ordre que nous indiquerons au moment même d'en aborder l'étude.

DES ODEURS

NATURE DES ODEURS.

Ce qu'on appelle odeurs ; molécules qui les constituent ; une expérience d'Haller sur leur volatilité ; facilité avec laquelle certains corps s'en imprègnent.

Le mot « *Odeur* » désigne toute émanation agréable ou désagréable ; cependant nous l'emploierons habituellement ici comme synonyme de « Parfum », c'est-à-dire, comme emportant avec soi l'idée d'un arome plus ou moins suave.

L'odeur est produite par les molécules infiniment ténues qui se dégagent de certains corps, et qui, entraînées par l'air, pénètrent les diverses surfaces qu'elles rencontrent sur leur passage. Arrivent-elles au nerf olfactif, elles mettent en jeu le sens de l'odorat, de même que les ondes sonores, par leur contact avec le nerf acoustique, mettent en jeu le sens de l'audition.

Ces molécules sont d'une ténuité si grande que les corps d'où elles émanent semblent ne rien perdre de

leur poids ; du moins la déperdition qui en résulte à la longue est-elle à peine appréciable. Un grain de musc, soigneusement pesé par Haller, embauma pendant plus de trois mois tout un vaste appartement, où l'air était renouvelé, sans qu'au bout de ce temps, la balance la plus délicate indiquât une diminution de son poids.

Cette extrême volatilité des odeurs n'a de comparable que la facilité avec laquelle certains corps s'en imprègnent. Au premier rang se placent les huiles, les graisses, l'eau et surtout l'alcool. Notez ce fait : c'est sur sa connaissance qu'est fondée la fabrication des divers Cosmétiques qui vont bientôt nous occuper.

PLANTES ODORANTES.

Toute plante exhale un arome ; siège de l'odeur ; son dégagement ; fleurs femelles à l'état de séquestre ; fleurs mâles en liberté ; lampyris et courtisanes ; un flambeau de l'hymen.

Tandis que le Règne animal ne fournit aux manipulations du parfumeur que quatre odeurs essentielles : le musc, la civette, l'ambre gris et le castoréum, le Règne végétal, au contraire, est, sous ce rapport, d'une merveilleuse prodigalité, toute plante, on peut le dire, exhalant un arome quelconque.

Cet arome ne réside pas toujours dans les mêmes parties. Tantôt c'est dans le bois, comme pour le santal ; tantôt dans l'écorce, comme pour la cannelle ; tantôt dans la racine, comme pour le vétiver et l'iris. C'est la fleur, dans la rose, le lis et le réséda ; la feuille, dans la menthe et le thym ; la gousse, dans la vanille ; le fruit, dans le carvi ; la graine, dans la fève tonka ; la résine enfin, dans le benjoin et la myrrhe.

Il n'est pas rare que la même plante renferme en elle plusieurs odeurs différentes. Ainsi, par exemple, la fleur de l'oranger fournit le « néroli » ; son écorce, l'essence appelée « portugal » ; ses feuilles et ses boutures, celle dite « petit grain ».

Rien de capricieux non plus comme le dégagement de l'odeur. Une température élevée n'est pas toujours, comme on le croit généralement, la condition la plus favorable pour sa production. La preuve, c'est que nos fleurs de printemps et d'automne ont plus de parfum que nos fleurs d'été; elles en ont plus surtout que les plantes tropicales, celles-ci perdant par la dessiccation qu'amène l'excès de calorique de l'air une partie de l'huile essentielle qui constituait leur arome.

Il est des fleurs qui semblent retenir l'odeur à certains moments de la journée et la laisser échapper dans d'autres. Ainsi le *Cereus grandiflorus* envoie, toutes les demi-heures, de véritables bouffées balsamiques, et, dans l'intervalle, il est complètement privé d'odeur.

Bien que, d'ordinaire, les fleurs soient moins odorantes la nuit que le jour, l'inverse a lieu pour quelques-unes : c'est ce qui leur a valu l'épithète de « tristes ». Telles sont l'*Hisperis tristis*, le *Nyctanthes tristis*, et certaines variétés du *Catasetum triste*, qui n'ont réellement d'odeur que quand le soleil a quitté l'horizon.

Enfin certaines fleurs n'exhalent leur parfum que pendant un court instant de leur existence, celui qui précède et prépare la maternité. Voyez les *Nymphéas*. Tandis que les fleurs mâles font orgueilleusement briller leurs coroles à la surface de l'étang dont elles sont la parure, les fleurs femelles vivent retirées et solitaires au fond des eaux. Il ne leur est donné de sortir un

instant de leur retraite que pour aller subir le contact du pollen :

> *Mais, les temps de Vénus une fois accomplis,*
> *La tige se replonge en rapprochant ses plis,*
> *Et va mûrir sous l'eau sa semence féconde*[1].

Ne pourrions-nous pas voir dans cette espèce de vie de séquestre une sorte d'image de la condition de la femme en Orient?

Or, en fait de rapprochements, il ne faudrait pas non plus aller bien loin pour trouver quelque chose qui ressemblât de même aux mœurs de l'Occident.

Ainsi, ces *Lampyris* ou vers luisants qui, lorsque arrive le soir, promènent sur nos gazons le fanal dont la femelle seule est pourvue, ne rappellent-ils pas ces courtisanes qui envahissent, aux mêmes heures, nos rues et nos boulevards, étalant, elles aussi, en guise de fanal, l'excentricité de leurs toilettes? Disons, toutefois, à l'avantage des lampyris, que le seul flambeau qu'ils se proposent d'allumer est peut-être le flambeau de l'hymen.

GOUT GÉNÉRAL POUR LES ODEURS.

Usage des odeurs dans l'antiquité; leur caractère symbolique; on les prodiguait à Rome; la Grèce voulut les proscrire; édits de Solon et de Lycurgue; argument de Socrate; Eschyle parfumeur; passion de certains hommes pour les odeurs; Louis XIV les détestait; cour parfumée de Louis XV; la mode dans les odeurs.

Les odeurs étaient d'un très fréquent usage dans l'antiquité. On les prodiguait partout et en toutes cir-

1. Castel, *Poëme des Plantes.*

constances, dans les habitations, sur les vêtements, sur le corps, et jusque dans les aliments et les boissons. On brûlait des parfums devant le berceau du nouveau-né, autour de la couche nuptiale et sur le marbre des tombeaux; ils servaient à glorifier les héros et les rois; enfin, ils étaient tout particulièrement offerts à la Divinité comme tribut et comme hommage.

A Thèbes, les disciples de Zoroastre jetaient six fois par jour des parfums sur l'autel où l'on entretenait le feu sacré.

A Héliopolis, cette métropole du temple du Soleil, on les employait avec la même profusion, variant les espèces suivant les phases du cours de cet astre. A son lever, du benjoin; à son zénith, de la myrrhe; à son coucher, un mélange, appelé *kyphi*, où il entrait seize ingrédients différents.

Telle était encore la quantité d'aromates qu'on brûlait à Corinthe, dans le temple d'Aphrodite, que les murs en disparaissaient sous un épais nuage qui se voyait à plus de trois lieues de distance.

La Bible et la tradition hébraïque témoignent, de même, du rôle que jouaient les parfums dans les pratiques religieuses du peuple juif. Moïse énumère avec soin ceux qui devaient remplir le tabernacle; c'étaient: « la Canne aromatique, le Stacté, le Galbanum, l'Onyx et l'Encens le plus luisant, triturés par parties égales selon l'art du parfumeur. » Il n'entre pas dans de moindres détails sur ceux qui devaient faire la base des purifications prescrites par la loi.

Rappellerai-je que, parmi les présents que les rois Mages vinrent déposer près du berceau de Bethléem, figurent la Myrrhe et l'Oliban? C'est avec le Nard le plus précieux que la Madeleine arrosa les pieds du

Messie; enfin, l'encens fume aujourd'hui comme autrefois dans le sanctuaire de nos temples.

Il nous serait facile de rattacher ce caractère symbolique des parfums aux questions les plus élevées de l'histoire de l'humanité. Mais des considérations aussi graves cadreraient mal avec la nature essentiellement profane et quelque peu futile du sujet qui nous occupe; d'ailleurs, il serait à craindre qu'elles ne finissent par nous le faire perdre de vue.

Je disais donc que le goût des odeurs a été de tout temps un goût généralement répandu. A Rome, par exemple, les plafonds s'ouvraient au milieu des festins pour verser sur les convives une rosée de parfums, et, dans les sanglants combats du cirque, des cassolettes, habilement distribuées par étage, préservaient les spectateurs des âcres et fauves émanations de l'arène.

Tout semble indiquer que ces mêmes goûts, sinon ces mêmes pratiques, s'observaient, à la même époque, chez tous les peuples civilisés ou barbares.

La Grèce, un instant, fit exception, ou plutôt ses législateurs voulurent s'opposer à l'entraînement universel. C'est ainsi que Solon et Lycurgue lancèrent des édits contre les Parfums; ils poussèrent même le zèle jusqu'à bannir les Parfumeurs eux-mêmes. Mais bientôt, par suite d'une réaction inévitable, ceux-ci furent rappelés; leur retour fut même l'objet d'une sorte d'ovation, et les Cosmétiques redevinrent plus florissants que jamais.

Socrate, lui aussi, tenta une croisade du même genre, sous prétexte que « l'homme libre et l'esclave, quand ils se parfument, ont la même odeur. » L'argument était médiocre; le succès fut plus médiocre encore. C'est au point qu'Eschyle, l'élève et l'ami du

philosophe, ouvrit à Athènes même une boutique de parfums, presque aux portes du Prytanée où le maître ne cessait de les anathématiser.

Chose singulière ! les hommes ne sont pas moins accessibles que les femmes à ce genre de volupté, ceux-là précisément qui sembleraient devoir en être le plus affranchis. Citons quelques faits.

Sylla, dans la pièce même où il signait ses listes de proscription, se délectait de l'odeur des aromates; Pompée, jusque dans son camp, ne buvait que des vins ambrés; Marc-Antoine demanda, en mourant, qu'on le couvrît de roses; Charlemagne faisait arroser les murs de son palais avec des eaux de senteur; enfin Napoléon lui-même s'inondait tous les matins le cou et les épaules d'un flacon d'eau de Cologne, et l'absence de ce cosmétique ne fut pas une de ses moindres privations de Sainte-Hélène.

Louis XIV, il est vrai, avait pour toute espèce d'odeurs une répugnance invincible. Cette répugnance était même poussée si loin qu'une princesse s'étant trouvée mal en sa présence, on l'emporta évanouie, sans oser lui faire respirer des sels. Mais son petit-fils prit, à cet égard, une telle revanche, que sa cour reçut le nom de « Cour Parfumée ».

C'est à cette époque qu'un nouveau parfum, la « Frangipane »[1], devenu depuis d'un usage général, fut inventé par un membre de la plus ancienne noblesse de Rome, appelé Frangipani, lequel lui donna son nom.

Nos Parisiennes sont donc bien excusables d'imprégner leur linge et un peu leur personne des essences

1. La poudre de Frangipane, qui fournit ce parfum, est un composé de tous les aromates connus, en égale proportion, auxquels on ajoute du musc et de la civette.

les plus suaves. Sans doute il faut savoir choisir comme quantité et comme espèces : mais rapportez-vous en à elles de ce soin. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, elles sont plus en mesure de donner des leçons que d'en recevoir.

Ou plutôt ce ne sont point elles qui donneront ces leçons, c'est la « Mode », car, chose que je ne me charge point d'expliquer, les sens eux-mêmes, c'est-à-dire nos impressions instinctives, doivent subir ses variations et ses exigences. Ainsi telle odeur est aimée aujourd'hui qui sera détestée demain, pour faire place à une autre qui n'aura non plus qu'un règne éphémère. Pendant longtemps les femmes se sont passionnées pour l'œillet, le jasmin et la tubéreuse; puis est venu le tour du vétiver et du patchouly; maintenant la vogue est au néroli ambré et au santal : combien cela durera-t-il?

ACTION DES ODEURS SUR L'ORGANISME.

L'odeur, indice des qualités de l'air; du danger de respirer certaines odeurs; effets de l'imagination; une rose artificielle prise pour une naturelle; cas de mort causé par un bouquet de lis; comment l'expliquer; innocuité de l'arome des cosmétiques; odeurs qui énervent; les muscadins; odeurs qui restaurent.

Lorsque l'on arrive sur les bords de la mer par une brise douce et un peu fraîche, ou, dans les champs, aux époques de la fenaison, il règne dans l'air je ne sais quel délicieux arome qui vous charme et vous captive. Traverse-t-on, au contraire, un endroit bas, humide, et surtout marécageux, on a hâte d'en sortir, tant il semble que l'atmosphère est saturée de miasmes pestilentiels.

Ces différences dans la sensation rendent assez fidè-

lement compte des différences dans la composition des milieux ambiants ; elles sont d'accord également avec les effets que devra en éprouver l'organisme.

Les odeurs peuvent donc porter en elles d'utiles avertissements. C'est par l'odorat que les animaux distinguent les plantes dont ils peuvent se nourrir d'avec celles qui leur seraient nuisibles, et il est extrêmement rare que leur instinct les trompe.

L'homme a, sous ce rapport, le flair moins intelligent; il pourra même arriver que la suavité du parfum devienne un danger de plus par l'attrait de la sensation. Ainsi l'une des odeurs les plus généralement recherchées est celle des amandes amères : or elle est due à l'acide prussique, le plus terrible comme le plus pénétrant des poisons.

Rien de variable, toutefois, quand il s'agit d'odeurs, comme le degré d'impressionnabilité de chaque individu. Ainsi il suffira, dans certains cas, de quelques inhalations de chloroforme pour endormir profondément, et, dans d'autres, on le fera respirer plusieurs minutes, sans même déterminer un commencement de somnolence.

Puis l'imagination ! Quel rôle ne joue-t-elle pas dans toutes ces manifestations sensoriales ! Le duc d'Épernon s'évanouissait à l'odeur du lièvre ; Mlle Comtat, à celle du bouc ; le célèbre Haller, à la seule vue du fromage ; enfin l'odeur de l'ail donnait le vertige à Henri III, tandis qu'elle faisait les délices du bon Henri IV.

Mais il y a mieux que cela. Thomas Capellini, célèbre médecin de Rome, raconte l'histoire d'une de ses clientes qui se disait tellement nerveuse que le parfum d'une seule rose suffisait pour la faire tomber en pâmoison. Or, un jour qu'elle se trouvait dans un salon, une dame

entre, portant précisément une rose dans ses cheveux: aussitôt notre merveilleuse de s'évanouir. Vite de l'air! des sels! de l'eau fraîche! Surtout qu'on se hâte d'éloigner la fatale fleur, cause de tant d'émoi ! Eh bien, faut-il le dire? C'était une rose artificielle!

Cependant, on ne saurait le nier, il est des circonstances où certaines fleurs, même parmi les plus inoffensives, peuvent déterminer une véritable intoxication.

J'ai entendu raconter à Magendie que, pendant l'un de ses derniers voyages à Londres, une dame, bien portante habituellement, fut trouvée, un matin, morte dans son lit. L'autopsie n'ayant révélé aucune lésion, il lui parut constant, ainsi qu'aux autres médecins chargés de l'enquête, qu'elle avait succombé à un empoisonnement produit par un gros bouquet de lis, placé, la veille, sur la cheminée de sa chambre, laquelle était petite et un peu basse.

Cet exemple n'est pas unique ; je dirai même que la science abonde, au degré de gravité près, en faits de ce genre. Du reste, il est facile de s'en rendre compte.

Chacun connaît l'expérience qui consiste à mettre le soir plusieurs roses privées de leurs feuilles sous une cloche de verre close hermétiquement. Pendant la nuit, ces roses absorbent l'oxygène de l'air contenu dans la cloche, et rendent en échange de l'acide carbonique; si, le lendemain, on en approche une bougie allumée, elle s'éteint. Ainsi s'explique comment certaines fleurs oubliées le soir dans une pièce ont pu causer des nausées, des vertiges, ou même devenir une occasion de mort, en viciant l'atmosphère.

Il ne faudrait pas, toutefois, qu'une assimilation exagérée vous fît attribuer à l'odeur, isolée de la plante,

les dangers qu'elle peut offrir, quand elle en fait partie, puisqu'il y a en moins l'adultération de l'air par la décomposition de son oxygène. Aussi, je ne sache pas que jamais Pot de Pommade, ou Eau de Senteur quelconque, quel que fût son arome, ait été accusé de méfaits analogues à ceux dont nous venons de parler.

Quant à l'abus des parfums, s'il ne s'attaque pas immédiatement à la santé, il ne doit pas pour cela être réputé exempt de tous inconvénients. Nul doute, par exemple, qu'il ne finisse à la longue par jeter l'esprit et le corps dans une sorte d'alanguissement, en même temps qu'il éveille les appétits érotiques. La science des Philtres et des Liqueurs Ambrosiaques ne fut autre, à Rome, que l'art de faire entrer certains aromes dans certains breuvages. Ils ne l'ignorent pas ces Asiatiques qui, pour engourdir la femme dans l'esclavage du harem, l'entourent d'une atmosphère tout imprégné de voluptueuses effluves. Rappellerai-je que la cour parfumée de Louis XV fut, entre toutes, une cour efféminée?

Ces caractères énervants sont surtout le propre des odeurs fines ou un peu fades, telles que celles de la rose, du lis, du jasmin et de la tubéreuse ; n'oublions pas la muscade, qui valut aux *roués* du Directoire l'épithète de « Muscadins » qui leur a survécu.

Il en est tout autrement des odeurs aromatiques fortes, telles que celles qu'on retire de la lavande, du thym, de la menthe et de la verveine; celles-là ont plutôt quelque chose qui ranime et qui restaure. Certaines odeurs pourront même devenir un stimulant efficace du cerveau. C'est ainsi qu'il suffira de faire respirer du sel anglais (*acide acétique*) ou de l'ammoniaque (*alcali volatil*) pour prévenir ou dissiper un évanouissement.

CARACTÈRE ANTIPUTRIDE DES ODEURS.

L'Égypte, terre classique des embaumements; danger des matières animales en décomposition; de l'embaumement dans nos contrées; état des corps, lors de la violation des tombeaux de Saint-Denis; explosion de quatre bières dans l'église Saint-Paul; de l'ancien embaumement; empaillage humain; une collection d'aïeux dans un tiroir; méthode Gannal; exhumation d'Ellevion; vingt-cinq ans d'embaumement; un blanc devenu nègre; barbe repoussée et ongles allongés.

Parlerai-je du caractère antiputride des odeurs et du rôle qu'elles jouent dans l'embaumement pour farder la mort? Triste toilette! Funèbres cosmétiques! Et cependant telle est, en pareil cas, leur importance, qu'il me paraît difficile de ne pas en dire quelques mots.

L'Égypte a été, de tous temps, la terre classique des embaumements. C'est qu'en plus de certains motifs religieux; de hautes considérations d'hygiène exigeaient qu'on s'opposât à la fermentation putride des matières animales, laquelle trouve un double aliment dans la température élevée de l'atmosphère et dans les inondations périodiques du Nil.

Rappelons, à ce propos, que l'Égypte n'est devenue le foyer de la peste qu'à dater du jour où à la pratique des embaumements on substitua celle de l'enterrement.

C'est que, tandis que les détritus végéteaux ne peuvent produire que des fièvres pernicieuses, les matières animales, au contraire, ont le fatal privilége de développer des maladies pestilentielles. Ce fait, sur lequel j'ai entendu mon maître et ami, l'illustre Pariset, s'expliquer bien des fois, a reçu d'événements encore peu éloignés de nous une nouvelle et bien triste consé-

cration. Qui ne sait que la derniere épidémie de choléra qui s'est abattue sur l'Europe nous a été apportée de la Mecque, où ce fléau n'a cessé d'être endémique, par suite du déplorable préjugé qui veut que les corps des animaux immolés au Prophète restent exposés à l'action dissolvante de l'air?[1]

Dans nos climats tempérés l'embaumement a été l'exception au lieu d'être la règle. C'est une science, du reste, où, jusque dans ces derniers temps, nous étions loin d'avoir brillé : témoin le triste état dans lequel furent trouvées les dépouilles de nos Rois lors de la violation des tombeaux de Saint-Denis.

On n'a pas oublié non plus ce qui advint sous Louis-Philippe dans l'église Saint-Paul, convertie en chapelle ardente à la suite de l'attentat de Fieschi. Sur dix-neuf bières qui y furent déposées, quatre firent explosion en une nuit, et les fragments en furent projetés au loin, comme les débris d'une bombe qui éclate.

Quel contraste avec l'état si parfait de conservation où se rencontrent les momies égyptiennes?

C'est que, privés du natron, ce limon du Nil, qui représente ici l'élément antiputride, nous n'avions pu emprunter à l'Égypte que la partie barbare de l'opération. Ainsi après qu'on a enlevé le foie, la rate, les intestins, le poumon, le cœur et le cerveau, lardé les membres de profondes incisions, on fait macérer le corps dans un cuvier de saumure; puis, le dégorgement obtenu, on le bourre d'aromates, terminant le tout par

1. Heureusement les Gouvernements s'en sont émus et la « Commission sanitaire internationale » a décidé qu'un abattoir serait construit, à la Mecque même, et que les débris d'animaux seraient enterrés assez profondément pour être soustraits à l'action de l'atmosphère. Ces mesures sont aujourd'hui en plein fonctionnement.

un emmaillottement avec des bandelettes. Et cela sous le prétexte d'empêcher notre dépouille mortelle de subir aucune atteinte!

Mais quelle atteinte plus grande aurait pu produire l'action des ans? C'est un peu l'histoire d'Ugolin dont on a dit plaisamment — car de quoi ne plaisante-t-on pas? — « qu'il mangeait ses propres enfants pour leur conserver un malheureux père. »

Oui, c'est chose affligeante que la facilité avec laquelle on coupe, on taille, j'ai presque dit on charcute notre pauvre espèce, dès qu'elle a cessé de vivre, comme si, à dater de ce moment, elle n'avait plus aucun droit à nos respects.

Un chirurgien de Lausanne, Mathias Mayor, n'a-t-il pas sérieusement proposé de substituer à l'embaumement l'Empaillage humain? « Enlevez, disait-il, la peau de l'individu, tannez-la[1], puis servez-vous-en pour recouvrir un mannequin rappelant, autant que possible, sa corpulence et ses traits; ce mannequin restera dans la famille, et deviendra ainsi à tout jamais l'hôte de la maison. » Un peu plus, on y adapterait des ressorts pour en faire un automate.

C'est sans doute pendant une des insomnies que lui causèrent les lauriers de l'opérateur suisse, que certain chimiste allemand (un nom aussi impossible à écrire qu'à prononcer) imagina d'extraire d'un cadavre tout le fer qu'il contient, pour en frapper une médaille à l'effigie du défunt. Cette médaille, d'après ses calculs que je ne me charge pas de vérifier, aurait les dimensions d'une pièce de cinquante centimes. On logerait

1. Il est de fait que la peau humaine se tanne parfaitement. J'ai encore chez moi l'échantillon que m'en remit Mathias Mayor; il est couleur jaune paille, ferme et souple comme la plus belle peau de daim.

ainsi très-facilement toute une collection d'aïeux dans un tiroir de son secrétaire.

Mais « enfin Gannal vint, » comme a dit Boileau d'un autre réformateur. Au lieu de ces mutilations sauvages ou de ces procédés burlesques, il se contenta de pratiquer une piqûre sur le trajet d'une artère, de manière à y faire pénétrer l'injection préservatrice. Cette injection, en prenant la place du sang dans tout l'appareil circulatoire, devait remplir sur le cadavre quelques-unes des fonctions de ce liquide sur le vivant, et assurer ainsi la conservation de l'individu.

Rien de plus simple, j'ajouterai rien de plus décent que cette méthode : c'est même cette décence qui lui a valu sa vogue. Mais atteint-elle réellement le but qu'on a en vue? Bien que ce soit là une question que l'avenir seul devra résoudre, voici un fait qui me paraît de nature à faire douter de sa réussite.

Je fus chargé, dans le courant de l'année 1865, de présider à l'exhumation d'un personnage bien connu que j'avais fait embaumer, vingt-deux ans auparavant, par Gannal lui-même ; ce personnage était le fameux chanteur Elleviou. Au moment où la bière fut ouverte, il s'en échappa une odeur empyreumatique des plus fortes et des plus nauséabondes. Cependant les chairs, à part d'abondantes moisissures, me parurent intactes ; seulement, au lieu d'offrir cette sécheresse parcheminée qui est le cachet des momies, elles étaient mollasses, spongieuses et comme abreuvées de liquides.

Mais ce qui me frappa le plus, ce fut la teinte incroyablement noire de la peau : on eût dit un nègre, et un nègre de la nuance la plus accentuée. La face surtout avait quelque chose de tellement saisissant qu'on avait peine à en supporter la vue. D'abord, la barbe

avait crû dans une notable proportion[1] ; puis, deux grands yeux d'émail, qu'on avait substitués aux naturels lors de l'embaumement, presque entièrement sortis de leur orbite, vous regardaient fixement, tranchant par leurs reflets blancs et azurés sur la coloration d'ébène du reste du visage.

Il est donc très douteux que le procédé Gannal vous transmette sans avaries aux générations les plus reculées. Mais qu'importe ! Mieux vaut encore, suivant les paroles du texte sacré, « finir par retourner en poussière d'où on est sorti, » que passer à l'état de pièce curieuse pour aller un jour orner les vitrines d'un Musée ou d'un Collectionneur.

CRIMES D'EMPOISONNEMENT IMPUTÉS AUX ODEURS.

Les odeurs accusées de la mort de Clement VII ; de Jeanne d'Albret ; d'Agnès Sorel ; de Gabrielle d'Estrées ; détails sur cette dernière catastrophe ; Gabrielle d'Estrées épileptique ; le Florentin René ; du danger de flairer les fleurs sur leurs tiges ; larves d'insectes ayant pénétré dans les narines ; imputation possible d'empoisonnement.

Que penser du rôle que l'on a prêté aux Odeurs pour l'accomplissement de certains crimes ? Est-il vrai qu'elles aient servi quelquefois de véhicule à des poisons si terribles, que leur simple contact ou même leurs simples émanations tuaient avec la rapidité de la foudre ?

1. Ce fait de croissance de la barbe après la mort, qu'on a depuis longtemps signalé, est ici d'autant moins douteux que, comme le corps devait avoir les honneurs d'une exposition publique, j'avais eu soin de la faire raser au moment de l'embaumement. Or, à l'ouverture du cercueil, elle se trouvait longue de près de trois centimètres ; les ongles avaient crû dans une proportion plus notable encore.

L'histoire, à certaines époques, a fourmillé d'anecdotes de ce genre. C'est ainsi que Clément VII aurait été empoisonné par les vapeurs d'un cierge ; Jeanne d'Albret, par des gants parfumés ; Agnès Sorel, par une jacinthe ; Gabrielle d'Estrées, par une orange.

Disons-le tout de suite, la plupart de ces faits manquent de preuves ou même paraissent dénués de tout fondement. Quant à la facilité avec laquelle ils ont été généralement accueillis, elle s'explique par ce besoin qu'a le vulgaire de voir dans la mort comme dans la naissance de tout personnage marquant quelque chose de terrible ou de mystérieux.

On ne saurait nier cependant que la catastrophe qui enleva si subitement Gabrielle d'Estrées, à la fleur de son âge et, on peut le dire, à l'apogée de sa puissance, fût de nature à justifier bien des soupçons. Voici, en effet, comment elle est racontée dans les *Mémoires* du temps :

« Gabrielle était allée passer la quinzaine de Pâques chez le riche banquier Zamet, lorsque, le Jeudi-Saint, elle fut, après dîner, faire un tour dans le parc. En traversant la serre, elle cueillit une orange. A peine l'eut-elle approchée de ses lèvres, que son visage devint pourpre, puis livide ; en même temps elle fut prise d'une convulsion si violente que sa bouche se trouva presque entraînée en arrière de l'oreille, avec écume sanguinolente, grognements et suffocation. Peu de temps après, elle expirait. La décomposition fut si rapide que celle à qui Henri IV disait, la veille encore : « Quand je mourrai, ma dernière pensée sera pour « Dieu et l'avant-dernière pour vous, » était devenue pour tous un hideux objet de répulsion et d'horreur. »

Certes, voilà une fin bien étrange L'idée d'un em-

poisonnement dut d'autant mieux se présenter à l'esprit que la mort de Gabrielle était ce qui pouvait arriver de plus heureux pour l'État, en ce qu'elle sauvait la monarchie et le roi tout personnellement d'un immense scandale.

« S'il est vrai, écrivait Tallemant des Réaux, que Sébastien Zamet ait donné du poison à Gabrielle, on peut dire qu'il rendit un grand service à Henri IV, car ce bon prince allait faire la plus grande de toutes les folies, celle de l'épouser. »

Comme on le voit, l'oraison funèbre n'est pas longue, et, lors même qu'il y eût eu crime, l'historien se montre tout prêt à l'excuser, sinon à l'absoudre. Mais y eut-il réellement crime? Cela paraît fort contestable.

D'abord nous ne connaissons aucun agent toxique capable de déterminer des accidents qui, soit par leur instantanéité, soit par leur mode de manifestation, puissent être comparés à ceux-là. Serait-ce qu'à cette époque la science des poisons était plus avancée qu'elle ne l'est aujourd'hui? C'est bien plutôt l'inverse qui a lieu, par suite des progrès de la chimie moderne.

Puis à quoi bon aller chercher des mystères, alors qu'il est si facile de tout expliquer naturellement?

Nul doute que Gabrielle ait succombé à une attaque d'épilepsie. Ces convulsions, cette distorsion des traits, cette écume sanguinolente, ces grognements et ces suffocations, ne sont-ce pas là, pour l'œil exercé du médecin, tous les signes de cette épouvantable névrose?

Quant à la rapidité de la décomposition, elle n'indique pas davantage une action vénéneuse, car c'est là un caractère commun à toutes les morts subites, la maladie n'ayant pas en quelque sorte eu le temps de préparer la constitution par l'amaigrissement des organes.

Je ne prétends pas, pour cela, qu'on doive traiter de fables tout ce qu'on raconte de ces sortes d'empoisonnements, et le nom du Florentin René sonne, comme un glas funèbre, dans l'histoire de la parfumerie. Ce que je veux dire seulement, c'est que, quand il se déclare tout à coup des accidents qui, par leur aspect et leur gravité insolites, peuvent prêter aux incriminations, on est très-exposé à prendre le change sur la cause réelle qui les a produits. Je citerai comme spécimen le fait suivant :

Je fus mandé, il y a peu de temps, pour une toute jeune fille qui, depuis quarante-huit heures, éprouvait dans la tête et surtout dans la région du front des douleurs insupportables. Ces douleurs s'étaient déclarées tout à coup au milieu de la santé la plus florissante et ne s'accompagnaient d'aucun trouble fonctionnel. Ainsi l'appétit était resté bon ; pas de fièvre ; rien de changé dans l'expression des yeux ni des traits : c'était un mal tout local.

Je ne savais donc trop à quel diagnostic m'arrêter, lorsque j'aperçus de tout petits vers blancs s'échapper de l'orifice des narines de la jeune fille. J'appris alors que, la veille du jour où elle était tombée malade, elle était allée à la campagne, et que là elle s'était amusée à flairer des fleurs sur leur tige. Le mot de l'énigme était trouvé. Évidemment, en respirant l'odeur de ces fleurs, elle avait respiré en même temps des larves d'insectes déposées dans leurs corolles, lesquelles larves, en se développant dans les cavités nasales et jusque dans les sinus frontaux, avaient amené les douleurs qui m'avaient tant intrigué. La preuve que telle était bien la cause de ces douleurs, c'est qu'ayant provoqué, à l'aide de fumigations, la sortie de ce qui

restait de petits vers, le mal de tête se dissipa comme par enchantement et tout rentra dans l'ordre.

Supposons maintenant qu'il se fût agi d'un enfant dont on aurait eu quelque intérêt à se défaire, et que la mort, comme on en a vu des cas, fût arrivée par la rétention et le développement de ces larves, ne se serait-on pas cru en droit de crier à l'empoisonnement par une fleur?

DES ODEURS COMME PRÉSERVATIF DE LA CONTAGION.

Peste de Marseille; quatre émules de M. de Belsunce; trois de pendus; un de gracié; origine du vinaigre des quatre voleurs; des miasmes; fumigations contre le choléra; immunité des parfumeurs; s'abstenir du camphre.

Si les odeurs ont leurs légendes comme arme politique ou comme instrument de vengeances particulières, elles ont leurs légendes aussi comme agent préservatif de certains miasmes contagieux. Témoin ce qu'on raconte de la peste de Marseille.

C'était en 1720. Quatre hommes, au milieu de l'épouvante générale, se faisaient surtout remarquer par leur dévouement et leur sang-froid; ils semblaient même vouloir lutter d'héroïsme avec l'évêque de Belsunce, celui-là même dont on parle aujourd'hui de renverser la statue! Seulement, tandis que le saint prélat arrivait toujours chez les malades les poches pleines et s'en retournait les poches vides, ses quatre émules, au contraire, arrivaient toujours les poches vides et s'en retournaient les poches pleines. D'où venait cette différence? Il ne fallut pas grands frais d'imagination pour en deviner la cause : c'étaient des voleurs.

On leur fit donc leur procès. Comme on ne connaissait pas encore les « Circonstances atténuantes, » sans quoi ils en eussent très probablement bénéficié, ils furent condamnés à être pendus. Trois déjà avaient subi leur peine, et le quatrième allait y passer à son tour, lorsqu'on lui accorda un sursis, sur sa demande de faire une communication importante. Et, en effet, il déclara que, si lui et ses acolytes avaient pu braver impunément la contagion, c'était grâce à certain préservatif qu'il ferait connaître, à la condition qu'on lui garantît la vie sauve.

Cette condition acceptée, il indiqua la recette du fameux vinaigre qui, aujourd'hui encore, s'appelle « *Vinaigre des Quatre Voleurs* », en souvenir des honnêtes industriels qui l'avaient inventé.

A en juger par les ingrédients[1] dont il se compose, je présume que l'émotion du moment fit accepter avec un peu de précipitation et de crédulité ses vertus prophylactiques. Peut-être même le service le plus net qu'il rendit fut-il de préserver de la corde l'un de nos quatre philanthropes. Cependant il n'est pas prouvé pour moi qu'on doive dénier aux odeurs toute efficacité contre les miasmes.

Qu'est-ce, en effet, qu'un miasme? Évidemment ce ne peut-être, surtout d'après les derniers travaux de M. Pasteur, que quelque germe répandu dans l'air, lequel germe représente l'élément inoculable de la maladie dont il est le produit. Or, dans l'ignorance où nous sommes sur sa nature intime, qui sait si certaines émanations aromatiques n'auraient pas le privilège de

1. Il y entre une quinzaine de substances n'offrant rien de particulièrement hygiénique. Tels sont: la cannelle, le girofle, le romarin, la sauge, la menthe, la lavande, l'ail et le camphre.

le décomposer ou du moins d'en neutraliser les effets? La théorie des fumigations, comme mode d'assainissement et de purification, repose tout entière sur la réalisation possible de cette hypothèse. Sans doute on n'y a plus aujourd'hui la même foi qu'autrefois; il s'en faut pourtant qu'elle ait perdu toute créance.

Ainsi, lors de la dernière épidémie de choléra, on a essayé, à Marseille, de combattre le fléau à l'aide de grands feux allumés sur les places publiques; on y brûlait surtout des matières odorantes. D'après la diminution survenue presque en même temps dans la mortalité, il semble que ce moyen n'ait pas été sans offrir une utilité réelle.

Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise! le choléra devait encore venir nous visiter, — et on parle aujourd'hui de quelque chose de pire encore, la peste d'Astrakan! — je crois qu'on pourrait effectivement tirer un parti avantageux des odeurs. D'ailleurs, dans l'impuissance où l'on est de guérir les affections de ce genre, pourquoi négliger un pareil moyen, si incertain qu'il soit, puisqu'il est inoffensif?

Je ferai de plus observer que, d'après le relevé statistique des épidémies précédentes, il semblerait que la corporation des parfumeurs ait joui d'une immunité relative. Je conseillerais donc de créer, à l'intérieur même des maisons, une sorte d'atmosphère rappelant celle qu'on respire dans leurs officines; seulement, à l'opposé de ce qui s'est pratiqué jusqu'à présent, on s'abstiendrait du camphre, car le camphre est un des plus puissants stupéfiants du système nerveux[1]: or

1. De là cet ancien dicton :

> Camphora per nares castrat odore mares;
> *Le camphre respiré fait de l'homme un eunuque.*

le choléra et la peste, quelle que soit d'ailleurs leur nature intime, ont pour manifestation dominante une immense stupeur de tout l'organisme.

RÉSUMÉ DES ODEURS.

Il en est des odeurs comme des langues d'Ésope; plus utiles toutefois que nuisibles; parfums des déesses et des grandes dames; trait d'*humour* britannique.

La réputation faite aux « Odeurs » est un peu l'histoire des « Langues » d'Ésope. Sous bien des rapports, ce serait la meilleure des choses; sous bien d'autres aussi, ce serait la pire. Nous venons de voir qu'elles ne méritent

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Il est permis, je crois, pour être équitable, de trancher la question en leur faveur, la somme des services qu'elles rendent ou des jouissances qu'elles procurent l'emportant de beaucoup sur celle des maux qu'elles peuvent occasionner.

Ce qui contribue surtout à faire valoir les odeurs c'est le choix qu'on sait en faire.

Quand, dans Homère, les Déesses quittent l'Olympe pour venir se mêler aux mortels, on reconnaît la trace de leur passage à la nature particulière de l'arome qu'elles laissent après elles. Il en est un peu de même de la femme comme il faut qui se rend en soirée, la délicatesse de son parfum étant une sorte d'indice de la noblesse de sa condition.

Qu'il soit bien compris toutefois que nos sympathies pour les odeurs ne vont pas jusqu'à vouloir, avec le docteur Andrew Winter, que chaque femme en adopte

tout spécialement une, suivant les circonstances d'âge, de joie ou de tristesse où elle se trouve.

« Pourquoi, dit-il, ne reconnaîtrions-nous pas nos belles amies à leurs parfums délicats, comme nous les reconnaissons au doux son de leur voix? Il est pour chaque individualité une odeur qui semble lui appartenir: à la femme spirituelle, le jasmin; à la femme brillante, le magnolia; à la femme faite, le musc; à la jeune fille dans le premier épanouissement de sa beauté, la rose; les émanations du citron conviennent mieux aux natures mélancoliques, et il y a dans l'héliotrope comme une note triste qui sied à la jeune veuve. »

C'est par ce trait d'*humour* britannique que nous terminerons ce que nous avions à dire des odeurs.

Je sais qu'il est de bon ton aujourd'hui, parmi les hommes soi-disant graves, d'affecter envers elles le dédain le plus superbe; mais il me semble que c'est un peu intervertir les rôles : car enfin, vous qui vous montrez si impitoyables à leur endroit, êtes-vous donc sûrs de n'avoir rien à vous faire pardonner, soit pour le cigare, soit même, hélas! pour la pipe?

LES COSMÉTIQUES

DE LA BEAUTÉ ET DE LA SANTÉ.

La beauté ne saurait exister sans la santé; division des cosmétiques en cinq groupes; parfumerie hygiénique des familles.

Quittons maintenant ces généralités et arrivons à l'étude des *Cosmétiques*, envisagés au point de vue de l'hygiène. Je dis « au point de vue de l'hygiène ; » c'est qu'en effet la beauté véritable ne saurait, en aucun cas, exister sans la santé. Si celle-ci s'altère, celle-là s'amoindrit et se dénature. Vainement alors vous ferez appel à toute la science du parfumeur pour lui restituer son éclat primitif ; vous n'y parviendrez qu'autant que vous aurez tout d'abord rétabli l'économie dans son fonctionnement normal.

Ainsi s'explique comment le mot « Cosmétique » est inséparable du mot « Hygiène ». Ainsi s'explique également en quoi ce qu'on pourrait appeler « l'Hygiène des Cosmétiques » devra contribuer à l'entretien ou au rétablissement de la beauté.

••

Maintenant que nous voilà bien fixés sur le but de cette seconde partie de notre travail, indiquons la marche que nous suivrons pour l'exposé des matières.

Nous diviserons en CINQ GROUPES les soins que réclament les cinq régions dont l'entretien est plus spécialement du ressort des Cosmétiques, c'est-à-dire la *Peau*, les *Membres*, la *Bouche*, la *Face* et le *Cuir chevelu*.

Chacun de ces groupes va donc être décrit successivement dans l'ordre que nous venons d'indiquer.

Nous donnerons également les *Recettes* ou *Formules* qui nous paraîtront les meilleures, de manière à mettre à la disposition de nos Parisiennes et de tout autre qui nous lira les éléments d'une véritable « PARFUMERIE HYGIÉNIQUE DES FAMILLES. »

§ I.

SOINS HYGIÉNIQUES DE LA PEAU

Utilité du savon et des bains ; ils forment la base de toute bonne éducation et de toute bonne hygiène.

Les soins que réclame l'entretien de la *peau* prise dans son ensemble consistent surtout dans l'emploi intelligemment combiné du savon et des bains. Ces agents sont tellement passés dans nos habitudes et dans nos mœurs, qu'ils constituent, on peut le dire, le cachet de toute bonne éducation ; ils forment de même la base de toute bonne hygiène, en maintenant la surface de la peau dans un état de netteté qui, seul, peut garantir l'exercice normal de ses fonctions. Or, telle est l'influence de celles-ci sur la santé générale, qu'il

me paraît difficile de ne pas tout d'abord en dire quelques mots.

FONCTIONS DE LA PEAU.

La peau, appareil de perception ; appareil de sécrétion folliculaire ; appareil d'élimination et d'absorption ; ses pores ; expériences de Magendiesur la perméabilité de l'épiderme ; lapins enduits de vernis ; habillés de caoutchouc ; leur triste fin ; déductions.

La peau n'est pas seulement cette enveloppe protectrice de tout notre être que distinguent la finesse de son tissu et l'heureuse diversité de ses nuances ; elle est, de plus, un appareil de perception dont les instruments ne sont autres que les papilles nerveuses qui forment à sa surface une véritable trame. Ces papilles ne sont elles-mêmes que l'épanouissement des nerfs émanés du cerveau ou y aboutissant ; chaîne merveilleuse par laquelle le monde physique se relie au monde sensorial ! Enfin, pour les garantir du contact trop brutal des agents du dehors, une sorte de vernis diaphane, l'épiderme, protège, sans l'amoindrir, leur exquise impressionnabilité.

Mais cet épiderme se dessècherait promptement, s'il n'était lubrifié sans cesse par une sorte d'enduit visqueux que sécrètent des petites glandes appelées *Follicules sébacés*.

C'est pour prévenir cette dessiccation que les Hottentots et les Cafres, sous leur ciel embrasé, s'inondent le corps d'un cosmétique qu'ils n'ont que la peine de retirer de l'arbre qui croît autour d'eux : c'est « l'Huile de palme. » Cette huile les protège à la fois et contre la trop grande intensité des rayons solaires, et contre les piqûres insupportables des moustiques, qui en re-

doutent la fétidité. La fétidité ! Combien il est heureux qu'en fait d'odeurs les naturels de l'endroit se montrent moins difficiles que les insectes !

Les peuples du Nord, tels que les Russes et les Suédois, chez lesquels un froid trop rigoureux dessècherait de même la peau par la suppression de ses sécrétions, ont recours également à un cosmétique indigène, qui ne laisse pas non plus que d'avoir un arome assez prononcé : c'est le « Suif. » Mais n'insistons pas.

Enfin la peau a pour fonction incessante d'éliminer certains principes et d'en absorber certains autres dans des proportions dont le juste équilibre constitue la santé. C'est par l'intermédiaire des milliers de petites ouvertures dont elle est criblée, et que l'on appelle « *Pores* », que s'opère cette double et délicate fonction.

On ne saurait donc veiller avec trop de soin à ce que la surface de cette membrane soit toujours parfaitement libre, le moindre obstacle apporté à sa perméabilité pouvant devenir l'occasion de troubles plus ou moins graves. Je citerai, comme preuve, l'expérience suivante que j'ai répétée nombre de fois avec mon illustre maître, Magendie, à l'époque où je rédigeais son cours au Collége de France.

Nous revêtîmes le corps de lapins et autres animaux d'un enduit visqueux, tel qu'une dissolution concentrée de gomme, de gélatine ou de térébenthine. Ces substances, fort innocentes de leur nature, agglutinaient les poils et, en se desséchant, emprisonnaient l'animal tout entier, moins sa face, dans une coque imperméable. Par ce procédé, les mouvements de la poitrine et le jeu des principaux organes n'éprouvaient point d'entraves : la peau seule ne communiquait plus

avec l'atmosphère. Or, ces animaux moururent, en très peu de jours, comme s'ils étaient asphyxiés.

Pour être bien sûrs que nous ne nous méprenions pas sur la cause de ces accidents, nous substituâmes aux enduits de petits costumes, et, qu'on me pardonne l'expression, de véritables *dominos* d'étoffes imperméables dites de « caoutchouc, » qui nous servirent à habiller d'autres animaux, de manière à intercepter de même tout accès de l'air extérieur. Ces animaux s'en trouvèrent également très mal; quelques-uns même finirent aussi par succomber. Ajoutons que tous, dans cette expérience comme dans la précédente, éprouvèrent un abaissement très marqué de leur température normale.

Ainsi, dès l'instant où les fonctions perspiratoires de la peau sont troublées ou suspendues par l'oblitération de ses pores, toute l'économie s'en ressent. Chacun est donc parfaitement dans son droit en faisant intervenir les cosmétiques appropriés, ne fût-ce que pour éviter le sort des lapins de Magendie.

SAVON.

Importance de ses usages; savons durs; savons mous; leur composition; des fraudes; savons à chaud et savons à froid; comment reconnaître qu'un savon est bon; savons à base soi-disant végétale; savons à l'huile de coco; savons colorés en rose par le mercure; leurs dangers possibles; principes colorants des autres savons; un Post-scriptum.

De tous les cosmétiques, le *Savon* est sans contredit le premier, comme étant le plus indispensable. Ainsi il dissout les substances provenant soit du dehors, soit de la peau elle-même, tandis que ces dernières surtout sont absolument insolubles dans l'eau pure : son emploi ne saurait donc être remplacé par rien.

Nous avons vu que celui qu'on employait à Rome était mou ou semi-liquide. C'est que l'alcali contenu dans les cendres dont on se servait pour le confectionner est de la potasse, et qu'avec de la potasse on ne peut faire que des savons sans consistance. Le nôtre est dur, parce qu'au lieu de potasse nous employons la soude. Quand nous voulons obtenir des savons mous, ce qu'on appelle de la *Crème*, de la *Mousse* de *Savon*, à la soude nous substituons la potasse.

Ce fut, assure-t-on, un Marseillais qui, vers la fin du moyen âge, découvrit qu'il suffisait de mettre un corps gras en contact avec un sel alcalin pour obtenir un composé soluble dans l'eau et parfaitement apte à nettoyer les étoffes [1]. Or, des étoffes à la peau la transition était facile.

L'histoire n'a pas conservé le nom de ce bienfaiteur de l'humanité, car c'en fut un, dans toute la signification du mot ; mais soyez sûr que, par un sort commun aux inventeurs, il aura vécu pauvre et sera mort ignoré de ceux-là mêmes à qui il léguait ainsi toute une source de richesses incalculables. Marseille, en effet, est restée la métropole de la fabrication des savons, privilége qu'elle doit surtout à l'huile d'olive et autres que lui fournit son sol en abondance.

Toutefois, les graisses convenablement dépurées peuvent sans désavantage remplacer les huiles. Je rappellerai à ce propos, et je suis sûr que MM. les Hippophages l'apprendront avec plaisir, qu'avec de la graisse de cheval on peut faire d'excellent savon.

1. Quand, pour enlever une tache de graisse d'une étoffe, vous employez une eau dite « à détacher », vous faites un savon, cette eau contenant toujours quelque sel alcalin qui, de même que dans le procédé découvert par notre Marseillais, se combine avec le corps gras et le rend soluble.

Aujourd'hui la science des savons semble avoir atteint ses dernières limites de perfectionnement. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus ravissant à l'œil que ces savons transparents qui brillent dans nos étalages et qu'on dirait préparés avec l'ambre le plus pur? Combien d'autres encore réunissent l'éclat de la forme à la suavité de l'arome!

Malheureusement le progrès a, comme toujours, engendré la fraude. Ainsi, tandis que certains savons laissent après eux une sensation douce et veloutée, d'autres, au contraire, laissent une sensation âpre et sèche. Il va sans dire que je mets ici hors de cause ces savons « ponces » et autres du même genre qui, par les poudres qu'on y incorpore, agissent à la manière d'une lime ou d'une râpe. Non. Je parle seulement de ceux qu'on appelle d'habitude « S*avons de Toilette* ». Or, ces différences tiennent à certaines particularités relatives à leur mode de fabrication.

Dans le premier cas, on a poussé l'ébullition assez loin pour faire disparaître de la pâte toute trace d'élément caustique : ce sont les savons *à chaud*. Dans le second, on s'est maintenu à une température presque basse, dans le but de laisser dans la pâte un excès de causticité, ce qui en augmente le volume : ce sont les savons *à froid*. Les premiers offrent seuls les qualités désirables. Quant aux seconds, ils brûlent les mains ou du moins leur communiquent cette teinte rougeâtre, cachet de nos cuisinières, mais effroi de nos élégantes. Il est vrai que, comme compensation, ils accroissent considérablement les bénéfices du vendeur.

Le choix d'un bon savon, d'un savon réellement hygiénique, est donc chose très sujette à caution.

Ce qui ajoute encore ici à la difficulté, c'est qu'il

n'existe aucun caractère extérieur qui permette de distinguer sûrement, à première vue, un savon à Chaud d'un savon à Froid : ce n'est, à vrai dire, qu'à l'usé, par conséquent, lorsqu'il est déjà trop tard, qu'on sait à quoi s'en tenir sur leur valeur respective.

Voici cependant quelques signes auxquels vous pourrez reconnaître qu'un savon est de bonne qualité :

Sa pâte est d'une homogénéité parfaite. Mis dans l'eau, la dissolution ne pénètre pas au delà de sa surface ; la mousse qu'il forme est onctueuse ; elle persiste assez longtemps et fond sans laisser de résidu grumeleux sur la peau. Exposé à l'air, il sèche un peu lentement, mais bien, et conserve jusqu'à la fin toute la suavité de son parfum.

Seulement pourquoi intituler vos savons : *Savons à la Mauve*, *à la Guimauve*, *à la Laitue*, *à la Thridace*, etc., alors qu'il n'entre pas dans leur composition une seule goutte du suc de ces plantes ? Chose heureuse, du reste, sans quoi ils seraient détestables ; mais ce n'est pas une raison pour donner à entendre que ces sucs y existent réellement et que, par suite, ils leur communiquent leur onctuosité.

Je sais que pareilles « licences d'appellation » — pour employer un mot poli — sont communes à nombre d'industries. Ainsi, par exemple, nos confiseurs débitent des « *Sucres d'Orge* » qui ne contiennent pas d'orge, et des « *Sucres de Pomme* » qui ne contiennent pas de pomme. Mais, quand on imite les gens,

C'est par leur beau côté qu'il leur faut ressembler.

— Si on doit se défier de l'amorce de certains noms, on doit se défier également de certaines séductions de bon marché. Vous verrez des savons à l'*Huile de Coco*

dont le volume et la belle apparence, joints à leurs bas prix, sont réellement quelque chose de très tentant : or, ce volume et cette belle apparence, ils la doivent à la quantité énorme d'eau qu'ils retiennent dans leur pâte. A peine commencerez-vous à vous en servir, qu'ils fondront comme la neige entre vos mains mal nettoyées, laissant après eux une odeur désagréable, que vous aurez ensuite beaucoup de peine à faire disparaître.

Il n'est pas jusqu'à la couleur des savons contre laquelle on ne doive se tenir en garde. Beaucoup de personnes, les femmes en particulier, ont une préférence marquée pour les *Savons Roses*. Cela se comprend, ces savons ayant quelque chose de suave, je dirais presque quelque chose de jeune, qui plaît et qui flatte. Mais, si la rose leur abandonne ainsi de son parfum, n'allez pas en conclure que ce soit elle également qui leur communique leur couleur. Non : cette couleur, ils la doivent au vermillon, c'est-à-dire à un sel de mercure. Il y a là certainement matière à réflexion.

On dit à cela que la proportion de mercure contenue dans ces savons est trop minime pour pouvoir sérieusement nuire. Qu'en savez-vous? L'agent vénéneux se trouve précisément dans les conditions les plus favorables pour être absorbé, puisque, par le fait des lavages auxquels il contribue, les pores sont plus largement ouverts.

Ceux de nos parfumeurs à qui j'en ai parlé m'ont tous fait à peu près la même réponse. S'ils se servent ainsi de sels métalliques, c'est, disent-ils, parce que les alcalis qui entrent dans la confection des savons attaquent les teintures végétales et les décomposent. Cela est vrai. Aussi, ce que je blâme surtout, c'est l'espèce de mystère dont on s'entoure, donnant à entendre

par des demi-mots, au besoin même par des affirmations positives, que leur principe colorant provient du règne végétal.

Les personnes que le mercure effraye ont, du reste, parfaitement de quoi choisir parmi les autres savons. Ainsi les savons *verts* doivent leur teinte à l'oxyde de chrome ; les savons *jaunes*, au rocou ; les savons *bruns*, au caramel, et les savons *violets*, à l'aniline ; toutes substances des plus inoffensives. Enfin il y a les savons *blancs* qui, leur nom l'indique, ne contiennent aucun principe colorant.

P. S. J'apprends à l'instant que M. Piver, le célèbre parfumeur, vient enfin de découvrir le moyen de colorer les savons en rose, *sans employer ni mercure, ni aucun autre métal*. Malheureusement le procédé qu'il emploie est jusqu'à présent un secret de fabrication.

BAINS.

Médée fait bouillir Éson avec succès ; Circé et Ulysse ; Poppée et ses cinq cents ânesses ; Mme Tallien et ses bains de lait ; lait virginal ; une blanche métamorphosée en négresse ; quelques formules de bains ; bains de son ; d'amidon ; aromatiques ; alcalins ; de mer ; gélatineux ; de tilleul ; acidules ; Bains médicinaux.

Nos Parisiennes aiment les bains avec passion, et il est rare qu'elles ne les additionnent pas de quelques mélanges. Mais ces mélanges ne sont rien à côté des recettes des anciens, certaines, assure-t-on, ayant eu le privilége de réparer les injures des ans.

Que penser, par exemple, des miracles attribués à Médée sur Œson et sur d'autres encore, à l'aide de dé-

coctions d'herbes où elle les faisait « mijoter » dans le but de les rajeunir? Beaucoup n'y voient qu'une allusion allégorique aux connaissances que la Magicienne aurait acquises sur la vertu reconstituante des eaux minérales; la fameuse chaudière serait alors quelque chose comme une baignoire.

L'enchanteresse Circé se contente, dans Homère, de faire épancher sur la tête d'Ulysse de précieuses essences, ce qui rappellerait de même un peu la douche.

Enfin, les pratiques se simplifiant de plus en plus, la célèbre Poppée n'eut d'autres artifices pour conserver sa beauté que des bains de lait d'ânesses : il est vrai que ces ânesses étaient au nombre de cinq cents, qu'on les nourrissait de plantes aromatiques et qu'elles la suivaient partout dans ses voyages.

Que nous sommes loin aujourd'hui — et je n'ai garde de m'en plaindre — de tous ces raffinements plus ou moins mythologiques! On parle bien encore des « Bains de Lait » de Mme Tallien, mais seulement comme mémoire, les seuls bains de lait qu'on prenne maintenant à Paris étant préparés, non pas avec du lait naturel, mais avec du *Lait virginal.*

Du lait virginal! Que faut-il entendre par ces mots? Beaucoup moins peut-être que vous ne seriez tenté de le croire, ce prétendu lait étant tout simplement de la teinture de benjoin qu'on ajoute à de l'eau ordinaire et qui, en se décomposant, précipite son huile essentielle sous l'aspect d'une liqueur lactescente.

Je ne nie pas qu'un bain additionné de la sorte ne puisse avoir son charme et son utilité, le benjoin étant un excellent cosmétique de la peau : seulement, défiez-vous des sophistications. Il en est une principalement que je ne saurais mieux vous faire connaître qu'en citant le

fait suivant, que je tiens de la bouche même d'Alibert :

« J'avais, racontait-il, prescrit à une jeune femme, qui était venue accidentellement me consulter, un bain de Barèges, lorsque je reçus d'elle un billet ne contenant que ces mots : « Accourez vite ; votre bain m'a em-« poisonnée : j'ai déjà le corps tout noir. » Je me hâtai, comme bien vous pensez, de me rendre à son appel ; elle était couchée et se croyait perdue. Effectivement sa peau était devenue celle d'une négresse !

« Mon premier soin fut de me faire présenter la bouteille qui avait servi à préparer le bain ; je n'y vis absolument rien de particulier. Mais, à côté, se trouvait une fiole sur laquelle je pus lire : *Bain de Beauté*, et qui contenait encore quelques cuillerées d'un liquide blanchâtre. Je sus alors de la femme de chambre que, la veille du jour où sa maîtresse avait pris le bain de Barèges, cause de tant d'effroi, elle en avait pris un autre dans lequel on avait versé le contenu de cette fiole. Ce fut pour moi toute une révélation.

« Revenu près d'elle, je lui dis : « Rassurez-vous. « Un troisième bain, rendu légèrement acidule, va faire « disparaître les ravages des deux premiers, ou plutôt du « premier, car celui-là seul est coupable de votre méta-« morphose. Il contenait du plomb qui, s'étant attaché à « votre corps, s'est combiné le lendemain avec le soufre « que renferme toute eau de Barèges. »

« Et, pour qu'il ne subsistât aucun doute dans son esprit, je fis tomber dans la fiole ce qui restait d'eau de Barèges de la bouteille : le mélange à l'instant devint noir comme de l'encre.

« C'était là un de ces arguments péremptoires auxquels il n'y a rien à répondre. Aussi la jeune femme, com-

plètement rassurée, rit-elle volontiers de sa mésaventure et de sa terreur,

Jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

« Peut-être, cependant, fit-elle mentalement la réserve qu'une autre fois, du moins, elle saurait mieux choisir. »

— Que ce fait ne soit pas perdu pour vous. De nombreuses analyses ont appris que, de quelque nom qu'on les décore, beaucoup de ces Laits, plus ou moins virginaux, sont saturés de plomb : or, il n'y a jamais rien de bon à gagner pour la santé à ce commerce habituel avec les poisons.

D'ailleurs, pour obtenir un bain à la fois agréable et hygiénique, il n'est nullement besoin de recourir à des préparations toutes faites ; on peut très bien le formuler soi-même.

Quelques formules de bains.

S'agit-il d'un simple *Bain de propreté*, tout le monde sait qu'il suffit d'ajouter un kilogramme de *Son* à l'eau du bain, pour que cette eau devienne douce, onctueuse, et nettoie parfaitement la peau.

A défaut de son, on peut le remplacer par de l'*Amidon*, dont la quantité pour un bain sera en moyenne de 500 grammes ; seulement, comme l'amidon ne contient pas de gluten, il nettoie moins bien la peau.

Ajoutez à un de ces bains, ou à un simple bain ordinaire, un flacon d'Eau de Cologne, d'Eau de Lavande, ou de tout autre Eau de Senteur, et vous aurez un « *Bain aromatique* ».

Préférez-vous un « *Bain alcalin* » ? Faites dissoudre 250 à 300 grammes de sous-carbonate de soude dans l'eau de votre bain. C'est ce qu'on appelle dans nos établissements un « *Bain de Vichy.* »

On imite assez bien le *Bain de Mer* en ajoutant à un bain simple 4 à 5 kilogrammes de sel de cuisine.

Comme la plupart des eaux minérales contiennent, de même que l'eau de mer, un principe onctueux, on remplace, dans la mesure du possible, ce principe par un kilogramme de « Gélatine ». Seulement, avant de verser votre gélatine dans le bain, faites-la fondre dans 5 kilogrammes d'eau bouillante : vous obtiendrez ainsi le *Bain gélatineux.*

Un bain à l'usage des personnes nerveuses est le *Bain de Tilleul*. Pour le préparer, jetez deux ou trois bonnes poignées de tilleul dans une bassine pleine d'eau bouillante, puis, après quelques secondes d'attente, versez le tout dans l'eau de la baignoire. Il s'en échappera, pendant toute la durée du bain, une buée aromatique qui se repandra dans l'air de la pièce et agira à la manière d'une fumigation.

Enfin, ce qui ne laissera pas sans doute que de vous surprendre, le bain le plus agréable de tous ces bains est celui que vous préparerez avec l'ACIDE SULFURIQUE. Oui, « l'acide sulfurique ». 250 à 300 grammes de cet acide ajoutés à l'eau d'un bain changeront cette eau en une sorte d'huile émulsionnée. J'aurai du reste bientôt l'occasion de revenir sur ces *Bains acidules*, quand je parlerai du traitement de l'ACNÉ.

Si je ne dis rien du « Bain sulfureux, » du « Bain de Vapeur, » non plus que du « Bain Turc, » c'est que ce sont des bains médicinaux et que je n'ai à m'occuper ici que des bains purement hygiéniques.

§ II.

SOINS HYGIÉNIQUES DES MEMBRES

Pourquoi nous traiterons à part de la main et du pied.

Ce que nous venons de dire des « Soins hygiéniques de la Peau », envisagée d'une manière générale, s'applique de même aux différents points de sa surface, pris isolément. Seulement la peau, dans quelques-unes de ses régions, offre certaines particularités qui réclament un entretien à part ; telle est, par exemple, celle qui revêt les membres à leur extrémité libre, je veux dire aux MAINS et aux PIEDS. On ne sera donc pas surpris de nous voir consacrer aux mains d'abord, aux pieds ensuite, une mention spéciale.

Nous parlerons, de plus, à propos des Pieds, de certaines affections auxquelles ils sont sujets, et qui rentrent à certains égards dans ce que nous avons appelé « l'Hygiène des Cosmétiques. »

ENTRETIEN DE LA MAIN.

Un cachet de race ; caractères d'une belle main ; de la beauté des ongles ; soins de propreté ; précautions à prendre ; petits cosmétiques ; pâte d'amandes ; pâte à la reine ; pâte au miel ; glycérine savoneuse ; suc de citron ; vinaigre de rouge ; ne pas abuser des acides ; henné des Orientaux.

La beauté des mains est sans contredit le plus noble et le plus gracieux des agréments corporels. Vous trouverez beaucoup de femmes du peuple avoir une belle

bouche, de beaux yeux, une belle carnation ; rarement vous en rencontrerez ayant de belles mains. Je sais bien qu'il faut faire ici la part des travaux parfois rudes auxquels elles sont obligées de se livrer, mais il ne faut pas méconnaître non plus ce qu'on pourrait appeler le « Cachet de Race. » Aussi est-ce surtout dans nos salons aristocratiques que vous verrez une main offrant les caractères que voici :

Les doigts ont une forme un peu allongée; ils laissent voir, au niveau de leurs articulations, de petits enfoncements, quand la main est étendue; de légères saillies, quand elle est fermée. Leur inégalité de longueur s'harmonise parfaitement. Ainsi le pouce ne dépasse pas l'articulation moyenne du doigt indicateur; celui-ci finit précisément au-dessous de l'ongle du doigt du milieu; l'annulaire vient jusqu'à la moitié de l'ongle du même doigt; enfin le petit doigt atteint l'articulation des deux dernières phalanges de l'annulaire. La main dans son ensemble a quelque chose d'un peu potelé ; quant à la peau qui la recouvre, elle doit être fine, blanche, douce, unie, sans plis trop accentués, sans veines trop saillantes.

Et les ongles? car, on l'a dit avec raison, il n'y a pas plus de belles mains avec de vilains ongles que de jolie bouche avec de vilaines dents.

La beauté des ongles consiste dans leur demi-transparence, ainsi que dans leur forme légèrement bombée et de niveau avec la pulpe des doigts. Leur portion libre doit être courte et arrondie; leur circonférence délicatement encadrée dans les chairs qui la bordent; il faut aussi que la pellicule mince qui empiète légèrement sur cette bordure soit intacte.

Si j'entre dans ces derniers petits détails, c'est qu'ils

sont bons à connaître pour bien diriger les ciseaux quand on se coupe les ongles.

Une main d'une beauté parfaite est donc chose fort rare; mais, enfin, la moins favorisée possède toujours certains avantages qui, avec des soins, peuvent en partie compenser ceux qui lui manquent.

Le premier de tous ces soins, c'est la propreté. Nous n'insisterons pas, bien entendu, sur ce qu'il faut entendre par ce mot; il est une particularité toutefois que nous ne saurions omettre.

Entre l'extrémité de l'ongle et la chair qu'il recouvre règne une petite gouttière où se renouvelle sans cesse une sécrétion graisseuse qui, jointe aux impuretés provenant de l'air et des objets que l'on touche, tend à former un liséré noirâtre du plus disgracieux aspect. C'est ce liséré qu'il s'agit de prévenir ou de faire disparaître.

Souvent on se sert d'une petite tige de métal que l'on promène, à la manière d'un grattoir, au-dessous de l'ongle. Mais, pour peu qu'on ne procède pas avec la dextérité voulue, on creuse la gouttière davantage et l'on en rend ainsi le nettoyage de plus en plus difficile. Mieux vaut renoncer à ce moyen et s'en tenir à la simple brosse, laquelle nettoie l'ongle tout aussi bien sans exposer à le déchausser.

Petits cosmétiques de la main.

Indiquons maintenant quelques-uns des « Petits Cosmétiques » que nos Parisiennes sont dans l'habitude d'employer à titre d'auxiliaires ou de décoration.

Un des plus anciens et peut-être des plus méritants est la « *Pâte d'Amandes.* » Cette pâte n'est autre que l'a-

12

mande elle-même, finement pulvérisée, dont on a extrait en grande partie l'huile essentielle. C'est pendant les grands froids comme pendant les grandes chaleurs qu'il peut être utile d'y avoir recours, les températures extrêmes ayant pour même résultat de saisir la peau et de la gercer.

Il est de remarque, en effet, que, quand la peau a été trop complètement privée de l'onctuosité qui lui est propre, elle se dessèche facilement à l'air, et acquiert quelque chose d'un peu rude. La Pâte d'Amandes obvie à cet inconvénient en abandonnant de son albumine végétale, laquelle constitue, de plus, un parfum fort agréable.

Une préparation plus usitée aujourd'hui est la « *Pâte à la Reine*, » appelée également « *Pâte au Miel*, » parce que c'est le sirop de miel qui sert d'excipient à l'amande pulvérisée.

Mais la plus agréable de toutes incontestablement, c'est la *Glycérine Savonneuse* de Piver.

Beaucoup de femmes terminent la toilette de leurs mains en se frictionnant les ongles avec du « *Suc de Citron*. » Sa légère acidité donne effectivement plus de relief à leur transparence naturelle, ce qui est un agrément de plus.

Il en est d'autres qui ont recours au « *Vinaigre de Rouge* », qui n'est qu'une macération de roses rouges dans du vinaigre fort. Elles se flattent de réaliser ainsi la gracieuse image des « doigts de rose » dont tous les poètes, depuis Homère, se sont plu à gratifier l'Aurore.

Ces petits cosmétiques sont par eux-mêmes parfaitement anodins; cependant, les deux derniers ne sont pas toujours exempts de tout inconvénient, pour la raison que voici :

L'acide, soit du citron, soit du vinaigre, qui sert à frictionner ainsi l'ongle, coule nécessairement sur la pellicule que nous avons dit lui servir d'encadrement; il la fronce, la dessèche, et il peut arriver de la sorte que l'ongle finisse par être déchaussé. Vous devez donc n'user de cet acide qu'avec une certaine réserve, et en suspendre l'emploi, pour quelques jours du moins, dès l'instant où ce résultat menace de se produire.

Enfin les femmes de l'Orient, de temps immémorial, se servent du *Henné* (*hacopher* des Hébreux; κύπρος des Grecs), arbuste qui leur communique une couleur de pourpre. Elles exagèrent ainsi un résultat qu'il est peut-être plus habile de savoir simplement atteindre. Du reste, ceci est leur affaire, et nous intéresse d'autant moins qu'en Orient une femme est un mythe pour un Européen, nul n'étant admis dans l'intérieur d'un ménage musulman.

ENTRETIEN DU PIED.

En quoi consiste la beauté du pied; modèles antiques; inconvénients d'une chaussure trop étroite; de talons trop hauts; production de l'ongle incarné; comment y remédier à ses débuts; de la sueur des pieds; un nouveau traitement; formule de bains de pieds acidules; cors et durillons; vinaigre soi-disant résolutif et fondant; c'est un poison de la pire espèce.

Le pied a un genre de beauté qui n'est pas de beaucoup inférieur à celui de la main; seulement ce ne sont pas les mêmes caractères, par suite de motifs faciles à comprendre.

La main étant avant tout un organe de préhension et de tact, la délicatesse de ses fonctions implique nécessairement certaine délicatesse de forme et de mouve-

ments qui n'est réellement compatible qu'avec des doigts minces, souples, effilés.

Le pied est, au contraire, un organe de locomotion et d'équilibre. C'est donc moins sa petitesse que vous devez considérer que l'harmonie de ses proportions, calculées d'après le volume du corps, son poids et les nécessités de la marche.

Sans doute un pied trop long sera toujours chose disgracieuse, surtout chez une femme. La reine Berthe, par l'épithète devenue inséparable de son nom, en est, hélas! un exemple trop fameux. Mais, d'un autre côté, nos Parisiennes, à force de vouloir se faire un pied très petit, en sont arrivées à des pratiques par trop chinoises. Que ne se sont-elles inspirées des admirables modèles que nous a légués la sculpture antique!

Elles auraient vu que la circonférence du pied doit se rapprocher de la forme élégante de l'ellipse, que sa face plantaire doit se courber légèrement en voûte et que le talon, qui représente un des piliers de cette voûte, tandis que l'extrémité des orteils représente l'autre pilier, ne doit être ni trop relevé ni trop plat.

Au lieu de cela, qu'ont-elles fait ou plutôt que font-elles tous les jours?

Elles se serrent le pied comme dans un étau au moyen de chaussures trop étroites et trop courtes. Il en résulte que les orteils, violemment tassés les uns contre les autres, cèdent dans le point qui offre le moins de résistance, quittent leur rang, chevauchent l'un sur l'autre, se ratatinent et se déforment. Or, le bénéfice le plus net de ces mutilations du pied, c'est la production de cors et de durillons.

Mais elles ne s'en tiennent pas là. Dans le but de se grandir, elles se servent de chaussures à talons très

hauts; nouvelle exagération dont les inconvénients ne sont pas moindres.

Le pied, en effet, porte à faux, car il cesse alors de représenter une surface plane, mais bien un plan incliné du talon aux orteils, ce qui donne à la tournure et au maintien quelque chose de tout à fait disgracieux par la projection de la poitrine en avant.

La marche devient également pénible et fatigante en ce que, le centre de gravité n'étant plus le même, tout le poids du corps porte sur la pointe même du pied et non plus sur sa partie moyenne.

Enfin il peut se faire que l'ongle du gros orteil, à force d'arc-bouter contre l'extrémité de la chaussure, irrite et entame la peau qui lui sert de support, d'où résultera ce qu'on appelle l'*Ongle incarné.*

Ongle incarné.

L'ongle incarné, ainsi que l'indique le mot, est l'ongle qui a pénétré dans les chairs.

Nous venons de voir que la projection du pied en avant par des talons trop élevés en est une des causes les plus fréquentes. Cette cause est puissamment favorisée par la pression latérale qu'exerce sur le gros orteil une chaussure trop étroite. Mais il est une autre cause encore qui contribue peut-être plus que tout le reste à produire ce résultat, c'est celle-ci :

Quand on se coupe l'ongle du gros orteil, on se contente en général d'enlever la partie qui déborde, sans avoir la précaution d'adoucir de chaque côté l'arête provenant de cette section; c'est cette arête qui, pressée à droite et à gauche par la chaussure, finit par entamer la chair qui supporte l'ongle, surtout à son angle

interne : il faut, par conséquent, bien s'attacher à la faire disparaître.

Par contre, on évitera de couper l'ongle trop au ras des chairs, de peur que celles-ci, privées, pendant la marche, du point d'appui qu'il doit leur offrir en haut, ne se boursouflent et n'aillent se blesser elles mêmes sur la partie tranchante de son bord libre. Ce serait là, par un autre mécanisme, une cause non moins puissante d'ongle incarné.

Mais enfin je suppose le mal en voie de se produire, ou même déjà produit : comment y porter remède ?

On glissera entre l'ongle et la peau qu'il blesse quelques brins de charpie fine, qu'on laissera à demeure. Les surfaces ainsi capitonnées cesseront de s'irriter. Pendant ce temps, l'ongle continuera de croître et, quand il aura atteint une longueur suffisante pour recouvrir et protéger les chairs, on pourra ôter la charpie, comme étant désormais sans objet.

Sueur des pieds.

Si l'ongle incarné constitue un affection douloureuse, l'excès de transpiration des pieds, surtout quand elle s'accompagne, comme cela arrive presque toujours, d'un caractère singulièrement fétide, représente une infirmité déplorable. Il nous faut donc absolument en dire aussi quelques mots.

Il est des personnes chez lesquelles, par suite d'une disposition particulière, la moindre marche provoque, non pas seulement entre les orteils, mais dans tout l'ensemble du pied, une sueur de telle nature et de telle abondance qu'elle se trahit par son odeur, même à travers la chaussure. Vainement vous aurez recours aux

soins de propreté les plus minutieux, tels que changements fréquents de linge, ablutions et fumigations aromatiques, poudres absorbantes, etc., rien n'y fera. Et, d'un autre côté, il y aurait à craindre que, si, par des « siccatifs » énergiques, vous veniez à supprimer trop brusquement cette sécrétion, il n'en résultât quelque répercussion brusque à l'intérieur, et que quelque organe important ne s'entreprît.

On se trouve donc ici entre la difficulté de faire assez et le danger de faire trop.

Voici une formule que je vous recommande, car je l'ai vue généralement réussir, non pas à faire disparaître entièrement cette sécrétion, mais à l'amoindrir assez pour la rendre supportable :

Bain de pieds acidule.

Eau simplement dégourdie.	3 litres.
Acide sulfurique.	5 grammes.

Verser dans un bain de pieds en porcelaine ou en faïence l'eau et l'acide, puis bien mêler le tout.

Ceci disposé, vous plongez vos pieds dans ce mélange et les y maintenez pendant une dizaine de minutes. Au bout de ce temps, vous les retirez, et les essuyez comme après un bain ordinaire.

On n'éprouve en général rien de particulier dans le moment, à part un petit sentiment d'astriction. Mais, au bout de quelques bains, on ne tarde pas à s'apercevoir d'une diminution sensible dans la transpiration des pieds.

On prendra ainsi un bain tous les trois ou quatre jours, portant au besoin la dose d'acide à huit ou dix grammes par bain.

Cors et Durillons.

J'ai parlé, il y a un instant, des *Cors* et des *Durillons* comme étant le produit de la compression exercée sur les orteils par des chaussures trop étroites. Tout le monde sait que leur traitement palliatif consiste à les ramollir à l'aide d'un bain de pieds chaud, puis à en enlever la partie saillante et dure avec un petit bistouri ou une râpe. Quand à leur traitement curatif, — si tant est qu'on puisse réellement les guérir il n'est autre que leur extirpation. A cet égard, je m'en rapporte tout à fait à MM. les Pédicures, dont quelques-uns sont fort habiles.

Je ne parlerais même pas de ce traitement, pas plus que je n'ai parlé de celui des *Verrues* et des *Poireaux* qui s'attaquent à la main, si je n'avais à prémunir l'opinion contre certaines recettes qu'on exalte quelquefois comme de véritables spécifiques, et qui souvent, au contraire, constituent des moyens dangereux.

En voici une, par exemple, que j'ai copiée textuellement dans un certain manuel qui a la prétention d'être le « *Guide du Parfumeur* ». On y lit :

Vinaigre résolutif et fondant contre les cors.

« Mêlez par parties égales du nitrate acide de mercure et du vinaigre rouge, coloré par l'orcanète, et servez-vous en pour en toucher le cors, après en avoir ébarbé la surface.

« L'addition de cette orcanète a pour but de déguiser e nitrate acide de mercure aux acheteurs qui pourraient être effrayés par son nom, car, seul, ce nitrate acide guérit *parfaitement* et *radicalement* les cors et les verrues. »

Ainsi, vous reconnaissez vous-même que votre Vinaigre est un poison de la pire espèce. Seulement, pour être plus sûr, sans doute, qu'on ne pourra ni s'en défendre ni même s'en défier, vous lui donnez un déguisement et l'affublez d'un faux nom.

Franchement, ceci est par trop fort. Quant aux guérisons *parfaites* et *radicales* dont vous vous portez garant, peut-être êtes-vous plus dans le vrai que vous ne vous en doutiez vous-même, en soulignant ces mots, car on a vu effectivement de ces Vinaigres déterminer des accidents de telle nature qu'ils dispensaient à tout jamais d'aucun autre traitement.

§ III.

SOINS HYGIÉNIQUES DE LA BOUCHE

Ils ont pour but la conservation des dents; difficulté du problème, des dents artificelles; épigrammes dont elles sont l'objet; services qu'elles rendent; elles aident à la digestion; elles maintiennent l'ovale de la figure ; elles sont une nécessité pour la femme du monde et l'orateur.

L'Hygiène de la Bouche a pour principal but de conserver aux dents leur éclat, tout en évitant de porter atteinte à leur solidité. Ce qui ajoute aux difficultés du problème, c'est que les dents tiennent tout à la fois des tissus vivants par les vaisseaux qui s'y rendent, et des tissus inorganiques par l'étui calcaire qui les revêt. La moindre fausse manœuvre peut donc les compromettre au point d'en nécessiter l'avulsion.

Reste, il est vrai, la ressource des dents artificielles, et, à en croire ceux qui ont pour mission de les poser,

on ne pourrait que gagner au change. Ainsi, ces dents, par la facilité que l'on a de les renouveler, sont toujours belles, toujours jeunes, toujours égales en symétrie et en nombre : elles pourront, par d'habiles artifices, restituer aux gencives l'incarnat qui leur manque; enfin, dans les vitrines où elles sont exposées, on les voit se mouvoir d'elles-mêmes sans effort et sans bruit, comme si l'art devait un jour vous éviter jusqu'aux fatigues de la mastication.

Mais laissons de côté ces intempérances de prospectus comme ces exagérations de mise en scène, et ne nous occupons que du fait en lui-même, à savoir la restauration de l'appareil dentaire.

Oui, sa « restauration ». Mais, à ce seul mot, je vois déjà beaucoup de fronts prêts à se dérider. Qu'y a-t-il donc là de si plaisant, je vous le demande, que vous en fassiez ainsi sans cesse l'objet de vos moqueries et de vos épigrammes?

Sans doute, nous serons toujours en droit de rire de la vieille coquette qui veut nous faire croire que son râtelier est un don reçu du ciel et non une acquisition faite chez un marchand; mais prenons garde de tomber dans un dénigrement systématique. Nul doute que l'art dentaire, si perfectionné de nos jours, ait les droits les plus sérieux à notre gratitude par les services qu'il rend.

Que de personnes, par exemple, digéreraient mal, par le fait d'une mastication insuffisante, si des dents de renfort ne leur venaient en aide!

Combien d'autres également seraient vieilles avant l'âge, si des pièces habilement montées ne comblaient les vides laissés par la perte des dents, soit en avant, soit sur les côtés!

C'est que les lèvres, comme les joues, ont besoin d'un support pour conserver à la physionomie la régularité de son ovale. C'est qu'il faut de plus que les mâchoires soient maintenues à distance par une double arcade, pour prévenir ce rapprochement inopportun du nez et du menton qu'on désigne par l'expression désobligeante de *Figure en casse-noisette.*

Voilà déjà bien des services rendus. Mais je vais plus loin et j'affirme qu'il est des cas où les dents artificielles s'imposent comme une nécessité.

Vous représentez-vous la femme du monde que la perte d'une incisive force à montrer un affreuse « brèche », quand elle parle ou quand elle sourit? Comprenez-vous davantage l'orateur, à qui pareille dent fait défaut, entremêlant sa plaidoirie de sifflements disgracieux et ses flots d'éloquence de petits jets de salive?

Toutefois, quels que soient le nombre et l'étendue des mérites des dents artificielles, on ne saurait méconnaître qu'elles ne peuvent jamais remplacer complètement les dents naturelles. Entrons donc dans quelques détails sur les soins dont nous devons entourer ces dernières pour en assurer la conservation.

DENTIFRICES.

Nettoyage de la bouche avec de l'eau et une brosse; température de l'eau; choix de la brosse; savon; élixirs et poudres; structure des dents; émail et Ruolz; avantages des dentifrices alcalins; danger des dentifrices acides; pourquoi ils le sont si souvent; dentistes et pharmaciens.

Il n'est personne qui, comme première toilette du matin, ne se rince la bouche avec de l'eau et ne se nettoie les dents avec une brosse.

La température de l'eau, soit froide, soit tiède, est avant tout une affaire de goût et d'habitude; je ne crois pas qu'elle ait une grande influence sur les dents elles-mêmes : toutefois, en principe, l'eau tiède me semble préférable.

Quant au choix de la brosse, on a pour se guider des indications plus nettes. Si les gencives sont rouges et saignent facilement, on se servira d'une brosse très souple, de peur de les entamer; sont-elles au contraire pâles et décolorées, on préférera une brosse un peu dure, afin d'y activer la circulation. Il faut, en pareil cas, se régler d'après le mode de résistance et de vitalité des tissus.

Rarement on emploie l'eau tout à fait pure; presque toujours on y ajoute une mixture quelconque.

L'*Eau Savoneuse* est sans contredit la préparation qui nettoie le mieux les dents. Mais, à cause de la saveur désagréable du savon, on se sert bien plus habituellement d'eau additionnée de quelque *Elixir* à base d'alcool et d'essences aromatiques. Ce mélange constitue un dentifrice très hygiénique qui ne peut que fortifier et assainir la muqueuse de la bouche; seulement il la nettoie moins bien que le savon. Pour tout concilier, voici ce que je vous conseille.

Ayez un savon parfumé des odeurs les plus suaves, comme vous en trouverez dans nos bonnes parfumeries, et frottez-en, de temps en temps, votre brosse à dents avant de vous en servir. Au besoin, si vous le préférez, ayez ce savon en poudre; on en fabrique à cet usage d'assez commode en ce qu'il mousse très peu. Votre brosse ainsi chargée, vous vous en frottez les dents, puis vous terminez, comme d'habitude, en vous rinçant la bouche avec de l'eau additionnée d'élixir.

Presque tous les élixirs sont colorés en rouge par l'orcanète. On se figure probablement que cette couleur déteindra sur les gencives et en réveillera l'incarnat. Peut-être n'est-ce là qu'une illusion, mais, en tous cas, illusion sans danger, car l'orcanète est une substance tout à fait inoffensive. Elle offre même cet avantage qu'en colorant l'eau dans laquelle on verse l'élixir elle permet, par la différence des tons, de mieux en calculer les doses.

Enfin, l'usage est également de se servir de *Poudre dentifrice*. On a raison, car c'est la meilleure manière d'empêcher le tartre de se déposer sur les dents et de déchausser les gencives.

Une des poudres les plus en faveur aujourd'hui est un mélange de charbon et de quinquina. J'approuve fort le quinquina, à cause surtout de ses propriétés anti-septiques, mais je désapprouve très positivement le charbon, non pas seulement parce qu'il laisse un petit liséré noirâtre sur les gencives, mais aussi parce qu'il raie les dents et qu'à la longue il finit par les user : je ne saurais mieux comparer son action qu'à celle de la poudre d'émeri.

Vous substituerez avec avantage au charbon la magnésie calcinée ou le chlorate de potasse, ces sels se recommandant de plus par leur alcalinité.

J'ai dit « alcalinité » ; ce mot demande non-seulement explication, mais développement.

Sachez d'abord ceci, c'est que les dents sont formées de deux couches, une extérieure, qui est l'émail ; l'autre intérieure, qui est l'ivoire. L'émail donne à la dent sa blancheur et son éclat ; l'ivoire lui donne sa solidité. La superposition de ces deux couches représente donc assez exactement celle des métaux qui constituent l'orfèvrerie de Ruolz.

Admettons maintenant que vous nettoyiez, chaque jour, cette orfèvrerie à l'aide d'agents qui en usent peu à peu la surface, il arrivera un moment où le métal grossier qui sert de charpente au métal plus précieux sera plus ou moins mis à nu. Telle est l'histoire des dents que vous soumettez à l'usage de certains dentifrices. L'émail est graduellement attaqué, et, comme la couche qu'il forme n'offre que peu d'épaisseur, on a bientôt atteint l'ivoire, ce qui rend les dents rugueuses et sujettes à la carie.

Quels sont les dentifrices qui ont ainsi le triste privilége d'éroder la superficie dentaire ? Ce sont les dentifrices acides, l'émail étant en grande partie constitué par des sels de chaux pour lesquels ces acides ont une très-grande affinité. Je veux pour toute démonstration évoquer vos souvenirs.

Rappelez-vous « l'agacement » dont les dents deviennent le siége quand elles ont subi le contact d'aliments trop vinaigrés, le vinaigre devant son mordant à l'acide acétique. Souvenez-vous également de ce qui se passe quand un acide quelconque tombe sur du marbre, substance dont la chaux forme de même l'ingrédient principal : tout point touché en conserve une tache indélébile. Or, il finirait par en être de même de vos dents, si poudres ou élixirs avaient un degré suffisant d'acidité.

Mais il est une autre particularité plus grave encore parce qu'elle sera plus facile à méconnaître, sur laquelle je ne saurais non plus trop appeler votre attention.

Ainsi, il pourra se faire que la salive devienne spontanément acide. Vous verrez alors les dents s'altérer de plus en plus, au point de perdre entièrement leur poli, à moins que vous n'y portiez chimiquement remède

en vous attaquant à la cause elle-même. Cette cause, chacun peut la constater sur soi. Il suffit de se placer du papier bleu de tournesol entre les lèvres ou sur la langue : si le papier rougit, c'est que la salive est acide; si sa teinte ne change pas, c'est qu'elle est alcaline. Aussi toute personne ayant quelque souci de ses dents fera-t-elle bien de répéter de temps à autre cette petite expérience et, en cas d'acidité, de recourir tout de suite à des alcalins.

On peut donc poser en loi que tout dentifrice devrait être alcalin ou neutre. Or, je me suis assuré que la plupart, même parmi les plus en vogue, sont au contraire notablement acides. Les élixirs sont aiguisés d'un peu d'acide citrique; les poudres renferment des tartrates acides de potasse et de soude; enfin il en est de même des opiats, le miel qui leur sert d'excipient contribuant à masquer leur acidité.

Laissez-moi donc vous indiquer la formule d'un élixir et celle d'une poudre réellement hygiéniques, pour que vous puissiez au besoin les préparer vous-mêmes. Si je ne parle pas de l'opiat, c'est que je le regarde comme un assez mauvais dentifrice, auquel, du reste, on a généralement renoncé.

ÉLIXIR DENTIFRICE.

Alcool à 80°	....	1 litre.
Anis vert finement pulvérisé	....	50 grammes.
Cannelle de Ceylan	id.	10 —
Girofle	id.	5 —
Cochenille	id.	2 —

Mêlez le tout ensemble et faites macérer pendant quinze jours, puis ajoutez deux grammes d'essence de menthe et filtrez.

POUDRE DENTIFRICE.

Chlorate de potasse en poudre impalpable....		4	grammes.
Ratanhia	id.	 5	—
Sucre de lait	id.	 30	—
Essence de menthe	id.	 1	—

Mêlez.

Avec ces formules, qui ne renferment d'ailleurs que des ingrédients sanctionnés par l'expérience, vous êtes sûrs du moins d'être à l'abri des dentifrices acides.

La raison pour laquelle les dentifrices sont généralement acides est facile à comprendre. Ce qu'il faut, avant tout, pour amorcer l'acheteur, n'est-ce pas l'impressionner par un résultat immédiat? Or les acides nettoient parfaitement les dents, trop bien même, puisqu'ils ne les rendent brillantes qu'aux dépens de leur émail.

C'est beaucoup moins du reste chez nos pharmaciens que chez nos dentistes, — pas chez tous, heureusement, — que vous devrez rencontrer ainsi des préparations acides. En voici le motif :

Tandis que nul ne saurait exercer la pharmacie sans avoir préalablement subi des examens et justifié d'un diplôme, tout individu, étranger ou autre, peut au contraire de son propre chef s'improviser dentiste. Au besoin même il s'intitulera « Professeur de prothèse dentaire » ou « Auteur de plusieurs manuels », et cela sans contrôle aucun de l'autorité. Il en résulte que trop souvent, entre le dentiste à la mode qui occupe un appartement somptueux dans nos plus élégants quartiers, et le simple arracheur de dents qui exerce en plein vent et en cabriolet découvert sa bruyante industrie, il n'y a eu originairement d'autre différence que la

mise en scène et les moyens de réclame. Trop souvent aussi le savoir chez tous les deux est resté nul. Or, de ce que le premier a eu le talent d'y suppléer par du savoir-faire, en quoi ses préparations vous offriront-elles plus de garanties que celles du second?

Défiez-vous donc des « Dentifrices » opérant des miracles par trop instantanés, sans quoi, je le crains bien, vos dents laisseraient bientôt voir leur Ruolz.

DENTS RENDUES INSENSIBLES.

Procédés pour détruire la sensibilité de la dent; insensibilité pour plombage; pâte arsénicale : elle tue le nerf; pâte narcotique; elle l'engourdit; motifs pour préférer la pâte arsénicale; son innocuité; insensibilité pour avulsion; les dentistes et leurs proverbes; comment une dent fait le tourment de l'existence; chloroforme; ses effets; cadavérisation apparente; hébétude au réveil : perte de mémoire; cas de mort; le protoxyde d'azote; moins dangereux; résumé.

Maintenant que nous voilà suffisamment renseignés sur l'Hygiène de la Bouche, il semblerait que nous devrions en rester là, nous en remettant aux dentistes pour tout ce qui est de la partie manuelle. Cela serait vrai, s'ils nous offraient tous les garanties désirables. Seulement, ce que nous venons de dire de l'étrange alliage qui constitue leur corporation, prise en masse, nous fait un devoir d'éclairer l'opinion sur certaines pratiques qui leur sont familières, mais dont beaucoup d'entre eux ne font ressortir que les avantages, en en taisant soigneusement les dangers.

En tête de ces pratiques se placent celles qui ont pour objet de détruire la sensibilité de la dent dont on veut opérer soit le plombage, soit l'extraction. Comme

elles diffèrent essentiellement entre elles suivant qu'on a en vue le premier résultat, ou, au contraire, le second, nous les examinerons l'une après l'autre.

Insensibilité pour plombage.

Le plombage d'une dent, ou plutôt son aurification, puisqu'au plomb on a, non sans motif[1], substitué l'or, n'est praticable qu'autant que sa sensibilité a été préalablement abolie.

Pour arriver à détruire celle-ci, on se sert généralement d'une pâte formée de morphine et d'arsenic, que l'on introduit dans la cavité même de la dent, et qu'on y laisse séjourner pendant environ vingt-quatre heures. L'arsenic frappe de mort les rameaux nerveux du follicule dentaire, et la morphine masque la douleur provenant de cette mortification. Une fois la pâte retirée, on s'assure que toute trace de sensibilié a disparu; alors seulement, après avoir bien nettoyé la dent, on y introduit le métal obturateur.

C'est ainsi que procèdent, maintenant encore, la très grande majorité des dentistes.

Je dois dire toutefois qu'il existe depuis quelque temps, parmi les gros bonnets de la profession, une tendance marquée à substituer à cette destruction du nerf son engourdissement simple. Ainsi, on endort sa sensibilité à l'aide d'une pâte purement narcotique, puis on en profite pour plomber la dent. Le grand avantage qu'on y trouve, c'est surtout que la dent, continuant de vivre, dure plus longtemps que quand elle a été réduite à l'état de séquestre.

1. Ce motif, c'est que le plomb s'oxyde et noircit, tandis que, l'or ne s'oxydant pas, sa couleur n'est pas sujette à varier.

Tout cela est magnifique en théorie, mais en pratique les choses se passent, hélas! tout autrement. Voici, en effet, le plus ordinairement ce qui arrive :

Vous allez, avant de quitter Paris, voir votre dentiste pour qu'il fasse une revue générale de vos dents; précisément, vous en avez une qui vous fait souffrir, et vous craignez par-dessus tout d'être obligé de vous la faire arracher. Après l'avoir bien examinée, il vous affirme qu'il va pouvoir, sans opération aucune, arrêter le mal. Et, en effet, il engourdit la douleur, plombe la dent, et vous déclare guéri ; au besoin, il ira jusqu'à vous promettre que votre dent durera autant que vous. Charmé de toutes ces jolies choses, vous partez pour la campagne, pleinement rassuré.

Oui, mais, au bout de quelques jours, l'action du narcotique cessant de se faire sentir sur le nerf dentaire, les douleurs reparaissent, mais bien plus vives qu'avant le plombage, à cause surtout de la pression exercée sur ce nerf par le métal ou par le petit morceau de caoutchouc interposé entre le métal et le nerf. Que faire? Lotions, gargarismes, créosote, laudanum, etc., vous essayez de tout vainement.

Cependant la douleur va en grandissant; bientôt ce ne sont plus de simples crises, ce sont de vraies *rages*. Éperdu, vous courez au village le plus voisin, et là vous vous faites arracher votre dent par le premier « massacre » qu'on vous indique.

N'est-ce pas là, je vous le demande, l'histoire trop véridique de ce qui se passe tous les jours? Aussi, dût-on me regarder comme un ennemi du progrès et des lumières, je préfère de beaucoup l'ancienne méthode à la nouvelle, celle-ci exposant bien plus que l'autre à ces retours de la douleur.

Nous avons vu que, dans l'ancienne méthode, c'est l'arsenic qui joue le rôle essentiel, puisque c'est lui qui détruit la vitalité du nerf. Hâtons-nous d'ajouter que son action reste confinée à la dent malade, et que, par suite, elle ne saurait exercer aucune influence fâcheuse sur la santé générale, la cavité où l'on introduit la pâte qui lui sert d'excipient ne représentant nullement une surface absorbante. Ainsi, on a scié la dent au-dessus de cette cavité, puis soumis sa substance broyée et pulvérisée à l'action de l'appareil de Marsh, sans avoir jamais obtenu la moindre tache arsenicale.

En résumé donc, cette méthode de détruire, à l'aide d'un caustique, la sensibilité de la dent que l'on veut plomber, offre un mérite capital, celui d'être inoffensive.

En sera-t-il de même du procédé qui a pour but de frapper d'insensibilité la dent dont on veut opérer l'avulsion ? C'est ce qu'il nous faut maintenant examiner.

Insensibilité pour avulsion.

Ce n'est, en général, qu'après une lutte assez vive que l'on a soutenue contre soi-même que, « prenant son courage à deux mains », on se décide à se faire arracher une dent. Mais, ce qui est affreux, c'est d'être obligé ensuite de recommencer la même lutte contre son dentiste, pour obtenir de lui qu'il veuille bien vous prêter son ministère. Presque toujours il essaie de vous le refuser; et sous quels prétextes?

Tantôt il se retranche derrière cet axiome : « *Guérissez, n'arrachez pas.* »

— D'accord; seulement, si vous ne guérissez pas, arrachez.

D'autres fois il invoque je ne sais quel proverbe soi-disant turc : « *Mieux vaut une dent qu'un diamant.* »

— Fort bien ; seulement, une dent ne vaut réellement mieux qu'un diamant qu'à la condition qu'elle n'est pas avariée, et surtout qu'elle ne fait pas le tourment de l'existence ; sans quoi, retirez ce diamant de son écrin, en d'autres termes, arrachez cette dent.

Je viens de parler d'une dent « qui fait le tourment de l'existence ». Ne croyez pas que je désigne seulement ici ces explosions subites de douleur appelées « rages », dont il a été question il n'y a qu'un instant. Non : une dent pourra vous torturer de bien d'autres manières.

Ce seront : des espèces de fluxions périodiques, se terminant presque toujours par abcès ; des fistules, amenant des suppurations intarissables, la viciation de l'haleine et parfois la carie de l'os maxillaire : ce seront surtout des névralgies donnant d'autant plus facilement le change sur leur point de départ, qu'en vertu de la solidarité sympathique qui unit tout le système nerveux il suffira qu'un seul nerf devienne malade pour que tous les autres aient leur part de souffrance et que vous ne puissiez plus reconnaître le vrai coupable. Or, la cinquième paire, qui est le tronc d'où émane le nerf dentaire, est précisement le nerf qui a le plus de ramifications avec le reste de l'économie ; ajoutons que c'est celui dont la sensibilité est la plus vive.

Voilà donc autant de cas, sans en compter d'autres encore, qui, à un moment donné, pourront rendre absolument nécessaire l'extraction de votre dent.

Mais l'extraction d'une dent est, comme douleur, une grosse affaire, et il n'est personne qui ne fût heureux de s'en affranchir. Seulement, à quelle anesthésique avoir recours ?

Il ne saurait être question ici d'une pâte ou d'un topique quelconque, car il ne s'agit pas, comme pour le plombage, d'engourdir simplement l'extrémité terminale du nerf, mais bien d'agir sur le tronc même qui le relie au cerveau où aboutit la douleur, par conséquent sur le système nerveux tout entier. D'où la nécessité de recourir à un stupéfiant général. Ce stupéfiant est d'habitude le chloroforme. Vous avez donc grand intérêt à connaître les phénomènes qu'il détermine. Ces phénomènes, les voici :

Picottement désagréable dans l'arrière-gorge; toux et quelquefois menace de suffocation; la respiration s'accélère ; le cœur bat tumultueusement; le pouls est petit, vif, serré; sensibilité exaltée ; visage animé ; œil brillant; propos incohérents et rêvasseries; bientôt la tête se prend davantage ; une congestion semble imminente... Puis tout à coup la scène change, comme par la détente de tous les ressorts de l'organisme : la respiration redevient libre et souvent s'accompagne d'un ronflement sonore ; le cœur faiblit; les pulsations artérielles tombent au-dessous de leur rhythme normal; le visage devient pâle ; l'œil atone ; la peau froide ; toutes traces de sensibilité et de mouvement ont disparu ; il y a cadavérisation apparente.

Tel est le tableau nullement chargé de l'état où l'on vous réduit d'ordinaire avant de vous arracher votre dent. Aussi se garde-t-on de vous en rien dire d'avance. Au besoin, on vous fera une peinture de fantaisie, qui ne sera pas dépourvue de charme, dans laquelle l'individu, dès les premières inhalations,

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Ce qu'on ne vous dira pas non plus, c'est qu'il se

trouve à son réveil dans une sorte d'hébétude voisine de l'idiotisme; qu'on a beaucoup de peine à l'en faire sortir, et que même il arrivera quelquefois que certaines facultés, surtout la mémoire, continueront de lui faire défaut pendant un temps dont on ne saurait assigner le terme.

Enfin, on est tout prêt à nier qu'aucun cas de mort puisse être la conséquence de ces léthargies artificielles. Mais les faits sont là avec leur éloquence qui ne se discute pas. Lisez plutôt :

Sur un relevé de 79 cas de mort, suites d'inhalations de chloroforme, publié par M. Maurice Perrin, dans un excellent travail sur l'*Anesthésie chirurgicale*, savez-vous pour quel chiffre figurent les petites opérations? Pour le chiffre de 18! Et sur ces 18 cas de mort, IL Y EN A 7 POUR SIMPLE AVULSION DE DENTS!

Voilà donc 7 personnes, pleines de santé et de vie, qui succombent misérablement, j'allais dire stupidement, pour avoir voulu s'éviter un instant de souffrance, cruelle sans doute, mais où la vie est toujours sauve! Ces chiffres n'en apprennent-ils pas plus que tous les commentaires?

Surtout ne dites pas qu'alors le chloroforme avait été mal administré. On n'a pas oublié cette déclaration de Velpeau, à propos d'un procès célèbre :

« Avec le chloroforme, il y a des cas où la mort peut « arriver, même quand on en a le plus d'habitude, qu'on « agit avec la plus grande prudence et d'après toutes les « règles de la science. »

— Mais, objectera-t-on peut-être, ce funèbre martyrologe ne comprend que des victimes du chloroforme; quant au PROTOXYDE D'AZOTE, il est hors de cause, comme étant exempt de dangers de cette nature.

Pardon! il en présente également, moins sans doute, mais il en présente; on a même cité quelques cas de mort, causés par son emploi.

Je me résume :

La pâte dont on se sert pour provoquer « l'*Insensibilité pour plombage* » est autant dire inoffensive; du moins je ne sache pas qu'elle ait jamais produit d'accidents sérieux.

Au contraire, les vapeurs que l'on fait respirer pour amener « l'*Insensibilité pour avulsion* » offrent des dangers de tous genres[1] : c'est au point que QUICONQUE S'ENDORT DE LA SORTE N'EST PAS TOUJOURS SUR DE SE RÉVEILLER.

§ IV.

SOINS HYGIÉNIQUES DE LA FACE.

De la beauté du teint; préoccupations des femmes à ce sujet; recours aux cosmétiques; division de ceux-ci en deux classes.

Une des premières conditions pour la beauté du visage, c'est assurément la beauté du teint. Aussi mobile dans ses variations que le sont les sentiments de l'âme qu'il reflète, le teint change constamment de couleur, tantôt rouge, tantôt pâle, tantôt livide, quelquefois

1. Je ne parle ici que des dangers que courent la santé ou la vie des personnes. Parlerai-je des dangers moraux? Songez donc qu'il suffira au premier industriel, j'ai presque dit au premier vagabond venu, de s'intituler : « DENTISTE », pour qu'il lui soit loisible, à l'aide de ces anesthésiques, d'ôter à telle jeune fille, à telle jeune femme venue pour le consulter, jusqu'à la conscience de son être....! Les Comptes rendus des tribunaux ne nous fournissent que trop souvent, à cet égard, les plus tristes révélations. Et encore que d'attentats restés impunis, par suite précisément de la crainte qu'inspire aux victimes le scandale de la publicité!

même d'une matité sépulcrale. C'est au point que Bernardin de Saint-Pierre a pu dire que *toutes les expressions harmoniques se trouvent réunies dans la figure humaine.*

Cette extrême impressionnabilité de la physionomie se lie surtout à la finesse, à la fraîcheur et à la transparence des téguments, lesquels acquièrent un nouveau relief quand on sait les faire valoir.

Comment s'étonner dès lors que le teint ait été de tous temps la grande préoccupation des femmes, et qu'elles aient mis tout en œuvre pour le conserver ou pour l'embellir?

Malheureusement, il s'en faut de beaucoup que les Cosmétiques auxquels elles ont eu recours aient toujours abouti à ce résultat; trop souvent même ils ont déterminé des effets tout contraires. Essayons donc de leur venir en aide en opérant le triage de ceux dont elles usent le plus habituellement, et attachons-nous à en faire ressortir les avantages aussi bien que les inconvénients et même les dangers.

On peut diviser les « Cosmétiques de la Face » en deux classes, suivant qu'ils ont pour but l'un des deux objectifs suivants :

1° Entretenir simplement la peau dans ses conditions physiologiques : ce sont surtout les *Eaux de Toilette*, les *Corps Gras* et les *Poudres*.

2° Modifier sa couleur et réparer les ravages que les années lui auront fait subir : ce sont surtout les *Fards*, les *Lotions* et les *Mixtures*.

Ces divisions établies, nous traiterons successivement des « Cosmétiques » que comprend chaque groupe, sans toutefois nous astreindre à un ordre par trop méthodique, puisque ce classement lui-même ne repose que sur la commodité de nos descriptions.

EAUX DE TOILETTE.

Eaux de Cologne et Vinaigres; leur innocuité; choix différents pour les blondes et les brunes; reproches faits à l'eau simple; sa température; utilité du savon pour le visage; une expérience comparative; essences qu'employaient Minerve et Vénus; eau de la Reine de Hongrie; un amoureux de dix-huit ans; une fiancée de soixante-dix; recette de la fameuse eau; elle remplace l'eau de Cologne; recette pour en faire du vinaigre de toilette; de l'art de la réclame.

Les *Eaux de Cologne* et les *Vinaigres* sont d'agréables cosmétiques qui résument à peu près toutes les Eaux dites de « Toilette » et dans lesquels n'entre aucun agent vénéneux. Ni l'un ni l'autre ne s'emploient jamais purs; on se contente d'en verser quelques gouttes dans de l'eau : aussi agissent-ils plus par leur arome que par leur composition.

Il est peu de nos élégantes qui ne s'en servent, surtout pour les lotions du matin.

Les blondes, par cela même qu'elles ont généralement la peau plus spongieuse et plus fine, recherchent les cosmétiques un peu astringents : ainsi s'explique leur préférence pour les Vinaigres.

Les brunes, au contraire, dont la peau offre des tons plus animés et plus chauds, ont besoin de cosmétiques en rapport avec ce surcroît d'activité : aussi préfèrent-elles les Eaux de Cologne.

Voilà du moins ce qu'on prétend avoir observé. Je dois dire toutefois que, si ces règles paraissent assez plausibles en principe, elles comportent à l'usage de très notables exceptions; je crois même qu'il faut voir bien plutôt, dans le choix de tel ou tel cosmétique, une simple affaire de goût ou de mode.

Les personnes qui ont l'habitude de ces eaux de Toilette et tout particulièrement des eaux de Cologne sont souvent dans l'usage de les préparer elles-mêmes d'après des recettes que l'on se communique comme on le fait pour un plat de fantaisie ou un gâteau. Ces recettes sont loin d'être toutes également hygiéniques. Aussi en donnerai-je une ou deux, dans un moment, qui, celles-là du moins, mériteront toute confiance.

Mais pourquoi, dira-t-on, ne pas se contenter simplement d'eau pure? C'est qu'à tort ou à raison on lui reproche de durcir la peau ou même de la froncer. Il est certain que les personnes obligées par profession d'avoir toujours les mains dans l'eau, par exemple, les femmes de nos lavoirs, ont généralement la peau dans un assez triste état.

La température de l'eau n'est pas non plus chose indifférente. Préférez en général l'eau tiède à l'eau tout à fait froide, d'abord parce qu'elle nettoie mieux, puis parce qu'elle dispose moins aux rides.

Je dis qu'elle « nettoie mieux. » Cela est vrai, en ce sens qu'elle enlève plus facilement les impuretés atmosphériques ou autres qui se déposent à la surface de la peau; mais, froide ou chaude, elle ne pourra dissoudre l'enduit sébacé qui provient de la sécrétion des follicules, et c'est cet enduit qui la salit le plus. D'où il résulte que *le visage le plus complètement lavé sera toujours un visage incomplètement nettoyé.*

Pour restituer aux téguments leur netteté, leur éclat, leur transparence naturelle, il n'est que le savon. C'EST LE SEUL COSMÉTIQUE QUI NETTOIE A FOND.

Et cependant vous entendez tous les jours des personnes vous dire d'un ton doctrinal : « Moi, je ne me lave jamais la figure qu'avec de l'eau pure ». Je suis

tenté de leur répondre : « Je ne vous en fais pas mon compliment. »

Voici donc ce que je vous conseille : Lorsque vous faites votre toilette, passez tout simplement votre savon sur votre éponge, promenez ensuite cette éponge sur votre visage, puis lavez-vous à grande eau ; votre teint, pour rappeler une comparaison d'Ovide, que vous n'avez peut-être pas oubliée, deviendra « plus brillant encore que votre miroir ».

A ceux qui en douteraient je recommande l'expérience comparative que voici :

Lavez-vous, tous les matins, un seul côté de la figure avec de l'eau savonneuse, tandis que vous vous laverez l'autre côté avec de l'eau ordinaire. Avant huit jours, ces deux côtés rappelleront, par leur contraste, ces tableaux à moitié restaurés qu'on aperçoit à l'étalage des brocanteurs.

Je ne nie pas que certaines qualités de peau soient tellement impressionnables à l'action de tout cosmétique, que le savon lui-même détermine des rougeurs. C'est pour les cas de cette nature que la *Glycérine Savonneuse* de Piver fait quelquefois merveille.

Comment donc hésiteriez-vous encore? Remarquez d'ailleurs que l'usage du savon n'exclut en aucune manière l'emploi de telle eau de Senteur qui vous sourira davantage. Quand on a nettoyé une étoffe, il est bien permis de la lustrer : ainsi pour la peau. N'avez-vous pas, comme précédent justificatif, l'exemple des Divinités de l'antique Olympe? Écoutez Homère :

« Chaque fois, dit-il, que Minerve voulait charmer ou éblouir le souverain Maître des Dieux, elle répandait sur son visage une « Essence Divine » dont le nom est synonyme de beauté (κόσμος), parce qu'elle en est

la source. C'est cette même Essence que Vénus faisait couler sur son corps, lorsque, le front ceint de sa couronne d'immortelle, elle allait se mêler aux danses des Grâces et des Muses. Sa peau acquérait alors une blancheur éblouissante devant laquelle eût paru terne l'ivoire qu'on vient de polir. »

Après les Déesses, les Reines. Qui n'a entendu parler de l'*Eau de la Reine de Hongrie?* Mais ce que l'on connaît moins, c'est la circonstance qui lui fit donner ce nom. La voici, telle du moins que la racontent les Chroniqueurs du temps :

« Élisabeth, reine de Hongrie, avait reçu d'un alchimiste la recette d'une certaine Eau qui, assurait-il, avait le pouvoir d'empêcher de vieillir. Il est de fait que les années s'accumulaient sur la tête de Sa Majesté sans y laisser d'empreinte. La meilleure preuve, c'est qu'elle venait d'atteindre son soixante-dixième[1] printemps, lorsqu'elle fut demandée en mariage par Charobert, grand-duc de Lithuanie, qui en était devenu éperdument amoureux; il n'avait alors, il est vrai, que dix-huit ans, ce qui explique bien des choses. Toujours est-il que le mariage eut lieu et qu'Élisabeth, comme cadeau de joyeuses fiançailles, fit connaître son secret, ce qui valut à cette eau le nom d'Eau de la Reine de Hongrie. »

Vous serez désireux, sans doute, d'en connaître la recette. La voici, un peu rajeunie, à son tour, par nos parfumeurs modernes :

1. Il paraîtrait que cet âge est « l'Été de la Saint-Martin » des vieilles coquettes. Ainsi la célèbre Ninon de l'Enclos avait également, dit-on, soixante-dix ans lorsqu'un fils qui lui était né, on ne sait trop comment, ni par le monde, tomba de même amoureux d'elle, puis se tua de désespoir en apprenant que c'était sa mère.

EAU DE LA REINE DE HONGRIE

Esprit de vin rectifié..................	1 litre.
Essence de romarin de Hongrie.........	15 grammes.
Essence d'écorce de citron	8 —
— — de mélisse....... ...	—
— — de menthe...........	2 —
Esprit de roses.........	15 centilitres.
— de fleurs d'oranger...........	12 —

Mêlez, puis filtrez.

L'Eau de la Reine de Hongrie n'est, en définitive, qu'une Eau de Cologne de qualité supérieure. Or, c'est précisément à ce titre, et pour remplir la promesse que je vous ai faite, il n'y a qu'un instant, que j'en publie ici la recette.

Je veux même profiter de cette circonstance pour faire d'une pierre deux coups, en d'autres termes, pour vous apprendre comment avec cette Eau de Cologne vous pourrez fabriquer du *Vinaigre de Toilette*. Voici le moyen, ou plutôt en voici la formule :

VINAIGRE DE TOILETTE.

Eau de la Reine de Hongrie.............	1 litre.
Teinture de benjoin.....................	10 grammes.
Vinaigre radical.......	50 —

Mêlez, puis filtrez.

Ce mélange vous donnera un excellent Vinaigre qui ne le cédera à aucun autre produit du même genre, soit comme qualité, soit comme odeur.

Maintenant conservera-t-il quelques-unes des pro-

priétés rajeunissantes qui ont valu à l'Eau de la Reine de Hongrie sa grande notoriété? Question délicate, sur laquelle je crois devoir

> Imiter de Conrard le silence prudent.

Ce qui est certain, c'est que, vraie ou fausse, l'anecdote prouve, par le parti qu'on sut en tirer, que ce n'est pas d'aujourd'hui que date l'art de la réclame.

CORPS GRAS.

Cold-cream et pommade de concombre; leur rapprochement avec l'Œsype d'Athènes; de la glycérine; femmes qui ne se lavent jamais; odeur de rance; tranches de veau et grande dame.

Les Corps Gras ont de tous temps fait partie, comme les Eaux de Toilette, des « Cosmétiques de la Face ». Nous avons vu, en parlant de notre Romaine, que l'Œsype d'Athènes était alors la préparation à la mode. Ne serait-ce pas cet Œsype qui aurait donné à nos Parisiennes l'idée du *Cold-cream* et de la *Pommade de Concombre?*

Ne vous récriez pas trop contre cette supposition, dont je suis tout prêt, du reste, à faire bon marché; car enfin la pommade de concombre[1] contient beaucoup moins de concombre que de suif de mouton. Or, entre le suif et le suint qui faisait la base de l'Œsype, la distance n'est pas énorme. Et le cold-cream[2], en quoi donc ses principes constituants diffèrent-ils tant de ceux de ce même Œsype?

1. Ce n'est même, à vrai dire, que du suif bien dépuré, auquel on a ajouté du suc de concombre pour en faire une pommade plus agréable à l'odorat et plus douce à la peau.

2. La seule différence, c'est que dans le cold-cream c'est une huile végétale et dans l'œsype une huile animale.

La vogue est aujourd'hui à la *Glycérine*, résidu oléagineux de la fabrication des bougies. C'est un cosmétique fort doux, et dont le succès est tout à fait de bon aloi. Soluble dans l'eau, dissolvant tous les corps que dissout l'alcool, point sujet à rancir, il possède les avantages des composés graisseux, sans en avoir les inconvénients, et l'on peut facilement s'en procurer de pur.

Ces diverses préparations ont certainement chacune leur degré d'utilité. Ainsi lorsque, pour une cause quelconque, la peau devient sèche et rude, elles lui redonnent de l'élasticité et de la souplesse; elles l'empêchent de même de se « hâler » par l'action d'un air trop froid ou trop vif.

Mais, ici encore, il faut savoir garder une juste mesure. Comprend-on que, pour beaucoup de nos élégantes, ces divers corps gras tiennent complètement lieu d'eau? Elles s'en étendent le soir une légère couche sur le visage, puis elles l'enlèvent le lendemain avec de la batiste ou une éponge. On peut donc dire d'elles ce qu'Athénée disait des Italiennes de ton temps : « *Elles ne se lavent jamais.* » (Μήποτε λέλουμένην Ἰταλιαν).

Franchement, c'est par trop sacrifier à la coquetterie. Je ne puis, du reste, que les renvoyer à ce que je viens de dire du savon comme SEUL MOYEN DE NETTOYER LA PEAU; et il leur faudra toujours en venir là, sans quoi la leur ne sera jamais propre. D'ailleurs ces corps gras, en plus de l'odeur de rance qu'ils laissent constamment après eux, finissent à la longue par l'irriter.

Que penser maintenant de cet autre cosmétique que j'ai vu employer, dans le même but, n'étant encore que simple étudiant en médecine?

J'avais été chargé par Récamier d'aller faire deux

pansements par jour à une dame de très haut parage qui jouissait d'une grande réputation de beauté. Or j'apercevais, chaque soir, dans un coin de sa chambre, deux superbes *Tranches de veau* frais, que je retrouvais le matin à la même place, mais un peu émues. A quoi donc pouvait-elle les avoir fait servir? Je me perdais en conjectures, lorsqu'enfin j'appris qu'elle se les appliquait en cataplasmes sur les joues, pour la nuit, et qu'elle dormait avec.

Ainsi voilà une grande dame qui, en vue d'un résultat très problématique, n'hésite pas à emprunter à sa cuisinière une recette pour farder, je me trompe, pour barder son visage! J'avoue que cette révélation fit sur moi une impression telle que j'en conservai, de longtemps encore, une véritable horreur pour les émincés.

POUDRE DE RIZ

Houpes à poudrer; peaux de cygne; une statistique; poudre de riz médicinale; poudre de riz décorative; une analyse de cette dernière poudre; sous-nitrate de bismuth comparé à l'oxyde de zinc; une formule; préparer sa poudre soi-même; sophistications; céruse et albâtre; albâtre, roi des cosmétiques; la poudre de riz absorbe l'humidité de la peau; elle la protége contre les altérations de l'air; son abus au dernier siècle.

A la bonne heure! Au moins, voilà un cosmétique que l'on peut d'autant mieux avouer qu'il plaît par son nom, son contact, son parfum. Il n'est pas jusqu'à la houpe soyeuse dont on se sert pour l'étendre qui ne prévienne en sa faveur: cette houpe est en duvet de cygne.

Un amateur anglais, très fort en statistique, a calculé que, rien que pour cet usage, il s'expédie annuel-

lement 7000 peaux de cygne à Londres, que chaque peau fournit en moyenne 60 houpes, ce qui porte le total de ces houpes à 420 000. Serait-ce donc qu'on aurait quelque peu surfait la blancheur des épaules des blondes filles d'Albion ?

Le même amateur a voulu également se rendre compte de ce qui se consomme de *Poudre de riz;* mais là il avoue avoir été effrayé par les chiffres. C'est par quintaux, c'est par tonnes qu'il faudrait compter. Aussi s'écrie-t-il : « Quelle honte de voir livrée à un pareil gaspillage une denrée si précieuse, alors qu'elle pourrait utilement servir à alimenter toute une population affamée ! »

Ces sentiments font honneur à sa philanthropie; mais qu'il se rassure. Ce qui, en Angleterre comme en France, entre le moins dans la Poudre de riz, c'est le riz. C'est mieux encore pour ce qu'on appelle la « Fleur de riz », car alors il n'y en entre autant dire pas. D'après les analyses de Reveil, qui ont porté sur un nombre considérable d'échantillons, le plâtre, la craie, le talc, la magnésie, la chaux, la céruse, l'amidon, l'albâtre, etc., en tiennent habituellement lieu.

Ceci, du reste, est tellement su, même des personnes qui en font usage, qu'on nous adresse tous les jours cette question : « Où trouver de la Poudre de riz *véritable ?* »

Mais, pour être en mesure d'y répondre, je vous en adresserai une autre tout d'abord à mon tour, car de votre réponse dépendra la mienne. Je vous dirai donc : « Que voulez-vous en faire ? »

Nous allons voir en effet que la composition de cette poudre devra varier suivant les usages auxquels vous la destinerez.

Si c'est comme topique calmant, pour saupoudrer quelque surface irritée, vous ne pouvez mieux faire que de vous adresser au pharmacien. Demandez-lui tout simplement de la « Poudre de riz sans odeur. » Lui seul vous la donnera vraie, pure, sans mélange. Celle-là, c'est la *Poudre de riz Médicinale*.

Si c'est, au contraire, comme ornement, pour lustrer la peau, lui procurer plus d'éclat, et surtout en masquer quelques taches, oh! alors adressez-vous d'emblée au parfumeur. Lui seul également vous fournira la poudre qui vous convient. Celle-là, c'est la *Poudre de riz Décorative*.

Cette dernière poudre doit d'autant moins être confondue avec l'autre qu'il faut, pour qu'elle remplisse vos intentions, qu'il y entre certains ingrédients spéciaux. Si, en effet, c'était de la poudre ordinaire, elle n'embellirait pas suffisamment la peau, qu'elle laisserait simplement voir comme à travers un nuage, mais sans en dissimuler aucunement les taches. En second lieu, elle ne ferait pas assez corps avec elle et serait facilement enlevée par le mouvement de l'air où le frôlement des étoffes. Or ce que vous demandez, c'est que votre poudre de riz vous donne à la fois une carnation brillante et une carnation stable.

Cette double condition peut très bien se trouver réunie, sans que la poudre, bien que « travaillée », cesse pour cela d'être hygiénique. Voici, par exemple, un échantillon qu'on m'a remis dernièrement pour avoir mon avis. Analysons-le ensemble :

« Il contient, comme base, de la *Fleur d'amidon* au lieu de Poudre de riz. »

Les motifs de cette substitution sont assez plausibles. La fleur d'amidon a, en effet, un brillant plus prononcé

et plus vif que la poudre de riz ; elle donne même, à distance, certains reflets azurés, très agréables à l'œil, que n'a pas le riz; enfin elle adhère mieux à la peau. Quant aux qualités intrinsèques de ces deux poudres, elles se valent, car elles offrent chimiquement parlant la même composition.

« On a ajouté à la fleur d'amidon un mélange à parties égales de *Sous-nitrate de bismuth* et d'*Oxyde de zinc*. »

Ici encore on a agi d'une manière rationnelle, ces deux agents métalliques ayant pour caractères d'être blancs, opaques et astringents ; ce qui équivaut à autant de qualités. Par leur blancheur, ils se marient agréablement à la poudre d'amidon ; par leur opacité, ils en corrigent la trop grande transparence et, par leur astriction, ils la font mieux adhérer aux téguments. Disons enfin que, sous cette forme, ils sont absolument inoffensifs.

« On a terminé en parfumant le mélange à l'aide d'un peu de Poudre d'iris, laquelle lui a communiqué une petite odeur de violette. »

Je ne puis également qu'approuver ce complément de choix, puisqu'en définitive il en résulte une très-bonne « Poudre de riz décorative. »

Maintenant que je vous en ai fait connaître les ingrédients, il me reste à vous en indiquer les doses.

Mais auparavant je tiens à vous dire un mot de la valeur respective, comme ornementation et comme hygiène, du sous-nitrate de bismuth et de l'oxyde de zinc. Vous avez d'autant plus d'intérêt à le savoir que souvent, au lieu de les réunir, comme ici, dans la même poudre, on les emploie chacun séparément.

Le sous-nitrate de bismuth, quand il se trouve en contact avec du soufre, passe à l'état de sulfure *noir* :

l'oxyde de zinc, au contraire, passe à l'état de sulfure *blanc*. Or, comme l'atmosphère d'un salon renferme souvent des émanations sulfureuses, on a plus d'intérêt à ce que la poudre dont on se sert soit à base de zinc qu'à base de bismuth. Tel est le motif pour lequel vous préférerez la première à la seconde.

Les partisans du bismuth vous répondent à cela que, tandis qu'il est inoffensif, le zinc au contraire est vénéneux. C'est une erreur; je vous certifie qu'aux doses où je vais l'indiquer, il ne l'est aucunement. Et, d'un autre côté, j'ai vu trop souvent le bismuth, à la fin d'une soirée, prendre une teinte noire, pour ne pas persister à le mettre un peu à l'index.

Ceci posé, arrivons à la proportion des ingrédients qui composent la Poudre de riz que nous avons prise comme spécimen. En voici la formule :

POUDRE DE RIZ DÉCORATIVE.

Fleur d'amidon de froment ....,.........	95 parties.
Oxyde de zinc...........................	4 —
Poudre d'iris.......	1 —

Mêlez intimement.

A cette formule je joindrai ce conseil : PRÉPAREZ, AUTANT QUE POSSIBLE, VOTRE POUDRE VOUS-MÊME.

Rien de plus simple, puisqu'il n'y a là aucune manipulation spéciale, et que tout consiste à bien opérer un mélange; mais aussi rien de plus indispensable, puisqu'il vous sera à peu près impossible de vous en procurer de réellement hygiénique. Presque toutes — Reveil vous en a prévenu — sont diversement sophistiquées, et le plus grand nombre par la céruse ou l'albâtre.

La Céruse. — Il n'y a peut-être pas une seule poudre de riz pour le théâtre qui n'en contienne; la dose varie de 5 à 10 pour cent. C'est que la céruse est de tous les fards le plus brillant, surtout à la lumière de la rampe; par contre, nous aurons plus d'une fois l'occasion d'insister sur les dangers de son emploi.

L'Albatre. — L'albâtre mériterait à certains égards d'être nommé le « Roi des cosmétiques », tant est grande la manière dont on le prodigue! On en met autant dire partout, mais principalement dans les Poudres.

C'est que, s'il égale l'amidon par sa blancheur, il le dépasse par son poids, ce qui devient pour le débitant une notable source de bénéfices. Ainsi s'explique comment il existe à La Villette et à Montmartre de nombreux moulins occupés uniquement à pulvériser l'albâtre que consomment nos parfumeurs.

Lors donc que vous dites d'une personne qu'elle a un « Teint d'Albâtre », vous employez quelquefois, à votre insu, une comparaison d'autant plus juste qu'il peut se faire que ce soit à l'albâtre qu'elle doive cette blancheur de peau que vous admirez tant.

On croit se justifier en disant que l'albâtre est un ingrédient inoffensif.

Mais là n'est pas la question. Du moment où je vous demande de la Fleur de Riz ou d'Amidon et que je vous la paie comme telle, vous n'avez pas le droit de me livrer de la Poudre d'Albâtre qui coûte bien moins cher et que vous me vendez le même prix.

Si encore il n'y avait là, de votre part, qu'un gain illicite! Mais il y a, de plus, un préjudice réel, sinon pour ma santé, du moins pour mon bien-être, en ce que, si l'albâtre ne peut nuire, il ne peut servir non plus aux usages auxquels je destine ma poudre. Cette poudre

a surtout pour objet d'absorber l'humidité de la peau. Or, l'albâtre n'absorbe absolument rien, puisque c'est une poussière imperméable, tandis que la poudre d'amidon ou de riz est un corps éminemment poreux.

C'est précisément à cause de cette faculté d'absorption qu'on en fait un si grand usage aux Antilles, au Sénégal, aux Indes, dans toutes les contrées, en un mot, où règne une température excessive. N'arrive-t-il pas, de même, certains moments dans nos salons où la chaleur devient telle que l'on se croirait transporté sous le ciel brûlant des Tropiques, et où, par suite, les mêmes absorbants peuvent devenir nécessaires?

Enfin, et ce n'est pas là le moindre de ses mérites, la Poudre de riz sert à protéger la peau contre le carbone et autres altérations de l'air inséparables de toute réunion un peu nombreuse, et surtout d'un splendide éclairage.

Cette remarque n'avait point échappé aux élégantes du dernier siècle, époque de galanterie et de scandale, qui ne fut que trop souvent le règne de la beauté licencieuse. Aussi n'allaient-elles jamais dans le monde que le cou, les épaules et les bras couverts d'un «nuage de poudre.»

Nous avons un peu réformé ou du moins refréné tout cela. Cependant, la Poudre de riz occupe encore une telle place dans la toilette des femmes et aussi de quelques hommes[1], que j'ai cru devoir m'y arrêter quelques instants.

1. Beaucoup d'hommes sont dans l'usage, quand ils viennent de terminer leur barbe, de se passer sur la figure un peu de poudre de riz. Je n'y vois que des avantages. Seulement, pour peu que cette poudre ne soit pas de bonne qualité, comme la peau, attendrie par le savon et par le rasoir, a été rendue très impressionnable, elle se couvre facilement de boutons qui peuvent dégénérer en une éruption très tenace.

LES FARDS.

Trois espèces de fards : fards blancs; fards rouges et fards bleus.

J'avais évité, en parlant de la Poudre de riz, de prononcer le mot de « Fard », car à la rigueur on peut nier que c'en soit un, surtout à cause de son caractère inoffensif. Et ce mot sonne si mal à l'oreille! Mais l'illusion n'est plus permise à propos des préparations qui vont maintenant nous occuper, car elles ne rachètent aucunement par leur côté utilitaire leur côté décoratif. Elles ne sont là que pour une vaine parade et, de plus, elles exercent pour la plupart sur la santé générale l'action la plus fâcheuse. Il nous faut donc carrément les désigner par leur vrai nom de FARDS.

Les Fards ont été divisés, suivant leur couleur, en *Fards Blancs*, en *Fards Rouges* et en *Fards Bleus*. Nous suivrons d'autant plus volontiers cette division, qu'elle ne préjuge en rien, comme pour la Poudre de riz, leur composition intrinsèque.

FARDS BLANCS.

La plupart sont très dangereux; c'est le plomb qui fait la base de presque tous; dénominations fausses; abominables tromperies; aveux d'un parfumeur; un fard blanc non vénéneux; sa formule; opinion de Fiévée de Jeumont sur les fards; le plomb est un Protée; troubles qu'il détermine; il s'attaque surtout au système nerveux; névralgies; migraines; nerfs et plomb.

Ces fards appartiennent pour la plupart à l'espèce la plus dangereuse. Prenons-en un au hasard.

Voici, par exemple, une fiole dans laquelle on aperçoit une pâte onctueuse et fine, d'une blancheur éblouis-

sante et qui est étiquetée : « BLANC D'ARGENT ». Savez-vous quel en est le principe constituant? C'est le plomb.

— Comment, le plomb! vous écrierez-vous ; mais l'étiquette porte : *Blanc d'Argent.*

— Cela est vrai ; seulement vous n'avez pas oublié qu'il est de règle de ne point effrayer l'acheteur et que, quand certains noms sonnent mal, on a grand soin de leur en substituer d'autres plus euphoniques. Jamais on ne trouverait le placement d'un fard au *Blanc de Plomb*, tandis que personne ne se défie d'un fard au *Blanc d'Argent*, pas plus que d'un fard au *Blanc de Perles*, au *Blanc de Krems* ou au *Blanc d'Albâtre*. Or, tous ces « Blancs » sont autant de synonymes de la céruse, par conséquent du plomb.

Mais, vous écrierez-vous encore, ce sont là d'indignes, d'abominables tromperies!

Je suis tout à fait de votre avis. Je m'en expliquai même un jour un peu vivement avec un des gros bonnets de la profession.

« D'où vient, lui disais-je, ce besoin d'inoculer à la population, sous le couvert de faux passe-ports, une substance que vous savez dangereuse, alors que vous pourriez si facilement la remplacer par quelques autres qui le seraient moins ou même qui ne le seraient pas du tout? Car enfin il existe d'autres fards. »

Et alors je lui en énumérai quelques-uns pour lesquels il n'eut pas grand'chose à répondre. Mais, ayant prononcé le nom du *Sous-nitrate de bismuth :*

« Pour celui-là, me dit-il en m'interrompant, vous avez raison ; il a presque toutes les qualités que vous lui attribuez ; seulement il a un grand défaut dont vous ne parlez pas : c'est de coûter beaucoup trop cher. Songez donc que, tandis qu'une livre de céruse ne re-

vient qu'à un franc, la même quantité de bismuth se paye de dix-huit à vingt, et même plus! Obligé de lutter contre la concurrence, on est bien obligé de faire un peu comme les autres. Vous comprenez! »

J'avais si bien compris, que je crus devoir en rester là de mes questions.

Ainsi, de quelque nom qu'on le décore, vous n'êtes jamais sûr qu'un fard ne contient pas de plomb. Et cependant, rien de plus facile que d'en obtenir qui n'en renferme pas et qui soit inoffensif. Incorporez tout simplement votre « Poudre de riz décorative » dans un corps gras, comme l'indique cette formule :

FARD BLANC A BASE D'OXYDE DE ZINC.

Huile d'amandes douces	20	grammes.
Blanc de baleine.	10	—
Talc pulverisé à la prêle [1]	9	—
Oxyde de zinc	1	—

Mêlez bien intimement, de manière à obtenir une pâte homogène.

La seule différence entre votre Poudre et votre Fard, c'est que le *Talc* remplace ici la « Fleur d'amidon » comme se liant mieux à un corps gras. Or, le talc est une poudre complètement anodine et d'une blancheur telle qu'elle rend presque inutile la présence du zinc.

J'ai dit qu'un fard, ainsi composé, est *inoffensif*. L'expression de « non vénéneux » eût été plus juste, car l'application de tout agent métallique sur la peau aura toujours pour résultat d'apporter plus ou moins d'obstacle à son fonctionnement normal. Comment ici fonctionnerait-elle? Elle n'est plus perméable, ainsi

1. Plante cryptogame qui sert à tamiser les poudres et à les obtenir plus fines qu'on n'y parviendrait à l'aide d'un simple tamis.

que l'attestent les milliers de petits points noirs dont elle reste criblée, malgré tous les lavages, et qui ne sont autres que les orifices de ses pores oblitérés par les fards.

Rappelez-vous ce que nous avons dit, à propos des expériences de Magendie, des conséquences de cette imperméabilité, et faites-en vous-mêmes l'application.

Comme sur un sujet aussi grave on ne saurait invoquer trop d'autorités, laissez-moi vous citer le jugement porté par un éminent spécialiste, Fiévée de Jeumont, dans son beau travail : *Sur les Fards :*

« La peau, dit-il, perd graduellement sa douceur et son éclat primitifs; plus de fraîcheur : la beauté est entièrement passée et sans espoir de retour. La physionomie s'altère et prend une expression triste et soucieuse. Il y a encore de la vie dans les yeux; mais les muscles de la face ont perdu leur contractilité : d'où ce visage morne et terne, au lieu de cette mobilité d'autrefois qui prêtait au langage tant de vivacité et à la pensée tant d'énergie. C'est ainsi que Ninon devient borgne et Aspasie édentée. »

Que sera-ce, ajouterai je, si, comme cela n'arrive que trop souvent, vos fards contiennent du plomb !

Vainement vous vous flatteriez d'échapper à ses ravages. Ce métal, sous quelque forme et en quelque endroit qu'il soit appliqué sur la peau, est absorbé par cette membrane avec une facilité merveilleuse. Une fois passé dans le sang, il constitue un hôte d'autant plus redoutable qu'au lieu de manifester spontanément sa présence par quelque crise qui donnerait l'éveil il opère sourdement et avec lenteur, minant chaque organe avant de se fixer spécialement sur aucun.

« C'est du côté du système nerveux, continue Fiévée

de Jeumont, que se manifestent d'habitude ses principales atteintes. Ainsi les forces se dépriment, et, en même temps, la sensibilité se pervertit ou s'exalte; puis, les symptômes s'accentuant davantage, il survient des contractures, des spasmes, des mouvements automatiques, voire même des convulsions épileptiformes. Heureux encore, si la scène ne se termine pas par quelque catastrophe telle que, par exemple, le ramollissement de la moelle ou du cerveau! »

Ainsi le plomb n'est pas seulement un Protée par sa manière insidieuse de se glisser dans l'économie : c'est un Protée encore par le caractère si perfidement mystérieux des accidents qu'il y développe.

Toutefois évitons, par des peintures exagérées, de renouveler la scène où Purgon menace Argan de maladies terribles jusqu'au burlesque. Je conviens volontiers que ce que nous venons de dire des ravages occasionnés par les fards doit bien plutôt s'appliquer à l'actrice qui, chaque soir,

Compose de sa main les fleurs de son visage.

qu'à la femme du monde qui n'use de ces artifices que dans des circonstances beaucoup plus rares.

Il peut se faire pourtant que, même en dehors du théâtre, il survienne des faits dont la gravité rappelle ceux que provoquent ces exigences de la scène. Témoin l'exemple que voici :

Le docteur Ward Cousins a publié l'observation d'une jeune fille de vingt ans, qui fut prise d'une paralysie des poignets et des avant-bras, pour avoir fait usage de carbonate de plomb qu'un parfumeur lui délivrait, en guise de poudre de riz, sous le nom de *Blanc*

de Perles. Le traitement fut long; on désespéra même un instant de la guérison.

Mais à quoi bon aller emprunter nos exemples à des sources étrangères? Vous-mêmes, qui lisez ces lignes, pour peu que vous fassiez habituellement usage des fards, interrogez vos propres souvenirs, et vous reconnaîtrez que, depuis que vous vous en servez, vous êtes sujettes à de certaines indispositions, telles que névralgies ou migraines, que vous ne connaissiez pas auparavant et qu'à défaut d'autre explication vous désignez par la phrase sacramentelle : « Ce sont les nerfs. » Je vous dirai, moi : « C'est le plomb. »

— Mais on se borne rarement à l'emploi d'une seule espèce de fard. Ne faut-il pas, pour que la décoration soit complète, que la peau soit également nuancée de rose? Passons donc aux fards qui doivent lui communiquer cette couleur.

FARDS ROUGES.

Plus anodins que les blancs; fards à base de carthame et de carmin : danger des fards à base de vermillon; une actrice empoisonnée; la scène et le diorama; une formule de fard rouge inoffensif; du rouge au siècle dernier; ce qu'on appelait le petit pot; le louis d'or à lunettes; vieilles théories alchimistes.

Je dois déclarer tout d'abord que ces fards sont en général beaucoup plus anodins que les fards blancs; c'est qu'ils ne contiennent jamais de plomb, de tous les métaux qu'emploie le parfumeur le plus perfide et le plus dangereux. Nous allons voir cependant qu'il s'en trouve dans le nombre qui ne sont pas non plus toujours exempts d'inconvénients.

Prenons-en un au hasard, comme nous l'avons fait

pour les fards blancs, lequel nous servira également de spécimen.

En voici un dont l'étiquette, artistement agrémentée, porte : « *Rose Oriental.* » Effectivement ce fard rappelle assez bien, par son rouge un peu tendre, la fleur qui sert de type aux comparaisons les plus enviées. Quant à la substance qui lui communique cette couleur, on lit sur le prospectus annexé au flacon :

« Ce rouge est extrait des calices du Carthame (*Carthamus tinctorius* de Linné), que l'on appelle communément encore Safran bâtard (*Saframum*). »

Cette définition, d'où s'exhale je ne sais quel parfum scientifique, est exacte. Le carthame, ou plutôt la *Carthamine*, c'est-à-dire le principe rouge du carthame, qu'on a isolé de son principe jaune, forme habituellement la base du « Rose Oriental » et des autres fards de la même nuance. Ajoutons que c'est une substance tout à fait inoffensive.

Inoffensive aussi est la matière colorante appelée *Carmin*, qu'on extrait de la cochenille et qui sert à préparer des fards d'un rouge plus foncé.

Je ne saurais malheureusement en dire autant de cet autre fard sur le flacon duquel on lit également : « *Rose Oriental* ». Aucun prospectus n'y est annexé ; mais nous pourrons facilement y suppléer par l'analyse de ses principes constituants. Voici donc comment on peut le définir, d'après cette analyse :

« Ce rouge est extrait du Sulfure de Mercure (*Mercurius*) que l'on appelle communément aussi Vermillon (*Cinnabaris*). »

En effet, ce second « Rose Oriental » est un simple mélange de vermillon et de talc, mais si bien réussi

qu'on pourrait facilement le prendre pour un de ces fards où entre réellement le carthame.

Disons-le toutefois, ce mélange, bien qu'à base de mercure, ne saurait offrir d'inconvénients bien sérieux, tant qu'on se contente d'en effleurer les pommettes, le vermillon étant un sel insoluble et par suite peu absorbable. Mais la chose change, si on vient à l'appliquer sur les lèvres, la structure fine et spongieuse de ces parties se prêtant beaucoup à son absorption ; la salive d'ailleurs peut l'entraîner jusque dans l'estomac. Je citerai à ce propos le fait suivant :

Mlle X..., actrice d'un de nos théâtres à mélodrame, venait d'être chargée d'un rôle où se trouvait une scène de dépit qui devait être rendue moins par des paroles que par une pantomime vivement sentie et énergiquement accentuée. Comme elle tenait à émouvoir son public (le public des boulevards), elle se prit à se pincer les lèvres et à se les mordre avec une violence voisine de la frénésie. Par malheur — et ceci n'était plus dans son rôle, — elle en détacha le vermillon qui les recouvrait et l'avala au fort de la passion. Aussi, à peine eut-elle quitté la salle qu'elle se plaignit de vives coliques et d'un tremblement général qui ne cédèrent qu'au traitement indiqué contre les intoxications mercurielles.

C'est donc encore parmi les actrices que vous rencontrerez le plus de cas d'empoisonnement par ces fards. Une des causes, nous l'avons dit, c'est la nécessité où elles se trouvent d'y recourir tous les soirs ; mais il y a aussi cette autre circonstance qu'il leur faut absolument en forcer les doses, sans quoi, elles ne produiraient pas les illusions désirées.

Ainsi s'explique pourquoi, de même que tout fard

blanc pour le théâtre contient plus ou moins de céruse, les autres Blancs donnant des reflets trop pâles, de même tout fard rouge, au lieu d'offrir une couleur simplement tendre, doit être fortement « corsé ».

C'est qu'il en est un peu de la scène comme d'une toile de diorama. Les personnages qui y figurent devant être vus de loin et dans certaines conditions d'éclairage, les effets de lumière et de perspective nécessitent une notable exagération des tons. Aussi l'actrice, au lieu d'avoir la précaution de se servir du doigt pour étaler son fard, se badigeonne-t-elle tout bonnement les joues avec une patte de lièvre, de même que le peintre étale ses couleurs non plus avec un pinceau délicat, mais avec un tampon vulgaire.

Mais revenons aux femmes du monde, puisque c'est pour elles surtout que nous écrivons.

Pour obtenir un fard rouge qui soit inoffensif, il suffit tout simplement d'utiliser la formule de fard blanc que nous avons donnée, en substituant la carthamine à l'oxyde de zinc. Ainsi :

FARD ROUGE A BASE DE CARTHAMINE.

Huile d'amandes douces..................	20	grammes.
Blanc de baleine........................	10	—
Talc pulvérisé à la prêle...............	9	—
Carthamine..............................	1	—

Mêlez.

Je ferai remarquer, à propos de cette formule, que la proportion de carthamine est nécessairement sujette à varier, suivant qu'on veut obtenir un rouge d'une teinte plus ou moins foncée.

Avant de quitter ce qui se rattache aux Fards rouges,

qu'on me permette à leur sujet une petite digression rétrospective.

On jette, tous les jours, la pierre à nos Parisiennes à propos de l'abus qu'elles font de cette sorte de fard. Et pourtant, que de choses il y aurait à dire, à leur décharge, tant elles se montrent discrètes et réservées auprès de ce qui se faisait au dernier siècle!

« Sans Rouge » était le grand négligé, et on eût considéré comme un manque d'égards de recevoir un homme de condition sans cette enluminure. Vous entendiez, par contre, à tout instant des phrases telles que celle-ci : « C'est une femme du commun ; je ne pouvais aller la voir qu'en déshabillé et sans Rouge. » Ou telles que cette autre : « Elle se marie pour porter du Rouge et des diamants. »

C'est qu'en effet une jeune fille ne pouvait pas plus porter du Rouge que des bijoux. Cela ne lui était permis que quand elle était mariée ou qu'elle avait atteint la date fatale de vingt-cinq ans, époque à laquelle elle devenait de droit « Madame. »

L'usage du Rouge ne tarda pas à se répandre de la cour de France dans toutes celles de l'Europe. La Russie elle-même, bien qu'encore un peu reléguée dans ses steppes, s'empressa de l'adopter. Catherine raconte dans ses Mémoires que le premier présent que lui fit l'impératrice Elisabeth, à son arrivée à la cour, fut le *Petit Pot*.

Qu'était-ce que le « Petit Pot? » On désignait ainsi la capsule de porcelaine où se plaçait le Rouge. Cette capsule, comme contenance et comme forme, rappelait tout à fait celles qu'emploient aujourd'hui encore nos parfumeurs.

« Avoir droit au Petit Pot « était le rêve de toute

jeune fille. Aux plus impatientes on donnait, pour se frotter les lèvres, le *Louis d'or à Lunettes*.

Qu'était-ce encore que ce « Louis d'or à Lunettes »? Voilà une de ces expressions dont le sens a vieilli, ou plutôt qui n'a plus de sens pour nous, encore bien qu'on la retrouve à tout propos dans les correspondances du temps. On appelait « Louis d'or à Lunettes » une ancienne monnaie d'or contenant moins d'alliage que la nouvelle, et se rapprochant ainsi davantage de la composition de l'or pur. Et comme, d'après les vieilles théories alchimistes, l'or, ce roi des métaux, agissait sur la vie elle-même, en faisant affluer le sang dans les parties qui en subissaient le contact, se frotter les lèvres avec un Louis d'or devait être un excellent moyen de se les rendre plus roses.

Mais y avait-on réellement foi? J'y verrais bien plutôt une sorte de joujou que l'on donnait aux petites filles pour tromper leur attente, comme nous leur donnons aujourd'hui des costumes de fantaisie jusqu'à ce qu'elles soient en âge de s'habiller à la mode du jour.

FARDS BLEUS.

Ils servent à teindre les veines; de quoi ils se composent; comment on les applique; erreurs de circulation par une compatriote d'Harvey; cours d'angéiologie à l'usage des jeunes filles.

Les personnes peu initiées à la science du « Maquillage » — car il faut bien appeler les choses par leur nom — se demanderont sans doute à quels usages peut servir un semblable fard, à moins que ce ne soit pour donner à la physionomie un faux air d'asphyxié ou de cholérique. Non; la mode n'en est pas encore venue de chercher à

reproduire ce genre de beauté. Ce qu'on se propose, c'est de se teindre les veines en bleu. Il est de fait, ainsi que nous allons le voir dans un instant, que certaines femmes en font le complément obligé de la décoration de leur personne. Nous ne saurions donc nous dispenser d'en dire quelques mots.

Les « Fards Bleus » se préparent avec du talc réduit en poudre impalpable, teinté dans la proportion voulue avec le bleu de Prusse, et transformé en une pâte par l'addition d'eau légèrement gommée. Cette pâte une fois sèche, on la coule en bâtons ou on la met en pots historiés comme les autres fards.

Rien de plus simple, on le voit, que la préparation de ce cosmétique. Quant à son mode d'emploi, il n'offre non plus aucune difficulté.

On vous vend tout exprès pour cela des estompes en peau de chevreau. L'intérieur de la peau forme l'extérieur de l'estompe, dont une des extrémités est taillée en pointe. Vous trempez cette pointe dans votre Bleu, et la promenez délicatement sur le trajet des veines, comme on le fait quand on calque un dessin.

Cela va tout seul du moment où on aperçoit la direction des veines à travers la transparence des téguments. Mais presque constamment on doit commencer par blanchir la peau avec un fard approrié : vous cessez alors de voir les vaisseaux et n'avez plus d'autre guide que votre mémoire ou votre imagination, d'où résultent parfois les erreurs les plus graves au point de vue anatomique.

Je me trouvais dernièrement à dîner en face d'une vieille dame que je pouvais par conséquent examiner très à mon aise, sans être indiscret. Elle s'était dessiné tout un système de veines tellement impossibles

comme exactitude, mais en même temps tellement réussies comme couleur, que j'ai senti de prime abord toutes mes notions sur le cours du sang bouleversées. Ainsi, là où la nature n'en a point placé j'en voyais de magnifiques ; dans d'autres endroits, au contraire, où elle s'en est montrée prodigue, il n'en existait pas de traces. Et dire que la personne qui s'était permis ces fantaisies de circulation était une compatriote d'Harvey!

N'y aurait-t-il donc pas moyen, afin de prévenir de semblables méprises, de faire suivre de bonne heure à nos jeunes filles, car, elles aussi, sont destinées à vieillir, un cours d'Angéiologie[1]? Pourquoi pas? On leur en apprend bien d'autres, pour l'obtention du fameux « Diplôme » de l'Hôtel de Ville! A moins toutefois qu'au lieu de chercher à en faire des petits « Puits de science » on ne partage, sur ce genre d'éducation, les opinions de Chrysale, qui sont un peu les miennes :

Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes,
Qu'une femme étudie et sache tant de choses.

TROIS ÉCOLES DE FARDS.

Les fards sont une peinture; la physionomie est un tableau; les Parisiennes se divisent en trois écoles.

Nous venons de parler des FARDS, en les prenant chacun isolément ; mais à cette étude de détail doit nécessairement succéder une appréciation d'ensemble, les fards n'étant autre chose qu'une peinture adaptée à la physionomie. Or, comment juger d'un tableau, si on se contente d'analyser les couleurs étalées sur la palette?

[1] On appelle Angéiologie (de αγγειον, vaisseau, et λογος, discours) cette partie de l'anatomie qui a pour objet les organes de la circulation.

La science de les combiner, de les *fondre*, comme on dit, constitue le principal mérite du peintre, et c'est seulement en contemplant l'œuvre elle-même, une fois achevée, qu'on peut parvenir à se rendre fidèlement compte de sa valeur.

Mais, pour les fards comme pour la peinture, chaque école a son genre, chaque artiste a sa manière. Nos Parisiennes nous en offrent un exemple, et un exemple des plus frappants. Elles peuvent même, sous ce rapport, être divisées en trois catégories :

Celles qui cultivent le « *Coloris Fougueux;* »

Celles qui se contentent de « *Simples Repeints ;* »

Celles enfin qui ambitionnent une « *Complète Restauration.* »

Ce sont là autant de distinctions sur lesquelles il nous faut maintenant nous expliquer.

COLORIS FOUGUEUX.

Les fantaisistes ; amalgame de teintes et de tons ; comment on encaustique les sourcils ; les paupières; l'œil lui-même ; reflets bleuâtres lumineux ; triomphe de ce qui est plus beau que nature.

C'est le genre qu'affectionnent les *Fantaisistes*, classe burlesque, dite du « progrès, » qui, par ses excentricités et surtout ses osés, n'est pas sans quelque analogie avec nos Libres-penseurs. Pour elle, la nature est monotone, banale, bourgeoise, et les types, tels que le Créateur les a faits, ont vieilli. Qui donc viendrait parler encore du frais visage de la jeune fille ou du léger incarnat de ses joues? Couleurs éteintes que tout cela. Il n'y a de bien porté que des *chairs argentées, semées de mica et d'or*, des *paupières de satin noir*, des *yeux*

roulant les regards lumineux des Péris, et des *épaules miroitantes comme le marbre de Paros*. On a ainsi, par cette incohérence de métaphores, brouillé toutes les notions du beau, perverti le goût, émoussé la sensibilité. C'est un amalgame de teintes et de tons, comme on n'en voit que dans les poésies de Victor Hugo ou dans les tableaux d'Eugène Delacroix.

Il faudrait être peintre, et peintre coloriste, pour raconter dignement par quelles séries d'opérations on parvient à encaustiquer ainsi son visage. Pareille entreprise, avouons-le franchement, est bien au-dessus de nos moyens et de nos forces. Tout au plus tenterons-nous d'esquisser la manière dont on procède pour les yeux.

On commence par arquer les sourcils, selon la mode du jour ou le caprice de la personne, en traçant une ligne qui en indique bien exactement les courbes et les contours; puis, avec un crayon de la nuance qu'on veut obtenir, on décrit sur cette ligne d'imperceptibles hachures. C'est un travail long, minutieux, n'exigeant pas moins de patience que d'art. Si quelque fragment de sourcil naturel vient à déparer le dessin, on l'arrache, imitant en cela les dames russes du quinzième siècle, qui poussaient la fantaisie jusqu'à ne plus comprendre que les sourcils postiches. Il n'est pas mal non plus de passer sur le tout un siccatif brillanté, dans le but d'en réveiller les tons et d'en assurer la durée.

La mise en couleur des paupières est beaucoup plus simple. Encore faut-il savoir manier assez habilement l'estompe pour leur communiquer cette teinte un peu fauve qui rappelle le teint bruni des Andalouses et laisse soupçonner des passions méridionales. C'est là

que se révèle la puissance d'effets du clair-obscur et de la distribution des ombres.

Mais le suprême triomphe, c'est l'œil proprement dit. On promène délicatement l'extrémité du crayon sur les paupières presque fermées, de manière à n'en toucher que le bord libre, tout en empiétant un peu du côté des tempes. Il en résulte ce qu'on appelle « l'Œil fendu en Amandes », « l'Œil en Coulisse », ou encore « l'Œil à la Chinoise. »

Si tout a été bien calculé, quelques parcelles de la matière noire pénétreront jusque dans l'intérieur de l'œil même, pour y répandre une nuance bleuâtre lumineuse qui donne au regard un saisissant éclat. Cet éclat deviendra même tout à fait fascinateur, pour peu que vous ayez encadré les cils entre deux lignes sombres, celles-ci devant agir à la manière de puissants repoussoirs.

Ainsi se fabrique le « Coloris Fougueux » pour les différentes pièces de l'appareil visuel.

Même débauche de couleurs pour les autres parties de la face, surtout les pommettes, les lèvres et la fossette du menton.

On n'a garde d'oublier non plus d'émailler la chevelure de paillettes étincelantes. C'est à rendre jalouse une Groënlandaise ou une Jowai.

Et ne soyez pas surpris du succès réservé trop souvent à ce qui est ainsi « *plus beau que nature.* » Que de gens s'extasient devant les flots vert-pomme de nos mers d'opéra, qu'impressionnent médiocrement les reflets par trop mats d'un océan réaliste! Combien encore préfèrent aux gracieuses et suaves mélodies de nos grands maîtres la musique tapageuse de nos modernes réformateurs!

SIMPLES REPEINTS.

École du bon sens; la réaliste; sentiment du goût et de l'art; concours intelligent du parfumeur; cils allongés; œil agrandi et demi-clos; air de morbidezza ; le soir d'un beau jour.

C'est l'école qu'on pourrait appeler du « Bon sens. » Au lieu de vouloir corriger ou refondre la nature, la *Réaliste* l'imite et la répare d'après les bons modèles. Habile à reproduire les types primitifs, elle se contente de repeindre les endroits effacés et de rétablir les glacis disparus ; en un mot, « *elle fait vrai.* »

Sans doute, ainsi que nous avons entendu Martial le dire des Romaines de son temps, la femme, après ces retouches, « est moins elle qu'un portrait. » Mais enfin ce portrait, quelque flatté qu'il soit, peut être ressemblant, d'autant plus que c'est cette ressemblance que l'on se propose d'atteindre.

Ce qui distingue en effet la Réaliste de la Fantaisiste, c'est le sentiment du goût et de l'art. Jamais chez elle de ces contrastes qui indiquent beaucoup moins un esprit indépendant qn'un esprit biscornu. Sous ce rapport, elle est puissamment secondée par la science intelligente du parfumeur.

Ainsi, rien que pour son visage, elle dispose de trois fards blancs, de nuances différentes, savoir :

Le « Blanc-Rose », dont les reflets chatoyants et doux se marient agréablement avec la peau fine et les yeux bleus qui sont d'ordinaire l'apanage des blondes ;

Le « Blanc-Jaune, » appelé encore « Blanc-Rachel », du nom de l'éminente actrice qui l'avait choisi, lequel s'adapte parfaitement à la teinte brune de la peau et fait mieux ressortir la vivacité des yeux noirs ;

Enfin il y a le « Blanc-Blanc » ; celui-là, je ne le cite que pour mémoire, car jamais la femme que nous prenons pour type n'ira ainsi s'enfariner le visage, à moins qu'elle ne veuille figurer dans quelque tableau vivant ou singer feu Deburau.

Aussi remarquez qu'elle ne se sert jamais d'aucun de ces fards exclusivement. Elle emprunte un peu de celui-ci, un peu de celui-là, les combinant ensemble de telle sorte que leur diversité de nuances réponde parfaitement à celle de la peau qu'ils doivent reproduire.

La Réaliste s'occupe tout spécialement encore, comme la Fantaisiste, de la parure de l'œil ; seulement elle vise à d'autres effets. Ainsi, après avoir bien arqué ses sourcils — c'est le préliminaire obligé de tout maquillage — elle s'allonge les cils en en effaçant les courbures à l'aide d'un fixateur qui les tend comme deux voiles. De cette manière, son œil paraît plus grand ; puis, par un petit clignement des paupières, elle le rend demi-clos, ce qui, joint à la pâleur de son teint, donne à l'ensemble de sa physionomie cette expression mélancolique et rêveuse que les Italiens désignent du doux nom de *Morbidezza*.

Maintenue dans ces limites, la coquetterie, à part les dangers que fait courir la composition des fards, constitue en définitive un assez innocent artifice. Mais les années amèneront fatalement la période si redoutée des épreuves. Et alors jusqu'ou irez-vous ?

Puissiez-vous ne voir, dans cette nouvelle phase où il vous faudra entrer, que le « Soir d'un beau jour! » Puissiez-vous surtout ne jamais recourir aux malencontreuses pratiques dont il nous reste à vous tracer le lamentable et trop véridique tableau!

COMPLÈTE RESTAURATION.

Mot de la Rochefoucauld; une femme qui veut paraître toujours jeune; comment elle procède; blanc de buffleteric; cire à giberne; cils postiches; poudre rose; bleu pour les veines; une statue de Pygmalion; conséquences du maquillage; la mère cesse d'être mère; la femme cesse d'être femme; ce n'est plus qu'un mannequin; immobilité de rigueur; chute de plâtras; effets d'une température trop élevée; débâcle générale; un dernier supplice; sentiments que l'on inspire.

La Rochefoucauld disait : « La vieillesse est l'enfer des femmes. » Il aurait pu ajouter que cet enfer est beaucoup moins le fait de la vieillesse elle-même que du mal qu'on se donne pour en dissimuler les atteintes.

Est-il, en effet, torture comparable à celle que s'inflige volontairement la femme qui s'obstine, en dépit des ans, à vouloir paraître toujours jeune? C'est que bientôt les ravages sont tels qu'ils ne nécessitent rien moins qu'une *Complète Restauration*. Voyons-la donc à l'œuvre avec ses cosmétiques.

Son premier soin va être de boucher les craquelures, autrement nommées rides; c'est ce que, en termes d'atelier, on appelle « préparer la toile. »

Elle emploie pour cela un Blanc liquide dont l'aspect laiteux rappelle assez le blanc dit de « *Buffleterie.* » Avant que ce blanc ne soit tout à fait sec, elle teint ses sourcils en noir avec une pâte qui n'est pas non plus sans analogie avec la « *Cire à giberne.* » Ainsi s'explique le mot de ce troupier, à propos de la femme de son colonel : « On dirait qu'elle se fait astiquer par le tambour de la compagnie. »

Après les sourcils, les cils. La même pâte pourra ser-

vir à les teindre. Mais, s'ils sont trop rares, n'y aura-t-il pas moyen de recourir à un procédé plus radical, par exemple, de leur en substituer de postiches?

J'avais cru jusqu'alors la chose impossible, lorsque, me trouvant dernièrement à l'un de nos Bains du Midi, j'y vis une dame, d'un âge à peine mûr, qui portait de faux cils comme on porte de fausses moustaches. Au jour c'était hideux, mais on m'affirma qu'aux lumières il y avait des effets d'ombre prêtant aux illusions. Ce qui me le ferait croire, c'est que, peu de temps après, elle trouvait un mari, fort bien de sa personne, et ayant un nom célèbre. Il est vrai que cette célébrité de nom constituait son seul patrimoine, tandis qu'elle, elle était extrêmement riche : or, il n'est rien comme une grande fortune pour faire paraître les cils réussis et au besoin naturels.

Mais revenons à notre maquillage.

Voilà les chairs passées au blanc, les sourcils et les cils teints en noir. C'est le moment maintenant de laisser tomber une poudre rose sur les points de la face où doivent exister normalement des couleurs, forçant ou modérant les doses suivant qu'on veut rendre ces couleurs plus ou moins accentuées : opération délicate. Pour peu qu'on n'obtienne pas d'emblée la teinte vierge, et qu'il soit besoin de retouches, on tombe bien vite dans les tons boueux, et tout est à recommencer.

Admettons que tout marche bien. C'est peu d'avoir ainsi appelé la vie dans les tissus; il faut maintenant que le sang y circule.

On prend un pinceau légèrement trempé dans le bleu d'outremer, tel que nous l'avons décrit, il y a un instant, puis on dessine des veines sur les tempes, le cou, les épaules et les bras, comme on dessine des rivières,

des fleuves sur une mappemonde. Ainsi se trouvent renouvelées les merveilles de la statue de Pygmalion.

Voilà l'œuvre enfin terminée. Mais, hélas! au prix de quels sacrifices! C'est bien là le cas de rappeler le vieux dicton : « *Qui voit ses veines voit ses peines* ». Et, en effet, à dater de ce moment, la mère cesse d'être mère; la femme elle-même cesse d'être femme. Je vous en fais juge.

« La mère cesse d'être mère. »

Que deviennent ces épanchements intimes de la famille, ces adieux de l'enfant à l'aïeule, aussi tendres et aussi vifs pour une absence de quelques heures que s'il s'agissait d'une séparation de plusieurs mois? Ce seraient là autant de manifestations intempestives. Chacun doit se tenir à distance, comme s'il lisait la fatale consigne : « Regardez; ne touchez pas. » Ne touchez pas, car le moindre baiser sur ces peintures fraîches y produirait de déplorables décalques; ne touchez pas, car vous-mêmes en rapporteriez de cuisants et nauséabonds souvenirs. C'est qu'il n'est rien peut-être de plus détestable au goût que cet amalgame de couleurs plâtreuses, métalliques, grenues. Malheur aux lèvres qui en ont approché! Elles conservent longtemps encore une sensation de savon et de cuivre, comme quand on a fait abus de crevettes ou de homards.

« La femme cesse d'être femme. »

Comprend-on un visage féminin réduit à ne plus pouvoir ni pâlir, ni s'animer, ni rougir, privé, en un mot, de ces lueurs passagères et vivantes qui, plus précieuses que la beauté elle-même, sont comme les reflets de l'âme et la mesure de son impressionnabilité? Au moins sous le masque de la comédie antique les traits avaient encore la faculté de se mouvoir. Ici,

l'immobilité est de rigueur. Adieu donc l'esprit; adieu la vivacité; adieu la grâce! Étranger désormais aux plus petites passions humaines, cet être hybride, j'ai presque dit ce mannequin, n'a plus le droit d'être étonné, égayé, attristé par quoi que ce soit. Son attitude toujours la même, son éternelle sérénité, seront celles de ces mandarins chinois qui ornent nos paravents et nos potiches. Surtout pas un instant d'oubli; un seul sourire déterminerait des craquelures, une seule larme des lézardes, et bientôt la chute de petits plâtras indiquerait que la débâcle va devenir générale.

La température de la pièce exigera de même la plus attentive surveillance, toute chaleur un peu vive imprimant à la peau un fonctionnement fatal à l'encollage. Que de fois il a suffi d'une ascension barométrique trop rapide pour transformer un visage frais et rose en une véritable glace panachée!

Enfin, — et ce ne sera pas là le moindre de ses supplices, — quelques démangeaisons que ces enduits lui suscitent à l'épiderme, il lui est interdit d'y porter les doigts, car tout point touché en conserverait les stigmates indélébiles.

Si encore ce travail n'était pas à recommencer tous les jours! Mais à peine a-t-elle raclé les glacis de la veille qu'il lui faut préparer les peintures du lendemain, et cela sans un moment de répit.

Pénélope, elle aussi, s'était volontairement condamnée à un rude et quotidien labeur; seulement dans ce canevas qu'elle faisait et défaisait sans cesse elle se proposait du moins de déjouer de coupables convoitises. J'ignore, quant à vous qui, sans cesse aussi, faites et défaites votre visage, ce que vous pouvez au contraire avoir à convoiter. Tout ce que je peux vous dire, c'est

que le résultat le plus net de tous ces récrépissages est d'inspirer, même à ceux qui vous sont le plus sympathiques, un sentiment de pitié et de répulsion qui est bien près de devenir un sentiment de dégoût.

TACHES DE ROUSSEUR.

On les appelle également « éphélides »; leurs caractères; leurs sièges; action solaire; eaux réputées souveraines; surprises; albâtre devenu ébène; laits; ils agisent comme emporte-pièces; brou de noix; une marquise devenue chrysalide; badigeon ou peau neuve.

Mais quittons ces développements généraux, d'autant plus que nous n'avons aucune chance de convertir personne, et revenons à nos Cosmétiques.

Nous allons nous occuper maintenant d'une petite éruption de la face qui est tout à fait de leur ressort : je veux parler des *Taches de Rousseur*.

Ces taches, qu'on désigne communément encore sous le nom d'*Éphélides*, sont reconnaissables à certains caractères qu'il est à peine besoin de rappeler. Ainsi leur couleur est d'un jaune fauve, leur volume celui d'une lentille et même moins, leur siège, les parties de la peau les plus exposées à la lumière, telles que le front, le nez, les joues et les tempes.

Bien que, le plus souvent, ce soient des taches de naissance, elles sont quelquefois aussi le résultat d'une insolation trop continue, comme on l'observe chez les gens de la campagne.

Il pourra se faire également qu'elles s'attaquent aux femmes de nos cités, quelques précautions qu'elles prennent contre les rayons solaires. Ceci s'applique

surtout aux blondes, l'apanage des blondes étant d'avoir en général la peau fine et délicate.

Enfin ces taches ne s'accompagnent ni de douleur ni même de démangeaison, leur seul inconvénient, et c'en est uñ bien réel, étant de nuire à la beauté.

Voilà ce que tout le monde connaît. Mais ce qu'on sait moins généralement, c'est que, semblables en cela à la matière colorante du nègre, appelée *pigmentum*, elles résident dans le tissu même de la peau. Or, si la difficulté de « blanchir un nègre » est devenue chose proverbiale, croyez-vous qu'il soit beaucoup plus facile de triompher de ces taches? Tout au plus parviendrez-vous à les dissimuler pour un instant sous le léger badigeon que les Eaux, soi-disant « Souveraines », que débitent nos parfumeurs, abandonnent sur les points de la peau où on les applique.

Ces Eaux, en effet, offrent presque toutes une consistance semi-liquide et une teinte lactescente qu'elles doivent au lait d'amandes, à la farine et à certains mucilages. Malheureusement, comme pour les bains dits de « *Beauté*, » un grand nombre renferment des sels métalliques qui peuvent devenir également l'occasion de surprises et de révélations tout à fait compromettantes.

Je vois encore d'ici la profonde stupeur de la comtesse K.*** (un nom en *of*), lorsque, arrivant à l'un des derniers bals de l'Hôtel de Ville, — Paris avait alors un Hôtel de Ville! — elle s'aperçut que son visage avait perdu son teint d'albâtre pour prendre un teint d'ébène. Elle ne fit, je puis le dire, qu'un bond du vestiaire à sa voiture; c'est que voici ce qui était advenu :

Ce teint d'albâtre, elle le devait en grande partie à une « Eau Souveraine » quelconque, contenant du

plomb : or, comme il lui avait fallu, pour se rendre à l'Hôtel de Ville, traverser une rue où se faisait l'une de ces opérations de nuit qui répandent dans l'air de l'hydrogène sulfuré, le plomb resté adhérent à sa peau s'était malencontreusement combiné avec le soufre de l'atmosphère pour produire, comme dans le cas cité par Alibert, cette transformation subite en Éthiopienne.

Telles sont les gracieuses recettes dont on s'arrose le visage sous prétexte de l'embellir. Mais ce n'est pas tout.

Dans le but d'obtenir, non plus seulement une action momentanée, mais bien une action durable, on a imaginé certains LAITS, nommés sans doute ainsi par antiphrase, car, sauf le « Lait d'iris » de Piver, ils renferment, pour la plupart, au lieu de principes adoucissants, du sublimé corrosif [1].

Ces Laits s'attaquent bien réellement aux taches de rousseur, mais à la manière d'emporte-pièces. Il faut, en effet, pour les atteindre, qu'ils enlèvent tout d'abord l'épiderme qui les recouvre. Celui-ci, soulevé et déchiqueté par le fait d'une vive inflammation dont il n'est pas toujours facile de graduer l'intensité, tombe par écailles, et la figure, pendant plusieurs jours, offre l'aspect d'un érysipèle qui guérit. Arrive enfin le moment où elle se nettoie et où, par suite, les taches ont disparu ; seulement cette disparition n'a qu'un temps, la peau, par sa ténacité à les reproduire, rappelant la terrible clef de la Barbe-Bleue.

Ce sera donc toujours à recommencer, à moins que les cicatrices qui résultent parfois de ces desquama-

1. C'est le sublimé corrosif *(deuto-chlorure de mercure)* qui forme également la base du « Lait antéphélique », de la « Lotion de Gowland » et de la « Teinture de Siemerling ».

tions brutales ne vous guérissent de toute nouvelle tentative de ce genre.

Un autre procédé, qui n'est du reste qu'une variante très-anodine de celui-ci, est mis, tous les ans, en pratique par la jeune marquise de ***, trop connue dans nos salons par son excentricité pour que j'ose seulement la désigner par ses initiales. Voici donc ce qu'elle a imaginé :

Dès qu'arrive la fin de l'automne, elle profite de son séjour à la campagne pour se barbouiller la face avec du brou de noix, dans le but de faire disparaître les taches de rousseur qui lui reviennent périodiquement chaque été. Il en résulte instantanément une coloration noire de sa peau, semblable à celle que présentent les mains de nos ouvreuses de cerneaux : bien entendu, à dater de ce moment, sa porte est rigoureusement close pour tout le monde. Surviennent alors les phénomènes de desquamation dont nous venons de parler, mais desquamation douce, graduelle, toujours limitée. Quand son visage, débarrassé tout à la fois de ses écailles et de ses taches, se trouve dans cette période heureuse de transition qui rend son teint irréprochable, elle rentre à Paris où l'attendent les succès dus à son esprit et à sa beauté.

Mais, hélas! au retour des premières chaleurs, les maudites taches tendent à se reproduire. Aussitôt notre élégante de battre prudemment en retraite. Elle voyagera, ira à des eaux un peu solitaires ou restera chez elle, dans son château, ne recevant personne jusqu'à l'époque qu'elle-même a fixée pour ses évolutions périodiques de chrysalide.

En résumé donc, je ne vois que deux recettes contre les taches de rousseur : « Badigeon ou Peau neuve. »

Il y en aurait bien une troisième : « Ne rien faire. » Mais, comme ce serait la plus sensée, puisque la science ne possède aucun moyen de les guérir, je crains bien que ce ne soit aussi celle qui ait le moins de chance d'être accueillie.

RIDES.

Première ride; comment Minerve rajeunit Ulysse; une baguette magique; rides accidentelles; une recette pour les faire passer; rides produites par l'âge; un redresseur mécanique; une vieille anglaise; la peau de sa figure devient trop longue; on lui en fait une aigrette; de l'art de vieillir.

Il en est un peu de la première ride comme du premier cheveu blanc; c'est un signe que les années commencent à compter, et que, par suite, il faut compter avec elles. Si encore, dans l'impossibilité où l'on est de pouvoir se faire illusion à soi-même, on pouvait par quelque artifice faire illusion aux autres!

Les poëtes, il est vrai, nous donnent à cet égard un assez grand nombre de recettes. En voici une par exemple, qu'on lit dans Homère :

« Quand Ulysse, arrivé chez Eumée sous les traits d'un vieillard, voulut se faire reconnaître par Télémaque, Minerve lui versa sur la tête une essence divine, puis le toucha de sa baguette. A l'instant, sa rare et blanche chevelure devint épaisse et d'un très beau noir; ses joues caves se remplirent; *les plis de ses tempes s'effacèrent*, et sa barbe argentée prit une teinte d'ébène. »

Voilà ce qu'on ne manquerait pas d'appeler aujourd'hui le « Triomphe de la chimie. » Une même eau qui raffermit les chairs, supprime les rides, fait repousser

les cheveux et les teint ainsi que la barbe en un noir magnifique! Que désirer de plus? Malheureusement le charme ne pouvait opérer qu'à l'aide de certain petit coup de baguette; c'est cette baguette dont les fées ont hérité, mais qui s'est évanouie avec les fées.

Laissons donc les poëtes et leurs miracles pour ne nous occuper que des ressources singulièrement prosaïques que peut fournir la science moderne.

C'est au front en général que les premières rides commencent à se montrer; ce qu'explique très-bien la laxité des téguments de cette région, et la part incessante qu'ils prennent au jeu de la physionomie.

Mais d'abord il convient d'établir une distinction, tre les rides *accidentelles* et les rides *naturelles*.

J'appelle rides « accidentelles » celles qui surviennent prématurément, par le fait de chagrins répétés, de trop fortes contentions d'esprit, de veilles prolongées, en un mot d'excès quelconques, ayant énervé l'organisme. Aristote a dit que les rides précoces annoncent des caractères mous, effeminés, timides; ce qui est exact dans une certaine mesure.

C'est pour les cas de cette espèce que les préparations astringentes et toniques à la fois peuvent offrir des avantages très-réels, en restituant à la peau l'élasticité et le ressort qui lui font défaut.

Je sais, pour mon compte, avoir prescrit plus d'une fois avec succès la mixture que voici :

LOTION CONTRE LES RIDES.

Sulfate d'alumine.	4	gram.
Eau de rose....	200	Id.
Lait d'amandes un peu épais	50	Id.

Mêlez; faites bien dissoudre; puis filtrez.

On fait ainsi plusieurs lotions dans la journée sur les divers points où existent des rides, évitant toutefois de trop les multiplier, de peur d'irriter les tissus.

Mais, si les rides sont « naturelles, » ou, pour parler le langage des poètes, si « elles ne sont qu'une empreinte laissée par la faux du Temps, » que faire? que tenter?

Le grand obstacle ici ne réside plus seulement dans l'inertie de quelques fibres musculaires ou de quelques filaments nerveux ; il reconnaît une cause plus générale et plus grave, l'amoindrissement de la vitalité de tout notre être. Il faudrait par conséquent quelque fontaine de Jouvence, voire même quelque redresseur mécanique dans le genre des « *Pinces à tendre le cuir* » dont parlait Varron, ainsi que nous l'avons rapporté dans notre ROMAINE.

Si je rappelle ce mot, c'est moins encore à cause de sa signification plaisante et pittoresque que parce qu'il a reçu une sorte de commencement d'exécution dans la circonstance que voici :

Je fus mandé, il y a quelques années, place Vendôme, près d'une vieille dame anglaise qui venait tout d'un coup de se trouver mal, ce qui avait beaucoup effrayé ses gens, à cause de son grand âge. C'était l'après-midi. Quand j'arrivai, elle avait déjà repris connaissance, et je ne constatai rien de plus qu'un simple évanouissement. Il fut convenu toutefois, pour plus de sécurité, que je reviendrais la voir le lendemain matin, de très bonne heure.

Je la quittai donc, sans m'en préoccuper autrement. Une chose cependant m'avait frappé, c'était l'étrange expression de sa physionomie. Ainsi ses yeux étaient ouverts tellement grands qu'ils ne se fermaient qu'à

moitié, à chaque clignement des paupières; ses sourcils paraissaient de même « perchés » beaucoup plus haut qu'ils ne le sont d'habitude; enfin son front tendu et lisse allait comme se perdre en fuyant sous les cheveux ou plutôt sous le tour qui en tenait lieu. Il y avait là évidemment quelque chose de tout à fait factice, et que je ne pouvais m'expliquer.

Le lendemain matin, je revins voir ma malade. Elle me dit se sentir tout à fait bien. Seulement quelle métamorphose s'était opérée dans tout l'ensemble de sa figure!

Les paupières étaient devenues tellement molles et flasques que l'œil pouvait à peine s'entr'ouvrir; les sourcils avaient éprouvé de même un tel relâchement qu'ils étaient comme pendants au-dessus des orbites; quant au front, qu'on aurait dit descendu d'un étage, il était sillonné d'une telle quantité de rides qu'elles rappelaient le festonnage du cou d'un dindon.

Vivement intrigué de ce changement de décors, je me gardai d'en rien faire voir à la malade; mais, aussitôt que j'eus quitté son appartement, je n'eus rien de plus pressé que d'en demander la cause à la femme de chambre. Celle-ci, par un sentiment de réserve on ne peut plus louable, se contenta de me faire des réponses vagues et évasives.

Respectant sa discrétion, mais poursuivant mon idée, je lui dis alors que je voyais dans les modifications survenues depuis hier un cas fort grave, qu'il y avait là probablement un commencement de paralysie de la face, et que j'allais recourir sans plus tarder aux sangsues, aux vésicatoires, aux boutons de feu, à la moutarde, etc. Je ne sais jusqu'où j'aurais été, si, m'interrompant, ainsi que je l'avais prévu, elle ne se fût

décidée, pour sauver sa maîtresse de ce déluge de maux, à me faire ses confidences. Voici donc ce qu'elle me raconta ; c'est elle qui parle :

« Madame, me dit-elle, a, depuis quelques années, et surtout par suite d'une maladie qui l'a fait beaucoup maigrir, la peau bien trop longue. Aussi, quand je la coiffe, suis-je obligée de relever avec les deux mains la peau qui recouvre les tempes et le front, de manière à la ramener vers le haut de la tête. Ceci fait, Madame maintient le tout en place à l'aide de ses mains. Prenant alors avec ma main gauche redevenue libre toute une poignée de ces vieilles peaux (*de ces vieilles peaux....!*) je les tortille, puis avec ma main droite je les entoure d'un ruban que je noue comme on le fait pour un chignon. J'achève ensuite de coiffer Madame. C'est dans cet état qu'elle était quand Monsieur l'a vue hier l'après-midi.

« Mais, lorsqu'arrive le soir, je coupe le ruban, avant que Madame ne se couche, et alors les peaux, retombant toutes seules, reprennent leur place habituelle. C'est dans ce second état que Monsieur vient de voir Madame ».

Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur !

Oui, horreur, car c'était effectivement horrible. Cela ne fait rien; il m'a manqué de voir la tête surmontée de son aigrette; elle devait ressembler à celle d'une poule huppée ou d'un Incas.

— Une simple réflexion. On a écrit et on écrira bien longtemps encore des livres sur « l'Art de ne pas vieillir. » Ne pourrait-on pas enfin en écrire un également sur « l'Art de savoir vieillir » ?

§ V

SOINS HYGIÉNIQUES DE LA CHEVELURE

Questions qui s'y rapportent.

Il est peu de questions, nous l'avons déjà vu en parlant de notre Romaine, qui touchent à la chevelure sans toucher à la nationalité des peuples, à leur hygiène, à leurs préjugés ou à leurs mœurs. On ne sera donc pas surpris qu'avant d'aborder l'étude des cosmétiques qui la concernent nous jetions un rapide coup d'œil sur quelques points de son histoire.

DE LA CHEVELURE CHEZ LES ANCIENS.

Prix qu'ils y attachaient ; ses enjolivements; naïve exclamation du jeune Cyrus; héros aux chevelures bouclées ; Léonidas et ses Spartiates se font friser avant de combattre; cheveux servant de bouclier ; de cordages ; catapultes ; Damoclès et son épée.

Les anciens attachaient un tel prix à l'ampleur de la chevelure qu'ils en faisaient un des attributs de la divinité. Quel statuaire ou quel peintre eût jamais représenté Jupiter, Apollon ou Neptune, sans une chevelure luxuriante ? Virgile, après Homère[1], ne crut pouvoir mieux donner l'idée de la puissance du souverain

1. On demandait à Phidias où il s'était inspiré pour faire la statue de son Jupiter Olympien, dont on admirait par-dessus tout la merveilleuse chevelure : « Dans Homère », répondit-il.

Maître des Dieux qu'en disant : « Qu'un seul mouvement de sa chevelure faisait trembler tout l'Olympe » :

Annuit et totum nutu tremefecit Olympum.

Et les Muses, qui donc voudrait leur ravir le nom de Καλλίκομαι (aux beaux cheveux) que leur donnait Simonide ?

Les Perses et les Lydiens aimaient à se friser la barbe et les cheveux : ils entremêlaient au besoin leur chevelure de fils dorés et la nouaient avec des rubans de pourpre. Aussi, raconte Xénophon, quand le jeune Cyrus vit pour la première fois Cambyse, son aïeul, avec tous ces enjolivements, ne put-il retenir cette naïve exclamation : « Mon père, ô mon père, que vous êtes beau ! » Et le bon Cambyse de se rengorger.

Une chevelure opulente était encore pour les guerriers l'emblème de la vaillance et de la force. Lorsque, dans Homère, Achille s'élance dans les combats, le vent soulève ses cheveux en boucles orgueilleuses, et la tête du héros se trouve encadrée dans une sorte d'auréole. Thésée, Hippolyte, Télémaque, emportent de même l'idée d'une chevelure luxuriante. Tite Live nous représente Scipion allant au-devant de Masinisa « la tête nue, afin de laisser voir ses longs cheveux ruisselant sur ses épaules. » Enfin Léonidas et ses trois cents Spartiates passèrent à se friser et à se parer la tête les dernières heures qui précédèrent le combat où ils savaient devoir trouver la mort.

Notons toutefois qu'une longue chevelure avait, en plus de son côté poétique, son côté utile, le cou et les épaules se trouvant ainsi protégés par un bouclier naturel. Ce bouclier, les anciens le dédaignaient d'autant

moins que, combattant souvent à l'arme blanche, il leur servait à amortir l'action du glaive. La longue crinière dont est ombragé le casque de nos dragons n'en est qu'une réminiscence.

C'est quelque chose, du reste, de tout à fait remarquable que la force de résistance du cheveu. Rappellerai-je que, lorsque les Carthaginoises, par un sublime dévouement, transformèrent leurs chevelures en cordages pour les besoins de la flotte, les Romains usèrent vainement des moyens de destruction qui leur avaient réussi, alors qu'au lieu de cheveux il s'agissait de chanvre? Ce fut même, assure-t-on, la puissance de cet obstacle, qui leur donna l'idée de garnir de cheveux le puissant moteur de leurs formidables catapultes[1].

Je serais donc assez porté à croire qu'on s'est quelque peu exagéré les dangers que faisait courir à Damoclès le mode de suspension de la fameuse épée qui, loin de l'avoir tué ou seulement blessé, a rendu au contraire son nom impérissable.

DE LA CHEVELURE EN FRANCE.

Rois chevelus; une plaisanterie de Vespasien; prestige des longues chevelures; rasure, signe de déchéance; François Ier se coiffe à la Titus; bichons; loupe de Louis XIV; perruques; Binette; ailes de pigeon; queue de rat et catogan; poudre; coiffures gigantesques; noms bizarres; manière actuelle de se coiffer.

Les Gaulois, nos ancêtres, portaient de longues chevelures, et l'épithète de « Rois Chevelus » sert encore à

1. Arme de guerre destinée à lancer de lourds projectiles à l'aide d'un levier que faisaient mouvoir des cordages fixés à une roue dentelée. Il y en a un beau modèle au Musée de Saint-Germain.

désigner les rois de la première race. C'est à son immense chevelure qu'on reconnut le cadavre du fils de Chilpéric, que Frédégonde avait fait poignarder et précipiter dans la Marne. C'est à ce même signe que les Bourguignons découvrirent Clodomir parmi leurs prisonniers. Enfin on cite partout cette plaisanterie de Vespasien qui, voyant ses troupes impressionnées la veille d'une bataille par l'apparition d'une comète, s'écria : « Ce n'est pas moi qu'elle menace, mais le roi des Gaules, car lui aussi est chevelu. »

Ces longues chevelures, en même temps qu'elles constituaient l'un des apanages de la royauté, servaient à caractériser les hommes de haute lignée. On jurait par ses cheveux comme on jure aujourd'hui par son honneur. S'arracher un cheveu et le donner à quelqu'un, comme le fit Clovis à saint Germier, était la plus grande marque d'amitié et d'estime.

Telle était même l'idée de suprématie attachée à la chevelure que, lorsqu'un débiteur ne pouvait payer sa dette, il allait trouver son créancier, lui présentait des ciseaux et devenait son serf, en se laissant tondre. Aussi, lorsque plus tard quelque « Maire du Palais » se sentit assez puissant pour déposséder son souverain, commença-t-il par le faire raser, en signe de déchéance, avant de l'enfermer dans un cloître. N'est-ce pas même par une sorte d'allusion dérisoire à la perte presque complète de l'autorité royale sous son règne que les historiens ont donné l'épithète de « Chauve » à l'un des rois les plus faibles de la race Carlovingienne?

Sautons tout le moyen âge pour arriver à une époque plus voisine de la nôtre et, par suite, nous offrant plus d'intérêt.

Nul doute que François I[er] fût resté fidèle aux longues chevelures, si une brûlure qu'il reçut à la tête[1] ne l'eût contraint d'en faire le sacrifice. Tout le monde alors, à l'exemple du monarque, se fit coiffer à la Titus, du nom de l'empereur romain qui portait de même les cheveux très courts.

Sous Henri III, on recommença de nouveau à laisser croître ses cheveux; seulement il fallait qu'ils fussent roulés en boucles et en anneaux qu'on réunissait artistement par une tresse appelée *Bichon :* d'où l'expression de *bichonné* qui, aujourd'hui encore, veut dire qu'on a quelque peu abusé de la frisure.

Louis XIII avait conservé, depuis son enfance, sa chevelure intacte : aussi son règne mit-il plus que jamais à la mode l'usage des longs cheveux.

La chevelure de Louis XIV s'annonçait devoir être magnifique et il s'en montrait tout fier, lorsqu'une malencontreuse loupe vint à se développer près de son front. Il ne trouva rien de mieux pour la dissimuler que de porter perruque; seulement, au lieu d'avouer franchement ce qu'il en était, il prit pour prétexte que « la perruque donne à la physionomie de l'homme plus de majesté et de noblesse ». Il engagea même ses courtisans à faire comme lui. N'est-ce pas toujours l'histoire du « Renard » qui a la queue coupée?

Comme Louis XIV tenait à être grand dans tout, il le fut jusque dans ses perruques. Sous ce rapport, il fut puissamment secondé par son coiffeur Binette, qui eut

1. François I[er] jouait avec plusieurs seigneurs de la cour, lorsqu'il fut blessé par un tison que lui lança le duc de Lorges, sieur de Montgommery. Singulière fatalité! c'est le fils de ce même duc qui devait tuer plus tard, dans un tournoi, Henri II, le fils précisément aussi de ce même roi.

même la gloire de donner son nom à un de ces postiches. C'est Binette qui, dans un accès d'enthousiasme, s'écriait que « pour coiffer son roi il tondrait volontiers tout le peuple français ».

Aux perruques succédèrent, sous la Régence, les Ailes de Pigeon, la Queue de Rat, et le Catogan enfariné se promenant de l'une à l'autre épaule au moindre mouvement de la tête.

De Louis XV date l'usage de la Poudre que tous, vieux et jeunes, hommes et femmes, adoptèrent avec un même enthousiasme.

Sous Louis XVI, les coiffures féminines acquirent ces proportions gigantesques qui donnent un cachet si bizarre aux portraits de cette époque. Les noms par lesquels on les désignait seraient même de l'hébreu pour nous. Il y avait les coiffures en *Papillon*, en *Oreille d'Épagneul*, en *Cabriolet*, en *Chien Fou*, en *Poule Mouillée*, en *Marronnier d'Inde*, en *Chasseur dans un taillis*, etc., etc. La reine elle-même en avait imaginé une représentant des collines, des prairies, des jardins et jusqu'à des torrents écumeux. Mais arrêtons-nous, il est de ces noms doublement sacrés par la vertu et par le malheur qu'il ne faut jamais mêler aux sujets futiles et frivoles. Comment d'ailleurs songer aux gracieuses folies de Trianon ou de Versailles sans entrevoir, dans une sinistre pénombre, le sanglant spectre de 93 ?

A cette dernière date, tout ce qui rappelait les anciennes modes disparut et la chevelure subit, comme le reste, le niveau égalitaire. Depuis lors, on a généralement adopté les cheveux de moyenne longueur, et les changements n'ont porté que sur certaines dispositions de détail.

Aujourd'hui chaque homme se coiffe à sa manière ;

beaucoup même paraissent charmés de ne plus avoir de cheveux, espérant qu'on en attribuera la chute au travail et aux méditations de la pensée.

Chez la femme, au contraire, le prestige est resté le même, une belle chevelure étant encore ce qui nous captive le plus. C'est ainsi que dans la cérémonie si touchante de « la Prise de voile » nous sommes moins émus peut-être de la grandeur du sacrifice qui va être volontairement consommé que de la vue des ciseaux qui doivent servir à sa suprême consécration.

ENTRETIEN DE LA CHEVELURE.

La chevelure est un ornement de tous les âges; son utilité; soins qu'elle reclame; sa ventilation; ce qu'il faut éviter; s'il faut couper les cheveux des enfants; c'est nécessaire pour les garçons; quelquefois aussi pour les filles; un exemple à l'appui.

Après avoir été pour l'enfance une auréole ingénue, la chevelure ajoute à la dignité de l'homme; elle encadre si gracieusement le visage de la femme qu'il n'y a, sans elle, ni attraits ni beauté; enfin elle est pour le vieillard, blanchi par les ans, une cause plus puissante d'autorité et de respect.

La chevelure représente, de plus, une sorte de vêtement naturel qui protége contre les influences du dehors non-seulement le crâne, mais les organes importants qu'il renferme : on ne saurait donc attacher trop de prix à son entretien ni trop veiller à sa conservation. Aussi vais-je esquisser en quelques mots les règles que je crois être celles d'une bonne hygiène.

Votre premier soin, tous les matins, sera de vous ventiler la tête en y promenant la brosse, puis en la peignant avec le démêloir et de temps à autre avec le

peigne fin. Il semble qu'à mesure que l'air y pénètre la sève y abonde, d'où résulte pour le cheveu un surcroît de vigueur; il y a certainement du vrai dans cette sensation.

C'est que le cheveu ne tient pas seulement du végétal par les sucs qu'il s'assimile, il en tient également par le rôle que joue l'air dans sa vitalité. De même qu'une plante dépérit et s'étiole quand elle est habituellement soustraite au contact de l'atmosphère, de même le cheveu s'étiole et dépérit quand il n'en ressent plus la vivifiante influence.

Si les Turcs deviennent chauves de bonne heure, c'est que le turban empêche l'air d'aviver leur cuir chevelu; par contre, nos gens de service ont d'ordinaire le crâne mieux garni que leurs maîtres, les convenances voulant qu'ils restent plus souvent la tête découverte.

Vous ne sauriez donc, je le répète, trop vous aérer la chevelure.

Mais là ne se borneront pas les soins dont vous l'entourerez. Quand, par suite de certaines exigences du moment, vos cheveux devront être artistement « travaillés », évitez qu'on les tiraille au point d'en fatiguer la racine; évitez aussi, autant que possible, que le fer en approche, dans la crainte qu'il ne les rende secs et cassants; les crêper est encore un moyen à peu près immanquable de les rompre.

Une fois rentrée chez vous, vous devrez tout de suite les débarrasser de leurs entraves; laissez-les même flotter quelque temps sur vos épaules, afin de mieux les reposer et les assainir.

Enfin, quand arrive le soir, relevez-les et enroulez-les doucement sous une résille, au lieu de les séquestrer sous une coiffe. L'air pénètre ainsi sans difficulté jusque

dans leurs interstices : de plus, cette « Coiffure à la Chinoise » a le grand avantage, en reposant les raies, de les empêcher de s'user par le frottement, ce qui est la cause la plus ordinaire de leur raréfaction.

Voilà les grands principes d'hygiène d'après lesquels vous devrez vouz régler. Quant au reste, ce que j'ai à en dire se réduit à bien peu de mots.

Beaucoup de femmes ont la mauvaise habitude de se mouiller les bandeaux pour se les rendre plus lisses et plus brillants; quelques unes même s'amusent — drôle d'amusement! — à les caresser avec leur doigt imprégné de leur salive. Elles ignorent que l'eau[1] et surtout la salive, à cause de son alcalinité, altèrent la couleur du cheveu et finissent à la longue par lui ôter de son lustre.

A plus forte raison blâmerai-je l'emploi de ces mucilages albumineux ou gommés, connus sous le nom de « *Bandolines*, » qui encrassent la tête en même temps qu'ils deviennent pour la peau une cause fréquente d'irritation. Je dois dire, du reste, qu'on y a généralement renoncé aujourd'hui.

Il est une question sur laquelle on consulte souvent un médecin; c'est celle-ci : Faut-il couper les cheveux des enfants très jeunes?

Les observations comparatives qu'on a faites à cet égard et les arguments dont on les a étayées soit pour, soit contre, ont jeté plus de doute que de lumière dans les esprits. Je dois dire toutefois qu'il m'a paru y avoir avantage, et avantage réel, à couper les cheveux dès

1. Beaucoup d'hommes, surtout d'hommes de cabinet, aiment à se plonger matin et soir la tête dans de l'eau froide, et ils disent s'en trouver parfaitement comme bien-être. Je n'en suis pas surpris ; seulement, il en résulte, presque toujours, plus ou moins de dommage pour la chevelure, dont cela favorise la chute.

l'enfance, aussitôt qu'ils dépassent certaine longueur. En tout cas, il n'y a pas à hésiter pour les garçons, puisqu'il faudra nécessairement en arriver là un jour, et qu'on ne saurait donner de trop bonne heure à leur physionomie quelque chose d'un peu viril.

Il pourra même se faire que, chez la jeune fille, l'indication de couper les cheveux devienne positive, je devrais dire urgente : c'est lorsque les sucs nourriciers, par une direction vicieuse, se portent en trop grande abondance au follicule pileux, et cela au détriment des autres systèmes. Il faut alors agir envers ces chevelures excessives comme envers ces branches gourmandes qui appauvrissent l'arbre, en s'appropriant trop de sève.

Et ne croyez pas que j'émette ici une idée simplement théorique; témoin l'exemple que voici :

« Une jeune fille de 18 ans, dont la splendide chevelure faisait l'orgueil de sa famille, éprouva peu à peu, sans cause connue, une diminution notable de toutes ses forces, et ne tarda pas à offrir les caractères de la chlorose. Vainement essayâmes-nous des toniques sous toutes les formes; son état continua de s'aggraver au point de devenir tout à fait alarmant. Enfin, l'idée nous vint que sa chevelure, dont l'état luxuriant tranchait si singulièrement avec le dépérissement général, pourrait bien être pour quelque chose dans son mal. On la coupa, et, en effet, la jeune fille ne tarda pas à recouvrer sa première fraîcheur. »

Voilà sans doute un fait concluant. Prenons-en note, mais en évitant de trop le généraliser, car le cas le plus ordinaire est celui où la chevelure pèche, non plus par excès, mais par défaut de vitalité.

POMMADE POUR LA CHEVELURE.

Une métaphore à propos de pommade; dénominations mélodieuses; graisse de porc; la ville de Grasse; un cosmétique naturel; l'épis; cheveux hygrométriques; savants ébouriffés; habileté de nos parfumeurs; sophistications; prétendue graisse d'ours.

Si nous n'avons pas parlé des « *Pommades* » à propos de ce que nous venons de dire des soins dont on entoure d'habitude la chevelure, c'est que nous nous proposions d'y consacrer un chapitre à part : or, le moment est venu de nous en occuper.

Parmi les pots ou flacons que nous allons prendre, comme toujours, un peu au hasard, en voici un qui porte pour signalement un magnifique ruminant tout à fait digne de la royauté du mardi-gras, avec cette suscription en caractères historiés : « Moelle de Bœuf. »

Moelle de Bœuf! Voilà encore une de ces expressions dont il ne faut pas prendre le sens trop à la lettre. Quand un parfumeur affirme que sa pommade renferme de la « Moelle de Bœuf », il fait une métaphore, comme quand vous dites, après avoir reçu une ondée, que vous êtes trempé jusqu'à la « Moelle des Os » : dans l'un comme dans l'autre cas la moelle est hors de cause.

Mais alors que met-il dans sa pommade? Il y met ce qu'il met également dans la « Crème d'Aspasie, » dans la « Neige de Ninon, » dans le « Baume de Ganymède, » dans la « Mousse d'Antinoüs », et autres recettes à dénominations non moins mélodieuses; il y met de la.... « Graisse de Porc. »

Voilà, j'en conviens, un bien gros mot; essayons de le justifier.

La petite ville de Grasse, en Provence, doit à son cli-

mat et à son sol d'être une sorte de grenier d'abondance où s'approvisionnent nos parfumeurs. Là croissent en plein champ et sans besoin de culture les fleurs dont l'arome est le mieux approprié à ce genre de produits, mais arome tellement fugitif qu'il a besoin d'être incorporé sur place. Or, si les fleurs abondent à Grasse[1] — et la masse sur laquelle on opère a réellement quelque chose d'effrayant — les bœufs, en revanche, y sont infiniment rares, et ce n'est pas trop de toute leur graisse pour suffire à la pommade que réclame l'énorme consommation de Paris.

Nos parfumeurs reçoivent donc cette pommade toute faite : seulement elle est tellement saturée d'odeurs que, dans l'impossibilité de l'employer pure, il faut la couper avec un corps gras. Ce corps gras ne sera point la moelle, car la moelle ne se lie pas bien ; elle tend à former des grumeaux, rancit facilement, puis, et cette raison a bien aussi sa valeur, son prix est trop élevé ; toutes circonstances qui font préférer l'axonge, c'est-à-dire la graisse de l'animal dont je ne me sens plus le courage de prononcer le nom une seconde fois.

Une pommade bien préparée constitue, on peut le dire, un cosmétique naturel. Qu'est-ce, en effet, que cette sécrétion sébacée qui s'opère insensiblement à la surface de la tête. si ce n'est unè pommade onctueuse destinée à lubrifier les cheveux et peut-être à les nourrir ? Cette secrétion, chez l'enfance, est même tellement abondante, qu'elle forme autour du cuir chevelu une véritable couche (le *chapelet*), que je comparerais volontiers au terreau dont nous recouvrons le sol que nous voulons fertiliser.

1. Il est telle maison à Grasse qui consomme ainsi, chaque matin, plus de cinq cents kilogrammes de fleurs.

Un autre avantage[1] de la pommade, c'est de prévenir et au besoin de combattre ce redressement partiel et persistant des cheveux qu'on désigne sous le nom d'*épis*. C'est surtout aux époques des grandes chaleurs que ces épis sont le plus sujets à se former et qu'ils se montrent le plus tenaces. Il y a là, en plus de certaines causes individuelles dont ce n'est pas ici le moment de nous occuper, une raison physique que je vais essayer de faire comprendre.

Tout le monde connaît le petit instrument appelé *Hygromètre*, lequel représente d'ordinaire un ermite dont le capuchon s'abaisse ou se relève suivant qu'il doit pleuvoir ou faire beau. Or, tout le mécanisme de ces mouvements repose sur les variations de longueur qu'éprouve un cheveu enroulé à une poulie et fixé au capuchon. Le temps est-il humide, le cheveu s'allonge, et alors le capuchon s'abaisse ; le temps, au contraire. est-il sec, le cheveu se raccourcit, et alors le capuchon se redresse. Notez toutefois que la condition indispensable pour que tout marche bien, c'est que le cheveu ait été préalablement dépouillé de toute sa matière grasse, sans quoi il ne serait pas assez impressionnable à ces variations de l'atmosphère.

Supposons maintenant qu'une femme, coiffée comme on l'est pour aller au bal ou en soirée, néglige de corriger par de la pommade la sécheresse native de ses cheveux, n'est-il pas à craindre que, si elle quitte une pièce plus froide pour passer dans une autre plus chaude, ceux-ci ne deviennent autant d'hygromètres manœu-

[1] Il en est un autre plus important encore, mais d'une nature telle que j'ose à peine le mentionner même en note, c'est que la pommade agglutine et asphyxie certains parasites de la tête au point de rendre la chevelure complètement inhabitable.

vrant sur sa tête à la manière du capuchon de l'ermite?

C'est précisément parce qu'ils se servent trop rarement de pommade que la plupart de nos savants ont toujours quelque chose d'un peu *ébouriffé*.

J'admets donc comme parfaitement indiqué l'emploi habituel ou même journalier de la pommade. Remarquez toutefois que je ne le pose pas en loi. Ainsi il y a des personnes dont les cheveux sont en quelque sorte réfractaires à tout cosmétique; ils ne sont jamais plus beaux que quand on s'est abstenu d'y rien mettre. Pourquoi dès lors violenter leur nature?

Quant aux cheveux au contraire à qui les pommades conviennent, on peut d'autant mieux en user qu'elles représentent, avec les savons, un des meilleurs produits de la parfumerie parisienne.

Sous ce rapport, nos pharmaciens auraient beaucoup à apprendre. Ainsi, tandis que leurs pommades se conservent rarement au delà de deux ou trois mois, celles des parfumeurs n'offrent souvent, après plusieurs années, aucune altération. Il en est même qui peuvent être transportées sans se décomposer jusque sous la Zone Torride. C'est qu'alors, par un artifice de fabrication heureusement calculé, on leur donne le degré de consistance voulue pour qu'elles puissent résister aux températures les plus élevées. Aussi l'étranger est-il tributaire de Paris pour la pommade, comme nous avons dit qu'il l'est pour les savons.

Mais, et c'est là mon éternel refrain, prenez garde aux sophistications. Une bonne pommade se compose en général d'axonge, de graisse fine et d'huile d'amande douce, le tout aromatisé avec un parfum quelconque. Seulement, il est si facile d'accroître le volume et par

suite le prix d'une pommade à l'aide d'un peu de poudre d'albâtre, que beaucoup de coiffeurs, sinon de parfumeurs, cèdent à cette tentation. Or, le coiffeur est l'intermédiaire à peu près obligé entre le parfumeur et la « pratique », pardon! le client.

Un moyen bien simple de découvrir cette fraude consiste à faire fondre un peu de la pommade dans un tube. Si elle devient liquide sans former de dépôt, c'est qu'elle est pure; si elle en forme un, c'est qu'elle est sophistiquée par de la poudre. Sans doute cette poudre peut n'être par elle-même aucunement dangereuse, mais elle a toujours l'inconvénient d'encrasser la tête et la chevelure.

Il pourra même se trouver des industriels qui manieront la fraude avec assez d'habileté pour la faire tourner tout à la fois à profit et à honneur.

On n'a pas oublié peut-être le retentissement qu'a eu, il y a quelques années, certaine « *Pommade à la Graisse d'Ours,* » dont on disait merveille. On voyait jusqu'à la fourrure de l'animal qui l'avait produite, encadrée dans une sorte de transparent! Ce qui, assurait-on, distinguait cette pommade de toutes les autres, c'était son petit bouquet de venaison, absolument comme les vins de Constance et de Chypre se reconnaissent à certain petit goût de bouc. Or, savez-vous ce qu'était ce petit bouquet de venaison? Tout bonnement une odeur de rance, la prétendue graisse d'ours n'étant qu'une graisse avariée qu'on s'était procurée à vil prix, et qu'on avait débaptisée pour la vendre fort cher, pour la raison même qui aurait dû en faire rejeter l'usage. Quant à la dépouille opime de l'ours, elle provenait de chez un marchand de bric-à-brac.

J'ai voulu, à ce propos, savoir quelle était la com-

position vraie de la *Pommade à la Graisse d'Ours* que nos parfumeurs débitent journellement encore sous ce nom, l'ours étant une denrée rare sur nos marchés. D'après la recette, que j'ai copiée dans leur Codex, cette pommade contient absolument les mêmes corps gras que les pommades ordinaires. « Quant à la GRAISSE D'OURS, dit le Manuel, on la remplace *avantageusement* par l'essence de lavande et l'essence de thym. »

« Avantageusement » est joli. Pour qui donc l'avantage? je vous le demande.

POUDRE POUR LES CHEVEUX.

Un perruquier d'autrefois; il méritait le nom d'artiste; sa manière d'opérer; masque dont on se garantissait la figure; ce qu'on appelait l'œil de poudre; endroits où l'on posait les mouches; réhabilitation de la poudre; circonstances où elle prévient la chute des cheveux; accidents produits par de mauvaises poudres.

Ce fut sous Louis XV que la poudre à poudrer acquit une si grande vogue; elle formait le complément obligé et comme le dernier mot de la toilette de la tête. Aussi rentrait-elle dans les attributions, non de la femme de chambre, mais de « l'Artiste en Coiffure », ainsi que se désignaient déjà MM. les Perruquiers. Et, en vérité, ce n'est pas moi qui y trouverai à redire, tant il fallait d'art pour mener les choses à bonne fin! Surprenons-en un dans l'exercice de ses fonctions.

Il commence par enlever avec soin les pellicules, la poussière et toutes les impuretés qui souillent la chevelure; puis ses doigts chargés d'essences entrent délicatement dans les cheveux, les oignent d'une huile par-

fumée et leur donnent cette souplesse sans laquelle ils ne sauraient prendre les formes, parfois si capricieuses, que leur impose la mode. Voyez avec quelle dextérité il jette les mèches à droite ou à gauche, les ramène soit en avant, soit en arrière, les lisse en bandeaux, les tresse en nattes ou les roule en torsades, et cela pour en composer des grappes, des guirlandes, des couronnes !

Voilà enfin chaque détail à sa place. Montant alors sur un tabouret placé derrière la personne qu'il coiffe, il lui lance des houppées de poudre à l'aide de ces petites saccades de l'avant-bras qui sont restées l'un des gestes les plus familiers du gamin de Paris. Il répartit ainsi d'une manière égale sur toute la chevelure le léger nuage appelé « Œil de Poudre ».

Pendant l'opération la jeune femme, ou même la vieille, car on se faisait poudrer à tout âge, s'est garanti la figure[1] au moyen d'un masque percé de deux trous pour les yeux, et muni d'un long entonnoir par lequel elle respire. A ce moment, notre Perruquier — j'aime décidément mieux dire notre Artiste — enlève avec la lame d'un petit couteau, sans tranchant et sans pointe, les parcelles de poudre qui, malgré le masque, ont pu s'égarer sur les endroits où doivent être appliquées les mouches. Ces endroits sont la joue droite : il y en pose une ; et le pourtour de l'œil gauche : il y en pose deux ; parfois il en pose une dernière sur la tempe ou le menton.

Son œuvre achevée, il fait, en s'éloignant de trois pas, une de ces profondes révérences dont la recette

1. Comme l'opérateur ne pouvait lui-même se garantir de la poudre, il était toujours plus ou moins enfariné, comme un poisson qu'on va frire. De là le sobriquet de « *Merlan* » par lequel, aujourd'hui encore, on désigne vulgairement les perruquiers.

s'est perdue ; puis il sort, reconduit par un laquais qui, arrivé à la porte, lui riposte à son tour par une révérence non moins profonde.

Cette histoire de la poudre, qui n'est plus pour nous que de l'histoire ancienne, pourrait bien redevenir de l'histoire moderne, à en juger par la faveur avec laquelle on a accueilli, l'hiver dernier, plusieurs essais de ce genre. Toutefois, si j'en parle, ce n'est point en vue d'une réhabilitation plus ou moins propable ; c'est uniquement pour signaler certains avantages qu'on a peut-être eu tort de trop complètement oublier.

Ainsi, par exemple, les précautions à prendre contre les moindres causes de refroidissement obligent souvent les femmes, pendant la durée de certaines maladies graves, surtout de maladies éruptives, comme pendant toute la période qui suit leur accouchement, d'avoir nuit et jour la tête hermétiquement couverte. Qu'en résulte-t-il ? C'est qu'au moment où l'on se décide à donner aux cheveux un peu de liberté et un peu d'air, ceux-ci, agglutinés et flétris, laissent échapper une odeur ammoniacale des plus fétides ; il n'est même pas rare qu'ils se détachent par touffes comme une plante qui a pourri sur pied. Or, on pourrait presque toujours prévenir ce déplorable résultat, si, chose que je ne néglige jamais, on avait soin tout d'abord de poudrer largement la tête, la poudre absorbant l'humidité à mesure qu'elle se forme, et s'opposant ainsi à tout travail de fermentation. Au besoin on ajouterait à la poudre un peu de quinine ou de cinchonine, pour lui communiquer un caractère antiputride.

Je pourrais citer beaucoup d'exemples à l'appui de cette pratique. Je me contenterai du suivant :

Une jeune femme, arrivée au neuvième mois de sa

grossesse, exprimait devant moi la crainte de perdre ses cheveux à la suite de ses couches, crainte d'autant plus fondée que déjà pareil malheur lui était arrivé lors de ses deux accouchements précédents. Je l'engageai, le moment venu, à se poudrer largement la tête. Elle suivit mon conseil et, grâce à cette précaution, sa chevelure, qui était magnifique, fut entièrement préservée.

Mais combien il importe de surveiller ici la composition de la poudre! On agit dans le voisinage du cerveau, et un mauvais choix pourrait amener de graves troubles fonctionnels.

Esquirol a publié le cas d'uue jeune fille qui, pour avoir voulu sécher ses cheveux avec une certaine poudre que lui fournissait clandestinement le parfumeur de sa famille, et dans laquelle il entrait de l'iris, éprouva, pendant plus de trois mois, d'affreux maux de tête, compliqués d'accès d'épilepsie.

M. Aumont a communiqué de même à l'Académie de Médecine l'histoire de deux sœurs qui, pour une cause analogue, restèrent longtemps en proie à un effrayant narcotisme.

Enfin, j'ai vu dans ma pratique particulière certains faits relatifs à l'iris, moins graves, il est vrai, mais très-fâcheux également, un entre autres, dont je parlerai à propos du Pityriasis.

La poudre de riz naturelle, ou simplement la fleur de farine de froment, remplit très bien ces conditions d'assèchement de la chevelure. Elle est préférable à la « Poudre de riz décorative » dont j'ai donné la formule, car, encore bien que l'iris y entre à une dose imperceptible, un centième! ce centième est encore de trop quand il s'agit d'un séjour prolongé sur la tête.

PRINCIPE COLORANT DES CHEVEUX.

Quatre types principaux de couleur des cheveux ; prédominance du soufre et du fer ; leurs proportions suivant les nuances ; influence des climats ; des impressions morales ; cheveux devenus subitement blancs ; explication impossible.

La couleur des cheveux peut être ramenée à quatre types principaux : le *Noir*, le *Blond*, le *Roux* et le *Blanc*. Voici maintenant ce qu'apprend l'analyse chimique sur chacune de ces nuances :

Les cheveux noirs contiennent un excès de fer et peu de soufre ;

Les cheveux blonds, un excès de soufre et peu de fer ;

Les cheveux roux, une quantité moyenne de fer à l'état d'oxyde rouge et très-peu de soufre ;

Enfin les cheveux blancs, de faibles traces de fer et à peine du soufre.

C'est donc à la présence du fer et du soufre qu'est due la coloration des cheveux, et, suivant que l'un ou l'autre de ces principes prédomine, vous avez toutes les variétés de nuances imaginables.

Certaines couleurs paraissent être plus particulièrement propres à certains climats.

Ainsi, plus on approche des régions septentrionales, plus les cheveux prennent une couleur blond cendré ; près des pôles, la matière pigmentaire fait même presque entièrement défaut : de là cette fréquence extrême des Albinos[1].

1. Cette action du froid sur la matière pigmentaire impressionne jusqu'aux animaux. Ainsi, aux approches de l'hiver, l'hermine devient d'un blanc tout à fait de neige, et le lièvre des montagnes offre un pelage beaucoup moins gris.

Les peuples, au contraire, qui habitent les pays tempérés, à plus forte raison les pays chauds, se font remarquer par la teinte noire de leur chevelure; cette teinte acquiert même, sous la Zone Torride, une telle intensité, que les cheveux deviennent crépus et comme carbonisés par l'action du calorique; tels sont ceux du Nègre.

Quant à conclure, comme on a voulu le faire, de la couleur des cheveux au caractère de l'individu, ce sont là des vues plus spéculatives que vraies.

D'après ce que nous venons de dire du mode de coloration des cheveux, il semble que ce soit une affaire purement chimique. Cependant il faut bien faire une part aussi à l'influence vitale dans l'agencement de leurs matériaux et la stabilité de leurs combinaisons; sans cela, comment expliquer ces décolorations subites causées par une émotion, une terreur, un saisissement quelconque? L'histoire abonde en faits de ce genre.

Saint-Vallier, au dire de Lorry, aurait été atteint d'une canitie [1] complète en apprenant que sa fille, Diane de Poitiers, était devenue la maîtresse du duc d'Orléans, depuis roi sous le nom de Henri II.

Mézerai raconte que Ludovic Sforce, surnommé le More, fut saisi d'une telle frayeur, la veille de son supplice, que sa barbe et ses cheveux, qui étaient d'un très-beau noir, devinrent d'un blanc argenté; c'est au point que les geôliers s'imaginèrent, en entrant le lendemain dans sa prison, que c'était un autre qui avait pris sa place.

Le chancelier Thomas Morus, si l'on en croit Gibbon, offrit le même phénomène lorsqu'on vint lui signifier son arrêt de mort.

1. Du mot latin *canus*, blanc.

Et, sans aller chercher si loin nos exemples, qui ne sait que les cheveux de l'infortunée Marie-Antoinette blanchirent, de même, pendant la nuit qui précéda son exécution?

Voilà des faits qu'on ne saurait récuser[1], mais qu'il est bien difficile d'interpréter scientifiquement.

On a dit, par exemple, que, sous l'influence de la commotion morale, l'huile des cheveux tournait à l'aigre, et que sa décoloration suivait de près son acidité; on a dit encore qu'il s'établissait à l'intérieur du cheveu un courant électrique qui avait pour résultat d'en éliminer le fer, et en même temps de rendre impossible toute nouvelle absorption de ce métal.

Mais ce sont là des affirmations hasardées, qui prouvent bien plutôt le néant de nos connaissances qu'elles n'expliquent la nature réelle du phénomène.

Toujours est-il qu'il ressort de ces faits que la matière colorante du cheveu n'est pas tellement séquestrée dans sa gaîne, qu'elle ne puisse être influencée par les causes morales qui influencent l'individu lui-même.

Nous verrons d'un autre côté, par ce qui va suivre, que les agents chimiques exercent une action tellement puissante sur la coloration de la chevelure qu'on est parvenu à la réglementer par des teintures.

Le cheveu, comme tout tissu vivant, est donc régi par deux ordres de lois, les lois physiques et les lois vitales.

1. Il en est d'autres au contraire qui pourraient donner lieu à des interprétations erronées. Ainsi l'assassin Orsini, qui a si tristement attaché son nom à un genre de bombes, avait au moment de son arrestation la chevelure d'un noir d'ébène, tandis que, quand il fut conduit au supplice, elle était devenue d'un gris de fer. On ne manqua pas d'attribuer ce changement de chevelure aux impressions morales. Or l'explication vraie, c'est que, pendant son séjour en prison, il avait été privé des teintures dont il avait fait usage jusqu'alors.

LES CHEVEUX NOIRS DES CHINOIS.

Une communication de M. Stanislas Julien; procédé chinois pour avoir les cheveux noirs; récit d'un voyageur; breuvage et frictions; merveilleux effets; rapprochements physiologiques; fer absorbé passant dans les cheveux.

Un célèbre orientaliste, M. Stanislas Julien, faisait, il y a quelques années, à l'Institut la curieuse communication suivante : « Les Chinois ont su atteindre et transformer, au moyen de médicaments et d'une alimentation particulière, le liquide qui colore le système pileux, et donner aux cheveux blancs et roux une teinte noire qui se maintient intacte jusqu'à la vieillesse. C'est par ce moyen que les Chinois, en corrigeant les écarts de la nature, peuvent se dire, depuis la plus haute antiquité, le peuple aux « *Cheveux Noirs*. »

Et, en effet, l'un de nos confrères qui a fait partie de la dernière expédition de Chine me disait que rien n'est rare dans ce pays comme de voir des cheveux blancs ; rien de rare non plus comme d'en voir de blonds ou de roux. Ce serait, croit-il également, à l'aide d'une médication interne qu'on arriverait à modifier ainsi leur couleur. Mais en quoi consisterait-elle? Les Chinois s'entourent à cet égard d'un tel mystère qu'il lui a été impossible de se procurer aucun renseignement précis.

Le peu que nous en savons se borne à l'épreuve qu'en aurait faite sur lui-même un Naturaliste français. Laissons-le donc parler :

« On me faisait boire tous les matins, raconte-t-il, une tasse pleine d'un liquide qui laissait à la bouche

une saveur astringente et un goût de fer; puis on me frottait la tête avec une pommade brune et une eau puante qui jaunissait légèrement la peau. Sous l'influence de ce traitement, mes cheveux en moins d'un mois passèrent d'un rouge ardent à un noir de jais. »

Voilà, il faut en convenir, un bien merveilleux breuvage ; seulement, il y a en plus certaine « Eau puante » et certaine « Pommade brune » qui, je l'avoue, me donnent grandement à réfléchir. Ne constitueraient-elles pas la véritable recette tinctoriale, tandis que les breuvages ne seraient qu'un moyen accessoire ou même une jonglerie?

Cependant notre Naturaliste paraît si convaincu de la réalité de leur action qu'il faut bien un peu le croire sur parole. D'ailleurs, les effets attribués à ce mode de traitement ne sont nullement en désaccord avec les lois d'une saine physiologie.

C'est un axiome dans la science que certains aliments, certaines préparations, influent sur la couleur des tissus. Ainsi le plumage des oies qu'on nourrit avec de la chair de poisson prend une nuance un peu orange ; les chiens et les lapins à qui on fait manger de la garance ont les os colorés en rouge ; quand on soumet un malade à l'usage interne de l'azotate d'argent, sa peau ne tarde pas à offrir une teinte bronzée ; enfin il résulte des expériences du docteur Boucherie qu'il suffit d'arroser une plante ou un arbre avec certaines solutions pour leur communiquer la variété de couleurs que l'on désire.

Pourquoi donc le cheveu ferait-il exception? Il appartient à la fois à la vie animale et à la vie végétative :

A la vie animale, par la solidarité qui le lie aux autres

organes; témoin les décolorations spontanées dont nous venons de parler;

A la vie végétative, par les matériaux qu'il puise dans le cuir chevelu ; c'est même là ce qui forme la base de sa nutrition.

Nous avons dit en commençant que c'est à l'absence plus ou moins complète du fer qu'est dû l'amoindrissement de ses teintes. Par conséquent, il ne répugne nullement d'admettre qu'en introduisant dans l'estomac du fer sous une certaine forme, — et l'arrière-goût de la potion chinoise semble indiquer sa présence, — ce fer soit absorbé, puis charrié par le sang jusqu'au follicule pileux, d'où il sera versé dans le cheveu pour lui communiquer une couleur noire.

Cette méthode, toutefois, n'a pour nous jusqu'à présent qu'un simple intérêt de curiosité, puisque nous n'avons pas encore su la mettre en pratique. Il est donc inutile que nous y insistions davantage.

UNE VICTIME D'UN PEIGNE DE PLOMB.

Accidents cérébraux; empoisonnement prouvé par l'autopsie; enseignements à en tirer; circonstances qui ralentissent l'absorption; circonstances qui l'accélèrent; une comparaison empruntée au calomel; prétendues teintures végétales.

Voici ce qu'on lisait dernièrement dans la *Gazette médicale* de Paris :

« Un homme de quarante-sept ans, fort et robuste, vit tout à coup sa santé décliner et son intelligence s'éteindre, sans qu'on pût en soupçonner la cause. Son médecin, le docteur Schotten, se perdait en conjectures, lorsqu'enfin il apprit que, depuis quelque temps,

cet homme se servait, plusieurs fois par jour, d'un peigne de plomb pour frotter ses cheveux qui commençaient à blanchir. Il en acquit la preuve matérielle en faisant analyser une sorte de poudre grisâtre dont ceux-ci étaient tout imprégnés; cette poudre fut reconnue être du sulfure de plomb. On dirigea aussitôt le traitement en conséquence; mais déjà il était trop tard, et le malade succomba avec tous les accidents cérébraux qui caractérisent les empoisonnements de ce genre.

« A l'autopsie, dit le docteur Schotten, je trouvai une « stase sanguine considérable dans le cerveau, et un « abcès volumineux à la base du crâne, qui étaient « évidemment la conséquence d'une intoxication saturnine. »

Ce fait, qui n'est point unique dans la science, a pour nous un double intérêt.

D'abord il nous apprend que, si le plomb noircit ainsi la chevelure par son contact, c'est en se combinant avec le soufre que contient le cheveu lui-même ou qui s'exhale de la tête par la transpiration, cette combinaison donnant naissance à un sulfure noir.

En second lieu, il confirme ce que nous avons dit plus haut des accidents que ce métal développe dans l'économie, une fois qu'il y a pénétré.

On objectera peut-être qu'il fallait que l'intéressante victime de ce malencontreux peigne fût prédestinée à mourir par le plomb ou même qu'elle y mît un peu de complaisance, car enfin que sont quelques parcelles de plomb appliquées sur la tête, en comparaison de ces solutions d'extrait de Saturne (*sous-acétate de plomb*) dont on arrose un membre en cas d'entorse? Or jamais pareil traitement de l'entorse n'a produit rien d'analogue.

Cela est vrai. Seulement, pour bien comprendre ce désaccord apparent dans l'action d'un même poison, il faut tenir compte et des conditions locales d'absorption dans lesquelles il est placé, et des différences de temps qu'a duré son emploi.

Relativement aux « conditions locales d'absorption, » celle-ci, chacun le sait, est beaucoup moins active à la jambe qu'à la tête, la peau de ces parties étant moins poreuse, les vaisseaux moins abondants, puis enfin les distances rendant le transport au cerveau plus lent. A peine, au contraire, une substance quelconque a-t-elle touché le cuir chevelu que déjà, on peut le dire, elle est arrivée au cerveau. C'est qu'ici, en plus de l'abondance des vaisseaux et de la brièveté du trajet, il y a les milliers d'ouvertures dont la boîte osseuse est criblée, et qui font librement communiquer l'intérieur avec l'extérieur du crâne.

Quant à ce qui est de la « différence de temps », une dose faible, mais longtemps répétée, d'un agent toxique, pourra produire des effets généraux plus marqués qu'une dose plus forte, mais moins continue, de ce même agent. En voulez-vous la preuve?

Faites avaler en une fois à un adulte tout un gramme de calomel (*proto-chlorure de mercure*): il en sera quitte pour une légère purgation.

Divisez-lui, au contraire, cette même quantité par fractions de cinq à dix centigrammes, et faites-lui en prendre une tous les jours, vous êtes à peu près certain qu'avant qu'il ait consommé la totalité du gramme il sera atteint de salivation[1] et autres accidents mercuriels.

1. De tous les composés du mercure, le calomel est certainement celui qui donne le plus rapidement lieu à la salivation.

C'est que, dans ce second cas, tout a été absorbé, tandis que, dans le premier, tout ou presque tout a été éliminé.

Mais je prévois la réponse. « Pourquoi, me direz-vous, au lieu d'employer ces agents métalliques, ne pas tout simplement recourir aux « *Teintures Végétales* », qui s'infiltrent dans la chevelure sans porter atteinte à la vitalité ? »

C'est là que je vous attendais. Ah! vous croyez aux teintures végétales, à leur infiltration dans les chevelures et à leur respect pour les vitalités! Laissez-moi donc vous dire ce qu'il faut penser de tout cela.

UN PROSPECTUS.

Habileté de sa rédaction; ce qu'il contient de vrai; ce qu'il contient de faux; plantes tropicales: sucs végétaux; ce que sont ces plantes et ces sucs; argent et plomb.

Précisément, je viens de recevoir, à propos de ces « Teintures », un prospectus qui, par l'habileté de sa rédaction, peut passer pour un modèle du genre. Je veux vous en citer textuellement quelques passages, pour que vous ne puissiez pas m'accuser de prévention ni d'injustice. Voici comment il débute :

« Un cheveu est un végétal. Le point où il s'implante dans la peau présente un petit renflement nommé *bulbe* ou *follicule*, que remplit une humeur assez analogue à la sève. C'est là le réservoir où il puise les sucs qui doivent fournir à son accroissement; c'est là également qu'il reçoit les nerfs qui lui donnent sa sensibilité.

« On a pu d'autant mieux comparer un cheveu à

un végétal que, pour l'un comme pour l'autre, la nutrition s'opère à l'aide de fibrilles spongieuses et déliées. Il y a toutefois cette différence que, tandis que le végétal vit dans sa racine et dans sa tige, le cheveu ne vit que dans sa racine. On a bien invoqué, comme preuve que la tige du cheveu est vivante, le redressement qu'elle éprouve, dans ce qu'on appelle « l'*Horripilation*, » mais c'est là un effet purement mécanique du froncement de la peau, absolument comme, dans le phénomène nommé « *Chair de poule*, » se hérissent les papilles de l'épiderme. »

Tout cela est à peu près exact, et dit d'un ton magistral disposant tout à fait en faveur de ce qui va suivre. Continuons donc :

« Le cheveu est creusé dans toute sa longueur d'une cavité qu'occupe une sorte de moelle. C'est cette moelle qui, suivant la manière dont elle est colorée, communique au cheveu la nuance qui lui est propre. Pour modifier cette nuance, il faut donc faire arriver jusqu'à la moelle elle-même la liqueur tinctoriale. Or, notre EAU réalise admirablement ce problème. Composée exclusivement du suc de certaines plantes que les brises du Levant ont amoureusement caressées, elle pénètre spontanément le cheveu à travers sa gaine en même temps que, par une mutuelle affinité, le cheveu se l'assimile : de là une transmutation immédiate. Aussi la vogue extraordinaire et si méritée.... » (*Le reste comme dans tous les prospectus.*)

Voilà une tirade qui gâte un peu la première, du moins quant à ses conclusions Comment ! vous prétendez que votre EAU renferme des sucs tellement subtils qu'ils s'imbibent dans la gaîne du cheveu pour aller se mêler à la moelle et la colorer ! Vous ignorez

donc ou faites semblant d'ignorer que cette gaîne a la dureté et l'imperméabilité de la corne? Je vous garantis, moi, que, quelle que soit la subtilité de vos sucs, ils resteront forcément à la surface.

Mais, objecterez-vous peut-être, il faut bien qu'ils la pénètrent, puisque le cheveu est réellement teint et que sans cela il ne serait que peint.

Le tout ici est de s'entendre. Sans doute il paraît possible, ainsi que nous l'avons vu à propos des Chinois, de modifier la couleur du cheveu en faisant arriver par voie d'absorption certaines substances jusqu'à son bulbe; mais telle n'est pas votre manière de raisonner, encore moins d'agir. Vous appliquez votre EAU directement sur le cheveu lui-même, puis vous affirmez qu'elle traverse sa gaîne par la seule puissance des sucs que vous ont fournis certaines plantes.

Oui, elle la traverse, mais grâce à des mordants chimiques, et non grâce à des sucs. Les analyses que l'on a faites de votre fameuse EAU nous ont appris quel nom portent dans nos climats les sucs soi-disant végétaux qu'elle renferme; cela s'appelle de l'argent et surtout du plomb.

D'où il résulte que votre jardin botanique, avec ses brises amoureuses du Levant, pourrait bien n'être autre que le quartier des Halles ou la rue des Lombards. Maintenant,

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

Ceci n'est plus mon affaire. Qu'il me suffise d'avoir rectifié ces licences par trop fortes de géographie et prouvé que, dans toutes ces teintures, il y a constamment quelque mordant sous roche.

DES TEINTURES DE CHEVEUX.

Analyse de Revait et de Chevalier; division de ces teintures en noires, en blondes et en blanches.

Voyons donc enfin ce que sont réellement ces « TEINTURES », en consultant non plus les prospectus, mais la chimie. Nous avons à cet égard les documents les plus certains. Reveil a publié, il y a quelques années, sous le titre : *Des Cosmétiques au point de vue de l'hygiène*, l'analyse de toutes les principales Teintures de cheveux. Chevalier père a fait un travail analogue. Ce sont ces documents que nous avons mis à contribution et qui vont former la base de ce que nous allons dire de la composition de ces teintures.

Il va nous falloir, à ce propos, entrer dans certains détails sur leur mode d'emploi. Est-ce à dire que nous nous proposions d'en apprendre le maniement à ceux qui seraint tentés de s'en servir? C'est là un genre d'initiation que nous récuserons d'autant plus volontiers que ces pratiques, en grande partie du moins, nous paraissent éminemment regrettables.

Notre but est uniquement de jeter quelque lumière sur les questions d'hygiène qui s'y rapportent et qu'ont obscurcies à dessein jusqu'à présent les intéressés. Or, pour y parvenir, nous ne saurions nous dispenser de faire connaître comment la diversité de composition de ces teintures modifie leur mode d'emploi, car à ce mode d'emploi se rattachent, d'une part, leur action directe sur les surfaces où on les applique, et, d'autre part, leurs effets généraux sur l'économie quand l'absorption les y fait pénétrer.

Afin de mettre quelque ordre dans cette étude, nous diviserons les Teintures en trois classes : *Teintures Noires*, *Teintures Blondes* et *Teintures Blanches*.

Commençons par les « Teintures Noires ».

TEINTURES NOIRES.

Elles sont à base de plomb ou d'argent; Teintures à base de plomb; comment on les emploie; manière de graduer les nuances; pourquoi on les appelle progressives; chevelures réfractaires; un procédé plus expéditif; Teintures à base d'argent; deux fioles; leur composition; leur mode d'emploi; manière d'enlever les taches de la peau; de se garantir les mains; comment on gradue les nuances de ces teintures; pourquoi on les appelle teintures instantanées; elles conviennent mieux que les autres pour la barbe, les sourcils et les cils.

Les substances les plus usitées aujourd'hui pour préparer les Teintures noires sont le *plomb* et l'*argent*. Comme la manière de les appliquer et leur action sur l'économie sont essentiellement différentes, nous parlerons de chacune de ces teintures séparément.

Teintures noires à base de plomb.

Nous savons déjà, par les détails dans lesquels nous sommes entrés à propos du *Peigne de plomb*, sur quels principes repose l'action de ces teintures. Contentons-nous donc de les rappeler en peu de mots.

Le cuir chevelu exhale naturellement, soit à l'état de vapeur, soit mêlé à la sécrétion sébacée, une certaine quantité de soufre. Quand ce soufre se trouve en contact avec du plomb, il se combine avec lui pour former un sulfure noir. Tout l'artifice de ces tein-

tures consiste donc à mettre du plomb en présence de ce soufre pour obtenir, par la réaction de l'un sur l'autre, la couleur voulue. Ainsi se garde-t-on bien de dégraisser la tête, comme on le fait pour d'autres teintures, puisqu'on enlèverait ainsi le soufre qui, au contraire, est indispensable au succès de l'opération. Voici maintenant comment on procède :

On a une fiole où se trouve une liqueur contenant un sel de plomb en dissolution ; c'est habituellement un sous-acétate (*extrait de Saturne*). Cette liqueur renferme presque toujours aussi du soufre précipité, lequel, n'étant pas soluble, forme un dépôt jaunâtre au fond du vase. Ce soufre est destiné à renforcer celui qui existe naturellement dans les cheveux, mais en quantité souvent insuffisante pour produire le résultat désiré.

On verse alors dans une soucoupe une certaine quantité de la liqueur, puis on en imbibe une éponge ou une petite brosse que l'on promène sur la totalité de la chevelure, de manière que chaque cheveu en ait sa part, depuis son insertion au crâne jusqu'à sa pointe la plus effilée. Ceci fait, on laisse sécher la tête, puis on se coiffe comme d'habitude.

On répète la même opération, non pas seulement tous les jours, mais jusqu'à deux fois par jour, dans les premiers temps, afin de hâter la combinaison du soufre et du plomb.

Voici, en cas de réussite, ce qu'on observe :

Les cheveux prennent graduellement une teinte de plus en plus foncée, mais sans qu'on puisse indiquer exactement d'avance quelle durée exigera l'achèvement de cette coloration. Rarement il faut moins d'une quinzaine de jours; quelquefois c'est l'affaire d'un mois et même plus.

Quand on est arrivé à la nuance que l'on désire, on s'arrête ; puis on espace les applications de manière à aviver simplement la couleur à mesure qu'elle tend à s'effacer. Le grand art ne consiste plus alors qu'à la maintenir toujours égale.

Comme l'opération n'agit que par degrés et lentement, on désigne généralement ces teintures sous le nom de « *Teintures progressives* ».

Il est bon d'être prévenu que toutes les qualités de cheveux ne sont pas également aptes à les recevoir : il s'en rencontre de tellement réfractaires qu'elles n'offrent jamais que des nuances sans nom ou des reflets impossibles. Souvent aussi l'essai d'une teinture sur une mèche détachée ne donnera pas les mêmes tons que sur la chevelure en place. Tant il est vrai que, même dans nos combinaisons chimiques les mieux calculées, il faut toujours compter avec la vitalité !

— On employait, il y a un certain nombre d'années, un procédé de teinture à base de plomb beaucoup plus expéditif que celui-là. Ce procédé qui, aujourd'hui encore, compte quelques partisans, consistait en ceci :

On faisait une espèce de mastic avec un mélange de chaux éteinte et de carbonate de plomb délayés dans de l'eau ; c'est ce qu'on appelait de la *Sélénite* ou du *Mucilage*. Ce mastic, on l'étalait sur toute la chevelure, de manière que chaque cheveu en fût imprégné, puis on passait ainsi la nuit, après s'être enveloppé la tête dans une coiffe en toile cirée.

Pour teindre en brun clair, on laissait la couche trois heures ; en brun foncé, six ; en noir, douze. On débarrassait alors la tête de ces entraves, puis on lavait le tout à grande eau. La couleur ainsi obtenue était en général très brillante.

Teintures noires à base d'argent.

Tout le monde sait que, quand on touche avec la « Pierre infernale », autrement dite « Nitrate d'argent », un point quelconque de la peau, ce point devient noir.

Ceci nous donne la clef de la manière dont agissent les *Teintures à base d'argent*. Cet argent traverse la gaîne du cheveu jusqu'à sa moelle et lui communique de même une couleur noire.

Voyons maintenant de quoi se composent ces teintures et comment on les applique. Il y a à cet égard une grande variété de recettes et de méthodes. Voici le procédé qu'on emploie le plus généralement :

On a deux fiolcs : l'une étiquetée nº 1, l'autre nº 2. La première contient une solution alcaline, à base de bi-carbonate de soude; la seconde, une solution de nitrate d'argent et d'ammoniaque.

On commence par bien dégraisser les cheveux, en les lessivant largement avec la fiole nº 1; précaution indispensable pour que la liqueur « prenne », sans quoi elle glisserait sans pénétrer.

Une fois les cheveux bien secs, on passe à la fiole nº 2 dont on les imbibe, procédant mèche par mèche; ils noircissent immédiatement. Quand ils en ont tous subi le contact, on les réunit et on les mêle bien ensemble avec le peigne de manière à fondre leurs nuances. L'action de l'air, achevant de les noircir, complète le reste.

Si, par mégarde, une goutte de la liqueur tombe sur la peau, on enlève facilement la tâche noire qu'elle forme en la frottant avec l'iodure de potassium. Seule-

ment ne pas perdre de temps pour agir, car, plus on attend, plus la tache résiste.

De même, pour éviter de se noircir les mains, on aura soin de les enduire de glycérine, celle-ci ayant la propriété de décomposer les sels d'argent et de ramener l'argent à l'état de métal.

Il est d'usage de terminer l'opération par un grand lessivage de la chevelure avec l'acide pyrogallique, lequel, en même temps qu'il la nettoie, y fixe mieux la couleur. C'est ainsi, du reste, que procèdent les photographes pour leurs épreuves, où l'argent joue de même un si grand rôle[1].

Comment maintenant graduer la nuance de couleur qu'il s'agit de produire?

Il suffit pour cela de diminuer ou d'augmenter la proportion d'ammoniaque contenue dans la liqueur. Moins vous mettrez d'ammoniaque dans votre teinture, plus le cheveu deviendra noir; plus, au contraire, vous en mettrez, moins sa coloration s'accentuera. Vous pourrez, de la sorte, obtenir à volonté toutes les variétés possibles, depuis le châtain clair jusqu'au noir d'ébène.

Comme cette manière de teindre les cheveux avec l'argent donne des résultats immédiats, on l'a appelée, par opposition à la Teinture progressive avec le plomb, « *Teinture instantanée.* »

— Cette teinture à base d'argent peut servir pour la *Barbe*, les *Sourcils* et les *Cils*. C'est même autant dire la seule qui les teigne réellement en noir, les

1. Cette manière de teindre les cheveux se rapproche beaucoup effectivement des procédés qu'emploie la photographie. Seulement, on n'est pas encore parvenu à obtenir sur la chevelure des «épreuves» aussi parfaitement réussies que celles qu'obtient Nadar sur ses plaques.

teintures à base de plomb donnant des résultats à peu près nuls, par suite probablement de l'épaisseur plus grande du poil qui rend sa pénétration plus difficile, et de la sécrétion moindre du soufre qui rend sa combinaison avec le plomb presque insignifiante.

TEINTURES BLONDES.

Moins usitées en France qu'en Angleterre; pourquoi; exposition de 1867; une révélation devenue une révolution; deux principales teintures blondes; Teintures américaines; il y entre deux substances; Teintures anglaises; il n'y en entre qu'une; blond vénitien dit fil d'or; comment opéraient les Vénitiennes; Teinture blonde momentanée; déguisement terminé par pendaison.

Les Teintures blondes sont bien moins employées chez nous que les Teintures Noires, et cela pour une raison très simple, c'est qu'en France les cheveux noirs sont beaucoup plus fréquents que les cheveux blonds. Lors donc qu'on veut se borner à redonner à la chevelure sa couleur naturelle, ou à en modifier plus ou moins les tons, c'est le noir que l'on choisit. En Angleterre, au contraire, les teintures blondes dominent précisément parce que les cheveux blonds y sont en très grande majorité.

Une des raisons aussi pour lesquelles, jusqu'à présent, on avait très peu apprécié en France les chevelures blondes, c'est que les procédés mis en usage pour les obtenir donnaient des résultats plus que médiocres. Ainsi on se contentait de traiter les cheveux par l'acide nitrique, lequel leur communiquait une teinte jaune, et, comme cette teinte jaune était trop peu accusée, on la renforçait par l'adjonction d'un autre aci-

de, l'acide picrique, qui a par lui-même une forte couleur jaunâtre. On obtenait de la sorte un blond éclatant sans doute, mais sans feux, sans reflets, sans vie.

Aussi quelle ne fut pas la surprise, je pourrais dire la stupeur de nos Parisiennes, quand elles aperçurent, lors de la grande Exposition de 1867, les splendides produits envoyés par l'Angleterre et l'Amérique! Pour la première fois alors elles comprirent l'enthousiasme des anciens pour les chevelures blondes, enthousiasme tel qu'ils en dotèrent toutes les principales têtes des divinités de l'Olympe.

Ainsi Cérès était rousse; sa fille Proserpine plus rousse encore, ce qui ne contribua pas peu à la faire enlever par Pluton; les cheveux de Circé lançaient des éclairs ardents comme les rayons du soleil; Phœbus n'est devenu classique que grâce à ses « crins dorés »; enfin c'est à sa chevelure rutilante que Bérénice dut d'être placée au rang des constellations.

Mais on connaît l'impressionnabilité de nos Parisiennes, surtout de celles qui appartiennent à ce qu'on appelle le monde élégant. Aussi, ce qui n'avait été d'abord pour elles qu'une révélation ne tarda pas à devenir une révolution. Toutes ou presque toutes voulurent essayer sur elles-mêmes de ces Teintures, et le « Blond Vénitien », comme on le baptisa tout de suite, devint la couleur à la mode.

Cette mode, si elle s'est un peu atténuée, est loin cependant d'avoir entièrement disparu. Je ne saurais donc me dispenser de parler de ces teintures blondes qui nous viennent d'au delà de la Manche et de l'Atlantique, d'autant plus que ce sont les seules aujourd'hui dont se servent nos coiffeurs.

Mais on les leur expédie toutes faites, et leur com-

position est restée un secret pour tous comme pour eux-mêmes.

Heureusement, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, la chimie moderne a rendu tout secret de ce genre impossible. J'ai donc fait analyser ces teintures et suis parfaitement en mesure aujourd'hui d'indiquer de la manière *la plus certaine* les éléments dont elles se composent [1]. Ce sont ces éléments que je me propose maintenant de faire connaître.

Je vais diviser ces teintures, conformément à leur provenance, en « Teintures Américaines » et en « Teintures Anglaises ».

Teintures blondes américaines.

Les Teintures américaines ont pour base deux substances renfermées chacune dans une fiole différente. La fiole n° 1 contient une dissolution de *Sulfate de cadmium;* la fiole n° 2 une dissolution de *Sulfhydrate d'ammoniaque :* c'est la combinaison de ces deux sels qui donne la couleur blonde.

Le mode d'emploi de ces deux fioles est absolument le même que celui de la « Teinture noire à base d'argent ». Ainsi, après avoir bien dégraissé les cheveux, on les lotionne d'abord avec le n° 1, puis, une fois secs, on les lotionne de même avec le n° 2.

L'action de cette teinture est instantanée. Les cheveux prennent immédiatement une couleur blonde dont les nuances varient depuis le jaune paille jusqu'au roux

1. J'ai été tout particulièrement renseigné par M. le docteur Louis S. Cohen, dont la compétence, à cet égard, est d'autant plus grande qu'avant d'être fixé à Paris il exerçait à New-York les fonctions de « *chimiste expert analytique.* »

ardent, suivant les différences de proportion de l'ammoniaque ou du cadmium. Si c'est l'ammoniaque qui domine, la couleur offre des tons plus clairs ; si, au contraire, c'est le cadmium, la couleur fonce davantage. C'est donc pour la teinture américaine, comme pour la teinture à base d'argent, la prédominance de tel ou tel ingrédient qui réglemente les nuances.

Un autre caractère commun à ces deux Teintures, c'est que, de même qu'elles tachent toutes les deux la peau, la première en jaune, la seconde en noir, de même aussi on enlève facilement ces taches avec l'iodure de potassium.

Teintures blondes anglaises.

La base des Teintures anglaises est l'*Eau Oxygénée*. On sait que cette eau a pour caractère de décolorer les matières animales avec lesquelles on la met en contact, puis de les colorer d'une autre nuance par l'absorption de l'oxygène de l'atmosphère. C'est cette double propriété qu'on a très habilement utilisée pour la teinture des cheveux en blond.

Il n'y a qu'une fiole qu'on manœuvre absolument de la même manière que pour la « Teinture noire à base de plomb », sauf qu'il faut commencer par dégraisser les cheveux, tandis que nous n'avons pas oublié que, pour celle-ci, c'est au moins inutile.

Une fois donc ce nettoyage fait, on lotionne largement la chevelure, de manière que la liqueur pénètre bien partout ; on répète la même opération une ou deux fois par jour. On voit ainsi peu à peu la coloration des cheveux en blond s'accentuer davantage. Il ne faut s'arrêter que quand on arrive à la nuance vou-

lue, ce qui en moyenne exige une quinzaine de jours. On n'a plus alors qu'à entretenir.

Le grand avantage de la Teinture Anglaise sur la Teinture Américaine, c'est de ne point tacher la peau en jaune. Peut-être aussi est-ce celle qui donne le plus beau Blond Vénitien, et tout particulièrement la nuance dite « fil d'or » (*fila d'oro*).

N'allez pas en conclure pour cela que telle fut la méthode d'opérer des Vénitiennes d'autrefois. Non. D'abord l'Eau Oxygénée n'existait pas; c'est seulement en 1818 qu'elle a été découverte par Thénard. Ensuite il y avait dans leur manière de se teindre les cheveux une mise en scène qui n'avait rien de commun avec nos modestes pratiques du laboratoire.

De même, en effet, que Prométhée, pour animer sa statue, avait été jusqu'à dérober le feu du ciel, de même aussi, pour dorer leur chevelure, elles allaient jusqu'à dérober au soleil quelques-uns de ses rayons. Elles se mettaient ainsi à l'abri des suppositions malicieuses, car,

Qui pourrait, ô soleil, t'accuser d'imposture?

Voici du reste ce que César Vecellio, neveu du Titien, qui les a tant de fois figurées sur ses toiles [1], nous apprend sur leurs manières de procéder :

« Les femmes, après s'être largement enduit la chevelure d'un mélange de soufre, de miel et d'alun (il en indique les proportions), restaient plusieurs heures as-

1. Telle est la nuance de cheveux de la « Maîtresse de Titien, » que le peintre a représentée dans une attitude telle que, comparée à celle de la Vénus Pudique qui lui sert de pendant, au musée des Offices de Florence, on a pu dire qu'ici l'artiste chrétien s'était montré païen, et l'artiste païen, chrétien.

sises sur leurs terrasses jusqu'à ce que le soleil y eût suffisamment fixé les couleurs. Et, pour se préserver le teint, elles se servaient d'un large chapeau de paille appelé *Solana*, dont le fond était percé d'une ouverture par laquelle leurs cheveux, s'échappant au dehors, s'étalaient sur leurs épaules où ils s'imprégnaient des effluves solaires. »

Tout poétique que puisse être ce procédé, nous ferons remarquer qu'ici encore la teinture était constituée par un agent métallique, *l'alun*, qui en formait la base. J'ai donc eu raison de dire que, dans toutes ces teintures soi-disant végétales, il y a constamment « quelque mordant sous roche ».

Teinture blonde momentanée. — Je ne consacrerai que peu de mots à cette Teinture d'origine américaine, qui est beaucoup plus employée comme déguisement que comme ornementation et dont le principal mérite consiste à pouvoir être enlevée à volonté : d'où son nom de *Teinture momentanée*.

La manière de la préparer est du reste aussi simple que celle de l'appliquer.

On prend tout bonnement de la *Teinture de Curcuma*, telle qu'on la trouve dans nos pharmacies, et on s'en lotionne les cheveux préalablement nettoyés. Elle leur communique à l'instant une couleur jaune, un peu pain d'épice. Sans doute ce n'est pas là un très beau résultat, mais il suffit parfaitement aux usages auxquels on la destine.

Ainsi, à l'époque du carnaval, cette teinture constitue le principal travestissement par cette raison surtout que, dès le lendemain, un simple lavage redonne à la chevelure sa couleur naturelle.

Elle est de même d'une grande ressource au théâtre

en ce que, vue de loin et aux lumières, elle prête plus aux illusions que les simples perruques. Puis elle permet à l'acteur de jouer le rôle de plusieurs personnages dans la même pièce, car il change à volonté et spontanément l'expression de sa physionomie en changeant la couleur de ses cheveux.

Malheureusement il est un autre genre d'acteurs qui, quelquefois aussi, ont recours à ce même déguisement; mais ceux-là ne se montrent que dans des drames trop réels : ce sont les voleurs et les assassins. Comme ils opèrent le plus habituellement aussi la nuit, l'artifice n'est pas aisé à reconnaître, et cette facilité de donner momentanément à leurs cheveux une autre teinte que leur teinte naturelle leur sert beaucoup pour dérouter tous les signalements.

Je lisais dernièrement dans un journal de New-York le fait que voici :

Un individu avait été plusieurs fois arrêté, pour cause d'agressions nocturnes, mais, chaque fois, on l'avait relâché pour cette raison surtout que les victimes déclaraient toutes que l'auteur de ces attaques avait la barbe et les cheveux très blonds, tandis que lui les avait d'un brun très foncé. Cependant il finit par être pris, une nuit, en flagrant délit. Conduit en prison, on ne fut pas médiocrement étonné de voir sa barbe et sa chevelure tourner peu à peu, par le simple repos, du blond foncé au brun clair, puis du brun clair au noir d'ébène. On eut donc le mot de l'énigme — il se teignait ! — et ce mot, en démasquant la ruse, donnait en même temps le nom du vrai coupable. Je ne me rappelle pas trop les détails du procès; tout ce que je sais, c'est qu'il se termina pour lui par un peu de pendaison.

TEINTURES BLANCHES.

Les cheveux sont blancs; pourquoi ils paraissent gris; prévoyance des Américaines; cheveux emmagasinés; leur décoloration; à quoi on les fait servir; une recette divulguée.

Teintures blanches! Voilà deux mots qui semblent « hurler d'être accouplés », le principal objet de toute teinture, à part certaines teintures de fantaisie, étant précisément de substituer à la blancheur des cheveux une couleur plus jeune. Nous allons voir toutefois que ces teintures blanches ont parfaitement leur raison d'être, et qu'il arrive un moment où l'on est trop heureux d'y avoir recours.

Toute femme, en effet, devra finir tôt ou tard par payer son tribut à l'âge, et cela par les changements survenus dans la nuance de ses cheveux; c'est ce qu'on appelle « grisonner ». Mais ne prenez pas cette expression trop à la lettre. Les cheveux en réalité deviennent blancs; seulement ils paraissent simplement gris, perdus qu'ils sont au milieu des autres qui conservent leur couleur primitive.

C'est pour ces circonstances délicates qu'on ne saurait trop admirer le génie prévoyant et inventif des Américaines. Chaque fois en effet qu'elles se coiffent, elles mettent soigneusement de côté, dans une boîte à part, tous les cheveux qu'entraînent ou le peigne ou la brosse, puis de temps à autre elles les confient au coiffeur pour qu'il les démêle et les dispose en ordre. Il les leur rend ensuite et elles les emmagasinent jusqu'au jour des épreuves, je veux dire jusqu'à l'apparition des premiers cheveux blancs.

A ce moment, elles les remettent de nouveau au coiffeur, lequel en distrait une partie pour les teindre en blanc. Une fois teints, il les réunit à la masse dans la proportion voulue pour les rassortir bien exactement à la nuance de la chevelure, puis en façonne des tresses, des nattes et des boucles.

Comprend-on maintenant quelle peut être l'utilité de ces teintures blanches? On a toujours des cheveux de même qualité et de même finesse ; on a, de plus, l'agrément de ne porter que des cheveux à soi.

Enfin, lorsque la chevelure tout entière est devenue blanche, les cheveux blanchis artificiellement constituent de même un puissant renfort.

Voici maintenant le procédé mis en usage par MM. les artistes américains pour blanchir les cheveux. Je vais commettre une bien grosse indiscrétion en le divulguant, car la recette n'en a encore été publiée nulle part, pas même à New-York!

On lave la portion de cheveux que l'on veut décolorer avec une solution de permanganate de potasse, ce sel ayant la propriété de dissoudre la matière organique; puis on laisse sécher. On met alors à tremper ces mêmes cheveux dans une solution concentrée d'acide oxalique plutôt un peu chaude que froide, afin d'activer ses propriétés dissolvantes. Cet acide achève de détruire tout le pigmentum du cheveu, lequel représente, quand l'opération est finie, un tube capillaire d'un blanc très pur, au point d'en être diaphane.

Cette Teinture Blanche ne se trouve pas dans le commerce. Ce sont les coiffeurs et les parfumeurs qui la préparent sur commande. Elle exige de leur part beaucoup de soins, et de soins minutieux; mais, il faut leur rendre cette justice, ils la font payer extrêmement cher.

DES TEINTURES AU POINT DE VUE HYGIÉNIQUE.

Teintures à base de plomb toujours très dangereuses; erreurs de raisonnement à leur sujet; elles agissent par absorption; un empoisonnement par des moustaches; Teintures à base d'argent offrant moins de dangers; elles ne sont pas absorbées; leur action est toute locale; erysipèle et méningite: Mlle Mars en fut victime; Teintures américaines et anglaises réputées inoffensives; remarques à leur sujet; innocuité des teintures momentanées et des teintures blanches.

Nous ne nous sommes occupés jusqu'à présent des « TEINTURES » que sous le rapport de leur composition, de leur action chimique et de leur mode d'emploi. C'étaient, nous l'avons déjà dit, les préliminaires obligés de leur étude, mais ce n'étaient que les préliminaires. Il nous faut maintenant aborder une question beaucoup plus grave, celle de l'influence qu'elles exercent sur la santé de l'individu. Nous resterons fidèles de la sorte à l'esprit de notre travail, dont nous ne devons pas perdre de vue un instant le caractère hygiénique.

Les seules teintures qui méritent notre attention, comme étant les seules susceptibles d'inconvénients ou de dangers, sont les *Teintures Noires* et les *Teintures Blondes*. Quant aux « Teintures Blanches », comme elles sont préparées en dehors même de l'individu, elles ne font pas plus partie de sa personnalité qu'une écharpe ou un foulard.

Les Teintures Noires, tant à base de plomb qu'à base d'argent, et les Teintures Blondes, quelle que soit d'ailleurs leur composition, ont une action physiologique bien différente. Aussi allons-nous les envisager chacune séparément; et, afin de rendre entre elles la com-

paraison plus facile, nous les passerons en revue dans le même ordre où nous les avons examinées une première fois.

Les teintures à base de plomb sont toujours dangereuses.

Tout ce que nous avons dit des dangers du plomb, tant à propos des Fards que du malencontreux Peigne dont nous avons narré les méfaits, peut s'appliquer aux diverses teintures, dont ce métal constitue le mordant. Ce sont, en effet, autant de préparations vénéneuses qui, une fois passées dans le sang, ne varient que par les différences de manifestation ou de gravité des accidents qu'elles développent, et dont la mort peut être de même la conséquence.

Voilà ce que l'expérience de chaque jour démontre et confirme. Voyons maintenant comment au contraire raisonnent le plus habituellement les personnes qui usent de ces teintures. Elles se disent :

« En procédant doucement, comme nous le faisons, et en faisant pénétrer peu à peu dans notre chevelure la matière qui doit la colorer, nous ne sommes point exposées à rompre l'équilibre d'aucune de nos fonctions, comme si nous employions quelque teinture instantanée et brutale. »

C'est bien cela, n'est-ce pas? Laissez-moi maintenant vous dire en quoi ce qui vous rassure devrait être au contraire pour vous un sujet d'alarme.

Le plomb est une de ces substances qui n'agissent qu'autant qu'elles sont absorbées, c'est-à-dire passées dans le sang. Or, quelles sont les conditions les plus favorables pour que cette absorption, pour que ce passage

dans le sang aient lieu? Les deux, précisément, qui font votre sécurité, à savoir :

La *tolérance parfaite de la peau*, et l'*application répétée de la substance*.

Plus, en effet, la peau montrera de tolérance, plus elle absorbera avec facilité les agents toxiques déposés à sa surface; plus également vous multiplierez ces applications, plus aussi la substance pénétrera en quantité notable dans le sang.

J'ai donc eu raison de dire que les conditions où vous semblez vous complaire sont précisément celles qui vous exposent le plus à un empoisonnement par le plomb, et qui, par suite, devraient le plus vous alarmer.

Que d'exemples je pourrais invoquer comme preuve expérimentale! Mais la science est tellement fixée à cet égard que tout ce que je pourrais dire n'apprendrait absolument rien de neuf. Il est cependant un fait que je crois devoir citer, à cause de son caractère bizarre et insolite. Ce fait, le voici :

Je fus consulté, il y a quelque trente ans de cela, par un capitaine de la Garde Nationale qui avait cru de la dignité de son grade de se teindre les moustaches dès qu'elles commencèrent à grisonner. A dater de ce moment, ses digestions, excellentes jusqu'alors, devinrent difficiles et laborieuses; bientôt ses forces déclinèrent; il tomba même dans un dépérissement tel, que nous prononçions déjà le mot de « ramollissement ». Aussi je ne sais ce qui serait advenu, si, assistant un jour à son repas, je n'avais eu l'idée qu'il était sous le coup d'un empoisonnement causé par la teinture de ses moustaches. Chaque fois, en effet, qu'il buvait, la pointe de celles-ci, qu'il portait fort longues, plongeait dans

le verre, et abandonnait ainsi quelque peu de cette teinture. Je lui prescrivis, pour tout traitement, de cesser de les teindre, et, au bout de peu de temps, notre guerrier me dit être complètement rétabli.

On objectera peut-être qu'ici le plomb a été entraîné directement dans l'estomac. Mais qu'importe la voie plus ou moins détournée par laquelle il a pénétré dans le sang? Comme il n'agira qu'autant qu'il aura été absorbé, son absorption déterminera toujours des accidents identiques.

Les teintures à base d'argent offrent moins de dangers.

Le premier effet de l'argent est celui d'un puissant caustique. Ainsi il traverse d'emblée la gaîne du cheveu, pénètre immédiatement jusqu'à sa moelle, et colore à l'instant le tout en noir. Est-il en contact avec la peau, il en attaque de même l'épiderme au point de lui communiquer la même teinte. Enfin tout tissu touché ou simplement effleuré est un tissu brûlé.

Voilà bien des choses que fait l'argent ou qu'il pourra faire; mais il lui en manquera toujours une, c'est d'être absorbé. En effet, comment le serait-il?

Ce ne pourra être par le cheveu, puisque la tige n'en est parcourue par aucun vaisseau sanguin.

Ce ne sera pas davantage par la peau, puisqu'on prend les plus grandes précautions pour éviter son contact et que, lors même que ce contact existerait, l'argent ne serait pas absorbé pour cela, les petits vaisseaux sous-jacents qui devraient le transporter devenant à l'instant même imperméables par le resserrement de leurs parois et par suite inaptes à rien charrier.

Mais je vais plus loin. J'admets que, par impossible, quelques parcelles du métal aient été entraînées par les courants sanguins jusqu'au cerveau : en résultera-t-il quelque chose de fâcheux pour la santé? Pas davantage. C'est que le nitrate d'argent ne représente point un sel vénéneux; il l'est si peu que nous le faisons prendre tous les jours à l'intérieur pour combattre précisément certaines névroses.

Il semble donc qu'à l'opposé de ce que nous venons de dire pour le plomb, on pourrait regarder l'argent comme une sorte de « *Bourru bienfaisant.* »

Bourru, oui; bienfaisant, non. C'est que, s'il ne saurait exercer d'action fâcheuse sur la santé générale, nous allons voir qu'il ne laisse pas non plus que d'offrir localement des inconvénients et même des dangers.

« Des inconvénients. »

Le premier et le plus important de tous est la chute des cheveux. Nous avons dit en effet que l'argent n'arrive à changer la couleur du poil qu'autant qu'il le pénètre dans sa totalité. Or, certains cheveux offrent moins de résistance que certains autres; saisis par le caustique, ils se froncent et se crispent comme par l'action de la flamme, et, en même temps, les sucs de leur bulbe se dessèchent. Qui ne comprend que la calvitie devra en être la conséquence inévitable?

« Des dangers. »

Les dangers qu'offrent ces teintures à base d'argent consistent surtout dans l'inflammation du cuir chevelu. Le plus souvent, il est vrai, il en résulte simplement de la cuisson ou des rougeurs, mais elle peut prendre les proportions de l'érysipèle et s'étendre jusqu'au cerveau où elle déterminera des méningites trop souvent fatales.

Je n'ignore pas qu'en parlant ainsi de l'éventualité d'accidents mortels je m'expose à ce qu'on y voie une telle exagération de ma part que c'est un peu comme si je prêchais dans le désert. Qui sait même si telle de mes lectrices qui, depuis plus ou moins de temps, fait impunément usage de ces teintures, ne sera pas tentée de me dire ironiquement :

Les gens que vous tuez se portent assez bien !

Sans doute, mais dans le nombre il en est aussi qui se portent assez mal ; d'autres même qui ne se portent pas du tout. Telle a été l'histoire de Mlle Mars. Elle aussi se teignait les cheveux, dans l'espoir d'une éternelle jeunesse, lorsqu'une nouvelle application de teinture détermina, sans cause connue, de tels désordres cérébraux qu'elle succomba en une nuit.

Les teintures américaines et anglaises passent pour être inoffensives.

J'avoue n'avoir aucune expérience de ces Teintures, connaissant très peu de personnes qui en fassent usage, et ayant été plus rarement encore consulté par elles pour des questions qui s'y rattachent. J'ai donc dû me renseigner près de mes confrères anglais et américains. Or, ils m'ont tous dit qu'ils regardaient ces teintures comme sans action fâcheuse sur la santé, à la condition qu'elles fussent bien préparées.

Je me contente donc d'enregistrer leur témoignage, sans commentaires de ma part. Je dirai seulement que, si je comprends à merveille la parfaite innocuité des Teintures anglaises, puisque c'est l'oxygène qui en

fait la base, et que l'oxygène exerce sur l'économie une action plutôt bienfaisante que nuisible, je m'explique moins bien que les Teintures américaines soient exemptes d'inconvénients et de dangers; car enfin c'est le sulfate de cadmium qui en constitue le principe colorant, et c'est un sel vénéneux.

Il est vrai qu'il se décompose presque aussitôt, en se combinant avec le sulfhydrate d'ammoniaque pour former un sulfate d'ammoniaque qui est, au contraire, un sel inoffensif. Aussi je fais simplement cette observation, sans rien conclure. Qu'il soit donc bien compris que je ne prends parti ni pour ni contre, et que je décline à cet égard toute responsabilité.

— Quant à la *Teinture momentanée* à base de Curcuma, je me porte volontiers sa caution, la déclarant absolument incapable de nuire.

DES TEINTURES AU POINT DE VUE DÉCORATIF.

Ce qu'on se propose : 1° remédier à une décoloration partielle de la chevelure; on a raison quand c'est possible; 2° changer la couleur naturelle des cheveux; c'est bouleverser l'harmonie des types; 3° restituer aux cheveux blancs leur couleur primitive; c'est le pire de tous les expédients : on crée ainsi une mascarade; quelques anecdotes; Archidamus à Cœus; Laïs à Miron; Ricord à un confrère; une leçon d'Auguste à sa fille.

Maintenant que nous avons envisagé les Teintures sous le rapport « hygiénique », notre étude serait incomplète, si nous ne les examinions pas sous le rapport « décoratif. » Quel autre but se propose-t-on, en effet, quand on y a recours, qu'un but d'embellissement?

Parmi ces embellissements, je n'en vois que trois qu'on puisse avoir en vue. Ce sont :

1° *Remédier à une décoloration partielle de la chevelure ;*

2° *Changer la couleur naturelle des cheveux ;*

3° *Restituer aux cheveux blancs leur couleur native.*

Voyons maintenant si le résultat sera réellement celui qu'on se propose.

1° On veut remédier à une décoloration partielle de la chevelure.

Je comprends cela à merveille, et, s'il était en mon pouvoir de vous en faciliter le moyen, je le ferais de grand cœur. Je ne connais, en effet, rien de plus choquant[1] qu'une mèche qui jure par sa couleur avec l'ensemble de la chevelure.

J'admets donc parfaitement ici l'intervention des teintures, d'autant plus que, dans ces limites, elles ne sauraient avoir d'inconvénients ; seulement, la grosse difficulté, c'est de bien rassortir les nuances et d'éviter certains reflets. Mais comme, en définitive, nombre de personnes y parviennent, je fais des vœux pour que vous réussissiez.

2° On veut changer la couleur naturelle des cheveux.

Par exemple, je ne saurais vous adresser ici les mêmes encouragements, et cela dans votre propre intérêt. Mes motifs sont bien simples :

La couleur des cheveux n'est pas une particularité fortuite de la physionomie, qui s'adapterait indistinc-

1. Il y a des personnes, paraît-il, qui trouvent cela charmant. Ainsi, j'ai rencontré dernièrement sur le boulevard une toute jeune femme chez laquelle une mèche d'un blanc argenté émergeait de sa chevelure d'un roux très ardent. Pour rendre cette mèche plus apparente encore elle l'avait ajustée de côté, à la manière d'une fleur artificielle.

tement à tel ou tel visage. Non; elle caractérise certains types et n'appartient qu'à eux.

Ainsi les cheveux blonds sont le propre du tempérament lymphatique ; ils accompagnent une peau fine et blanche, et des yeux bleus dont l'expression a parfois quelque chose de rêveur.

Les cheveux noirs sont l'apanage du tempérament nerveux et bilieux : ils accompagnent une peau bistrée, légèrement fauve, et des yeux noirs et vifs, qui donnent parfois au regard quelque chose d'altier.

Quant aux cheveux roux, ils se rapprochent du type blond : la peau alors a une transparence et une limpidité telles qu'il semblerait que le soleil la pénètre et l'imprègne de la poussière de ses rayons.

Et voilà que, par vos teintures, vous bouleversez tout cela! Aux cheveux blonds vous substituez des cheveux noirs ou aux cheveux noirs des cheveux blonds! Même dévergondage de couleurs pour les cheveux roux. Que va-t-il en résulter? Un non-sens général; votre figure perdra son homogénéité pour devenir un déguisement.

Je ne nie pas que quelquefois des yeux bleus, coexistant avec des cheveux noirs, ne donnent à la physionomie un charme particulier. Cette heureuse alliance se rencontre surtout parmi nos populations normandes. Mais remarquez qu'ici le type blond et le type brun ne conservent plus intégralement chacun leurs caractères distinctifs; il s'est formé entre l'un et l'autre une sorte de fusion et d'adoucissement de tons qui n'a rien de commun avec les contrastes que créent vos teintures. Quant à vous dire par quel savant artifice tout cela s'est produit :

Demandez à celui qui nous donna la vie.

3° On veut restituer aux cheveux blancs leur couleur native.

Voilà qui est pis encore. C'est que ce ne sera plus un déguisement simple, mais bien une vraie mascarade.

Ne perdez donc pas de vue que les années apportent en nous bien d'autres changements encore que la décoloration de la chevelure. Tout dans notre physionomie est solidaire; tout vieillit dans la même mesure et à la même heure. Notre regard, avec l'âge, perd de sa vivacité, notre voix, de son éclat, notre sourire, de sa fraîcheur et de son charme. L'esprit seul a quelquefois le précieux privilège de devenir plus ferme et plus solide. Ce privilège, gardez-vous de l'abdiquer en établissant des contrastes là où la main du Créateur se plaît à maintenir un si harmonieux ensemble, et que vos teintures intempestives n'aillent pas faire d'une tête vénérable une tête déclassée et burlesque.

Mais il me semble entendre quelqu'une de mes lectrices me faire remarquer qu'au lieu d'accabler ainsi de pauvres femmes dont le seul crime, en définitive, est de vouloir continuer trop longtemps de nous plaire, je devrais bien plutôt réserver mes foudres pour ces ci-devant jeunes gens qui ont les mêmes travers sans avoir les mêmes excuses, leur unique but étant de se complaire à eux-mêmes.

Je comprendrais le reproche, si réellement il m'était loisible de sortir du cadre que je me suis tracé dès le début; mais l'intitulé même de ce travail : « Cosmétiques d'une Parisienne, » m'en rappelle à tout instant les limites.

Ah! que ne puis-je, en effet, prendre à partie quel-

ques-uns de ces *lions* sur le retour, qui font ainsi parade de leur fausse crinière! Avec quel plaisir je leur décocherais quelque compliment dans le goût de celui qu'Archidamus adressait à cet ambassadeur, du nom de Cœus, assez mal inspiré pour se présenter devant lui avec des cheveux teints! « Que peux-tu dire de vrai, lui cria-t-il, toi qui portes le mensonge sur ta tête? » Le mot était vif, mais franchement le vieux diplomate ne l'avait pas volé.

Cœus n'est pas le seul du reste qui, pour le même motif, ait reçu quelque sanglante leçon.

Le sculpteur Miron ne s'avisa-t-il pas, à l'âge de 71 ans, de devenir éperdument amoureux de la fameuse Laïs! Voyant ses hommages repoussés, il s'en prit à sa chevelure, qu'il fit teindre du plus beau noir, puis dès le lendemain il revint à la charge. C'est alors que, pour tempérer ses velléités de conquête, la courtisane lui dit du ton le plus sérieux : « Comment veux-tu que je t'accorde aujourd'hui ce que j'ai refusé hier à ton père? »

Enfin, puisque nous voici sur le chapitre des anecdotes, je ne puis résister au plaisir d'en citer encore une; seulement celle-là ne date en quelque sorte que d'hier : elle a trait à Ricord.

Notre spirituel et excellent confrère se trouve appelé en consultation près d'un malade avec l'un des plus vieux praticiens de la capitale, le docteur **, qui a la manie de se « peinturlurer » les cheveux et le visage jusqu'au burlesque. Comme il est en même temps très expansif, du plus loin qu'il aperçut Ricord il lui cria : « Décidément, les années glissent sur vous sans vous atteindre. » — « Et sur vous, lui répliqua Ricord, sans vous déteindre. »

Nous avons dit que, parmi les inconvénients attachés à l'emploi des teintures, celui de dessécher le bulbe pileux et, par suite, de dégarnir le crâne, est un des plus inévitables. C'est ce qu'Auguste fit comprendre à sa fille, un jour qu'il la surprit se faisant teindre les cheveux.

« Que préfères-tu, lui dit-il, être blanche ou chauve?

— Blanche, répondit-elle.

— Pourquoi alors employer les moyens qui te rendront bientôt chauve ? »

J'ignore si la leçon lui profita. En tout cas, l'anecdote, malgré sa date, n'a rien perdu de son actualité, et elle va nous servir de transition naturelle pour parler des CHEVELURES POSTICHES.

CHEVELURES POSTICHES.

Leur utilité comme hygiène; elles peuvent être indispensables; règles qui se rattachent à leur emploi; on y a recours surtout comme ornement; une apostrophe de Tertullien; une riposte de nos élégantes; quelques conseils relatifs aux postiches.

La chevelure n'est pas un ornement comme un autre, ne relevant que de la mode, et n'ayant de raison d'être qu'au gré de ses caprices : elle constitue au contraire une enveloppe doublement protectrice du crâne. De même, en effet, qu'elle prévient de trop brusques refroidissements en maintenant autour de la tête une chaleur douce et uniforme, de même aussi elle s'oppose à une trop grande caloricité, en amortissant ou, si l'on veut, en tamisant l'action des rayons solaires. Que de fois sa perte a déterminé des maux de tête, de gorge ou d'o-

reilles, et surtout des maux d'yeux [1] ! Il peut donc être utile d'y suppléer par des emprunts appelés « *Chevelures postiches* », ou simplement « *Postiches*. »

Il est même des cas où la chose devient indispensable. Ainsi lorsque, pour une cause quelconque, on s'est décidé à se faire raser le cuir chevelu, le crâne se trouve dans des conditions telles de désarmement contre les influences du dehors, qu'il faut absolument y suppléer par des cheveux d'emprunt.

Entrons donc dans quelques détails relatifs à l'emploi de ceux-ci.

Un Postiche, général ou partiel, doit être du tissu le plus léger possible, en tulle, par exemple, pour être facilement perméable à l'air extérieur et permettre le libre jeu des fonctions perspiratoires de la peau.

Si, pour le maintenir, on a recours à des ressorts, il faut que ceux-ci soient très doux, de peur qu'ils ne gênent le cours du sang à l'intérieur des vaisseaux qui alimentent le bulbe pilifère.

Emploie-t-on des matières agglutinatives, on évitera qu'elles collent trop fortement, sans quoi elles deviendraient une cause d'arrachement pour les cheveux qui restent et d'irritation pour les téguments où ils sont implantés.

Enfin on ôtera ces postiches le plus souvent qu'on le pourra, de manière à bien aérer la tête et aussi à l'entretenir dans l'état de propreté que nécessitent ses sécrétions naturelles.

Mais, en général, c'est bien moins au point de vue de

1. Dans toutes les maisons religieuses où la règle exige que la tête soit rasée, à la Trappe, par exemple, l'affaiblissement prématuré de la vue est un fait tellement constant qu'il est passé à l'état d'observation vulgaire.

l'hygiène qu'on a recours aux Postiches qu'au point de vue de l'ornement.

Sous ce rapport, l'art de les ajuster est arrivé aujourd'hui à un tel degré de perfection qu'il est souvent impossible de les distinguer des chevelures vraies ; c'est au point qu'on serait presque tenté de se demander à quoi servent celles-ci, puisque, quelque belles qu'elles soient d'ailleurs, vous ne manquez jamais de leur en adjoindre de fausses.

C'est là du reste chose tellement passée dans nos usages, je pourrais dire dans nos mœurs, que Tertullien lui-même ne serait pas mieux écouté ici qu'il ne le fut à Carthage ou à Rome, alors qu'il adressait aux Chrétiennes de son temps cette foudroyante apostrophe :

« Rougissez au moins de mettre sur votre tête, sanctifiée par le baptême, les dépouilles de quelque misérable qui a croupi honteusement dans les bagnes, ou de quelque scélérat qui a expié ses crimes par le gibet. »

Voilà certes un beau mouvement oratoire. Et cependant en est-il beaucoup parmi nos élégantes qui voulussent s'avouer vaincues et convaincues ?

Heureux encore, si, retournant l'argument, elles ne faisaient pas remarquer que ce ne sont plus aujourd'hui les forçats ni les suppliciés qui approvisionnent nos coiffeurs, mais bien la population féminine de nos provinces où règne le plus de moralité : la Normandie et la Bretagne[1]. D'où il résulterait que de pareils cheveux devraient bien plutôt, à cause de leur provenance, être regardés comme une sorte de talisman.

1. Dans ma dernière édition, qui est antérieure aux événements de 1871, j'ajoutais : « Et l'Alsace !... » Pourrai-je jamais rétablir ici ce mot ?

Mais laissons ces mercuriales et ces arguties pour revenir au côté pratique des questions que soulève l'adjonction de ces chevelures postiches. Voici donc les quelques conseils par lesquels je crois devoir terminer ce qui s'y rattache.

Sachez mettre une certaine réserve dans vos emprunts. Le cheveux naturels ont toujours plus ou moins de tendance à faire mauvais ménage avec les artificiels, et, par le fait de cette incompatibilité, ils repoussent mal ou tombent facilement.

Sachez également — et ici je ne m'adresse pas seulement à nos jeunes femmes, mais surtout à celles qui commencent à ne plus l'être, — sachez également ne point vouloir prétendre, avec un simple taillis, simuler une forêt de cheveux. Est-il besoin de vous le rappeler? Nous apercevons toujours plus ou moins les tiges qui supportent les rameaux, et, si vous multipliiez par trop les feuillages, nous reconnaîtrions tout de suite que votre tête se trouve surchargée d'une végétation de contrebande.

DÉPILATOIRES.

Ce qu'est un dépilatoire; Rusma des Orientaux; sa composition; ses inconvénients; comment on se dépile maintenant dans les harems; odalisques et teigne; Circé et les compagnons d'Ulysse; une recette à peu près inoffensive; dépilation d'une jeune fille à moustaches: de l'exhaussement du front.

Un Dépilatoire, c'est-à-dire une préparation qui doit amener la chute d'un point velu, soit de la tête, soit de la face, a toujours pour base des substances plus ou moins caustiques. Je citerai comme exemple le fameux *Rusma* des Orientaux. En voici la recette, telle qu'elle

m'a été envoyée de Constantinople par un de nos anciens internes en pharmacie, chargé aujourd'hui de l'approvisionnement du sérail :

« C'est un mélange de chaux vive et de sulfure d'arsenic, que l'on a fait bouillir dans une lessive fortement alcaline. Pour l'essayer, on y plonge une plume : si les barbes s'en détachent, c'est qu'il est à point. On y ajoute alors un peu d'amidon pour en faire une pâte que l'on applique sur les parties velues que l'on veut rendre nettes. En quelques minutes, l'effet est produit. »

Je n'ai certes pas de peine à le croire. Trouvez donc, soit en Turquie, soit en France, des cheveux ou des barbes qui puissent résister à de pareils topiques ! Seulement je me permettrai de demander ce que devient la peau au milieu de tout cela. Votre rusma a beau être le dépilatoire favori des sultanes, il n'en devra pas moins se comporter comme un agent inintelligent et brutal. On m'assure qu'à Constantinople la grande habitude de s'en servir fait que son emploi est à peu près inoffensif : à Paris alors nous sommes beaucoup moins habiles, car on a vu nombre de fois ce dépilatoire et d'autres analogues devenir l'occasion d'accidents très sérieux.

Et encore est-il vrai qu'à Constantinople l'emploi du rusma soit aussi inoffensif qu'on le soutient? J'en doute très fort, sans quoi on y fût resté fidèle. Or M. Gastinel, professeur de chimie à l'École de Médecine du Caire, m'a dit, pendant mon séjour en Égypte, que le mode d'épilation le plus en usage aujourd'hui dans les harems du sultan est le suivant :

« On fait fondre et bouillir dans un vase de terre du galipot et de la cire jaune, de manière à obtenir un mélange semi-liquide. Ce mélange, on l'applique sur la peau, quand il est encore tiède, et on l'y laisse jusqu'à

complet refroidissement. Quand il forme ainsi une sorte d'emplâtre où les poils s'agglutinent, on l'arrache, et les poils avec, à l'aide d'un fil fortement tendu que l'on promène, par un mouvement de va-et-vient, sur les points où a porté son action. Mais, comme cette action, surtout doublée du raclage, ne laisse pas que d'être irritante, on recouvre ensuite les parties épilées d'une fomentation faite avec du blanc d'œuf et de la céruse, puis on enlève le tout par un lavage à grande eau. »

J'en demande bien pardon aux Odalisques, mais ce procédé à leur usage n'est autre que celui de la « *Calotte,* » si employé autrefois en France pour le traitement de la teigne.

Puisqu'il s'agit de l'Orient, ce pays des merveilles, pourquoi ne rappellerais-je pas la méthode que Circé employa sur les compagnons d'Ulysse, après la déplorable métamorphose que tout le monde connaît?

« Elle les fit entrer, dit Homère, dans une salle toute parfumée, puis, allant de rang en rang, elle les oignit d'une huile magique. Soudain s'évanouirent de tous leurs membres les soies dont les avait hérissés un breuvage funeste, et leur peau reprit à l'instant plus de jeunesse et plus de beauté. »

Voilà de ces dépilatoires comme je les comprends; retrouvez la recette de celui-là, et je serai le premier à en prôner l'usage.

C'est qu'en effet je ne connais rien de plus disgracieux, sur un visage féminin, que ces moustaches, ces favoris, ces touffes de poils ou ces longs brins de barbe ressemblant à ceux qui garnissent le menton des chats. On a bien la ressource de la pince à épiler, mais c'est un moyen long, désagréable, douloureux même, et qui

exige qu'on y revienne à tout instant, les surfaces ainsi rendues glabres ne tardant pas à se regarnir.

Comme j'ai été souvent consulté pour ce genre de productions parasites, il m'a fallu expérimenter la plupart des dépilatoires, dans la mesure de la prudence, bien entendu. Or, je n'en ai pas trouvé qui donnât de résultats meilleurs ni qui fût plus anodin pour la peau que celui-ci :

DÉPILATOIRE.

Sulhydrate de chaux..............	20 grammes.
Amidon finement pulvérisé..........	15 —

Mêlez le tout ensemble, et délayez dans un peu d'eau, de manière à obtenir une pâte semi-liquide et bien liée.

Pour s'en servir, on en étend une couche d'un à deux millimètres d'épaisseur sur la partie velue qu'on veut dépiler. Au bout de vingt à vingt-cinq minutes, cette couche est devenue solide : on l'enlève alors à l'aide de lotions, avec de l'eau froide ou chaude. La peau se trouve ainsi débarrassée de ses poils aussi complétement que par l'action du rasoir.

Cette petite opération n'est nullement douloureuse; tout au plus provoque-t-elle une légère cuisson. Ce sont du reste les sensations du patient qui doivent guider dans le maniement de la pâte ; on l'enlève dès que celle-ci commence à sérieusement « chauffer. ».

La peau en cet endroit paraît tout d'abord un peu rouge, mais cette rougeur cède facilement à de simples embrocations avec de l'huile d'amandes douces.

J'ai traité ainsi, il y a peu de jours encore, une charmante jeune personne âgée de dix-neuf ans qui,

depuis l'âge de dix-sept, avait la lèvre supérieure ombragée d'une végétation si fournie qu'il était bien difficile de ne pas prononcer le mot de moustaches. Et elle était presque à la veille de se marier! La réussite fut si complète que, si on ne l'avait su d'avance, jamais on n'eût pu se douter que sur sa lèvre avait existé le moindre poil.

On comprend très bien qu'une seule application ne puisse suffire pour procurer une guérison radicale : il faut donc y revenir. Trois ou quatre sont la moyenne pour amener entièrement l'atrophie du bulbe pilifère et prévenir ainsi la formation de tout nouveau « regain. »

Ce que je dis de la barbe est de même applicable aux cheveux lorsque, pour me servir du hardi néologisme de MM. les coiffeurs, on veut obtenir l'*Exhaussement du front*. Il est vrai que, depuis l'abominable mode qui veut que ce soient, au contraire, les cheveux qui retombent sur le front, cette pratique est presque entièrement tombée en désuétude.

NOS PARISIENNES SONT DE VÉRITABLES MITHRIDATES

Joujoux contenant du cuivre et du plomb; bonbons empoisonnés; fleurs et écharpe colorées par l'arsenic; dentelles blanchies par le plomb; robe de bal et tunique de Nessus; boudoir saturé de poisons; santé parfaite.

Au moment de clore ce qui se rattache aux « Cosmétiques » de notre Parisienne, une chose peut-être doit vous étonner, c'est qu'elle soit encore en vie, tant nos parfumeurs semblent avoir pris à tâche d'approprier à ses usages la science des Locuste et des Brinvilliers. Et pourtant elle y a résisté! C'est que, comme Mithri-

date, sa constitution y a été préparée de longue main et qu'elle a fini, de même, par acquérir une immunité véritable. Un rapide coup d'œil jeté sur son passé nous prouvera qu'effectivement on l'a élevée, dès ses jeunes ans, à ce qu'on pourrait appeler « l'École des poisons ».

Enfant, ses Joujoux ont été un mirliton, une poupée ou même une trompette. Or le mirliton doit ses enjolivements verts à l'arsénite de cuivre; la poupée, sa blancheur éblouissante à la céruse; et toute trompette, pour mieux ressembler à celle des soldats, a son embouchure peinte en jaune avec le chromate de plomb, ou en rouge avec l'oxyde du même métal. Tous agents vénéneux. Convenez que ce n'est déjà pas trop mal pour un début!

Et les Bonbons? De son temps, on les colorait avec les mêmes substances que les joujoux, de telle sorte qu'ils offraient les mêmes dangers. C'est depuis quelques années seulement, et à la suite d'une enquête ayant révélé de nombreux cas d'intoxication, qu'une ordonnance de police a défendu « à tout confiseur d'employer désormais d'autres teintures que des teintures végétales, reconnues inoffensives. » On n'a donc plus à redouter, aujourd'hui, de la part des bonbons, que des indigestions simples[1] : celles-là, n'en parlons pas, car il est bien à craindre que, de longtemps encore, elles ne bravent tous les décrets de l'autorité.

1. Et encore a-t-on vu tout récemment des « Confitures » déterminer de graves accidents d'empoisonnement. Voici comment le fait s'explique : Les épiciers sont dans l'usage de casser leur sucre sur des macarons de plomb, le bois étant trop élastique et la pierre trop friable; il en résulte que des parcelles de ce métal, détachées par le couperet, se mêlent aux débris du sucre. Or, c'était avec ces débris qu'avaient été préparées les confitures en question.

Arrive le moment où elle va être en âge d'aller au bal. Comme une jeune fille

De superbes rubis ne charge point sa tête,

une main, pour la première fois peut-être imprévoyante, celle de sa mère,

Cueille en un champ *voisin ses plus beaux ornements.*

J'ai dit un « champ ». Nous ne sommes plus, hélas! au bon temps des mœurs pastorales. Ce champ, par conséquent, n'est autre que quelque magasin en renom, et par suite il ne saurait produire que des fleurs artificielles, lesquelles empruntent leur teinte verte à un sel d'arsenic.

Ainsi, pendant toute une soirée, le front et les tempes de la jeune fille seront en contact avec un poison des plus terribles!

Peut-être même, au sortir du bal, lui jettera-t-on sur les épaules encore moites, par conséquent très aptes à absorber, une écharpe également teinte en vert à l'aide du même sel.

Quelques années de plus, et elle devra se marier. Or qui dit mariage dit forcément corbeille, celle-ci n'en étant que le gracieux avant-coureur. Est-ce que par hasard un agent vénéneux quelconque parviendrait de même à s'y glisser? Le fait suivant nous tiendra lieu de réponse :

Je fus appelé dernièrement près d'une jeune personne qui, la veille même du jour où on devait la conduire à l'église, se trouvait prise d'accidents rappelant ceux d'un empoisonnement par le plomb. J'eus beau la questionner sur l'emploi de son temps, sur ce

qu'elle avait touché, mangé ou bu, je n'appris rien de nature à m'éclairer. Sa mère me dit même qu'elle n'avait pas quitté l'appartement de la journée, occupée qu'elle était à passer en revue les divers cadeaux que je voyais étalés dans sa chambre.

Je ne savais donc à quel diagnostic m'arrêter, lorsque, m'étant approché un peu machinalement de magnifiques volants de dentelle qui étaient encore dans leur carton, et les ayant soulevés pour mieux en admirer le travail, j'en vis sortir une poussière blanchâtre; j'eus tout de suite le mot de l'énigme. Cette poussière, en effet, ne pouvait être que du carbonate de plomb, par suite de l'usage où l'on est en Belgique de blanchir la dentelle, non pas en la lavant, ce qui lui ôterait de son prix, mais en y incorporant de la céruse par le battage. Notre fiancée s'était donc assimilé cette céruse, soit en la respirant, soit en la portant à ses lèvres avec ses doigts, peut-être même par ces deux causes réunies. Heureusement les accidents étaient de trop fraîche date pour résister longtemps à un traitement approprié.

Toujours est-il que de simples volants faillirent transformer une robe de noce en une tunique de Nessus!

Il me serait facile de multiplier ces exemples, à propos de notre héroïne. Ainsi, c'est l'arsenic qui colore en vert les bougies, les papiers et les tentures de son boudoir; il colore de même en vert la cire et les pains qui servent à cacheter ses lettres; enfin, c'est encore à l'arsenic qu'est due la teinte verte de sa robe de tarlatane.

Et cependant, au milieu de cette atmosphère de poisons, elle semble gaie, rieuse, bien portante! J'avais donc raison de le dire : « Nos Parisiennes sont de véritables Mithridates. »

LES COSMÉTIQUES DEVANT L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Discussion sur leurs dangers; les cosmétiques forment une anomalie dans la vente des poisons; projet de contrôle par l'autorité; arguments pour; arguments contre; objections plaisantes; deux exemples empruntés à l'histoire d'Angleterre; adoption du projet par l'Académie; son rejet par le Ministre; une condamnation par les tribunaux; un acquittement par la cour; étrange considérant; impunité assurée à la fraude.

Ainsi nos parfumeurs, en ajoutant à leurs produits divers agents vénéneux, ne font qu'imiter les autres industries.

Puisque le mal est si général, en conclurons-nous qu'il est sans remède et qu'il ne reste plus qu'à en prendre philosophiquement son parti?

Tel n'a pas été l'avis de l'Académie de Médecine, lors d'une discussion provoquée dans son sein, il y a quelques années, par diverses communications sur les dangers de certains Cosmétiques. Plusieurs de ses membres, et de ses membres les plus autorisés, étant venus tracer l'effrayant et douloureux tableau des nombreux cas d'empoisonnement que leur offrait chaque jour leur clientèle de ville (car ces choses-là se voient rarement dans les hôpitaux), l'Académie jugea le danger assez sérieux pour qu'elle dût réclamer l'intervention de l'Autorité supérieure. Elle s'appuya principalement sur l'étrange anomalie que voici :

Tandis que défense est faite à tout pharmacien de laisser sortir de son officine aucune substance vénéneuse sans ordonnance de médecin, et sans y avoir joint une bande rouge, en guise d'étiquette d'alarme, tout parfumeur, au contraire, peut délivrer de son propre

chef ces mêmes substances à titre de « Cosmétiques » ; au besoin même il les décorera de faux noms qui, nous l'avons vu, équivalent à autant de certificats d'innocuité. N'est-ce pas là une contravention flagrante aux lois qui régissent la vente des poisons? N'est-ce pas là surtout un mensonge dangereux au point de vue de la santé publique?

Aussi l'Académie proposa-t-elle à l'Administration « de faire visiter de temps en temps les laboratoires et magasins des parfumeurs par les Écoles de Pharmacie ou par les Conseils d'Hygiène, à l'effet de prélever des échantillons des cosmétiques et de les soumettre à l'analyse. »

Toutefois, je dois le dire, ces conclusions ne passèrent pas sans une opposition assez vive. Donnons en peu de mots un résumé des débats :

« On fit remarquer d'abord que réclamer ainsi une même surveillance pour toute espèce de cosmétiques, c'était pousser le zèle par trop loin, car il s'en faut qu'ils méritent tous une égale sollicitude. Qu'importe, par exemple, à la chose publique, qu'une vieille coquette soit quelque peu punie par où elle a péché! Prévenez-la que les fards contiennent habituellement des poisons, et vous serez plus que quitte envers elle ; il est même bon de la laisser à cet égard dans un certain vague, la crainte devant avoir sur son esprit plus d'empire que la raison.

« Puis un poison ne doit souvent être réputé tel que parce qu'on l'emploie mal à propos ou qu'on n'a pas su en calculer les doses : manié intelligemment, il pourra devenir un agent précieux, voire même un agent hygiénique. Ceci est si vrai que l'application de la chimie aux arts industriels et même à la médecine

ne repose pas sur d'autres principes. Il n'y a donc aucun motif d'exclure, *d'une manière absolue*, toute substance vénéneuse du laboratoire du parfumeur.

« Pourquoi, enfin, mettre ainsi en suspicion toute une classe de produits, lesquels constituent l'une de nos richesses nationales[1]? C'est oublier que dans le nombre il en est d'excellents, et que ce serait les frapper indistinctement, à l'étranger surtout, d'une défaveur imméritée. »

On aborda ensuite un autre ordre d'objections dont la forme piquante ne fit que mieux ressortir les difficultés pratiques de ces interventions officielles :

« Prenez garde, s'écria-t-on : il n'y a pas que les Cosmétiques qui intéressent la santé générale. Quoi de plus dangereux, par exemple, qu'un «Corset» qui comprime la poitrine, la déforme et met ainsi obstacle au jeu des organes respiratoires? Il faudra donc, pour être conséquente avec elle-même, que l'Autorité réglemente la force des élastiques, la résistance des baleines et la courbure des buscs.

« Et la « Chaussure? » N'est-ce pas pitié de voir comment on se mutile les pieds en s'obstinant à la porter trop courte ou trop étroite? Pour être logique jusqu'au bout, l'Autorité devra donc réprimer avec la même énergie cet envahissement des empeignes et cette tyrannie des tiges.

« Voilà pourtant où conduirait cette intervention protectrice de l'État. »

A ceux qui n'auraient voulu voir dans ce dernier ordre d'arguments qu'une plaisanterie un peu forcée,

1. Le commerce de la Parfumerie s'élève annuellement, rien que pour Paris, à une somme de près de 150 millions.

sans applications sérieuses, on aurait pu répondre par les deux faits suivants, empruntés à l'histoire d'Angleterre.

Sous Élisabeth parut, sanctionnée par le Parlement, une loi portant :

« Que le désir naturel qu'ont les sujets de Sa Majesté de posséder son portrait ayant engagé un grand nombre de peintres, graveurs et autres artistes, à en multiplier les copies, il avait été reconnu qu'aucune de ces copies n'était parvenue à rendre, dans leur exactitude, les beautés et les grâces de Sa Majesté. Aussi nommera-t-on des experts pour juger de la fidélité des œuvres, avec injonction de n'en tolérer aucune laissant voir des défauts ou imperfections dont par la grâce de Dieu Sa Majesté est exempte. »

Voilà, soit dit en passant, de pauvres artistes que je plains de grand cœur, car on sait, au contraire, que Sa Majesté n'était rien moins que belle. Mais arrivons au second fait :

En 1770, le Parlement sanctionnait un autre bill dans lequel il était dit :

« Toute femme de tout âge et de toute condition, vierge, fille ou veuve, qui aura trompé et entraîné au mariage un sujet de Sa Majesté à l'aide de parfums, faux cheveux, fausses hanches, buscs d'acier, souliers à talons ou autres manœuvres déloyales, encourra les peines portées contre la sorcellerie, et le mariage sera déclaré nul et non avenu. »

Nous remarquerons également que ce second bill n'était que l'érection en loi des motifs plus que contestables que Henry VIII, trompé, disait-il, par un portrait trop flatté d'Holbein, avait fait valoir pour répudier Anne de Clèves.

D'ailleurs, croit-on qu'un bill plus ou moins analogue à ceux-là s'adaptât bien facilement aux mœurs de notre époque?

Quoi qu'il en soit, l'Académie, ne voyant dans ce projet de contrôle par l'Autorité que ses avantages hygiéniques, et nullement ses inconvénients, le sanctionna par son vote.

Mais le Ministre lui fit répondre « Que ces moyens préventifs ne tendraient qu'à multiplier les occasions d'intervention dans les affaires privées, et que c'était là une tendance à laquelle l'Administration ne saurait adhérer ».

Ainsi point de surveillance officielle; partant point de répression.

Je dis « point de répression ». Sans doute la loi punit toute tromperie sur la nature et la qualité de la chose vendue, mais il semble que les Cosmétiques aient le privilège de braver aussi impunément les foudres de la Législation que celles de la Faculté.

Ainsi, il y a peu d'années, eut lieu un gros procès à propos d'accidents graves d'empoisonnement survenus chez plusieurs comédiens et comédiennes par l'emploi de fards à base de plomb. Rien n'y manqua pour en accroître le retentissement : expertise médico-légale; rapport; contre-rapport; déposition des victimes; plaidoiries passionnées, enfin condamnation des prévenus à l'amende et à la prison.

Voilà, certes, qui devait donner grandement à réfléchir à MM. les Parfumeurs! Oui, sans doute; mais plus tard intervint un arrêt de la Cour Impériale prononçant un acquittement sans réserve, motivé principalement sur ce que « *la céruse n'est point classée parmi les substances vénéneuses* ».

Par exemple, voilà un « CONSIDÉRANT » dont je ne me serais jamais douté !

Toujours est-il que semblable échec est de nature à tempérer bien des velléités de réclamations devant les tribunaux. D'ailleurs, fût-on sûr de réussir, qui donc, en dehors du monde des théâtres, ira ainsi, de gaieté de cœur, livrer son nom aux cent voix du journalisme pour faire connaître que telle lotion lui aura brûlé la figure au lieu de la lui rajeunir, ou telle pommade dévasté les cheveux au lieu de les lui faire repousser ?

Le public, dont pourtant ici les intérêts sont en jeu, ne veut voir dans les causes de ce genre que leur côté plaisant ou ridicule. Aussi préfère-t-on généralement s'abstenir, suivant en cela la règle de conduite tracée par le poète pour des circonstances bien autrement graves, puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'infortunes conjugales :

La plainte est pour le fat; le bruit est pour le sot :
L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit mot.

CONCLUSIONS.

Chacun doit se protéger soi-même; triomphe des charlatans; en quoi le médecin a charge d'âmes; nécessité pour les médecins d'étudier les cosmétiques et pour nos Parisiennes de s'en défier.

Ainsi la société se trouve forcément réduite à se défendre et à se protéger elle-même. Or cette défense et cette protection équivalent à un abandon pur et simple. C'est qu'habitués que nous sommes en France à tout attendre de l'Administration, nous manquons jusqu'ici de ces associations puissantes qui suppléent,

en Angleterre, à l'initiative individuelle, et qu'y a naturellement multipliées la longue pratique du *self-government*. Et pourtant, même chez nos voisins, où l'intervention privée déploie tant d'activité et d'énergie, les abus ont fini par prendre de telles proportions, que la recherche des moyens d'y porter remède est devenue la grande préoccupation du jour.

Quant à nous, je le répète, nous semblons condamnés, plus que jamais, à rester à la merci du premier charlatan venu, possédant l'art, qui s'acquiert si vite, de joindre à l'audace de l'ignorance l'adresse de la réclame. Aussi n'y a-t-il d'autre remède ou plutôt d'autre correctif que l'intervention du médecin.

C'est que le médecin a bien réellement charge d'âmes, en ce sens que rien de ce qui touche à la santé publique ne saurait le trouver ni désarmé ni indifférent. L'Autorité elle-même, alors qu'elle le choisit comme expert ou comme arbitre dans tous les cas litigieux de ce genre, ne semble-t-elle pas vouloir, par le caractère même du mandat qu'elle lui confie, lui rappeler ce que la société est en droit d'attendre de son vigilant concours? C'est donc à lui de se renseigner sur la nature, la composition et les qualités des divers Cosmétiques, afin que, devenu apte à distinguer le bon grain de l'ivraie, il puisse guider sûrement qui le consulte.

Tel est le but que je me suis proposé dans ce travail. Y suis-je parvenu? On me rendra du moins cette justice que je n'ai rien négligé pour l'atteindre, car je me suis fait par moments moi-même quelque peu parfumeur, quittant au besoin la plume pour le pilon.

Si, dans le triage que je viens d'essayer des Cosmétiques, je me suis généralement montré avare d'éloges,

c'est un peu par opposition à la prodigalité regrettable de tant de panégyristes qui les dotent trop souvent de qualités imaginaires. C'est aussi que j'ai la conviction très intime que beaucoup de femmes en multiplient l'usage jusqu'à l'abus.

Ne perdez pas de vue qu'il en est un peu de la peau comme de la santé générale : trop de médicaments la fatiguent et l'énervent, si même ils ne la compromettent. Maintenant donc que vous voilà initiés aux pratiques et aux mystères de l'Art du Parfumeur, qui d'entre vous pourrait douter encore que la *plupart* des cosmétiques soient des médicaments, parfois même des médicaments de la plus dangereuse espèce, et que, par suite, on ne saurait trop s'en défier?

DES ÉRUPTIONS

DE LA FACE ET DU CUIR CHEVELU

QUATRE ÉRUPTIONS PRINCIPALES.

Trois appartiennent au même groupe; une quatrième mérite une place à part; comment ces éruptions se rattachent à l'étude des Cosmétiques.

La peau de la face et celle de la tête n'étant, autant dire, qu'un même tissu, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'elles soient sujettes à des éruptions de même nature. Parmi ces éruptions, il en est trois qui vont nous occuper tout d'abord, et que nous rapprocherons les unes des autres comme appartenant au même groupe. Ce sont : l'*Acné*, la *Couperose* et le *Pityriasis*.

Je dis qu'elles appartiennent au même groupe. C'est qu'elles offrent anatomiquement et physiologiquement parlant les plus grandes analogies. C'est que, de plus, il résulte des nombreux travaux auxquels je me suis livré que le même traitement leur est applicable. Ce

traitement, je le décrirai avec d'autant plus de détails que c'est moi qui, le premier, l'ai introduit dans la thérapeutique.

Il est une quatrième éruption qui occupe les mêmes régions, surtout la face, mais dont nous parlerons dans un chapitre tout à fait à part, car elle se distingue des autres par son extrême malignité : c'est le *Cancroïde* ou *Bouton chancreux*.

Nous insisterons tout spécialement aussi sur son traitement. C'est que, encore bien que ce traitement date déjà de plus d'un siècle et s'affirme tous les jours par des cures admirables, il est si peu connu des malades et même des médecins, qu'il aura pour beaucoup l'intérêt de la nouveauté.

Telles sont les questions que nous allons maintenant passer en revue, non pas comme une sorte de hors-d'œuvre, mais bien plutôt à titre de complément de nos *Conseils à une Parisienne sur les Cosmétiques*.

C'est qu'en effet l'Acné, la Couperose et le Pityriasis, ne sont que trop souvent les conséquences d'un mauvais choix, ou d'un emploi abusif des préparations fournies par le parfumeur.

C'est que, de plus, le Cancroïde peut quelquefois être confondu avec un bouton d'Acné, traité comme tel, et qu'une méprise de ce genre exposerait aux conséquences les plus funestes.

---

§ I

ACNÉ

UN APERÇU GÉNÉRAL DE L'ACNÉ.

Caractères de l'éruption; ses différences d'aspect suivant les âges; rapprochements avec l'ordre des saisons; elle crée pour la femme des désastres; elle ne ménage pas davantage l'homme; fâcheuses méprises sur la rougeur du nez; l'acné peut conduire au suicide; légèreté dédaigneuse de certains médecins à son sujet.

L'acné [1] est une éruption caractérisée par des boutons ou des rougeurs, quelquefois les deux, qui s'accompagnent souvent de suintement, et qui, à un certain degré, donnent à la physionomie l'aspect le plus disgracieux, parfois même le plus repoussant.

La puberté est l'époque où la maladie fait d'habitude sa première apparition. On voit les boutons surtout surgir au milieu de la santé la plus florissante, comme par une sorte d'ébullition de la sève. Telle, aux approches du printemps, la végétation, chez certaines plantes, produit de même des bourgeons luxuriants.

Après la puberté, l'âge mûr est la période où l'éruption se montre avec le plus de fréquence. Seulement, par suite sans doute de l'amoindrissement de la vitalité, elle revêt plus rarement la forme boutonneuse : ce sont

1. Du mot grec ἀκμή, qui signifie *force* et *vigueur*, pour indiquer que cette affection s'attaque surtout à la puberté.

plutôt des taches ou des plaques d'un rouge livide. Telles, quand arrive l'automne, les feuilles à qui la sève fait défaut prennent de même une teinte jaunâtre ou cuivrée.

Et qu'on ne s'étonne pas de nous voir établir de pareils rapprochements entre la succession de nos âges et l'ordre des saisons. La jeunesse n'est-elle pas le printemps de la vie, et l'âge mûr n'en est-il pas l'automne?

Il n'y a, du reste, aucune phase de l'existence qui soit à l'abri de cette dermatose [1]. Celle-ci sévit de même, avec une égale intensité, sur l'un et l'autre sexe. Toutefois, il est d'observation que la femme y est plus sujette que l'homme : triste privilège, puisqu'elle se trouve ainsi atteinte dans ce qu'elle a de plus précieux et parfois de plus cher, la beauté.

Surtout qu'on ne voie pas, dans cette dernière reflexion de ma part, une pensée de critique. Non. Ce serait d'autant plus injuste que, si le sentiment de la beauté n'était pas si naturel dans le cœur de la femme, nous l'y ferions naître au besoin par nos exigences et nos inquisitions. Ainsi, par exemple, quand nous entendons dire qu'une jeune personne va se marier, notre premier mot n'est-il pas celui-ci : « Est-elle jolie »?

C'est donc plus spécialement encore pour la femme que l'acné est de toutes les maladies la plus déplorable.

Elle empêche la jeune fille, quand le moment en est venu, de songer à ce qu'on appelle un établissement. Elle fait le désespoir de la jeune femme, par la crainte de se voir enlever l'affection de son mari. Enfin, à un certain degré de « défiguration, » elle oblige la femme du monde à renoncer à ces relations de société qui font le

1. « Maladie de peau », du mot grec δέρμα, qui veut dire « peau ».

charme de son existence et dont elle est souvent elle-même l'ornement.

De pareilles souffrances morales ne sont-elles pas cent fois plus cruelles que des douleurs physiques?

Mais, même nous autres hommes, si nous prenons moins au tragique ces disgrâces et ces désastres, il s'en faut de beaucoup néanmoins que nous y restions indifférents. Nous avons même un motif de plus de nous en préoccuper.

Chacun sait, en effet, que les habitudes d'intempérance communiquent souvent à la physionomie, et tout particulièrement au nez, certaines teintes rubicondes qui en constituent comme les stigmates accusateurs. On n'ignore pas non plus que l'acné revêt souvent les mêmes teintes et affecte les mêmes sièges, même chez l'individu le plus sobre. N'est-il donc pas à craindre que, trompée par les apparences, l'opinion n'attribue à des excès de table ce qui est tout simplement le fait de la maladie cutanée?

Puis, indépendamment de ces motifs, nul ne se résigne à paraître malsain; c'est même là un sentiment tellement naturel qu'on ne comprendrait pas qu'il en fût autrement. Or, ces rougeurs, ces boutons, ces suintements, donnent tout de suite l'idée d'un principe humoral ou d'un sang vicié.

Il en est résulté parfois, pour celui qui en était atteint, un tel découragement, un tel dégoût de la vie, qu'on a cité des cas de suicide.

En résumé donc l'acné mérite, à tous les points de vue, d'éveiller la sympathie et la sollicitude du médecin. Combien au contraire affectent à son endroit je ne sais quelle légèreté dédaigneuse, si même ils n'y trouvent matière à plaisanterie sur la coquetterie des femmes!

SIÉGE DE L'ACNÉ.

L'acné réside dans les follicules sébacés; importance de leurs fonctions; les téguments en sont couverts; ils abondent à la face; leur existence démontrée au nez; petits vers; état huileux du corps; l'acné s'attaque aussi aux muqueuses : au bulbe pileux; extension que nous donnerons au mot acné.

Dans l'épaisseur de la couche la plus résistante de la peau, celle qu'on appelle le derme, sont logées des milliers de petites glandes qui sécrètent une matière grasse : ce sont les *Follicules sébacés*. Chacune de ces glandes représente une poche ovoïde que termine un goulot fort étroit, lequel vient s'ouvrir au dehors, à travers l'épiderme, par un pertuis microscopique. La peau, ainsi perforée, figure donc une sorte de tamis ou de crible qui livre incessamment passage à l'humeur destinée à la lubrifier. L'acné n'est autre que la maladie de ces follicules.

Il peut en résulter, en plus des lésions locales, des troubles dans l'ensemble même de la santé. C'est que les follicules ont pour action incessante d'éliminer certains principes du sang, de manière à maintenir la composition de nos liquides dans ce juste équilibre qui constitue l'état physiologique. On ne saurait donc veiller avec trop de soin à ce que rien ne gêne le fonctionnement de la peau, le moindre obstacle apporté au jeu de ses glandes, surtout s'il vient à prendre des proportions considérables, pouvant devenir l'occasion des perturbations les plus sérieuses.

Les follicules existent sur tous les points de la peau; seulement, comme la face est l'organe qui, par son

exposition à l'air et la finesse de ses téguments, avait le plus besoin de protection, c'est à la face qu'ils se montrent les plus nombreux et que leur sécrétion est la plus abondante.

Il n'est pas besoin d'être anatomiste pour constater leur existence, ni physiologiste pour reconnaître la nature de la matière qu'ils sécrètent. Il suffira, chez beaucoup de personnes, de presser entre les doigts l'extrémité du nez pour en faire sortir cette matière sous la forme de petits vers, comme le peintre fait sortir ses couleurs de la petite vessie qui les renferme. Si ces petits vers semblent avoir une tête noire, cela tient à la présence de quelques impuretés à l'orifice du goulot qui leur a livré passage.

La répartition des follicules sur toutes les autres parties du corps n'est pas moins facile à démontrer. Voyez plutôt ce qui arrive quand on sort du bain. L'eau, au lieu de s'étaler sur la peau en une nappe uniforme, se distribue sous l'apparence de gouttelettes, comme si elle était en contact avec un corps gras. C'est que la sécrétion sébacée forme un véritable enduit huileux que l'eau, par sa seule force dissolvante, ne saurait attaquer : aussi y ajoute-t-on, d'habitude, du son ou des sels alcalins.

L'analogie extrême qui existe entre la peau et les membranes muqueuses explique comment celles-ci deviennent fréquemment aussi le siège de l'acné, ce qu'on appelle « Angine ou Laryngite granuleuse » n'étant souvent que l'engorgement des follicules sébacés de la gorge ou du larynx.

Enfin, le bulbe pileux, c'est-à-dire la petite poche qui sécrète la barbe, les sourcils et la chevelure, n'est pas sans analogie non plus comme structure et fonctions

avec les follicules de la peau. Il n'est donc pas étonnant que, de ce côté également, l'acné sévisse.

En résumé, il n'est pas un seul point de nos téguments qu'on puisse dire en être complètement à l'abri; seulement, comme c'est à la face que les follicules abondent, et que par suite ce genre d'éruption est le plus fréquent, le mot « Acné », dans le langage ordinaire, sert presque exclusivement à désigner les éruptions de cette région.

Quant à nous, on comprend que nous ne puissions pas nous renfermer dans un sens aussi restreint. Aussi appliquerons-nous ce mot à toute éruption bulbeuse ou folliculeuse, caractérisée par les mêmes signes, quel que soit le siège qu'elle affecte.

CAUSES DE L'ACNÉ.

Elles sont internes ou externes; causes internes : influence de l'utérus; du foie; de l'estomac; de l'hérédité de la diathèse herpétique; de la syphilis; causes externes : influence de l'état de l'atmosphère; de l'abus des mixtures et des fards; incertitude relative à toutes ces causes; l'acné est le plus souvent mal tout local.

Les causes qui sont de nature à favoriser ou à produire le développement de l'Acné sont généralement assez obscures. Il en est cependant quelques-unes que l'on ne saurait méconnaître. Nous les diviserons, pour en faciliter l'étude, en *internes* et *externes*.

Causes internes. — En tête de ces causes se place l'influence de l'utérus, influence qui explique parfaitement pourquoi l'acné s'observe plus souvent chez la femme que chez l'homme.

Nous avons dit que c'est, d'ordinaire, vers la puberté que la maladie débute. N'est-ce pas également à cette époque que s'établissent les menstrues?

Nous avons dit aussi que c'est vers l'âge critique qu'elles augmentent habituellemént d'intensité. N'est-ce pas de même à ce moment que le flux menstruel se supprime?

Enfin, personne ne l'ignore, les changements que subit la matrice par le fait de la gestation suffisent quelquefois, à eux seuls, pour développer la maladie d'emblée. Il en résulte même une forme d'éruption tellement caractéristique qu'elle a reçu le nom de MASQUE DE GROSSESSE.

D'autres viscères encore — mais ici l'homme n'y est pas moins exposé que la femme — d'autres viscères encore réagissent puissamment sur les follicules de la peau.

Tel est le foie, l'acné se liant très souvent aux souffrances de cet organe et au tempérament bilieux.

Tel est plus particulièrement encore l'estomac. De là ces boutons et ces rougeurs qui accompagnent si souvent les dyspepsies et les embarras gastriques. Quelquefois, chose étrange! les phénomènes sont inverses ou plutôt ils alternent. Ainsi, quand l'estomac fonctionne bien, la figure est bourgeonnée; quand, au contraire, il fonctionne mal, elle devient nette. On dirait que le principe morbide se déplace pour « sauter » de l'un à l'autre, de telle sorte qu'il est quelquefois fort difficile d'indiquer l'organe qui en est le point de départ ou bien l'aboutissant.

L'hérédité est aussi l'une des causes qui influent le plus sur la production de l'acné. Il est des familles où la maladie se transmet presque fatalement des parents aux enfants, parfois même avec la fidélité d'une épreuve photographique. On veut alors toujours y voir la préexistence de quelque humeur.

Sans doute, la chose est possible, mais non pas d'une manière aussi absolue qu'on serait tenté de le supposer, car enfin on peut hériter de l'acné comme on hérite de la couleur des cheveux, d'une difformité physique ou de certaines taches dites « de naissance », sans qu'il y ait pour cela quelque vice dans le sang.

Où tout porte à croire, au contraire, que ce vice existe, c'est quand on observe en même temps, sur d'autres parties du corps, des éruptions plus ou moins analogues à celles du visage, et surtout quand ces éruptions se rattachent à la diathèse herpétique.

Un cas beaucoup plus grave est celui où l'acné n'est que la manifestation de la syphilis devenue constitutionnelle. Heureusement, cette forme se reconnaît à certains signes qui lui donnent une physionomie à part et éclairent suffisamment le diagnostic : telle est, par exemple, sa disposition en couronne sur le front : d'où son nom de « *Corona Veneris* ».

Causes externes. — Nous n'avons eu en vue jusqu'à présent que les causes internes de l'acné. Que dire maintenant de ses causes externes?

Nul doute que ces causes exercent une influence plus prépondérante encore, tant sont puissants et multiples les agents dont l'action retentit sur la face! Ainsi le froid la resserre, la chaleur l'épanouit, la lumière la colore, l'obscurité l'étiole, tout, en un mot, l'impressionne. Mais ce qui l'impressionne plus encore peut-être, ce sont ces Mixtures et ces Fards dont nous avons signalé plus haut les inconvénients et les dangers. Seulement, dans quelle mesure? C'est ce qu'il est impossible de fixer avec précision.

Très souvent du reste on s'obstine à vouloir établir des relations de cause à effet là où il y a simplement

coïncidence. C'est qu'on veut toujours voir dans ces éruptions une manifestation humorale quelconque, tandis qu'au contraire, *dans l'immense majorité des cas*, l'acné, surtout l'acné boutonneuse, est un mal tout local, aussi indépendant de la santé générale que l'est une verrue ou une loupe.

Mais n'insistons pas davantage sur ces questions d'étiologie, sur lesquelles d'ailleurs nous aurons l'occasion de revenir, et arrivons à notre véritable objectif, je veux dire au traitement.

Toutefois il me paraît essentiel d'indiquer tout d'abord quelles sont les différentes formes qu'affecte l'éruption, chacune de ces formes représentant non pas une maladie, mais une espèce à part, d'où découlent certaines modifications thérapeutiques.

TROIS VARIÉTÉS D'ACNÉ.

Ces variétés représentent trois types principaux

La maladie des follicules, que nous avons dit caractériser l'acné, se présente sous des formes très diverses. Beaucoup d'auteurs ont voulu faire de chacune de ces formes une espèce particulière [1] ; mais c'est multiplier par trop les divisions, et, sous prétexte d'aider la mémoire, on la fatigue.

Les diverses formes d'acné me paraissent pouvoir être ramenées à trois types principaux, que nous désignerons sous les noms d'*Acné Rosacée*, d'*Acné Boutonneuse* et d'*Acné Sécrétante*. Indiquons-en successivement les caractères propres et les caractères différentiels.

1. On a même admis une sorte d'*Acné parasitaire*, parce qu'on a découvert dans certains boutons un petit « acarus » : mais ce parasite est un produit et non une cause de l'éruption.

ACNÉ ROSACÉE.

Son siège ; ses caractères ; ses variations ; teinte nacrée de la peau ; dégénérescence de l'acné rosacée en couperose.

L'Acné Rosacée a son siège à peu près exclusif à la face. Elle est caractérisée par des taches ou des plaques d'un rouge plus ou moins vif, dont le développement n'est pas toujours le même suivant les âges.

Chez les jeunes gens, chez ceux surtout qui paraissent avoir une prédisposition héréditaire à cette affection, on observe souvent, soit après une exposition prolongée au soleil, soit après un violent exercice ou des excès quelconques, des rougeurs irrégulièrement circonscrites sur certains points du visage, principalement aux joues et au front. L'aspect de ces rougeurs a quelque chose de farineux et de cuivré ; elles ne se montrent d'abord que passagèrement, mais à force de se reproduire elles deviennent permanentes.

Plus tard, ou même quelquefois dès le début, car cette première période peut manquer, le nez s'entreprend. Son extrémité devient d'un rouge violacé, ce qui donne à la physionomie un aspect disgracieux et étrange. Quelques pustules s'y déclarent çà et là ; dans ces points la rougeur devient plus vive. La maladie peut de là s'étendre au reste du visage, mais souvent elle reste limitée au nez, lequel ne tarde pas à acquérir un volume plus considérable ; en tout cas, il se déforme, ce qu'on attribue invariablement à un « échauffement du sang. »

La rougeur augmente d'ordinaire après le repas, quelque frugal qu'il ait été, souvent même dès les

premières cuillerées de potage. Aussi les personnes atteintes d'acné se condamnent-elles presque toujours à l'eau pure comme boisson, et à une alimentation de viandes blanches ou autres débilitants.

Mais il est rare qu'elles en obtiennent quelque bénéfice. C'est que le mal réside dans la peau elle-même ou plutôt dans le réseau capillaire sous-épidermique. La preuve, c'est que vous voyez les rougeurs se reproduire sous l'influence de l'émotion la plus légère, ou même par l'effet d'un simple changement de température, quand on va d'une pièce dans une autre pièce.

Une autre particularité à noter, c'est que la peau qui sépare les plaques ou les taches éruptives offre une sorte de brillant nacré que je comparerais volontiers au reflet des écailles de certains poissons ; ce caractère est même assez constant.

L'acné rosacée, même parvenue à un certain degré, peut se dissiper d'elle-même, mais c'est là le cas le plus rare. Presque toujours la peau reste inégale, rugueuse, comme parcheminée, ou même ses vaisseaux capillaires se dilatent et deviennent variqueux. C'est le signe qu'elle dégénère en « Couperose », ainsi que nous le verrons dans un instant, quand nous traiterons de cette affection.

ACNÉ BOUTONNEUSE.

Volume et forme de l'éruption ; tannes ; boutons de santé ; acné boutonneuse vraie ; son signalement ; sa marche ; sa terminaison ; elle s'attaque aux muqueuses gutturale et laryngienne ; elle envahit le corps tout entier.

L'Acné Boutonneuse a pour caractère, ainsi que son nom l'indique, la formation de « boutons » développés à la

surface ou dans l'épaisseur même de la peau. Le volume de ces boutons peut varier depuis la simple granulation jusqu'aux pustules et aux tubercules. Elle offre donc, comme l'acné rosacée, des degrés très différents.

Le cas le plus anodin est celui où il se manifeste sur certaines parties du visage, et en particulier le front et les tempes, de petites indurations de la grosseur d'une tête d'épingle, dont l'extrémité se termine par un point noir assez semblable à un grain de poudre. Ce sont ces points noirs que l'on désigne communément sous le nom de « *Tannes* ». A ce degré, l'acné représente une affection tellement discrète qu'elle ne mérite réellement pas le nom de maladie, son seul inconvénient, fort grand, il est vrai, pour une femme, étant de déparer un peu les traits.

J'en dirai autant de certains petits boutons qui, chez les jeunes gens surtout, se développent souvent au milieu de la santé la plus florissante, et qu'on appelle pour cela « *Boutons de Santé* ». Ce sont de simples ébullitions de la peau qui se dissipent habituellement toutes seules, sans laisser de traces.

Il n'en est malheureusement pas de même de l'acné boutonneuse vraie qui a pour signalement les caractères que voici :

Elle s'annonce par un sentiment de tension et de chaleur qu'accompagne parfois une démangeaison extrêmement vive. Puis, apparaissent de petites élevures, coniques ou légèrement déprimées à leur centre, dont la base est entourée d'une auréole inflammatoire. Ces élevures peuvent ne pas aboutir ; alors l'inflammation disparaît, et elles restent indéfiniment enchatonnées dans la peau, à la manière de grains de plomb.

Mais le plus souvent, au contraire, elles grossissent au point de devenir des pustules et bientôt leur sommet blanchit : indice de suppuration. Quant celle-ci est formée, il suffit en général de la simple pression des doigts pour faire sortir le pus; seulement il est rare qu'il s'échappe ainsi en totalité, à moins, comme on dit, que le bouton ne soit complètement « mûr. » Presque toujours sa partie la plus concrète reste emprisonnée à l'intérieur de l'utricule. Aussi, même quand le bouton a disparu, la peau conserve-t-elle quelque chose de rude et de noueux, rappelant assez cet état particulier qu'on appelle « Peau de Chagrin ».

Je ne saurais donc trop recommander aux malades de ne pas tourmenter sans cesse leurs boutons, sous prétexte de les vider, car ils les enflamment davantage.

Cette forme d'acné marche en général par poussées successives, de telle sorte que la première éruption est à peine cicatrisée que déjà on en voit poindre une seconde.

Quelquefois la nouvelle poussée se porte sur les boutons déjà formés. Ceux-ci alors continuent de s'indurer et de grossir; ils peuvent acquérir ainsi un volume énorme, au point de figurer des loupes, des lipomes, voire même l'éléphantiasis.

Quand, au contraire, la suppuration s'empare d'eux, le vide résultant de l'évacuation du pus amène des espèces d'effondrements et, par suite, des cicatrices indélébiles, rappelant celles de la petite vérole.

C'est surtout dans ces cas d'acné boutonneuse que l'éruption peut s'étendre jusque sur la muqueuse gutturale ou laryngienne. A ce degré, la maladie, si on n'en arrête les progrès, pourra même finir par compromettre l'existence.

— Nous supposons toujours que l'acné, quelles que doivent être ses évolutions ultérieures, a débuté par la face. Mais il peut se faire, au contraire, qu'elle se montre tout d'abord au dos ou à la poitrine, surtout au dos. Telle sera même quelquefois l'intensité de l'éruption que le thorax se trouvera comme enserré dans un double plastron, alors que la face n'aura absolument rien.

Mais c'est là le cas le plus rare. Presque toujours celle-ci s'entreprend à son tour, seulement à un degré bien moindre : ainsi on pourra n'y observer que quelques boutons, comme si tout l'effort du mal se concentrait sur le tronc.

ACNÉ SÉCRÉTANTE.

Trois formes : acné sécrétante sèche ; acné sécrétante humide ; acné sécrétante croûteuse.

Il n'est pas, à vrai dire, d'acné, tant rosacée que boutonneuse, qui ne soit en même temps sécrétante, puisque les follicules, étant des organes glanduleux, ne peuvent s'irriter sans que leur sécrétion en soit plus ou moins accrue. Toutefois, je ne comprends sous le titre d'Acné Sécrétante que la variété dans laquelle cette sécrétion atteint de telles proportions qu'elle constitue le symptôme prédominant, quelquefois même le symptôme unique.

Cette forme d'acné est incontestablement la pire de toutes, en ce qu'en plus de la difformité résultant des boutons et des rougeurs qui l'accompagnent si souvent, il y a le suintement humoral qui quelquefois affecte non moins désagréablement l'odorat que la vue.

Plusieurs cas peuvent se présenter, mais il est facile de les ramener tous à trois.

Un premier cas est celui où la peau du visage devient comme farineuse; si on y passe la main, elle offre quelque chose de râpeux et de rêche. Examinés à la loupe, on voit qu'effectivement les feuillets de l'épiderme sont hérissés comme dans le phénomène appelé « Chair de Poule », et que dans leur intervalle se trouve une matière pulvérulente. Cette matière, tantôt tombe d'elle-même; d'autres fois, au contraire, se réunit pour former des lamelles ou des houppes soyeuses : c'est l'*Acné Sécrétante Sèche.*

Dans un second cas, la peau se couvre d'une couche huileuse, ce qui lui donne des reflets vernissés et la fait paraître comme transparente. Cette couche, à mesure qu'on l'enlève, se reproduit presque instantanément, parfois même son abondance est telle qu'elle constitue un véritable flux. Froissée entre les doigts, elle exhale une sorte d'odeur de suif et donne la sensation d'un corps oléagineux. Si vous en imprégnez du papier et que vous approchiez ce papier de la flamme, il brûle avec éclat : c'est l'*Acné Sécrétante Humide.*

Enfin, dans un troisième cas, l'exsudation, au lieu d'affecter la consistance huileuse, se traduit par des croûtes d'un blanc grisâtre et tirant sur le jaune. La matière qui les constitue est malléable comme de la cire, et adhère faiblement aux tissus sous-jacents. Soulève-t-on l'une de ces croûtes avec précaution et lenteur, on voit qu'elle plonge à l'intérieur même du follicule par un ou plusieurs filaments qui en constituent la racine. Il semble donc qu'on surprenne la maladie en flagrant délit de formation : c'est l'*Acné Sécrétante Croûteuse.*

DU TRAITEMENT DE L'ACNÉ.

S'attaquer aux causes internes; les dépuratifs; préparations arsénicales ; acné localisée à la peau; chaque spécialiste a son traitement; trois médicaments en vogue: deuto-chlorure de mercure; proto-iodure de mercure; huile de cade; inefficacité de tous ces remèdes; nécessité d'une nouvelle méthode de traitement.

Le traitement de l'acné, de même que celui de toute affection éruptive, n'a pas seulement pour objet de faire disparaître le mal local, il doit de plus neutraliser la cause interne, si tant est qu'il en existe une, qui l'a produit ou qui l'entretient. Sans cela, vous vous exposeriez à des répercussions d'autant plus dangereuses que peut-être la maladie, dont vous auriez voulu vous débarrasser, n'était qu'une utile dépuration de l'organisme.

Ainsi, dans ces machines qu'emploie l'industrie, si vous veniez à fermer brusquement les soupapes dites de « sûreté », qui donnent issue à l'excès de la vapeur, celle-ci, par sa rétention inopportune, tournerait sa force contre la machine elle-même, et ferait éclater le réservoir destiné à la contenir.

Toutefois, que les malades se défient de leur tendance à voir partout des altérations humorales, et surtout qu'ils n'aient pas une foi trop absolue, je devrais dire trop aveugle, dans tous les soi-disant DÉPURATIFS. Que de médicaments on décore de ce nom, qui sont absolument inhabiles à dépurer quoi que ce soit, sauf peut-être la bourse de ceux qui les achètent!

Je ne nie pas cependant qu'il ne puisse être quelquefois utile de faire marcher de front le traitement interne

et le traitement externe, et, pour mon compte, je n'y manque jamais quand l'indication me parait positive.

Comme traitement interne, les préparations arsenicales et, en particulier, la *Liqueur de Fowler*, sont celles auxquelles on donne généralement la préférence. Mais elles ont souvent l'inconvénient de fatiguer l'estomac. Mieux vaut alors faire boire les eaux minérales de la Bourboule qui, non moins arsenicales que ces préparations, ont sur elles le grand avantage d'être d'une digestion très facile. Seulement, je tiens à le répéter de nouveau :

L'acné, dans la très-grande majorité des cas, réside tout entière dans la maladie des follicules, et, par suite, les humeurs et le sang sont complètement hors de cause.

Mais, de ce que l'éruption se trouve ainsi localisée à la peau, n'en concluez pas qu'elle sera plus facile à guérir. C'est plutôt le contraire qui a lieu, cette séquestration la rendant en quelque sorte inaccessible à nos remèdes.

Que dire maintenant du traitement externe? Il existe à cet égard un tel désaccord que chaque spécialiste a le sien. Les trois médicaments les plus en vogue sont : le *Deuto-chlorure de mercure*, le *Proto-iodure du même métal* et l'*Huile de cade*. Un mot donc sur chacun.

Le « Deuto-chlorure de mercure » a certainement une valeur très réelle; seulement, comme sel de mercure, il n'est pas toujours exempt d'inconvénients sur les dents et les cheveux. Puis son action directe sur la peau est parfois trop brutale; c'est au point que je connais des personnes qui ne peuvent le supporter à aucune dose.

Le « Proto-iodure de mercure » agit de la même manière que le deuto-chlorure, sauf que son action locale

est plus douce ; c'est ce qui fait que beaucoup de médecins le préfèrent : par contre, son efficacité est infiniment moindre.

Quant à « l'Huile de cade », elle vient de perdre son grand prôneur, le docteur Bazin, lequel a écrit « *qu'elle réunissait tous les avantages et évitait tous les inconvénients des autres médications.* »

J'avoue qu'il m'a été impossible de comprendre, encore moins de partager pareil enthousiasme. L'huile de cade est une liqueur gluante et brunâtre, d'une odeur nauséabonde et persistante, qui irrite vivement les tissus, et cela sans amélioration compensatrice, sauf peut-être dans quelques cas très-rares. Aussi je doute fort qu'elle survive à notre regretté confrère.

— On voit par cet exposé un peu sommaire, mais bien suffisant pour ce que je voulais établir, que la science ne possède aucun agent médicamenteux qui triomphe sûrement de l'acné. Aussi tous les médecins conviennent-ils que, quand l'éruption est parvenue à certain degré de développement et de gravité, elle est aussi bien au-dessus des ressources de l'art que de celles de la nature. On en est donc réduit à invoquer le bénéfice du temps, ce qui n'est, en définitive, qu'un aveu d'impuissance et trop souvent un bill d'aggravation.

Quelquefois, il est vrai, quand il s'agit d'une jeune personne, on vous ajourne au mariage, comme à un remède à tous maux. C'est là une nouvelle et assez originale application du « *Matrimonium en pilules,* » de Molière. Seulement, cette pilule, comment la faire avaler à un mari ?

C'est surtout à l'époque de mes « Consultations pour les eaux » que je vois défiler sous mes yeux ce triste cortège de malades réfractaires à la médecine. Ils

viennent, après avoir vainement essayé de tout, me demander de leur indiquer une eau qui les guérisse. Malheureusement cette dernière ressource n'aboutit que trop souvent aussi à une déception de plus.

J'ai donc dû procéder à toute une série d'essais et de recherches pour tâcher de découvrir un traitement réellement curatif de l'acné. Y suis-je parvenu ? J'ose m'en flatter. Cependant, comme tout auteur ne saurait trop se tenir en garde contre les illusions de la paternité et les entraînements de l'amour-propre, je vais exposer simplement ma nouvelle méthode, laissant aux faits, et aux faits seuls, le soin de prononcer.

UNE NOUVELLE MÉTHODE DE TRAITEMENT.

Son but et sa base; comment agit l'acide chlorhydrique; une remarque de Récamier; liqueur styptique; sa composition; ses caractères; son mode d'emploi; son action immédiate; pansements; bains acidules; cas où ils conviennent; ils sont préparés avec l'acide sulfurique; leur onctuosité; leur supériorité sur les bains alcalins à base de soude; régime alimentaire; pas d'exclusions systématiques; durée du traitement.

Ma méthode de traitement a pour but, comme toutes celles dont je viens de parler, de provoquer dans les points occupés par la maladie une stimulation artificielle qui, en se dissipant, emportera avec elle l'irritation pathologique. Elle a donc, de même, pour base la médication dite « *substitutive* », en ce qu'effectivement elle substitue à un mal inguérissable un mal qui doit guérir. On fait ainsi, pour me servir d'une formule restée célèbre, « de l'Ordre avec du Désordre » ; seulement ce désordre, on est toujours sûr d'en rester maître.

Ma méthode repose donc absolument sur les mêmes

principes que les autres. Elle n'en diffère que par la nature de l'agent médicamenteux ; cet agent, c'est l'*Acide Chlorhydrique*.

Mais, avant d'exposer les motifs de mes préférences pour cet acide, je crois devoir rappeler par quelles circonstances j'ai été conduit à son emploi.

J'avais entendu dire à Récamier, pendant que j'étais son interne à l'Hôtel-Dieu, que les ouvriers en métaux précieux sont très-rarement atteints d'éruptions au visage, ce qu'il attribuait à l'usage habituel qu'ils font de « l'Eau Régale ». Or, l'eau régale n'est autre qu'un mélange d'acide chlorhydrique et d'acide azotique, d'où s'échappent des vapeurs de chlore.

Cette remarque de mon illustre maître était restée gravée dans ma mémoire, et je me demandai plus d'une fois si ces vapeurs de chlore n'entraient pas pour quelque chose dans l'immunité dont jouissent les ouvriers en question.

Plus tard, je me suis dit : Lorsque la muqueuse de la bouche devient le siège de quelque affection éruptive et que nous voulons en modifier la vitalité, nous choisissons l'acide chlorhydrique de préférence à tout autre. Or, comme entre la muqueuse de la bouche et la peau du visage il n'y a d'autre différence anatomique que le degré de finesse de l'épiderme, le même acide qui convient pour la première ne pourrait-il pas également convenir pour la seconde? On aurait ainsi la clef de l'observation de Récamier.

J'ai donc expérimenté l'acide chlorhydrique, sous forme de lotions, contre l'acné, en l'associant à l'alcool pour lui servir de diluant, à l'eau de roses pour en masquer l'odeur, et à un mucilagineux pour en tempérer l'activité. Or je n'ai pas tardé à reconnaître que la

Liqueur résultant de cette combinaison produit des effets doublement utiles et sur la vitalité des follicules et sur leur texture intérieure. J'ai constaté de plus que, par l'espèce d'astriction qu'elle exerce sur les téguments, elle leur communique plus de tonicité et plus de ressort : aussi l'ai-je appelée « Liqueur Styptique ».

Puisque c'est cette Liqueur qui fait aujourd'hui la base de ma méthode, entrons tout d'abord dans quelques détails sur son caractère et sur son emploi.

LIQUEUR STYPTIQUE.

La Liqueur Styptique a une transparence et une limpidité parfaites; sa saveur est franchement acide ou simplement aigrelette, suivant son dégré de concentration; quant à son odeur, elle rappelle assez celle du chloroforme. Voici comment je procède à son application :

Tenant d'une main un bourdonnet de coton, je saisis de l'autre un pinceau imbibé de la Liqueur, lequel pinceau me sert à l'étaler en une couche très-mince sur les surfaces malades. J'ai soin d'essuyer à mesure avec mon coton; de cette manière le badigeon est trop superficiel et le contact de la Liqueur trop rapide pour que celle-ci ait le temps de pénétrer. D'ailleurs, je lotionne immédiatement après ces mêmes surfaces avec de l'eau de rose, de manière à enlever toute trace d'acide.

Voici maintenant quels en sont les effets immédiats. La cuisson légère que la Liqueur avait provoquée par son contact se dissipe au bout de quelques secondes; quant à la rougeur qui en avait été également la conséquence, elle persiste plus longtemps, mais rarement au delà d'un quart d'heure.

Jamais ces pansements ne sont suivis d'aucune réaction inflammatoire ; c'est au point que telle personne qui aura été touchée le matin pourra, le soir même, aller au bal ou au théâtre. Toutefois, pour plus de précautions encore, je fais faire, entre chaque pansement, des lotions sur la peau, avec une mixture à base de chlorate de potasse ou de benzoate de soude, ces deux sels représentant chacun un excellent résolutif.

On répètera en moyenne ces pansements tous les deux jours ; quelquefois tous les jours, mais jamais deux fois dans la même journée. C'est là un point du reste sur lequel nous aurons à revenir à propos du traitement de chaque forme d'acné.

— Nous avons dit que l'acné, au lieu de rester confinée à la face, envahit quelquefois le corps, soit en partie, soit en totalité.

Quand les boutons restent limités à la poitrine ou aux épaules, on peut à la rigueur s'en tenir aux lotions avec le pinceau ; mais, quand ils occupent de plus larges surfaces, ou s'étendent jusqu'au tronc et aux membres inférieurs, ces lotions deviendraient à peu près impraticables ; ajoutons que, chez une jeune personne surtout, les bienséances seules s'y opposeraient. C'est pour les cas de cette nature que j'ai substitué aux pansements avec la Liqueur les *Bains Acidules*, dont il me reste maintenant à parler.

BAINS ACIDULES.

Ces Bains, ainsi du reste que l'indique l'épithète d'*Acidules*, ne sont que la Liqueur sous une autre forme. Pour les préparer, je n'emploie pas l'acide chlorhydrique, qui aurait l'inconvénient de dégager des vapeurs de

chlore, pénibles ou même dangereuses à respirer; d'ailleurs il en faudrait des quantités trop considérables pour un bain. Je l'ai remplacé par l'acide sulfurique, lequel m'a procuré littéralement les mêmes effets thérapeutiques. La dose en est de 250 à 300 grammes par bain; je l'élève même souvent jusqu'à 5 et 600 grammes.

Chose étonnante! cet acide, au lieu de communiquer à l'eau quelque chose d'âcre et de caustique, la rend au contraire douce et onctueuse comme par l'addition d'un mucilage. Ainsi se trouve justifiée l'expression d'*Huile de Vitriol* par laquelle, à cause de sa consistance sirupeuse et peut-être aussi comme antiphrase, on désigne quelquefois cet acide.

On reste en général au bain une demi-heure. Pendant sa durée, on se lotionne à plusieurs reprises la figure avec l'eau du bain, en ayant soin de se tenir la bouche et les yeux fermés.

Combien il est à regretter que ce Bain ne soit pas encore entré dans la pratique! Il y a une multitude de cas où il serait de beaucoup préférable au bain à base de soude dont on abuse tant, car, autant celui-ci, par son alcalinité, affaiblit et énerve, autant le bain acide remonte et fortifie.

Rien, du reste, pendant le traitement, ne sera changé au genre de vie habituel. Je ne vois pas non plus la nécessité d'imposer aux malades, si tant est qu'il méritent ce nom, un régime alimentaire particulier, ni surtout de leur défendre d'une manière absolue, comme on ne manque jamais de le faire, le gibier, le poisson, le coquillage et les truffes.

En quoi donc ces différents mets, pris dans la mesure voulue, — et ils ne font la nourriture principale de personne, — pourraient-ils nuire à la santé générale,

puisque, dans l'immense majorité des cas, je ne saurais trop le répéter, *l'éruption est localisée tout entière aux glandules de la peau?* Si vous ne guérissez pas le mal, au moins n'y ajoutez pas, par un semblant de traitement, des privations intempestives.

Il va de soi qu'on s'abstiendra de salaisons et de ragoûts fortement épicés, de même que de boissons excitantes, surtout à base d'alcool; mais ces recommandations sont communes à toute hygiène, et il n'y a là rien de particulier à l'acné.

Quant à la durée du traitement, elle est nécessairement subordonnée à la nature et à la gravité de l'éruption. Il est rare qu'elle exige moins de quinze jours, mais plus rare encore qu'elle dépasse trois à quatre semaines. Comparez cette durée avec celle que nécessitent les autres médications!

— Parlons maintenant du traitement que réclame plus particulièrement chaque forme d'acné.

TRAITEMENT DE L'ACNÉ ROSACÉE.

Action de la liqueur sur les rougeurs fixes; leur disparition graduelle; jamais de réaction dans l'intervalle des pansements; disparition des montées de chaleur; de la teinte nacrée de la peau; la Liqueur est sans action sur les tissus sains; recours à la Pommade Sicilienne; ses effets.

Nous avons vu que cette forme d'Acné a pour caractères dominants des *Rougeurs fixes du visage* et des *Montées de chaleur intermittentes.*

« Rougeurs fixes du visage. »

Pour combattre ces rougeurs, on promènera sur toutes les surfaces malades un pinceau imbibé de Liqueur styptique assez fortement concentrée, dans la

proportion, par exemple, d'un cinquième à un sixième d'acide, en ayant soin d'essuyer immédiatement. Il en résultera, dans le moment, une légère cuisson et un peu plus de coloration des taches, mais, au bout de quelques minutes, cette petite excitation disparaîtra.

Le malade commencera dès le jour même des lotions résolutives avec une mixture alcaline, pour les continuer ainsi tout le temps de sa cure.

Presque toujours, dès le lendemain, la teinte des taches aura déjà pâli; cependant, de peur d'irriter, on s'abstiendra de faire usage de la Liqueur.

Le surlendemain, nouvelle application de celle-ci, laquelle développera les mêmes phénomènes que la première fois, c'est-à-dire, un peu de cuisson et un peu de rougeur, mais d'une manière fugitive.

Vous continuerez ainsi ces pansements tous les deux ou trois jours, sans crainte aucune que, dans l'intervalle d'un pansement à l'autre, il survienne de réaction inflammatoire. *Depuis plus de vingt ans que j'emploie cette méthode de traitement, je n'en ai pas vu un seul exemple.*

Il pourra se faire qu'il se développe, sur les surfaces touchées, de tout petits boutons, comme si l'humeur répandue en nappe sous l'épiderme se réunissait en autant de petits foyers. L'apparition de ces boutons, de nature réellement critique, est un évènement heureux, en ce qu'ils sont presque toujours les avant-coureurs d'une guérison très prochaine. Quelquefois ils se dissipent d'eux-mêmes; dans le cas contraire, on les touche avec la Liqueur.

« Montées de chaleur intermittentes. »

Que deviennent-elles pendant ce temps-là? Elles suivent la marche décroissante des rougeurs, de même

que la teinte nacrée de la peau. La seule remarque que j'aie à faire à leur sujet, c'est que, comme elles ne sont pas limitées aux taches, mais s'étendent d'ordinaire à tout le visage, c'est sur tout le visage également que vous devez promener votre pinceau. Agissez hardiment. Qu'auriez-vous à craindre?

La Liqueur, et c'est là un de ses caractères les plus remarquables, la Liqueur EST SANS ACTION AUCUNE SUR LES TÉGUMENTS SAINS; par contre, elle agit immédiatement sur les téguments que la maladie commence à envahir par ces montées de chaleur, et elle ne tarde pas à les ramener à leur fonctionnement physiologique.

Dans certains cas un peu réfractaires, j'ai recours à la *Pommade* dite *Sicilienne*, parce que la formule en a été publiée par un médecin de Sicile, le docteur Lorenzo.

Je sais qu'il est rare que les corps gras conviennent contre l'acné; cependant je fais ici une exception en faveur de cette pommade, à cause de son action astringente et résolutive, due surtout aux sels d'alumine qu'elle renferme.

On en étend donc une très-légère couche, matin et soir, sur les surfaces malades, en ayant soin d'enlever chaque fois la couche précédente avec une éponge ou un linge fin. Comme elle a une odeur suave et une teinte rose, son emploi sur la figure n'a rien d'incommode ni de disgracieux. Une fois ôtée, il suffit de laver avec de l'eau ordinaire la place qu'elle occupait, pour qu'elle ne laisse aucune trace.

— Je crois inutile, contrairement à ce que je vais faire pour les autres formes d'Acné, de citer aucun cas particulier de guérison d'Acné Rosacée, le traitement en étant tellement simple qu'il suffit de l'énoncer pour toute démonstration.

TRAITEMENT DE L'ACNÉ BOUTONNEUSE.

C'est le triomphe de ma méthode; guérison devenue la règle; comment agit la liqueur; transformation des boutons; leur destruction complète; disparition des tannes; faits relatifs à l'acné boutonneuse; cas d'acné boutonneuse simple; d'acné boutonneuse compliquée; d'acné boutonneuse éléphantiasique.

L'Acné Boutonneuse est, de toutes les formes d'acné, celle dont ma méthode triomphe le plus sûrement. C'est au point que j'ai pu dire, sans rien exagérer, que *la guérison est devenue la règle et l'insuccès la très-rare exception.*

Il suffit, du reste, de suivre les diverses transformations que subit le bouton, par l'effet du traitement, pour s'expliquer comment et pourquoi il doit guérir. Voici, en effet, ce qu'on observe :

A peine a-t-il subi le contact de la Liqueur, que ses parois se resserrent et sa pointe s'effile ; en même temps, le malade y accuse une assez vive cuisson. Que se passe-t-il en pareil cas ? La Liqueur, par sa nature éminemment subtile, pénètre à travers l'orifice du follicule hypertrophié jusque dans sa cavité même, et là, rencontrant la matière sébacée dont l'accumulation produit la maladie, elle l'attaque, la corrode, la détruit. Il en résulte que le bouton, par la rétraction de ses parois, se ratatine et s'atrophie.

Aussi, quand vous appliquez la Liqueur, ne sauriez-vous vous contenter, comme pour l'acné rosacée, d'un badigeon superficiel. Vous devez, au contraire, promener très lentement votre pinceau sur les surfaces où

siège l'éruption, forçant les doses aux endroits où elle est le plus accentuée, et déposant au besoin une gouttelette sur le bouton.

Sous l'influence de ces pansements, que vous répétez tous les deux ou trois jours, les boutons diminuent de plus en plus de volume, jusqu'à ce qu'ils ne représentent plus qu'un petit grain noirâtre qui tombe de lui-même, ou qu'on détache avec l'ongle. Alors la maladie est guérie.

Vous hâterez ce résultat en faisant, entre chaque pansement, les lotions chloratées ou benzoatées que nous avons dit exercer sur la peau une action calmante et résolutive.

Enfin, quand l'éruption, au lieu d'être limitée à la face, s'étend au reste du corps, insistez tout particulièrement sur les *Bains acidules*.

Tels sont les principes généraux qui devront vous guider dans le traitement de l'acné boutonneuse. Toutefois, avant d'arriver aux quelques faits cliniques que je vais citer comme preuve démonstrative, je crois devoir dire un mot de l'emploi de la Liqueur contre la petite éruption appelée « Tannes », dont nous avons précédemment indiqué les caractères.

Tannes. — On imbibe de la Liqueur un petit pinceau que l'on promène sur les divers endroits de la face où siègent les points noirs, que nous savons être les orifices dilatés des follicules. Ces orifices se resserrent immédiatement, ainsi qu'on peut le constater avec la loupe, par l'action astringente de la Liqueur; en même temps la matière grasse qui forme les points noirs est entamée et se décolore par l'action dissolvante de cette même Liqueur.

Continuez tous les jours ou tous les deux jours ces

applications. Vous ne tarderez pas à voir les tannes s'effacer peu à peu et les téguments finir par reprendre leur teinte naturelle.

— J'arrive maintenant aux faits cliniques. Seulement, comme ces faits offrent entre eux des degrés très différents, je les diviserai, pour la facilité des descriptions, en trois groupes, suivant qu'ils appartiennent à l'*Acné boutonneuse simple*, à l'*Acné boutonneuse confluente*, ou à l'*Acné boutonneuse éléphantiasique*.

Traitement de l'Acné boutonneuse simple.

Je fus consulté, dans le courant de l'année dernière, presque au même moment, par trois personnes atteintes d'Acné boutonneuse simple. C'étaient une jeune fille, un banquier et un attaché d'ambassade.

1er *fait*. — Chez la jeune fille, âgée de dix-neuf ans, la figure seule était entreprise. Il y était survenu depuis une dizaine d'années, spécialement sur le front, les ailes du nez, la lèvre supérieure et un peu les joues, des boutons durs comme des verrues, qui n'étaient autres que des follicules hypertrophiés. Grâce aux pansements avec la Liqueur styptique et la mixture chloratée, elle était complétement guérie au bout d'un mois.

2e *fait*. — Le banquier (c'était un homme pouvant avoir environ quarante-cinq ans) avait la face toute bourgeonnée, ce qui lui grossissait et déformait les traits. Il avait, de plus, au devant de la poitrine et sur le dos, un assez grand nombre de boutons appartenant évidemment à la même famille que ceux de la face. L'éruption remontait à une vingtaine d'années. Je le trai-

tai de même par la Liqueur et la mixture; seulement j'y joignis quelques bains acidules. En moins de six semaines sa guérison était complète.

3e *fait.* — Quant à l'attaché d'ambassade, sa figure était à peu près exempte d'éruption. Par contre, dans quel triste état il avait le reste du corps! Le tronc surtout était tellement farci de boutons que c'est à peine si, de distance en distance, on apercevait quelques places restées saines.

Je recourus tout de suite aux pansements avec la Liqueur styptique : seulement, au lieu de procéder méthodiquement, je badigeonnai à grands coups de pinceau toutes les surfaces malades, absolument comme un colleur badigeonne un mur avant d'y apposer ses affiches. Les résultats furent presque immédiats. Ainsi, au bout de peu de jours, tous les boutons se flétrirent, puis se détachèrent sous l'aspect de lamelles, d'écailles et de farines. J'en favorisai la chute à l'aide de grands bains acidules. Au bout de trois semaines de traitement, la peau était redevenue aussi nette que si elle n'eût jamais été malade.

Traitement de l'Acné boutonneuse confluente.

L'Acné boutonneuse, quand on ne parvient pas à en enrayer les progrès, finit par devenir confluente, et alors elle constitue un véritable désastre. On en jugera par le fait que voici :

— M. Piver, le parfumeur en renom, m'amena, il y a quelques années, une de ses ouvrières, âgée de vingt-deux ans, dont la figure était devenue méconnaissable par le fait d'une Acné boutonneuse confluente. L'érup-

tion remontait à dix ans. Elle avait débuté par de simples boutons, mais ceux-ci s'étaient tellement développés et avaient imprimé à sa physionomie quelque chose de si repoussant, que chacun la fuyait comme une brebis galeuse. C'est au point qu'on avait été obligé de l'occuper, seule, dans une pièce isolée du magasin.

J'avoue qu'en face de pareilles lésions j'augurai médiocrement du succès; cependant je fus d'avis qu'on essayât l'emploi de la Liqueur styptique. Comme la malade ne pouvait venir chez moi se faire traiter, ce fut M. Piver qui voulût bien, d'après mes indications, se charger lui-même de présider aux pansements. Or il manœuvra si bien qu'au bout d'un mois sa « cliente » était complètement guérie.

Il se passa même, à cette occasion, d'après ce qu'il me raconta, une scène assez touchante :

C'était à l'époque du jour de l'an. Les camarades d'atelier de la jeune fille, redevenue non-seulement saine, mais jolie, voulant sans doute réparer leur abandon d'autrefois, se disputèrent à qui viendrait l'embrasser. Celle-ci, émue jusqu'aux larmes de la nouveauté du fait, ne pouvait s'empêcher de leur dire à chaque accolade : « Que vous me faites de plaisir et de bien! Il y a si longtemps que cela ne m'était arrivé ! »

Traitement de l'Acné boutonneuse éléphantiasique.

J'arrive à un ordre de lésions beaucoup plus graves que les précédentes. Ainsi, il peut se faire qu'au lieu de boutons ce soient des tumeurs rappelant plutôt l'éléphantiasis que l'acné. Tel était le cas d'un malade qui se présenta, en 1873, à ma consultation, et dont voici en peu de mots l'histoire :

— C'était un Espagnol de quarante et quelques années. Son visage ne conservait plus, autant dire, rien d'humain. Qu'on se figure une surface d'un rouge cuivré, hérissée d'excroissances dont quelques-unes rappelaient, par la bizarrerie de leurs formes, des grains de raisin, des cerises ou des espèces de figues. Le front en était tout chargé. Les sourcils, entraînés par leur poids, pendaient au-dessus des orbites, ce qui donnait à l'œil quelque chose de caverneux. Les joues, les lèvres, le menton, étaient tuméfiés au point que leur jeu en était rendu difficile. Enfin, le nez, si tant est qu'il méritât encore ce nom, disparaissait comme perdu au milieu de toutes ces abominations, dont il avait sa large part.

Mais ce n'est pas tout. Des végétations de même nature existaient à l'intérieur de la bouche, spécialement sur le voile du palais, la luette, les gencives et la face interne de joues; enfin, il y en avait de disséminées sur presque tout le corps lui-même.

J'étais donc en face d'une de ces acnés éléphantiasiques où tout le système folliculeux est entrepris, et dont j'avais vu en Orient, surtout à l'hôpital Kasr-el-Ainy du Caire, de si terribles échantillons.

Malheureusement l'éruption faisait chaque jour de nouveaux progrès, et le malade se voyait menacé jusque dans son existence. Je constatai, en effet, que les végétations développées sur le voile du palais commençaient à obturer tellement le passage de l'air et des aliments, qu'il était à la veille de ne plus pouvoir ni respirer ni se nourrir. Ai-je besoin d'ajouter que son état avait été jugé par tous et par moi-même absolument incurable? Cependant, sur ses instances, j'entrepris son traitement.

Je touchai d'abord avec la Liqueur toutes les végétations de l'intérieur de la bouche. La cuisson fut vive dans le moment, mais elle se dissipa presque aussitôt, grâce à un gargarisme avec la mixture chloratée.

J'étendis ensuite une couche de la même Liqueur, mais plus concentrée, sur les téguments du visage; il se passa alors un fait assez étrange. Cette couche disparut en entier, absorbée par les tissus sous-jacents; je la renouvelai, et elle disparut encore. C'est que la peau, par cette hypertrophie monstrueuse des follicules et l'agrandissement proportionnel de leurs orifices, avait fini par devenir poreuse comme une éponge.

J'en restai là de ce premier pansement et recommandai au malade de se rincer la bouche et de se laver la figure, toutes les deux heures, avec la mixture au chlorate de potasse.

Le lendemain, l'aspect de la figure était peu modifié, mais il y avait déjà du mieux du côté de la bouche. (Même pansement et même prescription que la veille.)

Le troisième jour, la bouffissure avait sensiblement diminué; quant à la bouche, elle était en pleine voie de guérison. (Continuation du traitement.)

A dater de ce moment, l'amélioration s'accentue de plus en plus. Ainsi la muqueuse buccale est tellement dégagée que la respiration et la déglutition s'exécutent en parfaite liberté. Mêmes progrès du côté de la figure. De larges eschares, semblables à des fragments de parchemin, se détachent et tombent, laissant à nu des chairs moins spongieuses et plus vivantes. Les sourcils se relèvent; le nez reprend sa forme; les grandes lignes du visage redeviennent apparentes; c'est toute une

métamorphose; seules, les végétations appendues aux téguments résistent à la Liqueur.

Le douzième jour, voyant que tout a cédé, sauf ces végétations, je me décide à lier avec un fil celles qui ont un pédicule et à exciser avec le bistouri celles qui n'en ont pas. Ces petites opérations furent à peine douloureuses, les tissus étant déjà en grande partie mortifiés par le caustique; elles n'amenèrent non plus aucune réaction inflammatoire; la cicatrisation s'en opéra de même très rapidement.

Enfin, le VINGTIÈME JOUR du traitement (commencé le 10 août, il avait fini le 30), tout était terminé, en ce sens que la gorge était redevenue entièrement libre et que les traits avaient repris leur régularité. Le malade quitta donc Paris pour retourner en Espagne.

Je lui fis continuer chez lui ses lotions chloratées pour prévenir toute récidive. Je lui prescrivis de plus un traitement ioduré à haute dose, pour amener la fonte de ce qui restait de tumeurs. Or son état continua d'être des plus satisfaisants, car voici ce qu'il m'écrivait six mois après son retour :

Tarragone, 4 mars 1874.

« .... Je n'ai rien perdu de ce que j'avais gagné du « côté de la figure, et mes forces, qui étaient réduites « à rien quand je suis venu vous consulter, sont deve- « nues on ne peut meilleures. Je me sens plein de « vigueur et de vie; appétit parfait; digestions excel- « lentes. Quant aux boutons que j'ai encore sur le « corps et particulièrement aux jambes, je les trouve « moins durs et moins pleins; plusieurs même ont « notamment diminué. Vous avez fait là un vrai mi-

« racle, que vous achèverez certainement au prin-
« temps.

« V***. »

Et en effet il revint au printemps, où je fus assez heureux pour compléter sa cure à l'aide des mêmes moyens qui lui avaient déjà si parfaitement réussi.

— J'ai eu depuis à traiter un cas à peu près analogue à celui-là, mais infiniment moins grave, qui a de même guéri complètement.

TRAITEMENT DE L'ACNÉ SÉCRÉTANTE.

État gras de la peau disparaissant facilement; ténacité des flux sébacés; spécimen du traitement de l'acné sécrétante sèche; de l'acné sécrétante humide; de l'acné sécrétante croûteuse; remarques sur la longueur de ces traitements; un cas de guérison instantanée; petit drame.

Lorsque la sécrétion folliculeuse qui caractérise cette forme d'acné consiste simplement en une sorte d'état gras de la peau du visage, quelques applications de Liqueur styptique suffisent en général pour en triompher. Mais, si cette sécrétion a pris les proportions d'un flux, attendez-vous à ce que le traitement sera difficile, les progrès peu sensibles, les temps d'arrêt fréquents. On dirait presque que cette suractivité des glandes sébacées est passée à l'état de fonction physiologique, Le succès ne saurait donc être obtenu qu'au prix d'une persévérance qui est rarement la qualité dominante du patient.

Nous allons passer en revue les trois formes principales d'acné sécrétante que nous avons admises : la *forme sèche*, la *forme humide* et la *forme croûteuse*.

Et, comme pour l'acné boutonneuse, nous relaterons de même quelques faits cliniques, à titre de spécimen du traitement de chacune de ces trois formes.

Traitement de l'Acné sécrétante sèche.

Mlle N..., qui s'annonçait devoir être très jolie, fut prise, vers l'âge de quinze ans, d'une acné qui la défigura complètement. Elle en avait dix-neuf quand elle fut confiée à mes soins. Son visage était alors tout couvert d'une sorte d'enduit amiantacé, qui lui donnait une pâleur mate. Sous cet enduit apparaissaient des boutons de volume variable; on les observait surtout sur les joues, au front, dans les sourcils et tout spécialement sur le nez. Cet organe était même légérement déformé par l'effacement de la petite dépression qui sépare sa face dorsale de ses ailes. Enfin, dans les endroits où la peau n'était pas malade, elle ne paraissait pas non plus complètement saine, en ce qu'elle offrait quelque chose de farineux et de pulvérulent.

J'avais donc affaire à une « Acné sécrétante sèche. » Ajoutez cette circonstance aggravante que le père de cette jeune personne était lui-même notablement couperosé.

Le traitement consista, comme pour les cas précédents, à badigeonner la figure avec la Liqueur styptique. J'enlevais bien ainsi les pellicules et les farines, mais elles se réproduisaient chaque fois avec une ténacité désespérante, de telle sorte que c'était toujours à recommencer. Et pourtant la malade ne négligeait rien de ce qui pouvait hâter le succès ! Elle venait régulièrement chez moi tous les jours, et n'oubliait jamais, entre chaque pansement, ses lotions chloratées.

Heureusement le remède finit par être plus fort que le mal. Ainsi, au bout de six semaines, l'éruption avait disparu, et les traits avaient repris leur finesse et la pureté de leurs lignes. C'est ce qu'exprimait, dans son langage pittoresque, la femme de chambre, quand elle disait à sa jeune maîtresse : « Il semble que le nez de Mademoiselle a été remis en forme. »

Traitement de l'Acné sécrétante humide.

Il s'agit ici d'un jeune homme de 27 ans qui, depuis une douzaine d'années environ, était atteint d'une « Acné sécrétante humide », dont voici les principaux caractères :

L'éruption était plus particulièrement fixée au nez, que recouvraient des végétations tuberculeuses et d'où s'échappait sans cesse une humeur gluante. Sa surface était d'un rouge à la fois ardent et livide. Pour en adoucir les tons et aussi pour en absorber l'humeur, le malade était obligé de recourir plusieurs fois par jour à la poudre d'amidon; mais celle-ci formait bientôt une sorte de mastic qui ajoutait encore à la difformité. Il avait de plus de grosses pustules dans la barbe, qu'il portait entière pour les dissimuler. Enfin son front était semé de boutons et de plaques qui empiétaient sur le cuir chevelu, à la manière de la *Corona Veneris*.

Je soumis tous les deux jours le malade aux pansements avec la Liqueur styptique, suivis de lotions chloratées.

Les boutons furent les premiers à céder; au bout d'une quinzaine de jours, j'en étais complètement maître; mais il n'en fut pas de même du flux humoral

Sans doute il diminua dans une proportion très sensible; seulement, rien n'indiquait que je dusse de sitôt en tarir la source.

C'est alors que je me décidai à toucher tous les jours le nez avec la Liqueur amenée à un degré sensiblement plus fort de concentration (un quart d'acide pour trois quarts de véhicule). Or, telle est la tolérance des téguments pour l'acide chlorhydrique que pas une fois l'inflammation ne prit le dessus!

Sous l'influence de ce traitement, la peau devint de moins en moins humide, et il arriva un moment où, complètement « asséchée », elle ne conserva plus ni rougeur, ni rudesse. Nous avions donc enfin obtenu gain de cause.

Traitement de l'Acné sécrétante croûteuse.

Il est question ici, comme dans le cas précédent, d'un jeune homme atteint d'une « Acné sécrétante », mais de forme « croûteuse ». Sa maladie remontait à 4 ou 5 ans; lui en avait 22. Voici ce que je constatai :

Des rougeurs et des boutons étaient répandus sur sa figure, son front, ses tempes, et avaient envahi le cuir chevelu. Mais le plus fort de l'éruption occupait la partie centrale du visage. Ainsi, de la face dorsale du nez et de ses deux ailes partaient des plaques croûteuses qui, gagnant symétriquement les joues, s'y étalaient pour aller mourir au voisinage des pommettes; la peau tout autour de ces plaques était luisante et d'un rouge cuivré; il en résultait dans l'ensemble des traits quelque chose de tout à fait repoussant. Enfin le malade voyait depuis quelque temps ses forces décliner, et il avait notablement maigri.

J'eus recours à la même médication que pour les cas précédents, je veux dire à la Liqueur styptique et à la mixture chloratée.

Le premier résultat que j'obtins fut de changer la nature croûteuse du suintement en une humidité simple. C'était déjà beaucoup, l'affection perdant ainsi son cachet herpétique; mais nous savons combien toute hypersécrétion des glandes sébacées est difficile et lente à disparaître. Aussi fus-je obligé de recourir, comme pour le cas précédent, à des pansements quotidiens avec la Liqueur concentrée.

On ne s'attend pas sans doute à ce que j'entre ici dans tous les détails de la cure. Il suffira de savoir que je finis par rester complètement maître de la place. Ainsi, plus d'éruption sur le visage ni à la tête; retour des forces et de l'embonpoint; en un mot, état normal qui, depuis lors (il y a de cela aujourd'hui huit ans), ne s'est pas démenti un seul moment.

Remarques sur la longueur de ces traitements.

On serait tenté de conclure, d'après les faits que je viens de citer, que l'Acné sécrétante est une forme toujours lente à guérir. Et cependant « toujours » n'est pas le mot : aussi entendons-nous.

Cette lenteur est particulière aux cas où l'éruption de la face n'est que l'indice d'une affection beaucoup plus générale. Si, en effet, vous interrogez les malades, ils vous diront pour la plupart qu'ils ont presque constamment l'intérieur des mains humides; chez beaucoup le corps tout entier est dans un état habituel de moiteur; enfin j'en connais qui sont obligés de changer de linge jusqu'à deux fois par jour, car,

non-seulement la transpiration chez eux est très abondante, mais elle tache le linge.

Il est évident qu'ici la ténacité du mal tient à ce que tout le système folliculeux est entrepris et qu'il faut que la personne fasse « Peau neuve. »

Mais, si l'acné sécrétante est limitée à la face, alors elle rentre dans la catégorie des autres formes d'acné et n'offre en général pas plus de résistance. Il pourra même se faire qu'elle cède avec une facilité merveilleuse. En voici la preuve :

Cas de guérison instantanée d'une acné sécrétante croûteuse. — Une jeune personne de dix-huit à dix-neuf ans, appartenant à une de nos meilleures familles du Midi, me fut adressée, dans le courant de l'été 1875, par son médecin, pour une éruption de la face qu'il désignait un peu vaguement du nom de *dartre*. Il est de fait qu'elle en avait toutes les apparences.

Ainsi une énorme croûte d'un jaune livide recouvrait la presque totalité du front, puis, s'étalant sur toute la partie dorsale du nez, empiétait un peu sur les joues. La malade n'en souffrait aucunement, tant qu'on n'y touchait pas, mais le moindre contact y provoquait, au contraire, une douleur excessive; c'est au point qu'on avait dû renoncer à la faire tomber à l'aide de cataplasmes, leur poids seul les rendant insupportables.

Il y avait quatre ans que cet état de choses durait. La jeune personne jouissait d'ailleurs d'une santé parfaite. Et cependant elle se trouvait condamnée à vivre dans un état de séquestration absolue!

J'avoue que j'aurais été très embarrassé de dire à quel genre de dermatose j'avais affaire. Toutefois, comme le symptôme prédominant était l'exaltation de

la sensibilité, il me parut rationnel d'essayer tout d'abord de substituer à cette sensibilité maladive une autre plus abordable. J'étalai donc sur toute la croûte une couche de Liqueur styptique.

La douleur fut très vive dans le moment, mais ne dura qu'un instant; au bout de quelques minutes, il n'y paraissait plus. J'en restai là de ce premier essai.

Le lendemain, la malade me dit que sa croûte était moins sensible. J'y appliquai, comme la veille, une couche de la Liqueur; cette fois la sensation fut presque nulle.

Le surlendemain, toute sensibilité de la croûte avait disparu au toucher; je la cautérisai de nouveau; absence absolue de douleur.

Enfin le jour suivant, le quatrième, par conséquent, du traitement, voyant que la croûte était réduite à une sorte de plastron inerte, je me hasardai à en soulever l'un des bords avec la pointe d'une spatule. Or, qu'est-ce que je constatai? Que la peau sous-jacente était parfaitement nette et qu'elle n'adhérait à la croûte que par de petits filaments en partie brisés. J'eus alors l'historique de la marche de la maladie.

Évidemment celle-ci avait été dans le principe une simple Acné sécrétante; mais la matière, en se desséchant, avait fini par contracter avec la peau des adhérences si intimes qu'elle l'irritait maintenant à la manière d'un corps étranger. Détruire ces adhérences et débarrasser la peau de cette matière, telle était dès lors l'indication d'urgence.

Je prévins donc la malade que j'allais détacher la croûte, qui, du reste, ne tenait plus par rien, et lui recommandai de bien fermer les yeux pour que rien n'y pénétrât. J'enlevai de la sorte la totalité de cette

croûte, couche par couche, sans même avoir besoin de couper les filaments, qui se brisèrent d'eux-mêmes. Ces petites manœuvres n'amenèrent aucune souffrance et firent apparaître en dessous, comme par un lever de rideau, les téguments complètement sains.

L'opération ou plutôt le nettoyage ainsi terminé, comme je n'avais pas tenu la malade au courant de ce que je venais de faire, je voulus lui ménager le plaisir de la surprise. Plaçant alors un miroir devant ses yeux, qu'elle tenait toujours fermés, je lui dis de les ouvrir; elle les ouvrit. Mais, dès qu'elle vit sa figure si parfaitement nette, elle fut prise d'un tel saisissement qu'elle faillit se trouver mal. Aussi regrettai-je un instant ma petite mise en scène.

Heureusement, le calme ne tarda pas à se rétablir, et, lorsqu'elle sortit de mon cabinet, il ne lui restait de ce petit drame que le bonheur de se savoir et de se sentir guérie, bonheur qui ne fut suivi d'aucune déception, car, depuis cette époque, il ne lui est jamais rien survenu du côté de la figure.

RÉPERCUSSIONS ET RÉCIDIVES DE L'ACNÉ.

Ce qu'on appelle répercussion; du danger de supprimer certains flux; précautions que réclame l'acné sécrétante; prétendus vices du sang; éruptions critiques; dans quelle mesure il convient d'intervenir; innocuité de ma méthode; des récidives; comment les prévenir; revenir par intervalles à la liqueur; insister sur les bains acidules; recourir aux pulvérisations avec des eaux minérales appropriées.

Nous ne saurions clore ce qui se rattache au traitement de l'Acné sans dire un mot de deux éventualités qui préoccupent en général les malades très vivement; ce sont : les *Répercussions* et les *Récidives*.

Parlons d'abord des Répercussions.

Répercussions.

On appelle ici « Répercussion » tout déplacement d'une éruption qui se porte du visage sur un organe intérieur, de manière à substituer à un simple désagrément physique une affection plus ou moins sérieuse. La crainte qu'elle inspire à quelques personnes atteint de telles proportions qu'elle les fera renoncer à toute espèce de traitement.

Essayons de faire ici la part de ce qui est vrai d'avec ce qui est exagération.

On ne saurait méconnaître que, quand il existe à l'extérieur de nos téguments une sécrétion quelconque, se traduisant par un flux, il pourrait y avoir inconvénient ou même danger à supprimer ce flux, sans se préoccuper autrement de ce que vont devenir les matériaux qui servaient à le constituer. Il ne répugne en effet nullement d'admettre que ces matériaux, continuant d'être sécrétés et ne trouvant plus d'issue au dehors, seront refoulés à l'intérieur et pourront se porter sur quelque organe essentiel.

C'est l'histoire de ces vieux ulcères qu'on *sèche* trop brusquement, et qui sont suivis d'accidents cérébraux ou autres.

Aussi ai-je toujours soin, lorsque j'ai à soigner une ACNÉ SÉCRÉTANTE, fût-elle légère, de faire marcher de front le traitement externe et le traitement interne, ce second traitement étant plus important encore que le premier, puisqu'il touche à des intérêts plus graves.

Mais qu'y a-t-il de commun, je vous le demande, entre ces répercussions et la guérison d'une *Acné rosacée* ou d'une *Acné boutonneuse*, LESQUELLES NE SÉCRÈTENT

RIEN ? Où donc ici se portera l'humeur, puisque cette humeur est absente ?

« C'est dans le sang, vous dit-on; il faut le purifier. »

Voilà encore une de ces assertions banales, comme il s'en débite tant, qui ne reposent sur absolument rien de fondé, et qui doivent une grande partie de leur vogue à cette banalité même. Car enfin, si c'est le sang qui est vicié, comment se fait-il que l'éruption reste limitée à la figure, alors que ce fluide circule dans l'universalité des tissus ? Ne devrait-il pas laisser dans tous les points de son parcours des germes infectants dont le développement, à un moment quelconque, finirait par envahir l'individu tout entier ?

Puis, comment expliquer davantage que, sur une famille qui comptera plusieurs enfants, un ou deux seulement seront atteints d'acné ?

Je donne précisément maintenant des soins à une jeune personne pour une *Acné boutonneuse* qui lui couvre la figure et a un peu gagné les épaules. Or elle a une sœur plus jeune qu'elle et deux frères plus âgés, dont pas un n'a un bouton ; son père et sa mère n'ont également d'éruption d'aucun genre. Où donc a-t-elle puisé cette prétendue viciation du sang ?

Si c'est dans le sang, comme vous le voulez, les *Dépuratifs* devront suffire pour guérir. Or ils guérissent si peu que je suis consulté tous les jours par des personnes qui, pendant des années, en ont été littéralement « bourrées, » sans en avoir obtenu d'autres effets le plus souvent qu'un véritable délabrement d'estomac.

Il est un dernier argument qu'on fait valoir en faveur de l'abstention absolue, et que j'ai dû garder pour la fin, car il est le seul qui présente un caractère sinon sérieux, du moins spécieux. On dit :

« L'Acné est une crise favorable de la nature, qu'il ne faut ni contrarier ni entraver, pas plus que toute autre crise. »

Ce principe, appliqué à l'acné, me paraît, dans l'immense majorité des cas, éminemment contestable; mais enfin je l'admets.

Vous ne ferez donc rien pour empêcher le bouton de sortir, rien pour l'empêcher de parcourir ses diverses phases, rien non plus pour l'empêcher d'arriver à son complet épanouissement. Soit. Mais, une fois cet épanouissement obtenu, quel grand avantage trouvez-vous à ce qu'il s'éternise des semaines, des mois et même des années? J'y vois, moi, le grave inconvénient de prolonger le supplice — car c'en est un — de la personne qui en est atteinte, et de donner à penser qu'elle n'est pas saine, quand, au contraire, sa constitution est peut-être exempte de toute humeur.

Je suis du reste parfaitement désintéressé dans ces questions de répercussion, puisque ma méthode de traitement, bien loin d'exposer à faire rentrer le mal, *tend au contraire à le faire sortir par l'irritation qu'elle provoque vers la peau, et que, de plus, elle détruit le bouton sur place.*

On s'étonnera, sans doute, de voir certains médecins partager ces vaines terreurs. Mais d'abord les partagent-ils réellement?

Je croirais bien plutôt que beaucoup d'entre eux entretiennent les malades dans ces idées que « leur éruption est un mal pour un bien », parce qu'ils se sentent dans l'impossibilité absolue de les guérir. Ils y trouvent le double avantage de leur donner une fiche de consolation, en même temps qu'ils sauvegardent eux-mêmes leur amour-propre.

Mais en voilà assez sur ces « Répercussions. » Arrivons maintenant aux « Récidives. »

Récidives.

L'acné, comme toutes les éruptions, expose aux Récidives ; peut-être même y expose-t-elle plus encore par suite précisément de l'ignorance où l'on est en général des causes qui en ont déterminé le développement. Comment se flatter, en effet, que désormais on sera complètement à l'abri de ses atteintes, puisqu'on continue de se trouver dans les mêmes conditions de genre de vie et d'atmosphère que lors de sa première apparition ?

Toutefois, si l'on ne possède pas de moyen prophylactique véritable, on est toujours sûr de tenir le mal en respect, en prolongeant les pansements quelque temps encore après que toute trace d'éruption a disparu. L'acné, en effet, est une affection *dont on ne devient complètement maître qu'en l'usant.*

Il suffira par conséquent d'avoir chez soi un flacon de Liqueur stypique, au degré de force qu'on sait par sa propre expérience être celui qui convient, et de s'en lotionner de temps à autre le visage, une fois, par exemple, tous les sept ou huit jours. On suspendra tout à fait, quand, ne voyant plus rien survenir, on jugera que la peau a repris son fonctionnement normal.

Je ne saurais non plus vous recommander trop fortement l'usage habituel des Bains acidules. Je connais des malades, ou plutôt des guéris, qui n'en prennent jamais d'autres et qui s'en trouvent à merveille.

C'est au printemps surtout que vous devrez insister sur ces bains et, au besoin, revenir à quelques lotions

avec la Liqueur, nos corps éprouvant, à cette époque, un mouvement sanguin et humoral qui n'est pas sans analogie avec la « montée » de sève chez les végétaux. Or ce mouvement se traduit quelquefois par une réapparition de boutons qu'il est bon de prévenir.

Il ne faut pas non plus négliger ces mêmes moyens à l'automne, car il peut se faire que l'acné, complètement absente pendant les chaleurs, tende à revenir avec les premiers froids.

C'est à ce moment surtout qu'il faut s'attacher à bien choisir ses Eaux de toilette. J'ai fait composer, pour les personnes qui en ont l'habitude, une *Mixture blanche* qui en tient parfaitement lieu et qui a le grand mérite d'être hygiénique.

Enfin, comme on ne saurait prendre trop de précautions contre le retour d'un mal aussi tenace, je conseille de faire de temps en temps sur le visage, des lotions ou pulvérisations avec une eau minérale appropriée.

Trois classes d'eaux principalement conviennent pour ce genre de traitement à domicile. Ce sont les « Eaux Arsenicales », les « Eaux Sulfureuses » et les « Eaux Iodées ». Je citerai ici, comme type des premières, la *Bourboule*, comme type des secondes, *Saint-Honoré*, et comme type des troisièmes, *Saxon*.

Si je nomme l'eau de la Bourboule en premier, c'est que, nous l'avons déjà dit, elle convient contre toute forme d'Acné, comme étant l'eau qui s'attaque le mieux au génie même de l'éruption.

Note sur la Bourboule. — Puisque nous venons de prononcer le nom des eaux de la Bourboule, nous sommes heureux de pouvoir donner, un des premiers, la nouvelle que les rivalités qui divisaient les divers propriétaires de ces eaux vien-

nent de cesser, et ne pourront plus se reproduire, la Compagnie des eaux *ayant acquis la totalité des sources de cette station, y compris la source Choussy.*

Nous sommes heureux également de profiter de cette circonstance pour démentir les bruits qu'on a fait courir sur le prétendu affaiblissement du degré de minéralisation de ces eaux. Il résulte, en effet, des dernières analyses de MM. Lefort et Bouis, tous les deux membres de l'Académie de Médecine (*Rapport de M. Poggiale, séance du* 28 mai 1878), que, pendant ces huit dernières années, leur composition n'a aucunement changé. Ainsi elles contiennent intégralement aujourd'hui les 7 milligrammes d'arsénic, par litre, que l'École des Mines y avait constatés en 1870 : par conséquent, *bien avant* les luttes auxquelles nous venons de faire allusion.

§ II

COUPEROSE.

LA COUPEROSE INDÉPENDANTE DE L'ACNÉ.

Pourquoi elle mérite une place et une description à part.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur les « *Éruptions de la Face* » ont réuni dans une même description la Couperose et l'Acné, comme si la première était simplement l'exagération de la seconde. J'ai autrefois partagé moi-même cette manière de voir, mais, mieux renseigné par les faits, j'ai complètement modifié depuis mes idées à cet égard, de telle sorte que je range aujourd'hui ces éruptions dans deux catégories différentes.

C'est que, s'il est démontré que la Couperose[1] n'est souvent qu'une complication de l'Acné, il ne l'est pas moins qu'il peut se faire qu'elle en soit tout à fait indépendante ; elle représente bien réellement dans ce cas une individualité pathologique.

Les développements dans lesquels il nous faut maintenant entrer vont, je l'espère, justifier de tous points cette distinction.

1. On l'appelle également « goutte-rose » ; de *gutta rosea, gutta rosacea.*

SIÉGE, CARACTÈRES ET SIGNALEMENT DE LA COUPEROSE.

La couperose a pour siége les veines; ses débuts ; trois formes de couperose ; couperose par hachure : ce sont de simples linéaments ; couperose par irradiation : ce sont des disques étoilés; couperose confluente : c'est un masque; sa fréquence à Londres.

La Couperose a pour siége les vaisseaux capillaires de la face, comme l'Acné a pour siége les follicules sébacés de cette région. Voilà leurs deux grands caractères distinctifs.

Nous avons exposé précédemment comment débute l'acné. Il nous faut exposer maintenant comment débute la couperose, sa période initiale étant d'autant plus essentielle à connaître que c'est à ce moment surtout que la maladie est accessible à nos médications.

Les premières manifestations de la couperose s'annoncent toujours par un changement d'aspect dans les petites veines qui rampent à la surface de la peau. Ces veines qui, à l'état normal, sont comme perdues dans l'ensemble même des téguments, commencent à devenir apparentes, non pas partout, mais dans certains points isolés de la face, surtout aux joues, aux tempes et au nez.

Ce sont : tantôt de simples linéaments, ressemblant à des hachures, et tantôt des points étoilés, représentant des irradiations : de là deux formes d'éruption que nous désignerons par les noms de *Couperose par Hachure* et de *Couperose par Irradiation*.

Une troisième forme est celle dans laquelle les deux formes précédentes se trouvent réunies, et où, de plus,

il peut se mêler des boutons et des rougeurs appartenant à l'Acné véritable. Nous la désignerons sous le nom de *Couperose Confluente*.

Maintenant que nous venons d'indiquer la caractéristique de chacune de ces trois formes, entrons dans quelques détails sur leur signalement individuel.

Couperose par Hachures.

Les linéaments que nous avons dit être le propre de ce genre de couperose ressemblent effectivement à des coups de crayon qu'on aurait jetés au hasard sur différents points du visage. Leur direction est généralement transversale et un peu arquée ; leur longueur varie depuis un simple petit trait jusqu'à plusieurs centimètres. Quant à leur nombre, il n'offre non plus rien de fixe : il est rare cependant qu'au début il y en ait plus de quatre à cinq.

Quelques-uns de ces linéaments sont complètement isolés ; d'autres, au contraire, sont rapprochés les uns des autres, mais sans se toucher.

En résumé, il faut plutôt y voir les avant-coureurs de l'éruption que l'éruption elle-même.

Mais celle-ci ne tarde pas à s'accentuer davantage. Les hachures se multiplient, se rapprochent et finissent par se fondre, de manière à former de distance en distance de véritables plaques entre lesquelles la peau peut rester encore parfaitement saine ; seulement elle paraît un peu luisante.

Quelquefois il semble que toute la force du mal se concentre sur un seul point; ce point est le plus ordinairement l'extrémité du nez. Alors tout le réseau veineux superficiel devient apparent et de ses entrecroise-

ments multiples résulte une sorte de tissage, semblable à du feston.

Mais ce cas est le plus rare. Presque toujours la totalité de la figure finit par être envahie, et la couperose devient confluente.

Couperose par Irradiation.

Ce que nous venons de dire de la Couperose par Hachures est parfaitement applicable à la Couperose par Irradiation, celle-ci n'étant de même qu'une dilatation variqueuse de quelques veinules du visage. La seule différence réside dans l'aspect de ces veinules.

Ce sont bien toujours des linéaments; seulement, au lieu d'être isolés et parallèles, ils sont groupés en faisceau pour former autant de petits disques étoilés. On dirait qu'un vaisseau s'est rompu et que ses éclats ont été projetés dans tous les sens, comme autant de rayons; c'est du reste la comparaison qu'emploient généralement les malades.

La petite étoile que figurent ces éclats est quelquefois à peine perceptible. On la prendrait presque pour une morsure d'insecte; mais cette morsure, loin de se cicatriser, ne tardera pas à s'étendre à la manière d'une tache d'huile, et elle pourra finir par acquérir ainsi les dimensions d'une véritable tache.

Si encore le mal restait stationnaire! Mais, « l'élan une fois donné », d'autres taches s'ajouteront à celles-là, en même temps que les anciennes augmenteront de volume. Bientôt le visage en sera entièrement couvert; dans les endroits mêmes où la peau paraîtra encore saine, elle sera traversée par de longs filaments vasculaires. C'est ainsi que par gradation insensible vous arriverez à la couperose confluente.

Couperose Confluente.

Cette forme de Couperose n'est, ainsi que nous venons de le dire, que l'aggravation de l'une ou l'autre des deux formes précédentes, et quelquefois des deux réunies. Souvent aussi elle se complique d'Acné.

Je serai bref quant à ce qui touche à son signalement, car un simple coup d'œil jeté sur certains visages, bien faciles, hélas! à rencontrer, car le nombre en est considérable, vous en apprendra plus que toutes les descriptions: Contentons-nous donc d'en esquisser les principaux traits :

La figure, à cette période avancée de l'éruption, offre rarement une teinte uniforme. Rutilante dans certains points, plutôt violacée dans d'autres, son ensemble lui donne assez l'apparence d'un masque.

Ce masque prend d'ordinaire, chez les femmes arrivées à l'âge critique, un cachet particulier. Ainsi sur le réseau capillaire devenu variqueux se dessinent des veines plus variqueuses encore, qui forment un relief très-sensible. Leurs divisions multiples, leur entrecroisement et les petits espaces qu'elles circonscrivent par leurs lignes bleuâtres, rappellent assez les dessins d'une carte de géographie.

Les traits se reconnaissent encore, seulement ils paraissent grossis et dépolis, comme si on les regardait avec la loupe.

Londres est de toutes les villes celle où j'ai vu le plus de femmes atteintes de couperose confluente. Peut-être n'y a-t-il là qu'une simple action du climat, mais peut-être aussi — qu'on me pardonne ma franchise, — doit-on faire entrer en ligne de compte l'habitude qu'ont

••

généralement les Anglaises, même du meilleur monde, de faire usage un peu trop généreusement de boissons déjà par elles-mêmes trop généreuses.

Ce qui me ferait croire à cette dernière influence, c'est que, dans le Nord de la France, où les conditions climatologiques se rapprochent notablement de celles de Londres, la couperose paraît être beaucoup moins fréquente. Elle l'est toutefois bien assez encore pour faire le désespoir d'un grand nombre de femmes et le tourment de leur triste existence.

TRAITEMENT DE LA COUPEROSE.

C'est un traitement tout local; sur quoi il repose; pourquoi il est le même que celui de l'acné; emploi de la Liqueur styptique; son mode d'action; quelques cas particuliers de traitement; traitement de la couperose par hachures; traitement de la couperose par irradiation; traitement de la couperose confluente.

Le traitement de la couperose est un traitement tout local, comme est locale la maladie qu'il s'agit de combattre. Nous venons de voir, en effet, que celle-ci consiste essentiellement dans la dilatation variqueuse des veines de la face. Ramener ces veines à leur calibre normal, tel doit être votre principal objectif.

Pourquoi les veines cèdent-elles ainsi dans certains points, tandis qu'elles résistent dans d'autres? Convenons franchement que nous n'en savons pas le premier mot. Il nous faut donc renoncer à toute médication en grand, pour nous borner à faire ce qu'on appelle la « *Médecine des symptômes.* »

Ne nous en plaignons pas ; car, toute modeste qu'elle paraisse, cette médecine va nous fournir le moyen de guérir.

Mais je vois déjà plus d'un sourire d'incrédulité accueillir ce mot de « guérison. » C'est qu'il n'est pas un malade, il n'est même pas un médecin qui ne regarde comme absolument au-dessus des ressources de l'art ces varices de la face.

Cela est vrai pour ce qui est des traitements auxquels on a recours d'habitude, mais cela cesse de l'être pour celui que nous allons indiquer.

Et d'abord rappelons ce que nous avons dit plus haut de l'action de la Liqueur styptique dans les cas « d'Acné boutonneuse. »

« *A peine le bouton a-t-il subi le contact de cette Liqueur, que ses parois se resserrent; c'est par leur retrait successif qu'il se ratatine et s'atrophie.* »

Ce peu de mots va nous donner la clef du traitement de la couperose.

Il suffira, en effet, d'appliquer la Liqueur sur la veine dilatée pour obtenir son resserrement : or, pour peu que vous répétiez ces applications, comme le resserrement que vous provoquerez chaque fois ne sera pas suivi d'un retrait proportionnel, il arrivera un moment où la veine aura repris son diamètre normal.

Le traitement devra donc être le même pour la Couperose par Hachure et pour la Couperose par Irradiation, la différence ne portant que sur de simples détails. Dans le premier cas, vous étendrez une couche de Liqueur sur toute la longueur du linéament; dans le second, vous en déposerez une goutte au centre même du point étoilé. Pour l'un comme pour l'autre, vous l'y laisserez séjourner une minute environ. Ne craignez pas d'employer votre Liqueur à un degré assez fort de concentration, en vous guidant toutefois d'après la finesse de la peau et son impressionnabilité.

Pour mieux vous rendre compte des progrès de la cure, je vous engage à vous servir d'une glace grossissante, et à examiner la veine variqueuse avant et après l'application de la Liqueur.

Vous verrez que chaque pansement sera bien réellement suivi d'un resserrement très sensible de ses parois. Sans doute celles-ci ne tarderont pas à céder de nouveau, mais elles ne reviendront pas tout à fait au même point. C'est en gagnant ainsi tous les jours un peu de terrain que vous finirez par obtenir un résultat complet et durable.

Je dis : « Tous les jours. » C'est qu'en effet la Liqueur, même concentrée, détermine une irritation si légère que, chez beaucoup de personnes, on peut faire des pansements quotidiens. Mieux vaut cependant, quand on les fait soi-même, n'y revenir, pour plus de sûreté, que tous les deux jours.

La durée d'un pareil traitement n'offre rien de bien fixe. Elle est en moyenne de trois semaines à un mois. Quant aux chances de guérison, elles sont dans la proportion de NEUF SUR DIX.

Toutefois entendons-nous. Ceci s'applique uniquement aux deux formes de couperose dont je viens de parler, QUAND ELLES SONT TOUT A FAIT A LEUR DÉBUT.

C'est qu'à mesure que l'éruption s'accentue davantage, à mesure aussi les cures deviennent de plus en plus rares. A-t-elle atteint ce degré de *défiguration* que nous avons nommé « Couperose confluente », ne comptez plus que sur une simple amélioration, et encore dans des limites bien restreintes.

Je vais maintenant, comme je l'ai fait précédemment pour l'Acné, citer quelques cas particuliers de Couperose, à titre de spécimens du traitement.

Quelques cas particuliers de traitement de la Couperose.

Traitement de la Couperose par hachures. — Une femme, jeune encore, vint me consulter, en mai 1875, pour un commencement de « Couperose par hachures ». Je constatai effectivement l'existence de trois à quatre veinules, sur la tempe droite, et de deux sur la face dorsale du nez, offrant les caractères que voici :

Elles étaient allongées, onduleuses, légèrement renflées dans certains points, et, par leur couleur rouge, tranchaient assez vivement sur la teinte un peu pâle de l'ensemble des téguments. D'ailleurs, pas un bouton sur le reste du visage ; constitution parfaite.

J'étendis avec un petit pinceau, comme je l'ai indiqué plus haut, une couche de Liqueur styptique sur tout le tracé des veines variqueuses et l'y laissai la valeur d'une minute. Je répétai les mêmes pansements, tous les jours d'abord, puis tous les deux jours.

Les veines diminuèrent peu à peu de volume, et ne figurèrent bientôt plus qu'un filet rougeâtre, lequel filet disparut à son tour. La malade se trouva ainsi complètement guérie dans l'espace d'un mois.

Traitement de la Couperose par Irradiation. — Ce second fait n'est en quelque sorte que la répétition du précédent. Ainsi, il s'agit encore ici d'une assez jeune femme qui vint me consulter, en juin 1876, pour une tache rosée, de la largeur d'une lentille, qu'elle portait à la joue gauche, et pour une tache semblable, mais moins large, qu'elle portait à la joue droite.

La tache de la joue gauche avait paru la première. Elle s'était annoncée par un petit point rouge, limité,

qu'elle avait pris d'abord pour une piqûre d'insecte. Mais bientôt ce point s'était agrandi en rayonnant, et, en même temps, de petites veines, formant relief, s'étaient dessinées à son pourtour.

Elle n'y avait pas fait, d'abord, beaucoup d'attention, espérant que cette tache disparaîtrait d'elle-même.

Mais quelles ne furent pas sa surprise quand elle en vit une autre commencer à poindre sur sa joue droite, et sa terreur quand son médecin lui eut dit que non-seulement c'était la couperose, mais qu'il n'y avait rien à faire! C'est alors qu'elle vint réclamer mes soins.

L'éruption avait bien les caractères de la « Couperose par irradiation, » déjà confirmée sur la joue gauche, mais simplement à son début sur la joue droite.

Je procédai absolument de la même manière que pour le cas précédent, et pansai, à peu près tous les jours, les deux taches avec la Liqueur styptique. Chaque application produisait une cuisson légère, accompagnée d'un peu de rougeur, puis cuisson et rougeur se dissipaient rapidement; c'est au point que, pendant toute la durée de sa cure, cette jeune femme ne cessa pas un jour d'aller dans le monde.

En résumé, tout marcha si bien, qu'au bout de six semaines il ne restait plus trace de la couperose.

Traitement de la Couperose confluente. — Nous avons dit que, quand la Couperose atteint de trop grandes proportions, il faut renoncer à l'espoir de la guérir. Tout au plus peut-on en arrêter la marche et en atténuer l'intensité.

Je citerai, à ce propos, le fait d'un capitaine de la garnison de Paris, qui vint me consulter, il y a trois ou quatre ans, pour une Couperose que je n'hésite pas à

appeler « Flamboyante. » Je ne me rappelle pas, en effet, avoir jamais vu visage aussi illuminé. Il y avait, en plus de la teinte écarlate, une tuméfaction considérable de l'ensemble des traits, par suite de la dilatation de tout le réseau capillaire de la peau et de l'épaississement de cette membrane. Ajoutez que cet état ne cessait de s'aggraver à tel point que cet officier était à la veille d'être mis à la retraite pour « *Figure impossible.* » Ce sont les termes du rapport.

Je lui fis, pendant quelques jours, des lotions sur le visage avec la Liqueur styptique, au quart, et, voyant qu'elles paraissaient réussir, je l'engageai à les continuer lui-même sans interruption.

Il se badigeonna donc la figure à peu près tous les jours avec une exactitude toute militaire; et bien lui en prit. Ainsi les progrès du mal ne tardèrent pas à être complètement arrêtés; puis les tissus se dégonflèrent; puis les veines devinrent moins saillantes : bref, au bout de six semaines, ce n'était pas sans doute un Antinoüs, mais la figure était redevenue très présentable.

Grâce à la continuité de ces lotions, l'état s'est maintenu et se maintient, de telle sorte que notre pauvre capitaine a pu continuer son service.

TACHES HÉPATIQUES.

Ces taches font partie des Éphélides ; pourquoi je les rapproche de la couperose ; comment elles débutent ; leur marche ; elles sont réputées incurables ; cas de guérison d'une tache hépatique couvrant toute la face.

Les « Taches Hépatiques » appartiennent à cette classe de dermatoses qu'on appelle *Éphélides*, lesquelles ont pour caractères de se développer insensiblement, sans

inflammation de la peau, et le plus souvent sans cause connue. Ce sont précisément ces caractères qui m'engagent à rapprocher leur histoire de celle de la Couperose, d'autant plus que le même traitement est applicable à ces deux genres d'éruption.

Le mot « hépatique » appliqué à ces taches vient du mot grec ἧπαρ, ἥπατος, qui signifie « foie ». On avait cru en effet, sans motif bien plausible, qu'elles se développaient surtout chez les personnes à tempérament bilieux, c'est-à-dire chez lesquelles prédominent les fonctions du foie.

Ces taches peuvent se montrer sur presque toutes les parties du corps; mais les seules que j'aie traitées par ma méthode siégeaient à la face : je ne parlerai donc que de celles-là.

Les malades ne sont en général avertis de leur présence par nul autre signe que par les changements survenus dans la coloration de la peau. Ces changements n'apparaissent pas subitement; ils s'annoncent presque toujours par un petit pointillé grisâtre qui, tout d'abord distinct et isolé, ne tarde pas à se fondre et à dégénérer en plaques dont les bords sont plutôt frangés que réguliers. Ces plaques peuvent finir par occuper ainsi une étendue considérable.

Quant à leur couleur, elle est très variable. Après avoir débuté par des tons grisâtres, il n'est pas rare qu'elles tournent au safran, puis prennent des teintes chocolat.

Enfin, elles ne forment aucun relief sur la peau; tout au plus, quand on y passe la main, y éprouve-t-on une légère sensation râpeuse.

Les taches hépatiques sont, de l'aveu de tous les médecins, au-dessus et même en dehors des ressources

de l'art. En effet, elles ont pour siège le pigmentum, c'est-à-dire la matière colorante semi-liquide qui se trouve entre l'épiderme et la peau proprement dite. Comment donc les atteindre?

Ce ne pourra être par un traitement général, puisqu'elles sont complètement indépendantes de la circulation, et que, par suite, elles ne semblent pas vivre de la vie de l'individu. Sous ce rapport donc, nul accès à tenter par voie d'absorption.

Pourra-t-on du moins les attaquer directement par des topiques locaux? On répond encore à cela que la chose est impossible, l'épiderme devant offrir à leur pénétration un obstacle infranchissable.

Sans doute l'obstacle existe: aussi est-ce précisément cet obstacle que je me suis proposé de franchir. Je me suis dit: Puisque la Liqueur styptique, portée à un degré convenable de concentration, exfolie l'épiderme sans irriter les tissus sous-jacents, pourquoi ne pas essayer d'arriver de la sorte jusqu'au pigmentum, de manière à en modifier la sécrétion et à le ramener peu à peu à son type physiologique?

J'ai donc tenté l'épreuve, et le succès m'a donné complètement gain de cause. Ainsi je suis parvenu à faire disparaître, par une série de petites cautérisations successives, des taches hépatiques, *non pas de naissance*, remarquez-le bien, car celles-là sont tellement incrustées dans la peau que j'ai désespéré de les guérir, mais des taches purement *accidentelles*, développées, par conséquent, dans les circonstances et avec les caractères que je viens d'indiquer.

Je dois dire toutefois que je n'avais eu à traiter jusqu'à présent que des taches de dimensions moyennes, lorsque je fus consulté, dans le courant de l'année

1873, pour un cas où la figure tout entière était envahie. L'étrangeté du fait et le succès obtenu par la Liqueur m'engagent à en faire l'objet d'une relation un peu détaillée.

Guérison d'une tache hépatique couvrant toute la face.

Je reçus donc la visite d'une dame, jeune encore, dont la physionomie me frappa par son aspect étrange. On voyait en effet des traits fins et réguliers se dessiner à travers un masque d'un brun chocolat. Ce masque occupait la totalité de la figure, une ligne blanche légèrement onduleuse indiquant les limites de la joue, de la tempe et du front. Passé cette ligne, la peau avait sa couleur ordinaire.

Le mal remontait à quatre ans environ. Il avait débuté par l'apparition d'une petite tache sur l'aile gauche du nez, laquelle s'était propagée assez rapidement à la joue correspondante; puis une autre tache s'était montrée sur l'aile droite du même organe et avait envahi également la joue de ce côté. L'éruption depuis lors avait continué de s'étaler sur les deux moitiés du visage, et avait fini par les couvrir du masque dont nous venons de parler. Il en résultait une coloration brune tellement uniforme des téguments, qu'on aurait pu croire que c'était leur teinte naturelle.

Du reste, la malade n'avait pas éprouvé le plus léger trouble dans sa santé générale; elle n'avait pas été avertie non plus, par la moindre sensation, des métamorphoses que subissait l'aspect de sa physionomie. Si on ne lui eût rien dit et qu'elle ne se fût pas regardée dans une glace, elle eût été la seule à ne pas s'en apercevoir.

J'avoue qu'en face de ce singulier état de choses

j'éprouvai un extrême embarras, d'autant plus que, comme je viens de le dire, je n'avais encore jamais eu à opérer sur des surfaces d'une aussi grande étendue. Ce qui m'effrayait le plus, c'est qu'il n'y avait réellement de guérison possible qu'à la condition que la malade ferait entièrement « *Peau neuve* ». Mais était-ce chose praticable?

Comme elle tenait absolument à en courir les risques et que d'ailleurs je n'y voyais aucun danger, puisque j'aurais toujours la ressource de m'arrêter à temps, je me décidai d'agir.

Je badigeonnai donc toute la figure avec la Liqueur styptique, dans la proportion d'un quart d'acide; la malade, à ce premier pansement, éprouva à peine une légère chaleur.

Le lendemain et les jours suivants je répétai les mêmes applications, élevant quelquefois la proportion d'acide à un tiers. La sensibilité parut alors se réveiller de plus en plus; vers le quinzième jour, elle était même redevenue à peu près normale.

N'oublions pas d'ajouter que la malade avait soin, entre chaque pansement, de se baigner plusieurs fois par jour et largement la figure dans de l'eau tiède.

On comprend tout de suite quel était mon but. Je voulais, par ces cautérisations successives, entamer couches par couches l'espèce de plastron formé par l'épiderme induré et épaissi qui constituait la tache, et arriver graduellement de la sorte à la peau saine. Quant aux lotions locales, elles devaient ramollir et entraîner les eschares provenant de ces cautérisations. Or l'événement justifia de tous points cette manière de procéder.

Nous venons de dire qu'à partir des premiers pansements la sensibilité des tissus devint chaque jour plus

accentuée. N'était-ce pas déjà la preuve que nous pénétrions plus avant au cœur même de la place?

Ce qui le prouva avec non moins d'évidence, ce fut l'aspect même des téguments touchés par le caustique. Ils étaient devenus secs, raboteux, comme parcheminés; des lamelles s'en détachaient; d'autres étaient prêtes à tomber : on aurait pu se croire en face de l'écorce d'un platane, au moment de sa mue.

Enfin, vers le vingtième jour de traitement, nous commençâmes à apercevoir vaguement quelque chose de blanc et de rose; ce quelque chose finit par se dessiner tout à fait : c'était la peau.

Comme il n'y avait plus de couches à entamer, mais seulement des surfaces à nettoyer et à polir, je diminuai notablement le titre de la Liqueur, et ne l'employai plus que tous les deux ou trois jours. Bref, les choses marchèrent si bien, qu'après six semaines de traitement la malade quittait Paris avec un tout autre visage.

De retour chez elle, elle m'écrivait ces quelques lignes, qui résument parfaitement les résultats de sa cure : « Personne ne veut plus me reconnaître. On me renie, même dans ma famille! »

§ III

PITYRIASIS

LE PITYRIASIS S'ATTAQUE AU SYSTÈME PILEUX.

D'où vient son nom de pityriasis; pourquoi on l'appelle encore acné pilaris; en quoi il diffère de l'acné véritable; la chevelure est son siège de prédilection.

Le « Pityriasis » est une maladie éruptive du système pileux qui offre, comme caractère à peu près constant, la formation de pellicules minces et fines, rappelant assez les apparences du son : d'où le mot de « pityriasis », qui n'est qu'un dérivatif du mot grec πιτυρον, qui veut dire « son ».

Le pityriasis a été envisagé par beaucoup d'auteurs comme une simple variété de l'acné et décrit sous le nom d'*Acné pilaris*. Il est de fait que ces deux éruptions offrent entre elles la plus grande analogie en ce que, d'une part, elles se traduisent par des troubles de sécrétion à peu près identiques, et que, d'autre part, le même traitement leur est applicable.

Mais, d'un autre côté, elles diffèrent par leur siège anatomique. Ainsi l'acné réside dans les follicules sébacés, le pityriasis dans les bulbes pileux.

Elles diffèrent, de plus, par la disposition de leurs éléments propres. Ainsi, tandis que le follicule ne

consiste que dans une sorte de sac d'endosmose, le bulbe, au contraire, représente une véritable poche organique qui donne naissance à une papille, d'où émerge un poil. Ce poil, suivant l'endroit où il est implanté, porte le nom de barbe, sourcil ou cheveu.

Mais ici peu importent les noms. L'essentiel, c'est d'avoir établi que le pityriasis mérite bien réellement d'occuper une place à part dans le cadre nosologique.

Quel ordre maintenant convient-il d'adopter pour sa description ?

Comme il ne s'attaque que rarement à la barbe, ou aux sourcils, tandis qu'il a une prédilection très marquée pour la chevelure, nous traiterons tout d'abord un peu sommairement du pityriasis des deux premiers, afin de pouvoir nous étendre davantage sur celui du cuir chevelu.

Mais il est un point que nous devons commencer par élucider, car son importance est telle qu'il domine toute la question. C'est celui-ci :

N'est-il pas à craindre que les applications d'une liqueur toujours plus ou moins acide comme l'est la Liqueur styptique ne finissent par altérer soit la couleur, soit la texture du poil ?

J'avoue avoir été arrêté assez longtemps moi-même par cette appréhension, en songeant surtout à ce qui arrive pour l'acide nitrique ; mais l'expérience m'a appris qu'il n'en est absolument rien. Quand l'acide chlorhydrique est convenablement dilué, il n'exerce aucune action chimique sur le poil lui-même et modifie seulement la vitalité de son bulbe.

Voilà donc un point parfaitement établi et de manière à ne pas y revenir. Entrons, par conséquent, en matière.

PITYRIASIS DE LA BARBE.

S'observe assez rarement; un cas de guérison de pityriasis des favoris.

C'est, avons-nous dit, une affection assez rare. Il semblerait, au contraire, qu'elle dût être assez commune, à en juger par les boutons qui se développent fréquemment dans la barbe ; mais ce sont presque toujours des boutons d'acné. Il peut se faire cependant que le bulbe pileux lui-même devienne le siège d'un véritable pityriasis. Le fait suivant en est la preuve :

— Je fus consulté, au printemps de l'année 1878, par un « élégant du grand monde » qui s'apercevait, non sans un vif chagrin, que, depuis quelque temps, ses magnifiques moustaches, qu'il portait fort longues et dont il était très fier, commençaient à se dégarnir. Chaque fois, en effet, qu'il se servait du peigne, il s'en détachait quelques poils.

J'examinai la peau de cette région à la loupe et constatai que, tandis qu'elle paraissait complètement saine, chaque bulbe pileux qui en émergeait était comme enlacé dans une sorte d'étui farineux. C'était donc bien là un « Pityriasis de la barbe ».

Je touchai toute la surface malade avec un pinceau imbibé de Liqueur styptique, lui imprimant des mouvements de va-et-vient, de manière à bien faire pénétrer la liqueur jusqu'au bulbe.

Le premier effet de cette application fut de dissoudre les farines, le second de fortifier le bulbe. Tout cela marcha si rapidement que, passé le cinquième panse-

ment, les farines cessèrent de se reproduire, et la chute des poils se trouva complètement arrêtée.

Je fis continuer au malade ces mêmes applications pendant environ un mois, en lui recommandant de les espacer de plus en plus, et bientôt la cure fut assez solide pour qu'il pût cesser tout traitement.

— J'ai eu plusieurs fois l'occasion de traiter des cas analogues, non-seulement aux moustaches, mais aux favoris et au « collier », et presque toujours je suis parvenu de même à triompher du pityriasis.

PITYRIASIS DES SOURCILS.

C'est une affection des plus rebelles; guérison d'un cas déclaré incurable.

Le Pityriasis des Sourcils est un peu moins rare que celui de la barbe et s'annonce, de même, par la formation de farines et quelquefois d'enduits croûteux tout autour du bulbe, d'où résulte également la chute des poils. C'est une affection tellement rebelle aux traitements ordinaires que la plupart des médecins la regardent comme incurable. Et cependant elle peut guérir, témoin le fait que voici :

— Une jeune femme de province, venue tout exprès à Paris pour se faire traiter d'un « Pityriasis des sourcils », se présenta un jour à ma consultation, toute démoralisée. Elle sortait, me dit-elle, de chez un de nos spécialistes les plus en renom, lequel, aprés l'avoir examinée un peu rapidement, lui avait dit, avec une franchise quelque peu brutale : « Vous auriez bien mieux fait de ne pas vous déranger ; je ne puis rien pour vous : vos sourcils ne repousseront jamais. »

J'avoue que cet arrêt, à part même sa forme tranchante, me parut singulièrement hasardé, car enfin le pityriasis des sourcils n'est pas un de ces vices rédhibitoires contre lesquels il n'y ait absolument rien à tenter. Aussi, « un peu piqué au jeu », qu'on me pardonne l'expression, me fis-je presque un point d'honneur de mettre tout en œuvre pour guérir la malade, ou du moins pour alléger son mal.

Son affection, sans doute, était ce que nous appelons un « mauvais cas ». Ainsi les deux sourcils étaient complètement dépouillés de leurs poils et une croûte fendillée et comme lamelleuse en occupait la place. Par contre, les cils n'avaient rien, la chevelure était abondante et la santé générale parfaite, ce qui donnait à penser que le mal était tout local.

J'étendis, comme chez la jeune personne atteinte d'acné sécrétante, dont j'ai parlé plus haut (page 392), une couche de Liqueur styptique sur toute la surface des croûtes, et bornai là ce premier pansement.

Il n'y eut rien de particulier ni dans le moment ni après. Il semblait presque que je n'eusse rien fait.

Le lendemain, application d'une nouvelle couche de liqueur; cette fois quelques croûtes se détachent.

Le surlendemain, même pansement, ce qui acheva la chute de ce qui restait de croûtes.

La peau sous-jacente est rouge, un peu emflammée ; la malade y accuse une sensibilité assez vive : il me faut donc prendre garde de dépasser la mesure. Aussi, à dater de ce moment, je ne fis plus qu'un pansement tous les deux jours. Or voici ce que j'observai.

Un léger duvet se montra là où étaient autrefois les sourcils; puis le duvet fit place à des filaments, lesquels filaments furent remplacés à leur tour par de

véritables poils, rares d'abord, puis de plus en plus nombreux. Enfin, au bout de six semaines de traitement, les sourcils étaient complètement repeuplés.

La malade, avant de quitter Paris, voulait absolument retourner voir le médecin qui avait prononcé son arrêt d'incurabilité. « Je ferai, me disait-elle, comme les lépreux des Temps Bibliques qui, une fois guéris, allaient se montrer aux prêtres. » Mais je lui fis remarquer que les motifs de sa visite ne seraient pas tout à fait les mêmes, et comme, en définitive, ce n'était là qu'une boutade ou une petite vengeance, je parvins sans peine à l'y faire renoncer.

PITYRIASIS DU CUIR CHEVELU.

Son extrême fréquence; il fait le tourment d'un grand nombre de femmes; dédain qu'affectent beaucoup de médecins à son sujet; prêteur antique et soubrette de Molière.

Le Pityriasis du cuir chevelu est une affection si fréquente, comparativement à celle qui s'attaque soit à la barbe, soit aux sourcils, que, dans le langage du monde, quand on parle du « Pityriasis » sans rien ajouter, il est sous-entendu qu'il ne s'agit que du pityriasis de la chevelure.

C'est là, du reste, une maladie qui partage avec l'acné le triste privilège de faire le tourment d'un grand nombre de femmes, par la crainte qu'elle leur inspire qu'il n'en résulte la dénudation du crâne.

Et, en effet, je ne connais pas de plus douloureux spectacle que celui d'une jeune fille ou d'une jeune femme qui voit ainsi s'effeuiller en détail le plus gracieux de ses ornements, et qui, hier encore l'orgueil de nos

salons, ne sera peut-être plus demain qu'une reine découronnée. Quel médecin n'a reçu, à ce propos, les plus pénibles confidences?

Et cependant la plupart de nos confrères affectent pour le pityriasis, comme pour l'acné, le dédain le plus superbe. Il semblerait presque qu'ils ne sauraient s'occuper de si petites choses sans déroger et sans déchoir. *De minimis non curat Prætor.*

« De si petites choses »! Mais qu'y a-t-il donc de petit quand il est question de la santé, voire même de la beauté? Prenez garde qu'usant d'épigramme, à titre de représailles, on ne vous compare beaucoup moins au Préteur antique qu'à la soubrette de Molière[1].

Aussi est-ce avec une attention très suivie et très sérieuse que nous allons continuer cette étude du Pityriasis.

DIAGNOSTIC DU PITYRIASIS DU CUIR CHEVELU.

Débuts obscurs; trois symptômes caractéristiques; démangeaison; formation de pellicules; chute des cheveux; pas de contagion.

Dans la plupart des cas, il est, sinon impossible, du moins très difficile d'apprécier le point de départ de la maladie, ou même ses débuts. Il n'y a, en effet, ni symptômes généraux précurseurs ni même symptômes locaux capables d'attirer l'attention; point de

1. Écoutons Toinette déguisée en médecin : « Je dédaigne de m'amuser à ce menu fatras de maladies ordinaires, à ces bagatelles de rhumatismes et de fluxions, à ces fièvrottes, à ces vapeurs et à ces migraines. Je veux des maladies d'importance, de bonnes fièvres eutanées, avec des transports au cerveau, de bonnes fièvres pourprées, de bonnes pestes, de bonnes hydropisies formées, de bonnes pleurésies avec des inflammations de poitrine; c'est là que je me plais; c'est là que je triomphe ». *Malade imaginaire*, acte III, scène XIV.

souffrance d'aucun genre, pas plus à l'extérieur qu'à l'intérieur du crâne. C'est seulement quand le malade, sollicité par la démangeaison, vient à se gratter, qu'il s'aperçoit que ses doigts ont entraîné quelques pellicules et aussi quelques cheveux.

Ce premier éveil du pityriasis donne en quelque sorte le mot de la maladie tout entière. Nous allons voir, en effet, que celle-ci a trois grands caractères qui sont :

La *Démangeaison;* la *Formation de pellicules;* la *Chute des cheveux.*

Démangeaison. — Elle peut consister en un simple chatouillement, qui fera que le malade y portera la main; mais c'est le cas le plus rare. Presque toujours, au contraire, elle représente un prurit tellement impérieux et cuisant que ce n'est plus seulement la main que le malade y porte, c'est l'ongle. Et alors, « une fois qu'il s'y met », il se gratte avec une violence qui devient presque de la frénésie.

Sans doute, dans le moment même, la douleur que provoque cette frénésie n'est pas sans un certain charme, car enfin c'est une sensation vraie, au lieu de cet affreux agacement qui vous porte sur les nerfs. Mais les conséquences en seront éminemment regrettables en ce que vous ne ferez ainsi qu'aggraver les deux autres symptômes, à savoir la « Formation des pellicules » et la « Chute des cheveux ».

Formation des pellicules. — Ce ne sont d'abord que des farines à peine perceptibles, de « petites peaux », comme on dit, qui ne trahissent souvent leur présence que quand on se peigne au peigne fin. Mais bientôt la desquamation s'accentue. Elle est constituée alors par des

pellicules blanches, minces, sèches, ressemblant bien réellement à du son. Les plus longues dépassent rarement le diamètre d'une lentille. Quelques-unes sont adhérentes par l'une de leurs extrémités et libres par l'autre; mais la plupart, au contraire, sont exemptes de tous liens. Elles le sont tellement qu'il vous suffira de passer la main dans votre chevelure pour les faire pleuvoir sur vos vêtements de manière à blanchir ceux-ci comme avec de la poudre.

Une particularité non moins significative des pellicules, c'est leur facilité de reproduction. Ainsi vous serez parvenu, à force d'attention, de soins et de patience, à vous nettoyer la tête, et une heure à peine se sera écoulée que déjà tout sera à recommencer. A ce degré, le pityriasis constitue un véritable « flux ».

Chute des cheveux.— C'est la conséquence à peu près obligée de la desquamation.

Ainsi le premier effet des pellicules qui entourent le bulbe de toutes parts, c'est d'opposer un obstacle mécanique à la sortie du poil et à son libre épanouissement; celui-ci devient sec, grêle, cassant, et tombe avec la plus grande facilité.

Une autre cause encore qui en amène la chute d'une manière non moins directe, c'est l'adhérence des pellicules à la racine même du cheveu. Comme ces pellicules se détachent et tombent sans cesse, il en résulte des tiraillements multiples qui l'ébranlent et peu à peu finissent par l'entraîner.

N'oublions pas non plus de faire la part des effets produits par l'inflammation du bulbe. Quelque faible que puisse être cette inflammation, on ne saurait la récuser entièrement, ne fût-ce que comme résultat de l'ac-

tion incessante des ongles. Aussi apporte-t-elle également son contingent de désastres.

Enfin il arrive un moment où la chute des cheveux prend de telles proportions que c'est par « poignées » qu'ils se détachent. Si encore ceux qui restent étaient forts et vigoureux! Mais, presque toujours, c'est l'inverse qui a lieu, ainsi que l'indiquent leur mollesse, leur aspect terne et la disparition des ondes qui en faisaient parfois le principal ornement.

Tel est le trop véridique tableau des ravages causés par le pityriasis. Vous pourrez voir ainsi les chevelures les plus belles, les plus fournies, les plus opulentes, réduites à des proportions telles qu'elles pourront satisfaire à peine aux exigences de la coiffure la plus mesquine.

Il est toutefois une bonne parole que je suis heureux de pouvoir faire entendre à l'adresse des enfants d'une même famille, quand l'un d'eux en est atteint : *Le Pityriasis ne paraît être aucunement contagieux.*

TRAITEMENT DU PITYRIASIS DU CUIR CHEVELU.

Complications et difficultés; comment agir envers les pellicules; se défier du peigne fin; son rôle possible dans la production du pityriasis; le traitement comprend trois indications: 1° disparition de la démangeaison; 2° suppression du flux sébacé; 3° repeuplement du crâne; un spécimen du traitement; conséquences à déduire.

Le traitement du Pityriasis du cuir chevelu présente des difficultés qu'on ne rencontre pas quand la même maladie s'attaque à d'autres régions du système pileux. C'est que, tandis que la toilette de la barbe et des sourcils rentre dans celle du reste du visage, la cheve-

lure, au contraire, exige un entretien à part et l'emploi d'un outillage tout spécial comprenant le démêloir, la brosse et le peigne fin. Or comment manœuvrer cet outillage, en présence de la lésion qui nous occupe? C'est ce qu'il nous faut dès maintenant éclaircir avant d'aborder la question même du traitement.

L'existence des pellicules et leur formation incessante seront nécessairement l'objet de votre principale sollicitude.

Vous vous attacherez à en débarrasser la tête avec le démêloir et la brosse, mais en procédant très doucement, la moindre manœuvre un peu brusque pouvant amener l'avulsion du cheveu. C'est que le bulbe pileux n'est pas seulement ramolli et devenu friable; la peau du crâne elle-même est comme frappée d'inertie. Aussi vous abstiendrez-vous de recourir au peigne fin, ou du moins devrez-vous éviter qu'il atteigne la racine même du cheveu.

Je dois d'autant plus vous tenir en défiance du peigne fin qu'il n'est pas prouvé pour moi qu'il n'entre pas souvent pour beaucoup dans la production même du pityriasis.

Remarquez, en effet, que les portions du cuir chevelu qui se dégarnissent le plus vite sont précisément celles qu'on désigne sous le nom de « raies ». Or que de femmes, dans le but de maintenir ces raies dans un état de propreté parfaite, ne restent jamais un jour sans y passer le peigne fin! Nul doute que ce « raclage » continuel finisse à la longue par entamer et peut-être même par user la capsule pilifère.

Une comparaison. Croyez-vous que, si, pour l'entretien d'une pelouse, vous y passiez journellement le râteau, vous n'arriveriez pas à compromettre le gazon, au

lieu de l'aviver et de l'épaissir ? Et la chevelure ! Qu'est-ce donc, sinon une pelouse qu'il faut savoir de même ne pas trop « ratisser » ?

Vous voilà donc suffisamment renseignés sur la conduite à tenir à l'égard des pellicules, que nous avons dit n'être qu'un symptôme, mais un symptôme de premier ordre. Arrivons maintenant au traitement de la maladie même, je veux dire du Pityriasis.

Ce traitement comprend trois indications, savoir : *Disparition de la démangeaison ; Suppression du flux farineux ; Repeuplement du crâne.*

Disparition de la démangeaison. — La démangeaison, quelque vive qu'elle soit, cède presque toujours à la première application de la Liqueur styptique ; rarement elle en exige deux ; je n'ai jamais besoin de recourir à trois. Sous ce rapport, le *résultat est certain.*

Rien de plus simple du reste que ma manière de procéder. J'imbibe de la liqueur une petite brosse que je promène sur toute l'étendue du cuir chevelu, lui faisant exécuter des petits mouvements dans divers sens, afin qu'elle pénètre bien jusqu'au bulbe ; puis je sèche la tête avec du coton ou un linge fin.

Il ne faut pas craindre de porter la Liqueur à un sixième et même à un cinquième de concentration, tant est grande la tolérance des téguments ! A ce degré, les malades n'accusent aucune sensation dans le moment ; c'est seulement au bout de quelques minutes qu'ils se plaignent d'un peu de cuisson et de chaleur, puis, en moins d'un quart d'heure, tout est rentré dans l'ordre.

Si la démangeaison n'a pas entièrement disparu par un premier pansement, on revient, non pas le len-

demain, mais le surlendemain, à une seconde application de la liqueur. Si, par extraordinaire, il est besoin de recourir à une troisième, on mettra de même 48 heures d'intervalle. Mais, je le répète, j'ai presque toujours vu le prurit céder dès la première « sommation ».

Suppression du flux farineux. — La suppression de ce flux est presque toujours aussi la conséquence de l'emploi de la Liqueur, mais il s'en faut de beaucoup que le résultat en soit aussi immédiat que pour la démangeaison. Comptez sur un traitement de trois semaines à un mois.

Les pansements devront être répétés tous les trois ou quatre jours seulement; de même la Liqueur sera employée à un titre bien plus faible, dans la crainte d'irriter.

Vous verrez ainsi peu à peu les pellicules diminuer de nombre et se reproduire plus lentement; il arrivera enfin un moment où il n'existera plus que quelques farines, comme on en observe du reste sur les têtes les plus saines; vous n'aurez plus alors à vous en occuper.

Repeuplement du crane. — Presque toujours, quand les pellicules ont cessé d'être sécrétées, la chute des cheveux s'arrête toute seule. Aussi le problème ne consiste-t-il plus qu'à réparer les ravages produits par le pityriasis, en d'autres termes, à repeupler le crâne. La chose est-elle possible?

J'ai par devers moi trop de succès de ce genre pour hésiter à répondre par l'affirmative. Je n'en citerai qu'un seul. Il se rapporte à une jeune personne dont l'histoire trouve d'autant mieux ici sa place, qu'en plus de certaines particularités pleines d'intérêt qu'elle

renferme elle peut nous servir de spécimen de traitement du Pityriasis.

UN SPÉCIMEN DE TRAITEMENT DU PITYRIASIS.

Pityriasis par atonie du bulbe pileux. — Mlle B*** avait eu, jusqu'à l'âge de quatorze ans, une magnifique chevelure qui encadrait admirablement son gracieux visage, lorsqu'elle s'aperçut tout à coup que ses cheveux commençaient à tomber. Elle en parla au médecin de sa famille qui, bien entendu, répondit « *que ce n'était rien; que cela s'arrêterait tout seul, etc.* » Cependant, comme le mal continuait, au contraire, à s'accentuer davantage, on demanda l'avis du coiffeur, qui se disait fort expert.

Celui-ci, avec cette suffisance qui est le cachet de sa profession, conseilla d'emblée la poudre d'iris, comme étant un « excellent philocome ». On suivit son conseil, et, à dater de ce moment, Mlle B*** s'en saupoudra la tête tous les jours; pour être plus sûre même de l'avoir de qualité supérieure, on la fit venir du fameux « Couvent parfumo-pharmaceutique » de Florence. Mais malgré cela, ou plutôt à cause de cela, les cheveux continuèrent de tomber.

C'est alors que, justement effrayée, la mère de cette jeune personne fit appeler M. Bazin. Mais vainement notre confrère déploya pendant deux ans toutes les ressources de sa science et de son art : il ne survint pas « l'ombre d'une amélioration ». De guerre lasse et un peu comme dernier essai, on se décida à réclamer mes conseils. C'était vers la fin de 1878.

La malade venait d'avoir dix-huit ans. Il y en avait, par conséquent, près de quatre que durait son pityriasis.

La première fois que je la vis, je fus très-péniblement frappé du dépeuplement, je pourrais dire, de la nudité de son crâne. Ses cheveux étaient si clair-semés qu'il n'y avait plus de coiffure possible; ils offraient de plus quelque chose de terne, de mollasse, d'éteint; la peau elle-même, par sa pâleur mate, semblait comme frappée d'inertie. Et, à côté de cela, le visage était frais et animé, à part toutefois cette mélancolie vague que répand sur les traits d'une jeune fille le sentiment d'un mal qu'elle désespère de voir jamais guérir.

Il y avait du reste très peu de pellicules et absence complète de démangeaison.

Mon premier soin fut d'examiner le cuir chevelu à la loupe. Les bulbes pileux, privés de leurs tiges, offrirent un pointillé très nombreux, ce qui indiquait que le crâne avait été primitivement très garni. Leurs orifices semblaient plus larges, comme béants : d'où je diagnostiquai un « *Pityriasis par atonie du bulbe* ».

Je n'hésitai pas à recourir d'emblée à l'emploi de la Liqueur styptique, et j'en répétai les applications tous les deux ou trois jours. La sensation chaque fois se bornait à une légère cuisson.

Au bout d'une quinzaine de jours, la chute des cheveux était complètement arrêtée. C'est au point que la femme de chambre me dit qu'il y avait des matins où le peigne n'en entraînait pas un seul.

J'avais soin de temps en temps d'examiner les téguments avec la loupe. Je constatais bien un resserrement notable des follicules, mais je ne voyais poindre nulle part encore de rudiments de cheveu.

Enfin, vers la sixième semaine, il s'opéra ce que je serais tenté d'appeler un « changement de décors ». La peau devint plus animée, plus rose ; les cheveux offri-

rent une vivacité de tons et de reflets que je ne leur avait jamais connus; le crâne lui-même se recouvrit de toutes parts d'un duvet soyeux et fin.

A dater de ce moment, je modifiai le traitement de la manière que voici :

J'éloignai les pansements avec la Liqueur styptique, de manière à ne les répéter que tous les huit jours. Par contre, je fis faire tous les jours, matin et soir, des lotions sur la totalité du crâne avec une mixture à base de chlorate de potasse et d'eau de laurier-cerise.

Les choses ont continué depuis lors de marcher à souhait. Ainsi, au moment où j'écris ces lignes (avril 1879), le duvet soyeux et fin commence à se transformer en filaments, offrant la résistance et l'aspect des autres cheveux. Tout donne donc à croire que, sous peu de temps, la tête aura recouvré son premier et splendide ornement.

Remarques. — Le fait que l'on vient de lire me paraît intéressant à plus d'un titre.

D'abord, il démontre, une fois de plus, combien est pernicieux l'usage de la poudre d'iris, comme topique sur la chevelure. Nul doute que ce soit à cette poudre que doive être rapportée, en grande partie du moins, la ténacité si étrange de l'affection.

Il prouve également que, même dans les cas de pityriasis les plus défavorables, il ne faut aucunement désespérer de la Liqueur styptique pour arrêter la chute des cheveux. Songez donc que le mal dont elle a triomphé ici remontait à quatre ans, et que l'un de nos plus éminents spécialistes avait vainement tenté, pendant deux ans, d'en suspendre la marche!

Enfin il confirme pleinement ce que nous venons de

dire de la faculté que possède la Liqueur de supprimer, d'une part, la sécrétion farineuse du bulbe, et, d'autre part, d'en activer la sécrétion génératrice. Vous remarquerez toutefois qu'aussitôt que je vis le crâne commencer à se regarnir, j'espaçai davantage les pansements avec la Liqueur, les remplaçant dans l'intervalle par des lotions avec une mixture alcaline, dans le but de tempérer ce que l'usage excessif de cette Liqueur aurait pu avoir de trop astringent.

DE LA CALVITIE.

Ce qu'on entend par calvitie; par alopécie; panique à leur sujet; énumération des cheveux suivant leurs nuances; ce que pesait la chevelure d'Absalon; calvities séniles incurables; calvities anticipées qui peuvent guérir; utilité des topiques stimulants; pas de recette unique; deux causes plus particulières de calvitie.

La chute partielle ou totale des cheveux est connue généralement sous le nom de « Calvitie », du mot latin *calvus* (chauve).

On l'appelle quelquefois encore *Alopécie*, du mot grec ἀλώπηξ (renard), parce que, dit-on, cet animal est sujet, en vieillissant, à perdre ses poils. Drôle d'étymologie et encore plus drôle de rapprochement!

La calvitie ne crée un état réellement maladif qu'autant qu'elle prend de certaines proportions, comme nous venons de le voir, par exemple, dans le pityriasis. Mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit toujours ainsi. Les femmes, à cet égard, ont le tort de céder trop tôt à une véritable panique, car, enfin, si des cheveux tombent, d'autres repoussent. C'est un peu l'histoire des arbres verts. Ils paraissent toujours tels, non

pas parce que leurs feuilles sont constamment les mêmes, mais parce que celles qui tombent sont remplacées sans cesse par d'autres de même nuance.

Ce n'est donc, en définitive, que quand cette sorte d'équilibre entre la chute des cheveux et leur *repousse* se trouve par trop rompu, que les choses deviennent inquiétantes. Or, avant qu'il en soit ainsi, on a singulièrement de marge devant soi.

Savez-vous ce qu'un crâne bien fourni contient, en moyenne, de cheveux? En voici le relevé d'après les récents calculs d'un Allemand non moins patient qu'érudit :

Blonde	140 419	cheveux
Brune	109 440	—
Noire	102 962	—
Rousse	85 740	—

Ainsi rien n'y manque, rien absolument, pas même les fractions!

Notre savant s'est de plus assuré que ces quatre chevelures, quoique inégales en quantité, étaient à peu près égales en poids; l'infériorité numérique se trouvant compensée par un excès d'épaisseur du cheveu. Le poids moyen de la chevelure d'une femme serait ainsi d'environ 450 grammes.

Je lisais dernièrement aussi, dans le livre d'un autre savant encore plus en *us* que le premier, que la chevelure d'Absalon pesait près de 900 grammes. Je n'en doute pas un seul instant; toutefois, on aurait bien dû nous dire comment on a pu se procurer des détails si curieux et si précis. Est-ce d'après des documents personnels, des mémoires posthumes, voire même des papiers de famille?

Mais enfin il peut se faire que le crâne se dégarnisse au point qu'il y ait réellement calvitie. Que faire alors pour y porter remède?

Contre les calvities séniles, n'espérez rien ni de la nature ni de l'art. Il serait même irrationnel de tenter quoi que ce soit, car elles constituent chez le vieillard une sorte d'état normal. C'est qu'il arrive un âge où il le bulbe pileux s'atrophie au point qu'on ne distingue plus, même avec une forte loupe, l'orifice par lequel s'échappait le cheveu. Cet orifice s'efface par le même mécanisme qui fait que l'avulsion d'une dent finit par amener l'oblitération complète de l'alvéole.

Quant aux calvities anticipées, c'est-à-dire qui devancent les ans, elles ne sont que le symptôme d'un état plus général et dépendent souvent de la vie fiévreuse, semée d'excès, qu'on mène dans nos cités. Ai-je besoin de rappeler également qu'au premier rang des causes qui les produisent se placent les trop fréquents voyages à Cythère et les trop copieuses libations à Bacchus? C'est au point qu'il est impossible de se figurer un libertin avec une chevelure bien fournie.

Contre ces calvities par épuisement ne comptez pas plus sur l'efficacité des remèdes que contre les calvities séniles.

Mais enfin la chute des cheveux peut être déterminée par des causes d'un autre ordre, et celles-là plus avouables. Ainsi le bulbe pileux pourra être frappé d'atonie, sans qu'on puisse attribuer cette perte de ressort à aucun genre d'excès. Ce sera une affection toute locale, comme on en observe si souvent à propos des autres appareils sécréteurs. Dans ce cas, il sera possible de la combattre avec succès par l'emploi direct de topiques stimulants appropriés.

Il est de remarque, en effet, que toute irritation développée pendant un certain temps à la peau, surtout si elle est maintenue dans de certaines limites, a pour résultat d'imprimer à la sécrétion pileuse une activité singulière, et même de la développer de toute pièce dans des points qui jusque-là n'en avaient point offert de traces. Les auteurs sont remplis de faits de ce genre.

Bichat cite le cas d'un homme du peuple dont le visage, par l'effet d'une éruption érythémateuse, devint entièrement velu.

Bricheteau a publié l'observation d'une jeune femme dont tout le corps, à la suite d'une fausse couche, se couvrit de taches pourprées, lesquelles taches ne tardèrent pas à donner naissance à une sorte de duvet pileux tellement abondant que sa peau offrit l'aspect d'un manchon.

On lit dans les *Archives générales de médecine* l'histoire d'un garçon de vingt ans dont l'épine dorsale, par le fait de pansements nécessités pour une brûlure, se couvrit de poils d'une telle dimension qu'on aurait pu les comparer à une queue de cheval.

Enfin on a vu, et j'ai vu moi-même des érysipèles amener l'apparition de cheveux sur des crânes qui, suivant l'expression vulgaire, étaient passés à l'état de « genou ». L'un de nos plus distingués confrères, le docteur M., nous en a offert, il y a quelques années, un exemple des plus remarquables, et jusqu'à présent cette espèce de regain a tenu assez bon.

On est donc parfaitement autorisé à conclure, par analogie, que certains topiques stimulants pourront être aptes à combattre la calvitie, en réveillant la vitalité du bulbe. Ainsi s'explique le succès de certaines pommades ou mixtures à base de rhum, de kirch, de

quinine, de cantharides et autres substances agissant dans le même sens.

Quant à la préférence à donner à telle préparation plutôt qu'à telle autre, tout dépend des indications individuelles. C'est que, sachez-le bien, il ne saurait être question ici d'une recette unique, espèce de panacée, s'adaptant à tous les cas,

Et cet heureux Phénix est encore à trouver.

Je doute même qu'il se trouve jamais, ce qui conviendrait à telle chevelure ne pouvant nécessairement convenir à telle autre, si même il ne lui est contraire. Aussi remarquez que tous les prétendus spécifiques les plus vantés finissent tôt ou tard par tomber dans un même discrédit.

Ce qu'il faut donc tout d'abord, c'est s'attacher à reconnaître la cause même de la calvitie.

Parmi ces causes, il en est deux sur lesquelles je crois devoir appeler plus particulièrement l'attention. L'une dépend de *l'Hypersécrétion du bulbe pileux ;* la seconde se rattache à *l'Anémie de l'organisme.*

CALVITIE PAR HYPERSÉCRÉTION DU BULBE PILEUX.

Elle répond à l'acné sécrétante humide ; son mode d'apparition : ramollissement des téguments ; la chute des cheveux en est la conséquence ; même traitement que pour l'acné ; un cas de repeuplement complet du crâne ; tête de loup.

Nous avons dit que le « Pityriasis » n'est qu'une forme d'acné (*acné pilaris*) : or, comme cette forme est caractérisée par l'hypersécrétion du bulbe pileux, elle correspond à l'*Acné sécrétante sèche.*

De même, le genre spécial de « Calvitie » qui va nous occuper n'est qu'une forme d'acné; seulement, comme cette forme est caractérisée par l'hypersécrétion de la matière grasse du cuir chevelu, elle correspond à l'*Acné sécrétante humide*.

Cette seconde forme est heureusement bien plus rare que la première, car elle est beaucoup plus difficile à guérir. Voici à quels signes elle se reconnaît :

La tête, le matin surtout, commence à paraître mouillée par un liquide assez semblable à de la sueur. Ce liquide devient de plus en plus épais et visqueux, et il s'en échappe une odeur particulièrement fade, rappelant un peu celle de la cire. Les cheveux paraissent d'autant plus durs et raides qu'on se rapproche davantage de leur extrémité libre ; d'autant plus gras et mous qu'on les examine au contraire plus près de leur racine. Bientôt, au lieu de rester isolés, ils se groupent ou se collent par faisceau. J'ai vu même des cas où la tête était devenue si humide qu'il semblait qu'on se l'était plongée dans un bain.

On comprend que la dénudation du crâne doive être la conséquence à peu près obligée de cette hypersécrétion bulbeuse. C'est au point qu'il arrive un moment où non-seulement les malades ne peuvent plus se peigner, ne fût-ce qu'avec le démêloir, mais même où ils éviteront de passer la main dans leurs cheveux, car ils en ramènent des « poignées ». Il semble que les téguments ramollis par cette macération continuelle n'ont plus la cohésion voulue pour retenir le poil en place.

Que dire maintenant du traitement? C'est absolument le même que celui de l'acné sécrétante, sauf qu'en général il exige moins de temps. Le fait que l'on va lire nous servira de spécimen :

— Je fus consulté, vers la fin de 1875, par la comtesse de B., pouvant avoir une quarantaine d'années, pour une calvitie qui remontait seulement à quatre mois, mais qui avait fait de tels ravages qu'il lui était devenu presque impossible de se coiffer. Elle l'attribuait à une maladie de foie dont elle avait beaucoup souffert pendant plus d'un an. Chose étonnante! ce n'est que quand elle était entrée en convalescence que ses cheveux avaient commencé de tomber.

J'examinai avec un soin tout particulier la peau de la tête à l'œil nu et à la loupe, et n'y constatai ni rougeurs ni pellicules. Une seule chose me frappa, ce fut l'extrême dénudation des téguments. Il y avait des places complétement vides, et, dans les endroits où existaient encore des cheveux, ceux-ci étaient collés par une sorte de viscosité humorale.

Je commençai à l'instant même des embrocations avec la Liqueur styptique, et les continuai régulièrement tous les deux jours.

La malade comptait peu sur le résultat; je n'y avais moi-même qu'une très médiocre confiance. Aussi quelle ne fut pas notre surprise à tous les deux, lorsque, vers le cinquième ou sixième pansement, nous vîmes le crâne se regarnir abondamment et sur toute sa surface! Je n'aurais jamais cru que, dans des conditions aussi défavorables, la végétation pileuse aurait pu prendre, en si peu de temps, un pareil essor.

Les choses marchèrent si bien qu'en moins de cinq semaines le mal était complètement réparé. Seulement, comme il fallait aux cheveux le temps de grandir, et que leur peu de longueur leur donnait quelque chose de hérissé, la malade me disait plaisamment : « Vous avez fait de ma tête une tête de loup. »

CALVITIE PAR ANÉMIE.

L'anémie est la maladie à la mode; appauvrissement de notre espèce prouvée par l'abaissement des tailles; les eaux minérales contre la calvitie; source de Casciana, le merle de la comtesse Mathilde; quelle peut être ici l'action des eaux.

L'anémie est aujourd'hui la maladie à la mode. Tout le monde est anémique. Il n'est que trop vrai, du reste, que notre pauvre espèce tend chaque jour à s'étioler davantage, ainsi que le prouve l'abaissement du niveau des tailles pour l'admission sous les drapeaux. Mais je vais plus loin. Qui oserait affirmer qu'il n'en est pas un peu de même du niveau des intelligences?

C'est qu'à part ce qui a trait aux sciences physiques, les plus nobles facultés de notre esprit paraissent avoir éprouvé un temps d'arrêt. Quel est aujourd'hui l'avocat, quel est le médecin, quel est le poète, quel est le statuaire un peu hors ligne, qui appartienne à la génération actuelle? Il semble qu'à force d'avoir exalté la matière en haine du spiritualisme on ait fini par se laisser dominer et absorber par elle.

Toujours est-il, pour revenir à notre sujet, qu'on ne saurait méconnaître que certain appauvrissement du sang puisse devenir une cause de calvitie par l'alanguissement de tout notre être. Ce ne sont plus alors des topiques locaux dont il est besoin; ce qu'il faut, c'est un remontement général de l'organisme. Et qu'a-t-on de mieux à faire alors que de recourir aux préparations ferrugineuses?

Parmi celles-ci, ce sont incontestablement les eaux minérales qui présentent le fer sous la forme la plus commode et la plus assimilable.

Il est même une source, dans le nombre, qui s'est fait une réputation à part de spécificité : c'est celle de Casciana, en Toscane. Voici, à ce propos, ce que j'en dis dans mon *Guide*[1] :

Eaux minérales de Casciana. — « Cette source, qui jaillit non loin de Florence, doit sa découverte à une aventure quelque peu légendaire qui remonte à la fin du onzième siècle, et dont le héros n'est autre que le MERLE favori de la fameuse comtesse Mathilde.

« Ce merle, racontent les chroniqueurs, avait vu successivement tomber toutes ses plumes, et, dans sa confusion, s'était retiré au fond d'un marécage. Là, un secret instinct, ou peut-être l'excès même du désespoir, le firent se rouler chaque jour dans le limon des eaux. Mais, ô prodige ! tout son corps se recouvrit bientôt d'un épais duvet. Ce duvet grandit, devint plume, et plume d'un si beau noir, qu'au bout de trois semaines d'absence l'oiseau revint chez sa maîtresse plus éclatant que jamais.

« Son retour produisit, on le comprend, une vive sensation. Comme on avait épié ses démarches, les mérites de la cure furent généralement rapportés à la source qui avait passé jusqu'alors pour une eau croupissante et malsaine : aussi s'empressa-t-on d'y organiser des bains.

« Inutile d'ajouter que les dames de la cour dont la chevelure, par ses avaries, rappelait plus ou moins les infortunes du merle, furent les premières qui en firent usage. Le résultat, je le crains bien, trompa quelque peu leur attente, mais, en revanche, elles ne tardèrent pas à se sentir plus agiles et plus fortes. Ainsi

1. *Guide pratique aux eaux minérales.* 10e *édition.* G. Masson.

fut fortuitement révélée l'action tonique des eaux de Casciana. »

Telle est la manière dont je m'exprime dans mon *Guide*.

Les médecins de cette station thermale m'ont reproché, non sans quelque amertume, ni peut-être sans quelque raison, la petite pointe d'incrédulité qui perce vers la fin de ces lignes. Il est de fait que, mieux informé aujourd'hui de l'état de ces questions, par suite de mes études sur la Calvitie, je ne tiendrais pas tout à fait le même langage.

En effet, il ne répugne nullement d'admettre qu'au milieu de cette impulsion communiquée par les eaux à l'ensemble de l'organisme le cuir chevelu reçoive sa part d'activité, d'où résultera un accroissement plus ou moins marqué de sa force de végétation. Les eaux minérales constituent donc une dernière ressource qu'on peut utiliser, dans les cas où il est besoin d'une médication réconfortante.

Seulement, comme la source de Casciana ne doit, en définitive, sa spécificité contre la calvitie qu'au fer qui la minéralise, il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'en Toscane pour trouver des eaux capables de produire de semblables miracles.

---

§ V

CANCROÏDE

OU

BOUTON CHANCREUX

GRAVITÉ DU CANCROÏDE.

La science possède un moyen sûr de le guérir; ce moyen est peu connu et mal appliqué.

J'arrive à l'étude du CANCROÏDE OU BOUTON CHANCREUX. Cette affection a un caractère de gravité tout autrement sérieux que les maladies éruptives qui viennent de nous occuper. Celles-ci, en effet, bien que pouvant entraîner les conséquences les plus fâcheuses, sont toujours un peu, dans le principe, une affaire de coquetterie. Celle-là au contraire, soulève d'emblée, pour la personne qui en est atteinte, une question de vie ou de mort. Un « Bouton Chancreux ! » Ce mot n'en dit-il pas à lui seul plus que tous les commentaires ?

Heureusement la science possède un moyen sûr, facile, immanquable, d'en triompher : c'est ce moyen que je me propose aujourd'hui de faire connaître. J'entrerai à son sujet dans d'autant plus de détails qu'encore bien que, de tous les traitements qu'em-

ploie la chirurgie, ce soit incontestablement le plus héroïque, c'est peut-être celui que l'on connaît le moins bien et qu'on applique le plus mal.

Mais, d'abord, attachons-nous à donner le signalement bien exact de l'affection dont il s'agit.

SIGNALEMENT DU CANCROÏDE.

Son début; son siège; sa marche; pourquoi on l'appelle : *Noli me tangere;* sa dégénerescence en cancer; sa terminaison.

Le cancroïde se présente le plus habituellement sous la forme d'une espèce de verrue dont la base étroite est comme étranglée par une sorte de collet. Sa surface est tantôt polie et lisse, tantôt inégale et raboteuse; jamais elle ne donne naissance à aucun poil; parfois elle est parsemée de stries rougeâtres. Quant à sa couleur, elle est violacée, brune ou même noire.

Ce n'est pas toujours de cette manière que s'annonce le cancroïde. On ne voit quelquefois au début qu'une tache jaunâtre qui dépasse à peine le niveau des téguments, et qui semble formée par le dessèchement d'une humeur exhalée de la peau. Cette tache, de même que le bouton, peut durer très longtemps sans faire de progrès. Lorsque, par une cause quelconque, la pellicule qu'elle représente vient à tomber, un nouveau suintement de la peau ne tarde pas à la reproduire : mais presque toujours alors la tache s'est sensiblement agrandie.

Bien que la face soit le siège de prédilection du bouton chancreux, et qu'il s'attaque de préférence aux lèvres, au nez et aux joues, le cuir chevelu n'en est

pas complètement à l'abri. Par contre, je n'en ai jamais rencontré sur d'autres parties du corps.

On l'observe très-rarement chez les enfants et les adultes; l'homme fait et le vieillard y sont les plus sujets; enfin on croit avoir remarqué qu'il est plus fréquent chez l'homme que chez la femme.

Quel qu'ait été du reste son mode d'apparition et en quelque endroit qu'il réside, il ne pourra conserver son caractère anodin qu'à la condition qu'on ne l'irritera pas. Malheureusement il est presque toujours le siége, non pas de douleurs aiguës, mais de démangeaisons sourdes qui font que les malades y portent instinctivement la main. Ils le grattent, l'entament, le font saigner: or, pour peu que ces manœuvres imprudentes se répètent, le bouton finira par dégénérer en cancer. Aussi les anciens l'avaient-ils appelé : *Noli me tangere*. « Ne me touchez pas. » Enfin, même en l'absence de toute excitation, il peut subir cette dégénérescence par sa propre malignité.

Une fois devenu cancer, le cancroïde se comporte comme toutes les affections de cette nature.

Vous en verrez la surface se recouvrir de bosselures et de végétations, et il s'en exhalera une sanie roussâtre; puis l'ulcération continuera de creuser en largeur et en profondeur, offrant dans sa marche cela de particulier que, rapide ou lente, elle ne rétrocédera jamais, sous l'influence d'aucun moyen. Parfois, il est vrai, elle s'arrêtera d'elle-même sans cause connue, mais bientôt elle « rattrapera » par de nouveaux et incessants progrès le temps qu'elle aura perdu. Les muscles, les cartilages, les os, seront ainsi successivement envahis, et une mort affreuse, la mort par le cancer, c'est tout dire, en sera la terminaison inévitable.

EN QUOI LE CANCROÏDE DIFFÈRE DU CANCER VRAI.

Caractères différentiels fournis par l'engorgement des ganglions; la nature de la suppuration; l'action exercée sur la santé générale; la question d'hérédité.

Je viens de dire que les malades succombent à une mort affreuse, la mort par le cancer. Cela est exact au point de vue de l'issue de l'affection, mais cesse de l'être sous le rapport de la nature intime du mal. Ainsi le cancroïde diffère du cancer vrai par plusieurs caractères dont voici les principaux :

D'abord il est très rare que les ganglions lymphatiques qui l'avoisinent deviennent le siège d'un engorgement quelconque; cet engorgement est, au contraire, la règle pour tout ce qui est cancer, et il peut même prendre de telles proportions qu'il devienne le symptôme prédominant.

La suppuration du cancroïde exhale en général une odeur simplement fadasse; celle du cancer vrai est au contraire presque toujours d'une fétidité *sui generis* tout à fait repoussante.

Dans le cancroïde, le principe même du mal reste localisé dans les limites du bouton longtemps avant de se répandre dans l'organisme pour l'infecter ; c'est au point que vous verrez des malades avoir la figure presque entièrement rongée et conserver malgré cela, en plus de leur embonpoint naturel, toutes les apparences de la vigueur et de la santé. Au contraire, dans le cancer vrai, l'émaciation devient promptement générale ; en même temps les forces diminuent et les téguments

prennent une teinte jaune paille, comme si le sang qui les traverse y déposait des germes et des ferments délétéres.

Enfin, tandis que le cancer vrai est une maladie, non pas fatalement, mais éminemment héréditaire, LE CANCROÏDE NE SE TRANSMET JAMAIS PAR VOIE D'HÉRÉDITÉ. C'est là un point parfaitement démontré sur lequel je ne saurais insister trop vivement.

Qu'on le sache donc bien, l'enfant issu d'un père ou d'une mère atteints de bouton chancreux n'est pas plus exposé à contracter plus tard cette maladie que celui qui est né de parents parfaitement sains. Quel motif plus grand de sécurité au point de vue de la famille et des alliances? Et combien il serait essentiel que ce fait fût mieux connu !

POUDRE DU FRÈRE COSME.

Cas où il faut s'abstenir; cas où il faut agir; inconvénients de l'ablation chirurgicale; supériorité de la destruction par les caustiques; poudre du frère Cosme; elle constitue le spécifique du cancroïde.

Lorsque le cancroïde ne représente qu'un simple bouton, qu'il ne s'accompagne ni de douleurs ni d'élancements et qu'il semble être complètement stationnaire, on peut se contenter de le surveiller, quitte à intervenir aussitôt qu'il paraîtra atteint, ou seulement menacé de dégénérescence. Boyer en a vu un rester vingt-sept ans « sans donner signe de vie ». Quel observateur n'a pas été témoin de faits plus ou moins analogues? Pour mon compte, j'en ai opéré un qui datait de dix-sept ans, et dont la dégénérescence ne remontait pas à plus de quelques mois.

Si, au contraire, le cancroïde offre, dès le début, un mauvais aspect, qu'il soit le siége d'une sensibilité anormale, qu'il saigne facilement et surtout spontanément, il ne faut pas perdre un seul instant pour agir. Mais quel mode de traitement employer?

Il n'en existe autant dire que deux : l'*Ablation chirurgicale* et la *Destruction par les caustiques*.

« Ablation chirurgicale ».

Le mot l'indique : il s'agit d'extirper la totalité de la tumeur avec l'instrument tranchant, en ayant soin de ne laisser, ni à sa place, ni autour d'elle, rien de suspect. C'est un moyen qui répugne d'autant plus aux malades, qu'en plus de la douleur, qu'il n'est pas toujours facile de prévenir par le chloroforme, il entraîne forcément après lui la difformité, parfois même la mutilation de la face. Disons, de plus, que, comme pour tout ce qui est affection cancéreuse, il expose à des récidives à peu près inévitables. Aussi ne conseillerai-je jamais d'y recourir, surtout possédant le second mode de traitement dont il me faut maintenant parler.

« Destruction par les caustiques ».

Les caustiques ont le grand avantage d'être moins effrayants, d'avoir une action plus pénétrante et de laisser des cicatrices beaucoup moins apparentes. Tous ces caractères se trouvent réunis dans la Poudre du Frère Cosme. Mais il est un autre caractère encore qui lui appartient en propre et qui la rend infiniment plus précieuse : ELLE CONSTITUE LE VÉRITABLE SPÉCIFIQUE DU CANCROÏDE. C'est ce qui résulte des faits et des documents que nous allons maintenant énumérer.

Mais, avant d'arriver à cette démonstration, disons comment cette Poudre s'est fait connaître.

HISTORIQUE DE LA POUDRE DU FRÈRE COSME.

Un charlatan qui guérit; le frère Cosme achète son secret; il le publie; chacun l'essaye; succès d'abord; échecs ensuite; on y renonce; la formule se perd; M. Manec la retrouve; elle renouvelle ses premiers miracles.

Vers le milieu du siècle dernier, un médicastre ambulant vint à Paris, s'annonçant bruyamment comme possesseur d'une « Poudre » qu'il disait être infaillible contre le cancer. La foule, bien entendu, accourut le consulter : seulement, à l'opposé de ce qui arrive d'ordinaire pour les gens de son espèce, il opérait réellement des cures admirables. Un célèbre chirurgien du nom de Baseilhac, que, depuis son entrée en religion, on appelait le « Frère Cosme », fut lui-même témoin de plusieurs. C'est alors qu'il pria cet homme de lui faire connaître la composition de sa poudre. Mais celui-ci n'y consentit que moyennant finances.

Le Frère Cosme lui acheta donc son secret trois mille francs, somme considérable pour l'époque, qu'il paya de ses propres deniers, puis il n'eut rien de plus pressé que d'en divulguer la recette. On vit que la *Poudre du Frère Cosme*, ainsi qu'on l'appela désormais, contenait, comme principal agent, de l'arsenic.

Le remède acquit aussitôt une vogue extraordinaire. De toutes parts des essais furent tentés, et, de toutes parts aussi, des cures furent obtenues. Seulement — et c'est là l'histoire de toutes les recettes tombées ainsi dans le domaine public — chacun voulut y mettre du sien et en modifier la formule. Il en résulta qu'à mesure que la Poudre du Frère Cosme s'éloignait davan-

tage de sa composition première, à mesure aussi les guérisons devenaient plus rares.

On fit plus encore. Au lieu d'en borner l'emploi au traitement du bouton chancreux, on l'appliqua sur de larges surfaces ulcéreuses, ce qui produisit des cas d'empoisonnement dont plusieurs suivis de mort. C'est alors que, de désenchantement en désenchantement, l'opinion finit par abandonner le remède et même par l'oublier.

Les choses en étaient là quand, il y a environ une quarantaine d'années, M. le docteur Manec, alors chirurgien en chef de la Salpêtrière, eut l'idée d'expérimenter de nouveau la Poudre du Frère Cosme contre le cancroïde. Il était placé dans des conditions d'autant plus favorables que la Salpêtrière est moins un hôpital qu'un asile ouvert à la vieillesse : par suite, les affections de cette nature y sont très-fréquentes. Mais comment se procurer la composition *vraie* de la fameuse poudre?

Le hasard lui vint fort heureusement en aide, en lui faisant retrouver la formule dans un vieux livre, à peu près inconnu, de Baseilhac, propre neveu du Frère Cosme. Cette formule, la voici :

POUDRE DU FRÈRE COSME.

Cinabre	6 parties.
Cendre de semelle de souliers	3 parties.
Arsenic blanc	1 partie.

Réduisez le tout en poudre fine, et mélangez exactement dans un mortier de verre ou faïence.

Telle est la préparation dont se servit l'éminent chirurgien. Maniée par lui, elle renouvela les miracles de ses débuts ; il est vrai qu'il se garda d'y rien toucher.

Je me trompe : il remplaça la cendre de semelle de souliers, qui rappelait un peu trop son origine empirique, par de l'éponge calcinée; substitution bien inoffensive. Peut-être, en évitant ainsi d'aller *ultra crepitam*, se souvint-il d'Apelles.

Toujours est-il que M. Manec a depuis constamment usé de cette même Poudre avec un succès qui ne s'est jamais démenti.

Voyons maintenant quel en est le mode d'emploi.

MODE D'EMPLOI DE LA POUDRE DU FRÈRE COSME.

La délayer dans un peu d'eau pour en faire une pâte; l'appliquer sur la plaie au vif; ne pas exciser les végétations; maintenir la pâte avec de l'amadou; sensations du malade; inflammation locale limitée; ce que devient l'emplâtre.

On commence par délayer une certaine quantité de cette Poudre dans un peu d'eau, de manière à en former une pâte peu consistante. Si la surface de l'ulcère est au vif, on se contente de bien l'absterger, puis on procède au pansement. Si, au contraire, elle est recouverte dans quelques-unes de ses parties par de la peau plus ou moins saine, on entame cette peau à l'aide d'un petit vésicatoire, ou mieux d'embrocations avec l'ammoniaque concentrée, car la Poudre n'agit qu'autant qu'elle est en contact immédiat avec une plaie.

Autrefois, quand il existait des végétations, voire même des champignons, on les excisait avec le bistouri. M. Manec a prouvé que c'est chose pour le moins inutile, le caustique appliqué simplement sur la surface des tumeurs les traversant de part en part, QUEL QUE SOIT LEUR VOLUME.

Je suppose le terrain préparé. Comment appliquera-t-on la pâte arsenicale?

On en étend une couche sur l'ulcère au vif, proportionnant l'épaisseur qu'on lui donne à la profondeur du mal qu'il faut atteindre. Mais ce précepte a moins d'importance qu'on ne le croirait tout d'abord, car il s'en faut de beaucoup que le caustique agisse toujours en raison directe de sa quantité.

La pâte appliquée, on la maintient en place à l'aide d'une rondelle d'amadou, et on en reste là.

Bientôt alors on voit la peau tout autour se congestionner et rougir; en même temps, le malade accuse, à l'intérieur même de l'ulcère, des battements, de la cuisson, de la brûlure. Presque toujours aussi le reste de la face s'entreprend; elle peut se gonfler au point de simuler un érysipèle. Mais rassurez-vous, l'inflammation n'atteindra pas ces proportions : du moins M. Manec ni moi n'en avons jamais vu un seul exemple.

Cette période de travail intime et profond dure habituellement de six à huit jours, puis tout rentre dans l'ordre. Il n'est pas rare toutefois qu'au moment où l'on croit que tout est fini il survienne de nouveaux élancements se reproduisant de temps à autre, comme si le caustique rencontrait quelque nouveau filon morbide à détruire, mais ce sont les derniers jets d'un feu qui s'éteint.

Pendant ce temps-là, que devient l'emplâtre? Il adhère à la place où il a littéralement pris racine, et, comme il devra se détacher de lui-même, le rôle du médecin se réduit à en attendre la chute, sans rien faire pour la hâter ni la retarder. Elle survient ordinairement du

douzième au vingtième jour, rarement plus tôt, quelquefois, au contraire, plus tard.

L'emplâtre, quand il tombe, s'est littéralement transformé. Il représente une eschare brunâtre, comprenant l'amadou, la Poudre et le cancroïde confondus si intimement ensemble, qu'on ne saurait mieux comparer leur amalgame qu'à un morceau de cuir. Cette eschare offre une telle résistance que c'est à peine si l'on parvient à le diviser avec des ciseaux.

Quant à la plaie sous-jacente, elle est unie et a bon aspect. On la panse tout simplement comme une plaie ordinaire avec du cérat, et elle se cicatrise d'elle-même. Il est bon toutefois, à chaque pansement, de la nettoyer avec une décoction de feuilles de noyer, laquelle agit comme un bon détersif.

EFFETS DU TRAITEMENT PAR LA POUDRE DU FRÈRE COSME.

Déclaration de M. Manec; chances variables suivant l'altération du cancroïde; trois degrés différents.

Voici dans quels termes s'est exprimé M. Manec sur les résultats obtenus par lui dans le traitement du bouton chancreux par la Poudre du Frère Cosme :

DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS QUE J'EMPLOIE CETTE POUDRE CONTRE LE CANCROÏDE DE LA FACE, JE NE L'AI PAS VUE ÉCHOUER UNE SEULE FOIS, DU MOMENT OU LE MAL A ÉTÉ PRIS A TEMPS.

Or, s'il est un homme qui, par ses travaux antérieurs, ait le plus droit d'être écouté, et, par son caractère, le plus droit d'être cru, cet homme est

M. Manec. Qu'il me soit permis de joindre ici mon témoignage au sien. Depuis de longues années aussi que j'emploie cette même poudre contre les mêmes cas, je n'ai pas compté non plus un seul insuccès.

Toutefois, je me hâte d'ajouter avec lui : « Du moment où le mal a été pris a temps ».

Et en effet c'est au cancroïde surtout que doit s'appliquer ce précepte du poète : « Agissez dès le début: le remède intervient trop tard, quand déjà le mal s'est aggravé par de longs délais :

Principiis obsta: sero medicina paratur,
Quum mala per longas invaluere moras.

On peut même établir, à ce propos, la gradation que voici :

Si vous intervenez tout au commencement de la dégénérescence du mal, la guérison est certaine.

Si, au contraire, l'ulcération s'est déjà étendue en largeur et en profondeur, la guérison sera possible encore, mais moins sûre.

Si enfin le cancroïde a déjà détruit une partie du visage, tout au plus pourrez-vous sauver la vie du malade en en arrêtant les progrès.

— Voilà donc trois degrés différents d'une même maladie que nous pouvons qualifier ainsi qu'il suit :

1° Cancroïde simple ;

2° Cancroïde compliqué;

1° Cancroïde avec vaste érosion.

Reprenons ces degrés l'un après l'autre; ils vont nous donner la mesure de ce qu'on peut attendre de la Poudre du Frère Cosme dans le traitement de cette redoutable affection.

TRAITEMENT DU CANCROÏDE SIMPLE.

Deux faits empruntés à ma pratique; 1er fait : bouton chancreux du nez; 2e fait : bouton chancreux de la lèvre inférieure.

Je ne saurais mieux donner une idée des résultats réellement admirables que produit contre le « Cancroïde simple » la Poudre du Frére Cosme qu'en empruntant à ma pratique, parmi un grand nombre de faits, les deux que l'on va lire :

1er FAIT. — *Bouton chancreux du nez.* — Je fus consulté dans le courant de l'année 1874 par M. D., riche armateur, qui, depuis quatorze ou quinze ans (il en a près de soixante maintenant), avait un petit bouton sur le nez, ne le faisant aucunement souffrir. Mais, ce bouton étant devenu le siège d'une sécrétion anormale, on le soumit à un traitement empirique qui en amena ou du moins en hâta la dégénérescence. C'est alors que le malade vint me voir.

Le cas me parut grave. Je constatai en effet que l'extrémité du nez, dans toute sa moitié gauche et un peu la droite, était occupée par un ulcère à bords livides et à fond grisâtre, du diamètre d'environ une pièce de cinquante centimes; les téguments tout autour étaient enflammés, luisants, douloureux.

Je conseillai donc d'urgence l'emploi de la poudre arsenicale; cependant, avant de l'appliquer, je voulus avoir l'avis de M. Manec.

Mon confrère partagea complètement ma manière de voir. Aussi procédai-je tout de suite à l'opération; d'après

la méthode que j'ai décrite plus haut, c'est-à-dire que je recouvris la totalité du cancroïde avec le caustique, en empiétant un peu sur ses bords.

Le malade ne sentit presque rien dans le moment, mais dans la soirée et les jours suivants il éprouva des douleurs sourdes à l'intérieur de la plaie, douleurs qui s'exaspéraient par intervalles, sans cependant devenir jamais très vives; il survint également un peu de rougeur et de tuméfaction à son voisinage : ce fut tout. Quant à la santé générale, — appétit, digestions, sommeil, — elle continua de rester excellente.

Au bout de cinq à six jours, la douleur avait entièrement disparu. En même temps un léger suintement se manifestait au pourtour de l'emplâtre. Je l'enlevais avec soin chaque jour et, par une pression légère exercée sur l'emplâtre même, j'empêchais le pus de s'accumuler au-dessous et de le décoller. Là se borna mon intervention.

Enfin, le douzième jour, l'eschare tombait d'elle-même, laissant à la place qu'occupait le cancroïde une plaie unie et d'un bon aspect. Cette plaie, je la lavai avec une décoction légère de feuilles de noyer, puis la couvris d'un petit plumasseau de charpie enduit de cérat.

Pareils pansements furent répétés tous les jours. Bientôt ses bords s'affaissèrent, son diamètre se rétrécit, des bourgeons charnus apparurent à sa surface, enfin tout marcha si bien que, le vingt-quatrième jour du traitement, l'ulcère était complètement guéri et remplacé par une cicatrice à peine apparente.

M. D. a repris son genre de vie habituel, et personne ne se douterait, en le voyant, de l'affection grave dont il a été atteint, pas plus que de l'opération qui en a si heureusement triomphé.

2e FAIT. — *Bouton chancreux de la lèvre inférieure.* — Dans le courant de cette même année 1874, je fus consulté par un petit rentier du Marais, âgé de 70 ans, pour un cas semblable au précédent, avec cette différence toutefois que le mal siégeait à la lèvre inférieure et qu'il ne remontait qu'à deux ans. Il avait débuté de même par un bouton brunâtre et à base dure. Ce bouton avait été, dans le principe, complétement indolent, mais depuis six semaines il s'y était produit des élancements assez semblables à des coups d'épingle ou de canif, revenant par intervalle; son volume avait sensiblement augmenté; enfin sa surface s'était fendillée en deux ou trois endroits, et il s'en échappait un suintement roussâtre.

Je me trouvais donc là en face d'un cancroïde simple, mais déjà en voie de dégénérescence. Aussi insistai-je pour que l'emploi du spécifique eût lieu immédiatement.

Le malade y consentit d'autant plus facilement que les médecins et chirurgiens qu'il avait consultés avant moi avaient tous été d'avis de recourir à l'ablation chirurgicale.

J'appliquai donc la Poudre comme je l'ai indiqué plus haut, et tout marcha de même à souhait. Ainsi le malade souffrit très peu de la formation de l'eschare; celle-ci tomba le onzième jour; une plaie de bon aspect s'ensuivit et cette plaie se cicatrisa très promptement. C'est au point qu'au bout d'un mois il ne restait pas de traces du bouton chancreux.

J'ai eu plusieurs fois depuis l'occasion de revoir ce malade, ainsi que celui qui a fait l'objet de l'observation précédente, et chez aucun des deux il ne s'est manifesté le moindre indice d'une récidive quelconque.

— Il me serait facile de multiplier ces exemples : mais à quoi bon? Ce seraient les mêmes faits à reproduire. Qu'il me suffise de dire qu'ils justifient de tous points la déclaration de M. Manec :

« À CE DEGRÉ, LA GUÉRISON DU CANCROÏDE EST CERTAINE ».

TRAITEMENT DU CANCROÏDE COMPLIQUÉ.

Végétations et tumeurs; préceptes de M. Manec; 1er fait : végétations cancéreuses avec hémorrhagies; 2e fait : végétations cancéreuses purulentes.

Nous supposons maintenant que le bouton chancreux s'est compliqué au point de donner naissance à des végétations ou à des tumeurs tant hémorrhagiques que purulentes. Quelle sera la marche à suivre? C'est encore M. Manec qui va nous l'indiquer.

Nous savons déjà que, contrairement à ce qui se faisait autrefois où l'on commençait par ébarber les plaies, il veut qu'on ne coupe rien, et qu'on agisse comme si on avait affaire à un cancroïde simple. Voici le fait par lequel il a été conduit à cette importante réforme ; c'est de lui-même que je le tiens.

1er FAIT. — *Végétations cancéreuses avec hémorrhagies.* — Mme X., âgée de soixante-quatorze ans, et habitant Brest, où elle tenait un grand train de maison, vint à Paris en 1841 consulter notre confrère pour une tumeur cancéreuse de la face qui remontait à une dizaine d'années. Cette tumeur occupait toute la moitié de la joue droite et avait débuté par un simple bouton qui, après être resté deux ou trois ans stationnaire, s'était développé graduellement au point d'envahir tout

l'espace compris entre le bord interne du muscle masséter et la commissure des lèvres. En même temps, sa surface s'était entamée. De là d'abondantes hémorrhagies qui avaient fini par se reproduire avec une telle facilité que la malade ne pouvait plus ni parler, ni manger, sans faire immédiatement repartir le sang. Aussi en était-elle arrivée au dernier degré d'épuisement.

M. Manec, jugeant l'état incurable, se contenta de prescrire quelques palliatifs, entre autres un emplâtre d'opium sur la tumeur. Mais la malade, femme intelligente et d'une grande énergie, comprit tout de suite qu'on voulait simplement gagner du temps, et déclara que, si elle était venue à Paris, c'était pour être opérée et qu'elle le serait. C'est alors qu'un ami de la maison, le général C., vint, au nom de la famille, supplier M. Manec de lui faire quelque chose *qui la fît souffrir*, « sans quoi, ajouta-t-il, elle va certainement se mettre entre les mains des charlatans. »

Notre confrère, devant une pareille éventualité, dut se prêter à ce qu'on voulait de lui, et il appliqua sur un des côtés de la tumeur un petit morceau de pâte arsenicale. La malade souffrit effectivement ; mais, au bout de deux ou trois jours, la douleur s'étant calmée, elle réclama une nouvelle application.

M. Manec y consentit. Seulement, peu d'instants après survinrent des symptômes d'empoisonnement : frissons, tremblements, crampes, vomissements, coliques, etc., qui n'amenèrent, heureusement, aucune conséquence fâcheuse. Quand ils furent dissipés, le chirurgien, posant ses conditions à son tour, déclara qu'il entendait désormais conduire le traitement à sa manière, ou qu'il s'abstiendrait.

Cependant il avait remarqué, non sans surprise, que la chute du premier emplâtre avait laissé après lui une plaie de très bon aspect, au fond de laquelle on apercevait le muscle buccinateur intact, et que, tout autour, la tumeur était comme mortifiée. Pareil phénomène se reproduisit à la chute du second emplâtre. Serait-ce donc qu'en creusant ainsi la tumeur de place en place on finirait par la détruire entièrement?

Il essaya, et le succès le plus complet couronna ses tentatives. Non-seulement la malade guérit de son cancer, mais elle vécut encore dix années, et ne succomba qu'aux suites d'un accident où elle s'était brisé le col du fémur.

Cette guérison d'un mal, réputé incurable par M. Manec lui-même, ne profita pas seulement à Mme X.; elle profita de plus à l'humanité et à la science. Ainsi M. Manec a, depuis lors, constamment traité par la même méthode les tumeurs analogues de la face, et il n'a eu de même qu'à s'applaudir de son emploi.

C'est le souvenir de ce fait qui m'a également décidé à recourir à la Poudre du Frère Cosme pour le cas fort grave que voici :

2e FAIT. — *Végétations cancéreuses purulentes.* — Me trouvant chez moi, en Normandie, pendant le mois de septembre 1877, on m'amena une pauvre femme qu'on désignait dans le pays sous le nom de la « Cancéreuse » parce qu'effectivement elle était atteinte d'un affreux cancer de la face.

Ce cancer occupait toute l'étendue comprise entre l'aile gauche du nez et l'angle interne de l'œil du même côté, et était recouvert de nombreuses végétations, toutes suppurantes, qui rendaient le visage mé-

connaissable. Aussi paraissait-elle vouée à une mort certaine, l'ablation chirurgicale elle-même ayant été déclarée impossible à tenter.

Cependant, fort de l'exemple de M. Manec, je me décidai à faire une application de la pâte arsenicale : or, celle-ci opéra si bien qu'au bout de six semaines la malade était guérie.

Cette cure fit une telle sensation dans toute la contrée que divers journaux en parlèrent avec enthousiasme. Seulement ils prirent leurs réserves à l'endroit de la possibilité des récidives.

L'année suivante donc, pendant mon nouveau séjour en Normandie, cette pauvre femme vint chez moi pour me montrer combien sa guérison s'était maintenue.

Mais passons la parole ou plutôt la plume à l'*Ordre et la Liberté de Caen*, l'un des journaux qui avaient pris le plus à cœur cette grave question de la curabilité du cancer. Voici ce qu'on lit dans cette feuille, à la date du 20 octobre 1878 :

« Nous avons publié l'année dernière, à pareille époque, dans ce journal, la relation d'un cas de guérison fort extraordinaire obtenu par M. le docteur Constantin James, pendant le séjour que, suivant son usage, il était venu faire parmi nous en Normandie. Il s'agissait d'une pauvre femme des environs de Caen, atteinte d'un cancer de la face et que tous nos médecins avaient déclarée incurable.

« Ce fait, on se le rappelle peut-être, avait eu dans notre ville un très grand retentissement ; il nous avait nous-mêmes tout particulièrement impressionné. Toutefois, comme le propre des affections de ce genre est de récidiver, étions-nous très désireux de savoir ce qu'il en était advenu pour la malade.

« Ayant donc appris que M. le docteur Constantin James était de nouveau en villégiature dans notre voisinage, nous lui avons fait demander des nouvelles de son opérée. Or, il a eu la gracieuseté, pour toute réponse, de nous la conduire, et voici ce qu'elle-même nous a raconté :

« Je viens d'avoir soixante-treize ans. J'étais, depuis « quatre ans environ, atteinte d'un cancer du nez qui « me faisait cruellement souffrir nuit et jour, et qui, « après avoir gagné la joue du côté gauche, menaçait « l'œil du même côté, lorsque j'appris que M. le doc- « teur Constantin James, qu'on disait avoir guéri plu- « sieurs cas semblables au mien, venait d'arriver à son « château de Baron. Je m'empressai tout de suite d'aller « le consulter.

« Il appliqua sur mon mal une sorte de pâte qui « se durcit et tomba au bout de trois semaines, empor- « tant toutes les grosseurs. Il resta à la place une plaie « que, d'après ses conseils, je lavai tous les jours avec « de l'eau de noyer et que je pansai avec du cérat. Au « bout d'un mois, elle était complètement cicatrisée. « Depuis lors, rien n'a reparu et je n'en ai plus jamais « souffert. »

« Tel a été le récit de cette femme[1]. Nous avons constaté par nous-mêmes qu'il n'existe plus effectivement de traces de son cancer; la cicatrice est même tellement peu apparente que, si on n'était pas prévenu, elle pourrait passer inaperçue. »

« Cte d'Osseville. »

1. Le journal ajoute : « Cette femme, — nous la nommons avec son agrément — s'appelle la veuve Brée, et demeure au village de Mondrainville, canton de Cheux, à trois lieues de Caen. »

TRAITEMENT DU CANCROÏDE AVEC VASTE ÉROSION.

Perte énorme de substance; un cas désespéré; figure à moitié détruite; la vie du malade sauvegardée.

Dans les deux cas qui précèdent le mal était encore réparable en ce que les tissus étaient plutôt transformés que détruits, et qu'il n'y avait pas, dans une trop grande étendue du moins, ce que nous appelons « perte de substance. » Mais il peut se faire, au contraire, que le cancroïde devenu ulcère rongeant ait causé de tels ravages en largeur et en profondeur qu'une restauration soit impossible. Que tenter alors? Le malade sera-t-il donc condamné à périr fatalement sans même quelque atténuation de son mal?

Telle est la redoutable question qui se dressa devant moi dans la circonstance que voici.

— Je fus mandé, dans le courant de l'année 1877, près de Blois, pour un malade âgé de 75 ans, dont la face avait été plus qu'à moitié détruite par un cancroïde. Ainsi le nez, les joues, le voile et la voûte du palais, l'œil droit, une partie du front, avaient littéralement disparu. On ne voyait à leur place qu'une large ulcération, à bords déchiquetés et blafards, où il était presque impossible de reconnaître la trame primitive des tissus. La mâchoire inférieure et la langue avaient été les seuls organes respectés.

Le mal remontait à quatorze ans environ. Il avait débuté par un simple bouton qui, négligé d'abord comme insignifiant, puis traité par des remèdes empiriques, avait réduit le malade à l'état que nous venons de dire.

Aussi vivait-il retiré à la campagne, seul, loin du monde, loin des siens, objet d'horreur pour tous comme pour lui-même. C'est au point qu'il ne se montrait jamais, même devant sa domesticité, que le visage couvert d'un masque.

Ai-je besoin d'ajouter que depuis longtemps son état avait été jugé non-seulement incurable, mais en dehors de toute tentative d'amélioration? On pouvait même calculer, d'après les progrès incessants de son mal, qu'il n'en avait plu que pour quelques semaines à traîner sa misérable existence.

J'avoue qu'en face d'aussi monstrueux ravages, je regrettai vivement d'avoir été appelé. Car que faire? Et cependant il fallait bien que je tentasse quelque chose, ne fût-ce que pour agir sur le moral du pauvre cancéreux. Voici donc comment je procédai.

J'étendis une couche de Poudre du Frère Cosme sur un segment de l'ovale qui entourait le cancroïde comme d'un cadre. Je me proposais ainsi d'arrêter l'ulcération dans un point limité. Cet arrêt obtenu, on agirait ensuite sur un autre point jusqu'à ce qu'on arrivât, par ces cautérisations successives, à circonscrire le mal et à en prévenir l'extension.

J'imitais en cela la manœuvre de ces pompiers qui, ne pouvant éteindre le foyer d'un incendie, en sont réduits à faire la part du feu, se bornant à diriger l'eau de manière à garantir les maisons voisines contre l'envahissement des flammes.

Heureusement le médecin ordinaire du malade était un homme très capable. Il comprit si bien mes instructions que j'allais, du reste, de temps en temps lui renouveler de vive voix, et sut les exécuter si ponctuellement, qu'au bout de cinq semaines nous étions com-

plètement maîtres du terrain. Non-seulement, à dater de ce moment, le mal ne fit plus de progrès, mais les chairs se raffermirent, les forces redevinrent meilleures, l'embonpoint lui-même augmenta : dix livres en moins de trois mois...!

Notez que cet état de choses dure depuis bientôt deux ans, et que rien n'indique de sitôt une aggravation quelconque. Que demander de plus ? Qui même eût osé, dans le principe, espérer que le malade pourrait avoir la vie sauve ?

COMMENT AGIT LA POUDRE DU FRÈRE COSME.

Elle agit surtout par absorption ; empoisonnement possible ; comment le prévenir ; l'arsenic est éliminé par les urines ; intervalle qu'il faut mettre entre les pansements.

La Poudre du Frère Cosme n'agit pas seulement en cautérisant les surfaces sur lesquelles on l'applique : elle est absorbée, et son absorption a lieu en raison directe de l'étendue de ces mêmes surfaces. Si donc celles-ci permettent à l'agent vénéneux de pénétrer dans le sang en quantité trop grande, il en résultera des symptômes d'empoisonnement. Des cas de ce genre n'ont été que trop souvent observés.

Roux a cité entre autres celui d'une jeune fille morte dans son service, à l'hôpital de la Charité, par suite d'un pansement fait par lui-même avec la poudre arsenicale. Il est vrai que jamais chirurgien n'eut la main plus malheureuse.

C'est pour prévenir ces accidents que M. Manec veut qu'au lieu d'attaquer le mal en une fois et en masse, on y revienne à plusieurs reprises et en fragmentant

les doses du toxique. Mais laissons-le nous exposer lui-même ce que lui a appris sa longue expérience :

« Lorsque, dit-il, la surface du cancroïde ne dépasse pas les dimensions d'une pièce de deux francs, l'absorption n'est pas suivie de danger. Si l'ulcère présente une étendue beaucoup plus grande, on peut encore l'attaquer impunément, mais en s'y prenant à plusieurs fois, et en mettant un *intervalle convenable* entre chaque application. »

Voilà qui est parfaitement clair. Seulement que faut-il entendre par « intervalle convenable ? » C'est encore M. Manec qui va nous en préciser le sens :

« L'arsenic absorbé se trouve, dit-il, éliminé principalement par les voies urinaires dans un espace de temps qui ne dure pas moins de cinq jours, ni plus de huit, ainsi que l'ont démontré les analyses faites par M. Pelouze. Il suit de là qu'en mettant un intervalle de neuf à dix jours entre deux applications de la pâte il devient facile d'éviter tout danger provenant de l'absorption de l'arsenic. »

Ainsi s'exprime M. Manec. Les malades peuvent très bien du reste vérifier sur eux-mêmes, sans le secours des analyses, la justesse de ces remarques, car leurs urines commencent à se troubler et à former des dépôts dès les premiers jours de l'application de la pâte arsenicale, et c'est rarement avant le huitième qu'elles reprennent leur limpidité première.

Ne semble-t-il pas que des instructions aussi précises et aussi logiques devraient rendre désormais impossible tout accident?

Malheureusement il s'en faut de beaucoup qu'on doive en regarder la liste comme définitivement close, ainsi que nous le verrons dans un instant.

GUÉRISONS SANS RÉCIDIVES.

Déclaration de M. Manec ; comment expliquer cette absence de récidives ; nature spéciale du bouton chancreux ; c'est un produit parasitaire ; spécificité de la poudre arsenicale ; son action sélective ; elle pénètre jusqu'aux dernières limites du cancroïde.

Le mot « *sans récidives* » appliqué à la guérison du cancer a quelque chose qui étonne, si même il ne provoque l'incrédulité, tant on a l'habitude de voir le mal se reproduire ! Et cependant je répète ce mot, car il est de M. Manec, comme celui que nous avons cité plus haut à propos de la CURABILITÉ CERTAINE de cette maladie. Voici en effet sa propre déclaration :

« LE CANCROÏDE, UNE FOIS GUÉRI PAR LA POUDRE ARSENICALE DU FRÈRE COSME, NE RÉCIDIVE JAMAIS. »

Tout absolue que cette déclaration puisse paraître dès l'abord, on reviendra facilement sur une première impression, pour peu qu'on réfléchisse à ce que nous avons dit plus haut de la nature spéciale du Bouton Chancreux et du mode d'action non moins spécial de la Poudre du Frère Cosme.

Le bouton chancreux en effet n'est pas un cancer comme un autre, c'est-à-dire le développement d'un mal dont les germes se trouvent répandus dans l'économie qu'ils infectent. Non : c'est bien plutôt un produit parasitaire, vivant de sa vie propre et comme séquestré dans le point où il a pris naissance. Il pourra ainsi rester silencieux et latent de longues années, voire même pendant toute l'existence de l'individu. Pour qu'il dégénère, il faut presque toujours que quelque excitation venue du dehors l'irrite et l'enflamme ; et,

même dans cet état, conserve-t-il encore une physionomie qui ne permet pas de le confondre avec le cancer vrai.

Mêmes remarques à propos de la Poudre du Frère Cosme. Elle diffère des autres escharotiques en ce que l'acide arsénieux qui en fait la base ne possède, comme caustique local, qu'une assez faible énergie. La preuve, c'est que, si la peau n'a pas été préalablement dénudée, cet acide n'aura pas prise sur elle, l'épiderme suffisant pour l'en garantir. Aussi agit-il surtout par « absorption ». Voyons donc comment celle-ci va se comporter.

Si la quantité de poison a été sagement calculée — et nous avons donné les règles de ce calcul, — ses effets resteront limités et le mal seul sera frappé de mort. Si, au contraire, elle est trop forte, l'intoxication deviendra plus générale et le malade lui-même pourra succomber.

C'est ainsi, qu'on me pardonne cette comparaison, que tel agent vénéneux, employé à certaines doses, tuera la plante parasite sans toucher à l'arbre, qui, à des doses plus fortes, les fera périr tous les deux.

Tout réside donc ici, succès ou échec, dans la mesure du traitement.

Mais, dira-t-on peut-être, si cette SPÉCIFICITÉ du caustique rend compte à la rigueur de la guérison actuelle du bouton chancreux, elle n'explique pas comment il y aura plus tard absence complète de récidive.

Ici encore nous emprunterons nos motifs au même ordre d'idées et au même raisonnement.

Lorsque j'ai comparé le bouton chancreux à un produit parasitaire, je n'ai pas voulu établir un simple rapprochement, mais bien une assimilation véritable.

Voyez plutôt comment l'un et l'autre se comportent quand on veut en opérer l'ablation.

La plante que vous arrachez, pour peu que vous négligiez quelques-unes des racines qui la fixent au sol, ne tardera pas à repulluler. De même, le bouton que vous cautérisez, pour peu que quelques-unes des fibrilles qui l'attachent aux tissus aient échappé à la poudre, ne tardera pas non plus à récidiver. Or, quelle que soit la variante d'expression dont vous vous serviez en pareil cas, « plante » ou « bouton », « racines » ou « fibrilles », le phénomène n'en sera pas moins toujours d'une nature identique.

Aussi, dans les règles que nous avons posées pour la destruction du cancroïde, avons-nous tout particulièrement insisté sur ce fait qu'*il n'y a de guérison radicale possible qu'à la condition qu'on aura anéanti jusqu'aux moindres liens qui le rattachaient à l'économie*. D'où le précepte, quand on couvre sa surface de poudre escharotique, d'aller plutôt au delà de ses limites que de rester en deçà.

Ce qui ne contribue pas peu à mettre le cancroïde à l'abri des rechutes, c'est également cette autre action de la poudre que nous avons déjà signalée et qu'on pourrait appeler « *action sélective.* »

Nous avons dit en effet que, quelle que soit la profondeur des couches à traverser pour atteindre le cancroïde, elle les pénètre toutes, poursuivant le mal jusque dans ses derniers retranchements, mais que, son œuvre accomplie, elle s'arrête impuissante devant la barrière que lui oppose la vitalité.

Voilà certainement une sélection fort extraordinaire, j'ai presque dit fort intelligente; et, d'un autre côté, comment le nier, puisque les faits sont là?

Ces faits, bornons-nous à les enregistrer, sans vouloir pousser ici trop loin nos explications, car enfin qu'importe au malade la manière dont il guérit, pourvu qu'il guérisse !

LA POUDRE DU FRÈRE COSME DEVANT L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Le travail de M. Manec obtient le prix Montyon; extraits du Rapport de la commission nommée par l'Académie des Sciences; ce n'est qu'une paraphrase approbative du mémoire de M. Manec; conclusions votées par l'Académie.

Il résulte des développements dans lesquels nous venons d'entrer que, si M. Manec a eu la très heureuse chance de retrouver la formule vraie de la Poudre du Frère Cosme, il lui revient en propre le non moins grand honneur d'avoir réglementé l'emploi de cette poudre au point d'en avoir fait le remède par excellence du bouton chancreux. Ce jugement, ce n'est pas moi qui le porte ; je ne fais que reproduire celui de l'Académie des Sciences à laquelle notre confrère avait adressé son travail pour le prix Montyon[1].

« Son travail », ai-je dit. J'aurais dû plutôt dire son volumineux recueil, car les cas de guérison qu'il relate sont au nombre de PLUS DE CENT CINQUANTE, tous détaillés et annotés avec soin. C'est donc sur l'examen et la valeur de cette masse de faits que l'Académie a eu à se prononcer.

Une Commission fut nommée. Elle se composait de MM. Velpeau, Roux, Andral, Rayer, Magendie, Duméril,

1. L'Académie décerna à M. Manec ce prix, dont la valeur matérielle (*deux mille francs*) était bien peu de chose à côté de sa valeur morale.

Flourens, Lallemand, Serres, rapporteur; hélas! tous morts aujourd'hui, et que j'ai tous connus, plusieurs intimement! C'est qu'on n'arrive pas jeune à l'Académie des Sciences, et que la date du Rapport de la Commission remonte à 1852.

Comme ce Rapport n'est en quelque sorte que la paraphrase approbative du Mémoire de M. Manec, nous ne lui ferons, de peur de nous répéter, que très peu d'emprunts. Voici le passage qui nous a paru le plus important à extraire :

« La pâte arsenicale, y est-il dit, pénètre les altérations cancéreuses par une sorte d'action spéciale qui s'arrête aux limites des tissus malades. Son action n'est pas seulement escharotique, ainsi qu'on le pensait avant M. Manec, mais, de plus, au-dessous de la couche noirâtre superficielle que le caustique a désorganisée immédiatement, les tissus morbides sous-jacents sont frappés de mort, quoiqu'ils conservent en apparence leur texture propre et presque leur aspect ordinaire. Aussi tombent-ils comme le reste, lorsque la masse cancéreuse est séparée des tissus sains par une inflammation éliminatrice qui s'établit tout autour de la limite du mal.

« Il est à remarquer également que la même pâte arsenicale, qui peut étendre son action à plus de six centimètres de profondeur, dans des cancers d'une texture serrée, lorsqu'elle est appliquée à dose égale sur des ulcères rongeants et superficiels, ne détruit le plus souvent que le tissu morbide, quelque mince qu'il soit, et respecte en quelque sorte les parties saines. Ce fait, dont plusieurs de vos Commissaires ont été témoins, est des plus remarquables, quoiqu'il ne puisse être expliqué dans l'état actuel de la science. »

Ainsi donc, aux yeux de la Commission, point de

doute sur « cette action sélective du caustique qui poursuit le mal partout où il a pénétré, fût-ce même au milieu des tissus sains, mais sans dommage pour ceux-ci. Elle reconnaît du reste que c'est là un fait inexplicable.

L'Académie, frappée, comme M. Manec, des dangers que peut offrir l'emploi mal dirigé de la Poudre du Frère Cosme, pose en règle, comme lui, que « cette poudre ne saurait être appliquée sur une surface plus grande qu'une pièce de deux francs, et que l'intervalle qui devra séparer chaque application ne saurait être inférieur à neuf ou dix jours. »

Enfin elle vota, à l'unanimité, les conclusions du Rapport, ainsi conçues :

« La méthode employée par M. Manec dans le maniement de la Pâte Arsenicale du frère Cosme lui a permis, d'une part, de faire des applications plus sûres et plus hardies de cet agent puissant, et, d'autre part, d'en obtenir des résultats inespérés, DANS DES CAS TELLEMENT GRAVES QU'ON AURAIT PU LES REGARDER COMME AU-DESSUS DES RESSOURCES DE L'ART. »

PRÉCAUTIONS QUE RÉCLAME L'EMPLOI DE LA POUDRE DU FRÈRE COSME.

Malades et médecins connaissent peu cette poudre ; motifs de leur ignorance à ce sujet ; M. Manec n'a rien publié ; son concours actif dans mon travail ; précautions relatives à l'emploi de la poudre ; elles peuvent être ramenées à trois.

Nous venons d'établir quelles immenses ressources la thérapeutique des affections chancreuses du visage peut retirer de l'emploi de la Poudre du Frère Cosme. Jamais

peut-être médication n'eut autant de titres à la confiance des malades par les services qu'elle est appelée à leur rendre, ni plus de droits à celle des médecins par les garanties que leur offrent les suffrages de notre premier Corps Savant. Et cependant malades et médecins la connaissent à peine, ou même, ces derniers surtout, la connaissent défavorablement! Comment expliquer une aussi étrange anomalie?

Nul doute qu'il ne faille en chercher la raison dans L'IGNORANCE ABSOLUE où l'on est sur la manière exacte et précise d'appliquer le remède.

M. Manec, suivant l'usage, s'est contenté d'envoyer son manuscrit à la Commission nommée pour les prix Montyon: or, à part les quelques extraits donnés par le Rapport et les comptes rendus publiés par quelques journaux, ce manuscrit n'a jamais vu le jour: on en est donc réduit à de simples renseignements.

Si encore ces renseignements étaient exacts! Mais la plupart ne reposent au contraire que sur les données les plus fausses. Aussi ceux de nos confrères qui les ont pris pour guides dans l'emploi de la Poudre n'ont-ils généralement rencontré, au lieu des succès promis, que de grandes déceptions. Si donc personne ne vient enfin restituer à la méthode du Frère Cosme son caractère vrai, elle est peut-être à la veille de disparaître, comme la première fois, dans l'indifférence et l'oubli.

C'est à M. Manec que revenait de droit cette mission; elle eût été le digne couronnement de son œuvre. Mais il n'exerce plus. Retiré de la clientèle, ou plutôt n'ayant conservé de celle-ci que les amitiés, il jouit du repos que lui a si bien mérité toute une existence utilement et dignement remplie : *otium cum dignitate*.

Je ne sache pas non plus que son intention soit de

rien publier, maintenant surtout qu'il m'a remis ses documents et ses notes et que, de plus, il m'a prêté, pour l'exécution de mon travail, un concours[1] ou plutôt une collaboration telle qu'il en a fait son œuvre autant que la mienne.

Ainsi s'expliquent les raisons pour lesquelles j'ai pris la plume, et le genre de crédit que méritent mes assertions.

Cela dit, — et l'on comprend que j'avais besoin de cette déclaration, — revenons à notre exposé du traitement du cancroïde par la Poudre du Frère Cosme.

— Nous avons déjà décrit ce que je serais tenté d'appeler le « gros » de la méthode. Mais nous n'avons point suffisamment insisté sur certaines précautions que réclame son emploi, précautions tellement indispensables que leur omission suffirait, à elle seule, pour compromettre non plus seulement le succès du remède, mais quelquefois aussi l'existence même de l'individu. Le moment est donc venu de compléter cette partie de notre travail en les faisant connaître.

Ces précautions peuvent être ramenées à trois principales, savoir :

1° N'opérer qu'avec la Poudre vraie du Frère Cosme;

2° Veiller a ce que cette poudre adhère bien a la plaie;

3° N'agir que partiellement sur les grandes surfaces.

Entrons maintenant, à propos de chacune, dans quelques développements.

1. Ce concours a été tel que je n'ai jamais remis une épreuve à l'impression sans l'avoir préalablement communiquée à M. Manec, et sans qu'il y eût apposé son visa.

N'OPÉRER QU'AVEC LA POUDRE VRAIE DU FRÈRE COSME.

Variantes qu'a subies sa formule ; nulle part on ne trouve la vraie ; un tableau comparatif ; inexactitude de celle du codex ; ne rien changer aux recettes qui guérissent ; erreur de formule commise par un pharmacien ; un échec en a été la conséquence ; il a fallu recourir à une nouvelle poudre.

Il semblerait qu'une formule qui, à ses débuts, avait compté autant de guérisons obtenues que de cures entreprises, et cela contre une maladie réputée jusqu'alors incurable, aurait dû être religieusement respectée par ceux-là mêmes qui avaient été les témoins, ou même les acteurs de ces succès. Or, c'est précisément le contraire qui a eu lieu. Chacun a tenu à honneur d'y changer quelque chose, ne fût-ce que pour y attacher son nom. Il en est résulté un tel désaccord, ou plutôt une telle anarchie, que, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le remède, malgré ses mérites, n'avait obtenu qu'une vogue éphémère.

Comment en effet se reconnaître au milieu de ce pêle-mêle de formules, décorées toutes du titre de « POUDRE DU FRÈRE COSME », et offrant chacune une composition différente? En voici un spécimen :

	Acide arsénieux.
Poudre de Boyer	1/14^e
Poudre de Rousselot	1/16^e
Poudre d'Antoine Dubois	1/25^e
Poudre de Dupuytren	1/50^e

Ainsi donc c'est sur la proportion de l'acide arsénieux, par conséquent, du principe le plus actif du remède,

que portent les variantes. Et quelles variantes! Il y a un écart d'un quatorzième à un cinquantième. Or tout cela, je le répète, est étiqueté : « *Poudre du Frère Cosme!* »

Mais enfin où trouver la formule VRAIE de la fameuse Poudre? J'ouvre le *Codex*, ce Moniteur officiel de la pharmacie, et j'y lis :

LA POUDRE DU FRÈRE COSME CONTIENT 1/8 DE SON POIDS D'ACIDE ARSÉNIEUX.

Eh bien! c'est là encore une très grosse erreur. La Poudre du Frère Cosme, la *vraie*, celle dont il avait acheté le secret, dont son neveu Baseilhac a publié la recette, que M. Manec a retrouvée et qu'il a bien voulu me communiquer, cette poudre, ainsi qu'on l'a vu d'après la formule que j'en ai donnée plus haut, CONTIENT NON PAS UN HUITIÈME, MAIS UN DIXIÈME DE SON POIDS D'ACIDE ARSÉNIEUX, différence énorme, quand il s'agit d'un remède aussi énergique.

Voilà cependant où conduit la manie de faire du nouveau. Comme si la plus simple logique, le plus vulgaire bon sens, ne voulaient pas au contraire qu'on s'abstînt, en pareil cas, de rien changer!

Or notez qu'on n'a pas respecté davantage les proportions du sulfure de mercure, qui forme, de même, l'un des principes constituants de la Poudre du Frère Cosme.

Sans doute il possède une activité moindre que l'acide arsénieux, mais qui sait s'il n'a pas une part égale dans les bons effets du traitement? Car enfin l'acide arsénieux ne guérit pas plus, seul, que ne guérit, seul, le sulfure de mercure : au contraire, réunis et combinés dans la mesure que j'ai indiquée, ces deux agents amènent une guérison certaine.

Quel est maintenant l'apport de chacun dans ce résultat? Je l'ignore comme vous, et, comme vous, je le regrette. Mais qu'importe! L'intérêt du malade doit être notre seul objectif, et nous devons renoncer à nous renseigner davantage, dès l'instant où ce ne serait que grâce à des essais dont sa vie serait l'enjeu.

Aussi M. Manec a-t-il conservé intégralement les doses de l'une et l'autre substance.

La seule modification qu'il se soit permise porte sur la cendre de semelles de souliers qu'il a remplacée par de l'éponge calcinée. « *Substitution bien inoffensive* », ai-je dit; et encore était-il bon que l'expérience, comme cela est arrivé, sanctionnât ce changement[1].

Lors donc que vous voudrez employer la Poudre du frère Cosme, ÉCRIVEZ-EN LA FORMULE EN TOUTES LETTRES; au besoin même, FAITES-LA PRÉPARER SOUS VOS YEUX. Vous serez sûr de la sorte d'éviter la mésaventure qui, tout prévenu que je suis, m'est arrivée récemment, et dont, pour votre gouverne, je dirai quelques mots.

UN ÉCHEC PAR SUBSTITUTION DE FORMULE. — J'avais pris rendez-vous chez un malade pour l'opérer d'un bouton chancreux de la joue; c'était un des cas les plus simples que j'eusse encore eus à traiter. Ce malade demeurait

1. Cette dernière réflexion m'est suggérée par un entretien que j'avais récemment avec M. Georges Ville, professeur au Museum d'histoire naturelle, sur la nécessité de ne rien changer aux recettes qui guérissent. Comme je lui parlais de la petite substitution opérée par M. Manec: « A sa place, reprit-il avec sa verve ordinaire, j'aurais profondément « respecté la cendre de semelles de souliers. Je prouverai, quand on le « voudra, que la cendre de semelles de souliers renferme une multi- « tude d'agents qui pouvaient très bien apporter ici leur contingent d'ac- « tion. En tous cas, avant de se permettre la substitution, il eût fallu s'as- « surer par des expériences parallèles qu'elle était sans inconvénients. Qui « oserait fixer d'avance, dans un médicament composé, le rôle de chacun « de ses constituants? »

précisément tout près d'une pharmacie où j'avais déjà eu l'occasion de faire préparer la Poudre en question. Aussi, quand j'y entrai pour en écrire la formule, le « patron » me dit que c'était chose tout à fait inutile, attendu qu'il se la rappelait parfaitement et qu'au besoin il en reprendrait copie sur le registre où il l'avait notée.

Je n'insistai donc pas et employai de confiance la poudre qu'il m'envoya, d'autant plus qu'elle me parut semblable à l'autre. Mais quelle ne fut pas ma surprise de voir qu'au bout de plusieurs jours d'application elle était restée complètement sans effet !

Je retournai à la pharmacie pour avoir des éclaircissements. Là j'appris que c'était non pas le maître qui avait préparé la poudre, mais un élève ; je sus de plus que celui-ci, ne se rendant pas suffisamment compte de l'importance qu'il y a de bien distinguer les formules, avait tout simplement exécuté celle dite de *Dupuytren*, comme étant la plus généralement conseillée. C'était donc un *cinquantième* d'arsenic qu'on m'avait remis, au lieu d'un *dixième!* Ainsi s'expliquait le défaut d'action du remède.

Je fis tout de suite préparer, SOUS MES YEUX, une nouvelle poudre, d'après la formule vraie du frère Cosme, puis je fus l'appliquer à mon malade au lieu et place de l'autre. Les effets, cette fois, ne s'en firent pas attendre. Une eschare se forma dans les délais voulus ; elle tomba le quatorzième jour, et en moins d'un mois le cancroïde était complètement guéri.

Tout se termina donc pour le mieux. Seulement il s'en fallut de très peu de chose que cette confusion de formules n'amenât un double échec et pour le malade et pour la méthode elle-même.

VEILLER A CE QUE LA POUDRE ADHÈRE BIEN AU CANCROIDE.

Importance de ce précepte ; un cas de récidive par suite de décollement de l'eschare ; l'emplâtre doit tomber seul.

Cette seconde recommandation n'est pas moins essentielle que la précédente. On ne saurait en effet veiller avec trop de soin à ce que, une fois la poudre appliquée sur le cancroïde, elle y reste parfaitement adhérente jusqu'à la complète formation de l'eschare et jusqu'à sa chute. Si elle se soulevait en un point quelconque, la portion correspondante de la tumeur n'étant pas suffisamment pénétrée par le caustique pourrait devenir le noyau d'une récidive. C'est ce qui est arrivé dans le cas que voici :

— Je fus consulté, en 1874, par un diplomate brésilien, le comte de L***, âgé d'environ 60 ans, pour un cancroïde siégeant à l'extrémité du nez et empiétant sur sa partie dorsale. J'appliquai la pâte comme de coutume, et tout sembla marcher à merveille. Mais quelle ne fut pas ma surprise d'apercevoir, à la chute de l'eschare, un petit point resté dur, et cette dureté persister, encore bien que le reste de la plaie se cicatrisât parfaitement !

Le malade, questionné par moi sur ce qui avait pu lui arriver de particulier dans le cours de son traitement, me dit alors que, pendant la nuit qui avait suivi l'application de l'emplâtre, celui-ci était tombé, sans qu'il sût comment. Il l'avait remis en place à tâtons et n'avait reconnu que le lendemain qu'un des côtés de la plaie

était resté à découvert; alors seulement il l'avait tout à fait rajusté. S'il ne m'en avait rien dit, c'est que la chose lui avait paru sans grande importance.

J'y en attachai au contraire une extrême, par la crainte d'une répullulation du mal. Et, en effet, deux mois après, le point dur s'était sensiblement agrandi et menaçait d'envahir le reste de la cicatrice; mais je ne lui en laissai pas le temps. Une nouvelle application de pâte arsenicale sur ce point coupa court au mal, et bientôt il n'en resta pas de traces. Depuis lors, la guérison ne s'est pas démentie un instant.

Les accidents de ce genre sont heureusement fort rares. J'ai vu cependant, il y a peu de temps, un cas à peu près semblable au précédent, sauf toutefois qu'il ne s'ensuivit rien de fâcheux pour la cicatrisation de la plaie. Le voici en deux mots :

— Un malade que j'avais opéré d'un cancroïde de la joue droite fut pris, dans la nuit du quatrième jour qui suivit le pansement, d'un éternûment si énergique que les secousses et les vibrations imprimées à la peau de son vi-sage ébranlèrent l'emplâtre au point de le détacher. Heureusement le malade s'en aperçut aussitôt. Le ramassant tout de suite, il le mouilla avec sa salive et le remit en place si parfaitement que le lendemain, quand je revins le voir, il n'y paraissait plus. Bien entendu je m'abstins de rien faire.

Il survint pendant les deux ou trois jours qui suivirent un peu de gonflement autour de l'eschare, ce qui ne laissa pas que de m'inquiéter; mais bientôt tout rentra dans l'ordre et marcha ensuite si régulièrement qu'au bout de six semaines le bouton chancreux avait fait place à une « superbe » cicatrice.

Mais ici le résultat ne change rien au précepte. Il faut éviter à tout prix que l'emplâtre se décolle.

On ne saurait non plus trop s'abstenir de toute manœuvre tendant à accélérer la chute de l'eschare ; elle doit se détacher d'elle même et tomber naturellement. C'EST LA ENCORE UN POINT ESSENTIEL.

N'AGIR QUE PARTIELLEMENT SUR LES GRANDES SURFACES.

Sur quoi repose ce précepte ; conséquences pratiques qui en découlent ; un cas d'intoxication pour l'avoir négligé.

Ce dernier précepte que j'aurais dû peut-être, à cause de son importance, placer en tête des deux autres, repose sur un fait physiologique capital que j'ai déjà eu l'occasion de signaler, mais sur lequel il n'est pas mal de revenir une fois encore, ne fût-ce qu'en raison des conséquences pratiques qui en découlent. Ce fait est celui-ci :

L'arsenic que contient la Poudre du Frère Cosme est absorbé par le cancroïde sur lequel on l'applique, et de là charrié par le sang à travers les organes ; il est expulsé ensuite par les urines, non pas en une fois, mais successivement et par degrès, ce qui exige, pour que l'économie en soit complètement débarrassée, une moyenne d'environ huit jours.

Voilà le fait. Quant aux conséquences pratiques, résumons-les, de même, en quelques mots :

L'expérience a démontré que, si l'on étend la pâte sur une surface trop large, l'arsenic sera absorbé en trop grande abondance et réagira par suite sur l'orga-

nisme à la manière des poisons. Elle a appris, de plus, que, si l'on en rapproche par trop les applications, l'arsenic de la nouvelle « fournée », rencontrant dans le sang la portion d'arsenic non encore éliminé, se joindra à elle pour former une masse qui se traduira par des phénomènes d'empoisonnement. Il faut donc savoir n'agir qu'à temps.

Malheureusement les faits démontrent que, quelque élémentaires que soient ces principes, on les méconnaît ou du moins on les enfreint tous les jours, d'où résultent des accidents d'intoxication. Je citerai comme preuve l'exemple que voici :

— Je fus appelé, en janvier 1878, dans les environs de Fontainebleau, près d'un malade atteint d'un cancroïde énorme de la lèvre inférieure, lequel concroïde, après l'avoir transformée tout entière en une sorte de tissu lardacé, empiétait déjà sur les joues. Le mal avait débuté, il y avait huit ans, par un simple bouton, qui n'avait pas tardé à dégénérer en ulcère, sans qu'on eût rien fait pour en arrêter les progrès. Le malade s'était même refusé à voir un médecin, tant il avait peur qu'on ne lui parlât d'opération !

La tumeur ou plutôt la masse cancéreuse, car elle occupait tout le bas de la figure, offrait un volume tel que je dus prendre mes mesures de manière à diviser l'emploi de la poudre en plusieurs temps.

Je commençai donc par en faire une première application sur la partie centrale du cancroïde, je veux dire sur la partie moyenne de la lèvre, représentant le tiers de la tumeur. J'attaquais ainsi le mal dans son foyer ; de plus, j'avais l'espoir de préserver les gencives, qui

offraient déjà dans ce point une teinte grisâtre et un peu de ramollissement.

Mon pansement fait, je pris congé du malade, recommandant à son médecin, qui m'avait assisté pendant l'opération, de se contenter jusqu'à mon retour de surveiller l'emplâtre, et d'en prévenir le décollement, en faisant sortir le pus par des pressions légères exercées sur sa surface.

Je revins au bout d'une quinzaine de jours et trouvai les choses en très bon état. Ainsi l'eschare s'était détachée d'elle-même ; au-dessous les chairs étaient vermeilles ; tout autour le gonflement avait diminué ; enfin les gencives s'étaient raffermies et offraient un meilleur aspect. Quant au malade, il avait très peu souffert et était plein d'espoir.

Je crus donc devoir faire, sur tout le côté gauche de la tumeur, une application de pâte arsenicale, semblable à la précédente. Le mal se trouva de la sorte cerné dans son second tiers. Restait un dernier tiers dont je remis la cautérisation à plus tard.

Je quittai ensuite le malade, recommandant, comme la première fois, à son médecin, de s'en tenir à surveiller le nouvel emplâtre, et à enlever simplement le pus qui viendrait sourdre sur ses bords.

Les choses continuèrent de très bien aller et je recevais tous les deux ou trois jours les bulletins les plus satisfaisants, lorsqu'on m'apporta tout d'un coup, le lendemain précisément d'un bulletin meilleur encore que les autres, une dépêche ainsi conçue : « Violents frissons ; crampes ; vomissements ; diarrhée ; froid glacial : venez de suite. »

Je partis immédiatement, me perdant en conjectures sur ce qui avait pu arriver, car j'avais reconnu là tous

les caractères d'un empoisonnement par l'arsenic. Or, voici ce que j'appris :

Le médecin du malade, fatigué peut-être de son rôle un peu effacé, en tout cas, désireux d'accélérer la guérison, n'avait trouvé rien de mieux à faire que de saupoudrer d'une légère couche de poudre arsenicale la plaie provenant de la chute de la première eschare. Cette poudre, mise ainsi en rapport avec des surfaces éminemment absorbantes, puisqu'elles étaient au vif, était très rapidement passée dans le torrent de la circulation : d'où les accidents qui avaient motivé la dépêche.

Ces accidents, combattus aussitôt par les moyens appropriés, cédèrent pour le moment, mais il jetèrent le malade dans une sorte d'anéantissement physique et moral dont il ne put jamais se relever. Il languit ainsi à peu près trois semaines, puis il succomba, moins encore au progrès du mal qu'à une sorte de détente de tous les ressorts de l'économie.

Sans ce déplorable événement, aurait-il pu guérir? Je n'oserais l'affirmer, tant le cas était grave ; et cependant tout marchait si bien que la chose ne me paraît aucunement impossible.

DES EAUX ARSENICALES CONTRE LE CANCROIDE.

Rayer veut substituer à la cautérisation par la poudre l'arsenic pris à l'intérieur; motifs pour lesquels M. Manec s'y refuse; un moyen de tout concilier : essayer des eaux arsenicales avant la dégénérescence du cancroïde.

Rayer, qui faisait partie de la Commission de l'Académie des Sciences dont nous avons analysé le Rapport, avait été tellement frappé des particularités relatives

à l'absorption de la Poudre du Frère Cosme, qu'il s'était demandé si l'on ne pourrait pas éviter la cautérisation directe du cancroïde par cette poudre, en se bornant à faire prendre au malade de l'arsenic à l'intérieur. Il s'en ouvrit à M. Manec, qui ne crut ni logique ni prudent de soumettre cette idée à l'épreuve expérimentale, et cela pour les raisons que voici :

« D'abord, le bouton chancreux est confiné, comme une sorte de séquestre, dans un point limité de l'économie. Comment se flatter par conséquent que l'agent toxique, circulant avec le sang, ira localiser son action de manière à l'attaquer et à le détruire? De deux choses l'une : ou vous l'administrerez à faible dose, et alors il sera impuissant; ou vous l'administrerez à dose énergique, et alors il deviendra dangereux. Dans l'un comme dans l'autre cas, il n'y a donc rien à en espérer.

« En second lieu, la Poudre du Frère Cosme n'agit pas uniquement par l'arsenic qu'elle renferme ; il s'y trouve de plus du sulfure de mercure, auquel revient certainement une certaine part d'action. Et vous l'élimineriez ! C'est toujours le même besoin d'innover, et le même oubli des leçons de l'expérience.

« Enfin, ajoutait M. Manec, ce serait, de plus, perdre un temps précieux, en laissant le mal continuer sa marche, tandis qu'on ne saurait, au contraire, en arrêter trop tôt les progrès. »

Peut-être cependant, dirai-je à mon tour, y aurait-il moyen de tout concilier.

Pourquoi, par exemple, *si le cancroïde ne constitue encore qu'un bouton indolent, sans trace aucune de travail morbide*, pourquoi ne pas essayer d'en prévenir la dégénérescence par l'usage interne, longtemps continué, d'un principe arsenical?

La chose ne me paraît pas impossible à obtenir, car il ne serait plus question ici de faire fondre une tumeur, mais d'empoisonner un germe. On pourrait en tout cas en tenter l'essai, d'autant plus que cet essai ne compromettrait en rien l'avenir, puisqu'on aurait toujours la ressource de recourir à la Poudre.

Mieux vaudrait alors préférer aux préparations pharmaceutiques une eau minérale naturelle fortement arsenicale, par exemple, celle de la Bourboule, comme étant plus assimilable et, par suite, comme exerçant une action plus puissante et plus sûre. Peut-être agirait-elle sur l'élément chancreux « comme la goutte d'eau agit sur le rocher qu'elle creuse, non par sa force, mais par la répétition de sa chute » :

Gutta eavat rupes non vi, sed sæpe eadendo.

DE LA POUDRE DU FRÈRE COSME CONTRE LE CANCER VRAI.

Rapprochements entre le cancer vrai et le eaneroïde; pour tous les deux, au début, le mal est local; exemple emprunté au cancer du sein; l'emploi de la poudre arsenicale contre le eaneer vrai pourrait offrir des avantages; mes essais à ce sujet.

Nous ne nous sommes occupé jusqu'à présent de l'emploi de la Poudre du frère Cosme que contre le Cancroïde, et même, pour éviter toute confusion avec le Cancer *vrai*, nous avons tracé, dans une sorte de parallèle, les caractères qui distinguent ces deux sortes d'affections. On comprend parfaitement cette réserve de notre part. C'est que, si nous sommes CERTAIN que la poudre arsenicale est bien réellement le *spécifique* du cancroïde, nous n'avons nullement cette certitude pour

le cancer « vrai ». Je dirai plus : la chose nous paraît infiniment peu probable.

Mais enfin, tout improbable qu'elle soit, est-ce une raison pour renoncer à tout espoir et pour s'abstenir de toute tentative ? Je ne le pense pas, et voici mes motifs.

Il existe entre le cancer vrai et le cancroïde un grand lien de parenté, TOUT AU DÉBUT, le premier paraissant être, comme le second, un mal essentiellement local. Je citerai comme exemple le cancer du sein, puisque le sein est l'organe auquel le cancer vrai s'attaque le plus souvent.

Ce cancer peut ne s'annoncer, dans le principe, que par un petit bouton ou une légère ulcération du mamelon. Le reste du sein proprement dit sera intact ; il en sera de même du tissu cellulaire environnant ; les ganglions voisins ne seront non plus aucunement engorgés ; enfin la santé générale continuera d'être excellente.

N'est-il pas dès lors rationnel d'admettre qu'A CETTE PÉRIODE le virus cancéreux est tout entier encore cantonné dans la glande, absolument comme le virus rabique, au premier moment de la morsure de l'animal, est, tout entier également, cantonné dans la plaie ? Pourquoi dès lors ne pas attaquer le virus cancéreux par la pâte arsenicale, comme on attaque le virus rabique par le fer rouge ?

Il ne saurait, en tout cas, y avoir aucun inconvénient et, du moins, vous feriez réellement quelque chose dans l'intérêt du malade, tandis qu'avec les médications actuelles vous ne faites absolument rien, du moins rien d'effectif. Que signifient, en effet, ces onguents, ces emplâtres, ces pommades et tous ces prétendus *fondants* du cancer ? Y en a-t-il jamais eu un dans le nom-

bre, un seul, qui ait procuré une cure véritable? Et cependant, tout impuissants qu'ils sont, ils constituent pour nous des agents très précieux en ce qu'ils nous servent à entretenir cette suprême et dernière consolation qu'on appelle l'espérance. Malheureusement c'est là leur seule utilité.

Du moins, avec la Poudre du Frère Cosme, vous feriez quelque chose de plus que de la médecine morale.

Mais qu'il soit bien compris que, si, contre les cancers de cette nature, vous vous décidez à y recourir, vous vous garderez bien d'attendre, comme pour le cancroïde, que le mal ait subi un commencement de dégénérescence. Vous ne sauriez, au contraire, intervenir trop tôt, et cela pour des motifs d'une évidence telle que je n'ai pas besoin de les indiquer.

— Je me hâte d'ajouter en terminant que, dans tout ce que je viens de dire des effets possibles du traitement du cancer vrai par la Poudre arsenicale, je n'ai pas obéi simplement à des vues spéculatives. Non. J'ai déjà fait divers essais, *dont quelques-uns m'ont donné des résultats extrêmement satisfaisants;* seulement, je ne suis pas encore en mesure d'ériger ces résultats en méthode.

Je vais donc persévérer dans mes recherches avec d'autant plus de courage et d'ardeur qu'il s'agit ici du plus affreux et du plus incurable de tous les maux, et que, par suite, la découverte du moindre allègement devrait être estimée à l'égal d'un immense bienfait.

FIN



TABLE ALPHABÉTIQUE[1]

1. Certains titres de sommaires étant communs à la Romaine et à la Parisienne, on a fait suivre, pour prévenir toute confusion, ceux qui ont trait à la Romaine par l'abréviatif — Rom.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

TABLE ANALYTIQUE

TOILETTE D'UNE ROMAINE AU TEMPS D'AUGUSTE

LES DAMES ROMAINES

TOILETTE PROPREMENT DITE

ARTIFICES

UNE SOIRÉE

CONSEILS A UNE PARISIENNE SUR LES COSMÉTIQUES

PARIS ET ROME

DES ODEURS

LES COSMETIQUES

DES ÉRUPTIONS DE LA FACE ET DU CUIR CHEVELU

QUATRE ÉRUPTIONS PRINCIPALES

ACNÉ

COUPEROSE

PITYRIASIS

CANCROÏDE OU BOUTON CHANCREUX



FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE

22 591. — Typographie A. Lahure, 9, rue de Fleurus, à Paris.

GRAMMAIRE DE LA LANGUE ANGLAISE

Un traité de la prononciation avec un *syllabaire* et de nombreux exercices de lecture; — 2° Un cours de thèmes complet; — 3° Idiotismes; — 4° Dialogues familiers, par MM. CLIFTON, auteur du nouveau Dictionnaire anglais, et MERVOYER. 1 vol. gr. in-18, cartonné. . . . . 2 fr.

GRAMMAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA LANGUE ALLEMANDE

Par ERNEST GRÉGOIRE, licencié en droit. 1 vol. gr. in-18, cart. . . . . 3 fr.

GRAMMAIRE ITALIENNE

En 25 leçons, d'après VERGANI, corrigée et complétée par C. FERRARI, ancien professeur à l'École normale, auteur du *Nouveau Dictionnaire italien-français et français-italien*. 1 vol. cart.. . . . . 2 fr.

GRAMMAIRE ESPAGNOLE-FRANÇAISE DE SOBRINO

Très-complète et très-détaillée, contenant toutes les notions nécessaires pour apprendre à parler et à écrire correctement l'espagnol. Nouvelle édition, refondue avec le plus grand soin, par A. GALBAN, professeur. 1 vol. in-8. 4 fr.

GRAMATICA DE LA LENGUA FRANCESA

Para los Españoles, por CHANTREAU, corrigée avec le plus grand soin par A. GALBAN, professeur des deux langues. 1 vol. in-8. . . . . 4 fr.

NUOVA GRAMMATICA FRANCESE-ITALIANA

Por LODOVICO GOUDAR, con nuove regole e spiegazioni interno alla moderne pronunzia, alla natura dei dittonchi france i ed ai participii, ricavate dalle opere de' migliori grammatici. Edizione correcta ed arrichita da CACCIA, autore del nuovo Dizionario italiano-spagnuolo. 1 vol. in-18, cart. 2 fr.

GRAMMAIRE PORTUGAISE

Remaniée et simplifiée par M. PAULINO DE SOUZA. 1 fort vol. grand in-18 cartonné. . . . . 6 fr.

NOUVELLE GRAMMAIRE GRECQUE

D'après les principes de la grammaire comparée, par A. CHASSANG, ancien maître de conférences de langue et littérature grecques, inspecteur général de l'Instruction publique. 1 vol. in-8 cartonné. . . . . 3 fr.
Abrégé de la même grammaire. . . . . 1 fr. 50

NOUVELLE GRAMMAIRE LATINE

D'après les principes de la grammaire comparée, *Abrégé*, par C. BEAUFILS, professeur au lycée Fontanes . . . . 1 fr. 50
Premiers éléments de la nouvelle Grammaire de la langue latine.. . 1 fr.

GRAMMAIRE ET STYLE DE TACITE

Par G. GANTRELLE, docteur ès lettres, professeur de l'Université de Gand, ancien inspecteur de l'enseignement moyen. 1 volume grand in-18. . . . 1 fr.

GRAMMAIRE DE LA LANGUE D'OIL

Français des XIIe et XIIIe siècles par A. BOURGUIGNON. 1 vol. in-18. . 2 fr.

PETITS DICTIONNAIRES EN DEUX LANGUES

Avec la prononciation figurée, très-complets et exécutés avec le plus grand soin, à l'usage des voyageurs, des lycées, des colléges, et de toutes les personnes qui étudient les langues étrangères. Format gr. in-32.

Nouveau Dictionnaire anglais-français et français-anglais, par M. Clifton. 1 vol. rel. . . . . 5 fr.
Nouveau Dictionnaire allemand-français et français-allemand, par M. Rotteck. 1 vol. rel. . . . . . 5 fr.
Nouveau Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français, par Vicente Salva. 1 vol. relié. . . . 6 fr.
Nouveau Dictionnaire italien-français et français-italien, avec la prononciation figurée, par Ferrari. 1 gr. vol. relié. . . . . 5 fr.
Nouveau Dictionnaire portugais-français et français-portugais, avec la prononciation figurée, par Souza Pinto. 1 fort vol. rel. . . . . 6 fr.
Diccionario español-inglés é inglés-español portátil, con la pronunciacion en ambas lenguas, por Don F. Corona Bustamante. 2 tomos reliés. . . . . 6 fr.
Diccionario español-italiano é italiano-español, con la pronunciacion en ambas lenguas, compuesto por D. J. Caccia. 1 tomo relié.. . . 5 fr.
Nouveau Dictionnaire latin-français, par E. de Suckau. 1 fort vol. rel. 5 fr.
Dictionnaire grec-français, rédigé sur un plan nouveau, par A. Chassang, anc. maître de conférences à l'École normale. 1 vol. relié. . . . . 6 fr.
New Dictionary of the English and Italian and Italian-English languages, and the prononciation of every English word. By Alphonsus de Birmingham. 1 vol. relié . . . 5 fr.

PETIT DICTIONNAIRE NATIONAL, par Bescherelle aîné, auteur du *Grand Dictionnaire national.* 1 f. v. in-32 j. br., 2 fr.; rel. toile. 2 fr. 75
PETIT DICTIONNAIRE D'HISTOIRE, DE GEOGRAPHIE ET DE MYTHOLOGIE, par J.-P. Quitard, faisant suite au *Petit Dictionnaire national* de M. Bescherelle aîné. 1 vol. in-32 br. 1 fr. 50; relié. . . . 2 fr.
Les deux ouvrages réunis en 1 fort vol. relié en toile. . . . . . . 4 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE DES RIMES

Précédé d'un traité complet de versification, par P.-M. Quitard, 1 vol. gr. in-32, br. 2 fr.; rel. 2 fr. 75

GUIDES POLYGLOTTES

Manuels de la conversation et du style épistolaire, à l'usage des voyageurs et des écoles, par MM. Clifton, Vitali, Corona Bustamante, Ebeling. Grand in-32, format dit Cazin. Le volume, élégamment cartonné. . . . 2 fr.

Français-anglais, par M. Clifton. 1 v.
Français-italien, par M. Vitali. 1 vol.
Français-allemand, par M. Ebeling. 1 v.
Français-espagnol, par M. Corona Bustamante. 1 vol.
Español-francés, por Corona Bustamante. 1 vol.
English-french, by Clifton. 1 vol.
Hollandsch-Fransch, par Dufriche. 1 v.
English-portuguese, by Clifton and Carolino Duarte. 1 vol.
Español-inglés, por Corona Bustamante y Clifton. 1 vol.
Español-aleman, por Corona Bustamante y Ebeling. 1 vol.
English-Deutsch, by Carolino Duarte. 1 vol.
Italiano-tedesco, da Giovani Vitalis Dr Ebeling. 1 vol.
Español-italiano, por Corona Bustamante y Vitali. 1 vol.
Portuguez-francez, por M. Carolino Duarte y Clifton. 1 vol.
Portuguez-inglez, por Duarte y Clifton, 1 vol.

Français-grec moderne, par M. E. Legrand. 1 vol. . . . . 3 fr.
Russe-Français, par le comte de Monteverde. 1 vol. . . . . 3 fr.
Russe-allemand, par le même. 1 vol. . . . . 3 fr.
Russe-italien, par le même. 1 vol. . . . . 3 fr.
GUIDE EN SIX LANGUES. Français-anglais-allemand-italien-espagnol-portugais. 1 fort vol. in-16 de 550 pages. . . . . 5 fr.
GUIDE EN QUATRE LANGUES. Français-anglais-allemand-italien. 1 fort vol. in-32. . . . . 3 fr.
Guide français-anglais, manuel de la conversation et du style épistolaire avec la *prononciation figurée de tous les mots anglais.* 1 vol. in-16. 4 fr.
Polyglot Guides Manual of Conversation. English and French with the figured pronunciation of the French. 1 vol. in-16. . . . . 4 fr.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DES SCIENCES THÉORIQUES ET APPLIQUÉES

Comprenant les mathématiques, la physique et la chimie, la mécanique et la technologie, l'histoire naturelle et la médecine, l'économie rurale et l'art vétérinaire, par MM. Privat-Deschanel et Ad. Focillon, professeurs des sciences physiques et des sciences naturelles. 2 forts vol. gr. in-8. 32 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE COMPLET DES COMMUNES DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE ET DES AUTRES COLONIES

Nomenclature de toutes les communes, leur division administrative, leur population, leurs principales sections; les châteaux; les bureaux de poste, leur distance de Paris; les stations de chemins de fer, l'industrie, le commerce, les productions du sol, par M. Gindre de Mancy. Quatrième édition, revue, contenant la liste des communes annexées à l'Allemagne. 1 beau vol. in-8 raisin de 1,000 pages . . . . 12 fr.

DICTIONNAIRE PORTATIF DES COMMUNES DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE ET DES AUTRES COLONIES FRANÇAISES

Précédé de tableaux synoptiques, par M. Gindre de Mancy, accompagné d'une carte de la France. Nouvelle édition revue, corrigée, contenant la liste des communes annexées à l'Allemagne. 1 fort vol. in-32 de 750 pages. cart. toile. . . . . 5 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE

Par Louis Grégoire, docteur ès lettres, professeur au lycée Fontanes et au collége Chaptal. 1 vol. grand in-32 jésus, relié. . . . . 5 fr.

DICTIONNAIRE D'HIPPIATRIQUE ET D'ÉQUITATION

Ouvrage où se trouvent réunies toutes les connaissances équestres et hippiques, par F. Cardini. 2 vol. gr. in-8 ornés de 70 figures. 2e édit. 20 fr.

ENCYCLOPÉDIE THÉORIQUE ET PRATIQUE DES CONNAISSANCES UTILES

Composée de traités sur les connaissances les plus indispensables. Ouvrage entièrement neuf, avec environ 1,500 gravures intercalées dans le texte. 2 vol. grand in-8. 25 fr.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE

Biographie portative universelle, contenant 29,000 noms, suivie d'une table chronologique et alphabétique, par L. Lalanne, A. Delloye, etc. 1 vol. de 2,000 col., format du *Million de faits*, contenant la matière de 12 v. 8 fr.

UN MILLION DE FAITS

Aide-mémoire universel des sciences, des arts et des lettres, par MM. J. Aicard, Léon Lalanne, Ludovic Lalanne, Gervais, etc. Un fort vol. portatif in-8 de 1,720 colonnes, orné de gravures sur bois. . . . . . . 9 fr.

CODES ET LOIS USUELLES

Classés par ordre alphabétique. 10e édition, contenant la législation jusqu'en 1878, collationnée sur les textes officiels, représentant en notes sous chaque article ses différentes modifications, la corrélation des articles entre eux, la concordance avec le droit romain, l'ancienne législation française et les lois nouvelles. Précédée de la Constitution de la République Française et accompagnée d'une table chronologique et d'une table générale des matières; par Augustin Roger, avocat à la Cour d'appel de Paris, et Alexandre Sorel, juge au tribunal civil de Compiègne. 1 beau vol. gr. in-8 raisin de 1,200 pages, 20 fr.; rel. demi-chagrin. . . . . 25 fr.

LE MÊME OUVRAGE, édition portative, format grand in-32 jésus, en 2 parties. 1re Partie. Les *Codes*, 4 fr. — 2e Partie. Les *Lois usuelles*. . . . 4 fr.
Reliure demi-chagrin, 1 fr. 25 par volume.

CODES SÉPARÉS (Édition in-32) à 1 fr. 50; reliés, 2 fr.

Code civil.	1 fr. 50	**Code de Commerce et pénl.** . .	1 fr. 50
Code de Procédure civile. . . .	1 fr. 50	**Code d'Instruct. crime.**	1 fr. 50

COURS COMPLET D'AGRICULTURE

Ou Nouveau Dictionnaire d'agriculture théorique et pratique, d'économie rurale et de médecine vétérinaire, sur le plan de l'ancien Dictionnaire, par MM. le baron DE MOROGUES, MIRBEL, HÉRICART DE THURY, PAYEN, MATHIEU DE DOMBASLE, etc. 4e édition, revue et corrigée. 20 vol. br. en 19 gr. in-8 à 2 colonnes, avec environ 4,000 sujets grav., relat. à la gr. et à la petite culture, à l'économie rurale et domest., à la descript. des plant., etc. 112 fr.

GÉOLOGIE APPLIQUÉE, OU TRAITÉ DU GISEMENT ET DE L'EXPLOITATION DES MINÉRAUX UTILES

Par M. A. BURAT, ingénieur, professeur de géologie et d'exploitation des mines à l'École centrale des arts et manufactures; 5e édition, revue, augmentée, divisée en deux parties. — GÉOLOGIE.— EXPLOITATION. — 2 forts volumes in-8, illustrés de vues, et de nombreuses figures. . . . . 25 fr.

ÉLÉMENTS DE GÉOLOGIE

Ou changements anciens de la terre et de ses habitants, tels qu'ils sont représentés par les monuments géologiques, par SIR CH. LYELL. Traduit de l'anglais sur la 6e édition avec le consentement de l'auteur, par M. GINESTOU, bibliothécaire de la Société d'encouragement. 6e édition considérablement augmentée et illustrée de 770 gravures. 2 beaux vol. in-8. . . . . 20 fr.

PRINCIPES DE GÉOLOGIE

Ou illustrations de cette science empruntées aux changements modernes de la terre et de ses habitants par SIR CHARLES LYELL, baronnet. Traduit de l'anglais sur la 11e édition, avec l'autorisation de l'auteur, par LE MÊME. Avec cartes, gravures en taille-douce et figures. 2 vol. in-8. . . . . . 25 fr.

ABRÉGÉ DES ÉLÉMENTS DE GÉOLOGIE

Par SIR CHARLES LYELL, baronnet, membre de la Société royale de Londres. Traduit par LE MÊME. Ouvrage illustré de 644 gravures. 1 fort vol. grand in-18 jésus.. . . . . 10 fr.

DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER

Leçons faites à l'École nationale des ponts et chaussées par F. JACQMIN, ingénieur des ponts et chaussées, directeur de l'exploitation des chemins de fer de l'Est, professeur à l'École des ponts et chaussées. 2 beaux vol. in-8.. 16 fr.

DES MACHINES A VAPEUR

Leçons faites en 1869-70 à l'École nationale des ponts et chaussées. Du MÊME AUTEUR. Deux forts vol. grand in-8 cavalier. . . . . 16 fr.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DES CHEMINS DE FER

Par AUGUSTE PERDONNET, ancien élève de l'École polytechnique, directeur de l'Ecole nationale centrale des arts et manufactures, ancien ingénieur en chef de plusieurs chemins de fer, président de l'Association polytechnique. 3e éd., revue, corrigée et considérablement augmentée. 4 très-forts vol. in-8, avec 1,100 fig. sur bois et sur acier; cart., tableaux, etc. 70 fr.

GUIDE DU SONDEUR

Traité théorique et pratique des sondages, par MM. DEGOUSÉE et CH. LAURENT, ingénieurs civils, fabricants d'équipages de sonde. 2e édition, composée de 2 forts volumes in-8 avec un grand nombre de gravures sur bois intercalées dans le texte, et accompagnés d'un Atlas de 62 planches gravées sur acier, représentant un très-grand nombre de figures, d'outils, coupes de terrains, etc. Prix des 2 vol. brochés et de l'Atlas cartonné. . . 30 fr.

DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE

52 vol. grand in-8, de 500 pages à 2 colonnes. 208 fr. net.. . . . 150 fr.

SUPPLÉMENT AU

DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE

Rédigé par tous les écrivains et savants dont les noms figurent dans cet ouvrage et publié sous la direction du même rédacteur en chef. 16 vol. in-8 de 500 pages, pareils aux 52 volumes publiés de 1833 à 1839.. . . 80 fr.

OUVRAGES RELIGIEUX

Les saints Évangiles. Traduction de LEMAISTRE DE SACY, selon saint Marc, saint Matthieu, saint Luc et saint Jean. Nouvelle édition avec encadrements en couleur, ornée de gravures sur acier, frontispice or et couleur. 1 vol. grand in-8 jésus. . . . . . . 20 fr.

Oraisons funèbres et sermons choisis de Bossuet. Edition illustrée de 12 grav. d'après REMBRANDT, MIGNARD, NANTEUIL, RIBERA, STAAL, RIGAUD, POUSSIN, VAN DYCK, CARRACHE, SPADA, etc. 1 beau vol. in-8 jésus . . . . . 18 fr.

Méditations sur l'Évangile, par BOSSUET, revues sur les manuscrits originaux. 12 magnifiques gravures sur acier, d'après RAPHAEL, RUBENS, POUSSIN, REMBRANDT, etc. 1 vol. grand in-8 jésus. . . . . 18 fr.

Discours sur l'histoire universelle, par BOSSUET. 1 beau vol. gr. in-8 jésus, orné de magnifiques grav. sur acier, d'après les grands maîtres. . 18 fr.

Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne, par BOSSUET. 1 vol. gr. in-8, orné de 10 magnifiques grav. anglaises, d'après LE GUIDE, POUSSIN, VANDERWERF, etc. 18 fr.

Ces superbes réimpressions de quatre des chefs-d'œuvre de Bossuet, exécutées avec le plus grand soin, sont destinées à prendre place parmi les beaux livres de l'époque.

Œuvres oratoires complètes de Bossuet, oraisons funèbres, panégyriques, sermons. Edition suivant le texte de l'édition de Versailles, amélioré et enrichi à l'aide des travaux les plus récents. 4 vol. in-8. . . . . . . 50 fr.

Les Femmes de la Bible. Principaux fragments d'une histoire du peuple de Dieu, par Mgr DARBOY, archevêque de Paris. Nouvelle édition, avec collection de portraits des femmes célèbres de l'Ancien et du Nouveau Testament, gravés par les meilleurs artistes d'après les dessins de G. STAAL. 2 vol. gr. in-8 jésus. Chaque vol., formant un tout complet, se vend séparément. 20 fr.

Les saintes Femmes. Texte par Mgr DARBOY, archevêque de Paris. Collection de portraits, gravés sur acier, des femmes remarquables de l'histoire de l'Eglise. 1 vol. grand in-8 jésus . . . . 20 fr.

La sainte Bible. Traduite en français par LEMAISTRE DE SACY, accompagnée du texte latin de la Vulgate, 80 grav. sur acier d'après RAPHAEL, LE TITIEN, PAUL VÉRONÈSE, SALVATOR ROSA, POUSSIN, etc., galerie de portraits des femmes de la Bible. 6 forts vol. gr. in-8 jésus, une carte et un plan de Jérusalem. . . . . 100 fr.

La sainte Bible. Traduite en français par LEMAISTRE DE SACY, avec 40 magnifiques grav. d'après RAPHAEL, LE TITIEN, LE GUIDE, PAUL VÉRONÈSE, SALVATOR ROSA, POUSSIN, H. VERNET, etc. 1 fort vol. gr. in-8 jésus, avec une carte de la Terre-Sainte et le plan de Jérusalem. 25 fr.

L'Imitation de Jésus-Christ. Traduction nouvelle, avec des réflexions à la fin de chaque chapitre, par M. l'abbé F. DE LAMENNAIS, avec encadrements en couleur, 10 gravures sur acier et un frontispice rehaussé d'or. 1 magnifique vol. grand in-8 jésus. 20 fr.

Imitation de Jésus-Christ. Traduite par l'abbé DASSANCE; approbation de Mgr l'archevêque. Encadrements variés, frontispice or et couleur, et 10 gravures. 1 vol. gr. in-8. . . 20 fr.

Les Vies des saints, POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE, nouvellement écrites par une réunion d'ecclésiastiques et d'écrivains catholiques, classées pour chaque jour de l'année par ordre de dates, d'après les Martyrologes et Godescard; environ 1,800 gravures. 4 volumes grand in-8. . . . . . 40 fr.

Les VIES DES SAINTS ont obtenu l'approbation des archevêques et des évêques.

Biblia Sacra *Vulgatæ editionis* SIXTI V PONTIFICIS MAXIMI *jussu recognita et* CLEMENTIS VIII. 1 beau et fort volume grand in-18 jésus, imprimé avec le plus grand soin par J. Claye, en caractères très-lisibles. . . . . . 6 fr.

L'Adoration des bergers, de J. RIBERA (l'Espagnolet), tableau du Salon carré du Louvre, gravée au burin par P. PELÉE. *Estampe* de 43 centimètres de haut sur 30 centimètres de large, tirée sur format grand colombier vélin.

Papier blanc. . . . . 18 fr.
Papier de Chine, avec la lettre. 24 fr.
Epreuves sur papier blanc avant la lettre, à. . . . . 36 fr.
Et 75 épreuves sur papier de Chine, avant la lettre, à. . . 48 fr.
Il a été tiré 50 épreuves d'artiste sur papier de Chine, à. . . . 80 fr.
Et 7 épreuves de remarque sur papier de Chine, net à . . . . 30 fr.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

FORMAT IN-8 CAVALIER, PAPIER VÉLIN,

imprimés avec luxe par J. Claye et ornés de gravures sur acier par les meilleurs artistes

47 volumes sont en vente à 7 fr. 50

On tire de chaque volume de la collection 150 *exemplaires numérolés* sur papier de Hollande, avec figures sur chine avant la lettre, au prix de 15 fr. le vol.

Œuvres complètes de Molière. Nouvelle édition très-soigneusement revue sur les textes originaux, avec un nouveau travail de critique et d'érudition, aperçus d'histoire littéraire, examen de chaque pièce, commentaire, biographie, etc., etc., par M. Louis Moland. 7 vol.

Œuvres complètes de la Fontaine. Nouvelle édition, avec un nouveau travail de critique et d'érudition, par M. Louis Moland. 7 vol.

Œuvres complètes de J. Racine, avec une Vie de l'auteur et un examen de chacun de ses ouvrages, par M. Saint-Marc Girardin, de l'Académie française. 8 volumes.

Œuvres complètes de Montesquieu, avec les variantes des premières éditions, un choix des meilleurs commentaires et des notes nouvelles, par Edouard Laboulaye, de l'Institut. 6 vol.

Œuvres complètes de J. de la Bruyère. Nouvelle édition, avec une notice sur la vie et les écrits de la Bruyère, une bibliographie, des notes, une table analytique des matières et un lexique, par A. Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique, lauréat de l'Académie française. 2 vol.

Essais de Michel de Montaigne. Nouvelle édition, avec les notes de tous les commentateurs, choisie et complétée par M. J. V. Le Clerc, précédée d'une nouvelle Étude sur Montaigne par M. Prévost-Paradol. 4 vol., avec portrait.

Œuvres complètes de Boileau, avec des commentaires et un travail nouveau de M. Gidel. 4 vol.

Œuvres de Clément Marot, annotées, revues sur les éditions originales et précédées de la Vie de Clément Marot, par Charles d'Héricault. 1 vol. orné du portrait.

Chefs-d'œuvre littéraires de Buffon, avec une introduction par M. Flourens, membre de l'Académie française, etc. 2 vol. avec portrait de Buffon.

Histoire de Gil Blas de Santillane, par Le Sage, avec remarques des divers annotateurs, précédée d'une notice par Sainte-Beuve, les jugements et témoignages sur Le Sage et sur *Gil Blas;* suivie de *Turcaret* et de *Crispin rival de son maître.* 2 volumes.

Œuvres de Jean-Baptiste Rousseau, avec un nouveau travail de M. Antoine de Latour. 1 vol. orné du portrait de l'auteur.

L'Imitation de Jésus-Christ. Traduction nouvelle, avec des réflexions par M. l'abbé de Lamennais. 1 vol.

Œuvres choisies de Massillon, accompagnées de notes et précédées d'une notice par M. Godefroy. 2 vol. avec un beau portrait de Massillon.

Notre collection contiendra la fleur de la littérature française. Elle se composera d'une soixantaine de volumes environ, imprimés avec le plus grand luxe par Claye, et dignes de tenir une place d'honneur dans les meilleures bibliothèques.

Lettres d'Abélard et d'Héloïse. Traduction nouvelle d'après le texte de Victor Cousin, précédée d'une introduction par Octave Gréard, inspecteur général de l'instruction publique. 1 vol., 7 fr. 50.

Format grand in-8 jésus avec gravures sur acier, à 12 fr. 50

Œuvres de P. et Th. Corneille, précédées de la Vie de P. Corneille, par Fontenelle, et des Discours sur la poésie dramatique. Nouv. édit. 1 vol.

Œuvres complètes de J. Racine, un Essai sur la vie et les ouvrages de J. Racine, par Louis Racine. 1 vol.

Œuvres complètes de Boileau, avec une Notice par M. Sainte-Beuve, et les Notes de tous les commentateurs; illustrées de gravures sur acier. 1 vol.

Molière. Œuvres complètes. 1 beau vol. orné de charmantes gravures sur acier, d'après les dessins de G. Staal.

Œuvres choisies de Le Sage. *Gil Blas de Santillane, Guzman d'Alfarache; Théâtre.* Introduction par Sainte-Beuve. 1 vol.; gravures sur acier.

Beaumarchais. Nouvelle édition, précédée d'une notice par M. Louis Moland, revue et enrichie à l'aide des travaux les plus récents. Gravures sur acier, dessins de Staal. 1 vol.

Moralistes français. *Pascal, la Rochefoucauld, la Bruyère, Vauvenargues,* avec portraits. 1 vol.

Œuvres complètes de la Fontaine. Avec des notes et une étude sur la Fontaine, par M. L. Moland. Nouvelle édit. avec grav. sur acier. 1 vol.

NOUVELLE FLORE FRANÇAISE. Descriptions succinctes et rangées par tableaux dichotomiques des plantes qui croissent spontanément en France et de celles qu'on y cultive en grand, avec l'indication de leurs propriétés et de leurs usages en médecine, en hygiène vétérinaire, dans les arts et dans l'économie domestique, par M. Gillet, vétérinaire principal de l'armée, et par M. J. H. H. Magne, professeur de botanique à l'École d'Alfort. 1 beau volume gr. in-18 jésus orné de 100 planches et plus de 1,200 fig.. . 8 fr.

COURS ÉLÉMENTAIRE D'HISTOIRE NATURELLE, à l'usage des lycées et des maisons d'éducation, rédigé conformément au programme de l'Université. 3 forts vol. in-12 ornés de plus de 2,000 figures, à. . . . 6 fr.

Zoologie, par Milne Edwards, membre de l'Institut, professeur au Jardin des Plantes. 1 vol. . . . . 6 fr.
Botanique, par M. A. de Jussieu, de l'Institut. 1 vol. . . . . 6 fr.
Minéralogie et Géologie, par M. F.-S. Beudant, de l'Institut. 1 vol.. . 6 fr.
La Géologie seule. 1 vol. . . . 4 fr.

GÉOLOGIE, par M. E.-B. de Chancourtois. 1 vol. . . . . 1 fr. 25

COURS ÉLÉMENTAIRE DE CHIMIE, par M. V. Regnault, de l'Institut. 4 vol. in-18 jésus, ornés de 700 figures. 5e édition. . . . . . . 20 fr.

PREMIERS ÉLÉMENTS DE CHIMIE, à l'usage des facultés, des établissements d'enseignement secondaire, des écoles normales et des écoles industrielles, par le même. 1 vol. in-18 jésus illustré. 3e édition.. . . 5 fr.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE CHIMIE EXPÉRIMENTALE ET APPLIQUÉE, par J. Jacob, licencié ès sciences physiques et mathématiques. 1 vol. in-18. . . . . 7 fr.

TRAITÉ DE MÉCANIQUE RATIONNELLE, contenant les éléments de mécanique exigés pour l'admission à l'École polytechnique et toute la partie théorique du cours de mécanique, par M. Delaunay, de l'Institut, 1 vol. in-8. . . . . 8 fr.

COURS ÉLÉMENTAIRE DE MÉCANIQUE THÉORIQUE ET APPLIQUÉE, à l'usage des facultés, des établissements d'enseignement secondaire, des écoles normales et des écoles industrielles, par le même. 1 vol. in-18 jésus, illustré de 540 fig. 5e édition. . . . . 8 fr.

COURS ÉLÉMENTAIRE D'ASTRONOMIE, concordant avec les articles du programme officiel pour l'enseignement de la cosmographie, par le même. 1 vol. in-18 jésus, illustré de planches et de vignettes. 3e édit. 7 fr. 50

TRAITÉ D'ASTRONOMIE APPLIQUÉE A LA GÉOGRAPHIE ET A LA NAVIGATION, suivi de la géodésie pratique, par Emm. Liais, astronome de l'Observatoire national de Paris. 1 fort vol. gr. in-8 cavalier. 10 fr.

M. A. Du Breuil. — **COURS D'ARBORICULTURE.** 7e édition. Première partie. Principes généraux d'arboriculture. — Anatomie et physiologie végétales. Pépinière. Greffes. 175 fig. 1 vol. in-18 jésus. . . . 3 fr. 50

COURS D'ARBORICULTURE. Culture des arbres et arbrisseaux à fruits de table, 7e édit., 573 fig. 1 vol. gr. in-18. . . . . 8 fr.

COURS D'ARBORICULTURE (6e édition). Culture des arbres et arbrisseaux d'*ornement.* 1 vol. in-18 jésus avec tableaux, plans et 190 figures représentant les principales espèces. . . . . 5 fr.

COURS D'ARBORICULTURE (6e édition). Les vignobles et les arbres à fruits à cidre. — L'olivier, le noyer, le mûrier, etc. 1 vol. in-18; 7 cartes et 384 figures dans le texte. . . . . 6 fr.

INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE SUR LA CONDUITE DES ARBRES FRUITIERS. — Ouvrage destiné aux jardiniers, aux élèves des fermes-écoles. 1 vol. in-18 jésus, 207 fig. 9e édition. . . . . 2 fr. 50

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'AGRICULTURE, destiné aux écoles d'agriculture et aux cultivateurs, par MM. Girardin, correspondant de l'Institut, et Du Breuil. 2 forts vol. in-18 jésus, illustrés de 955 fig. 3e édit. 16 fr.

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES DE BOTANIQUE, fondées sur l'analyse de 50 plantes vulgaires; traité complet à l'usage des gens du monde, par Lemaout. 3e édit. 1 vol. gr. in-8, illustré d'un atlas de 50 planches et de 700 fig. 12 fr. Atlas colorié.. . . . . 16 fr.

ŒUVRES D'AUGUSTIN THIERRY

5 vol. in-8 cavalier, papier vélin glacé, le volume. . . . . 6 fr.
Histoire de la conquête de l'Angleterre. 2 vol.
Lettres sur l'histoire de France.—Dix ans d'études historiques. 1 vol.
Récits des temps mérovingiens. 1 vol.
Essai sur l'Histoire du tiers état. 1 vol.

HISTOIRE DES DEUX RESTAURATIONS

Jusqu'à l'avénement de Louis-Philippe (de janvier 1813 à octobre 1830), par Achille de Vaulabelle. Nouvelle édition illustrée de 48 vignettes et portraits sur acier, dessins de Philippoteaux. 10 vol. in-8 à . . . . 6 fr.
Même ouvrage, édition en 8 vol. in-8. . . . . 40 fr.

HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGNE

Par M. de Barante, membre de l'Académie française ; 7e édition. 12 vol. in-8, imprimés sur papier vélin satiné, ornés de 104 gravures et de nombreuses cartes. . . . . 60 fr.

HISTOIRE UNIVERSELLE

Par le comte de Ségur, de l'Académie française ; contenant l'histoire de tous les peuples de l'antiquité, l'histoire romaine et l'histoire du Bas-Empire. 9e édition, ornée de 30 gravures sur acier. 3 vol. grand in-8. 37 fr. 50
On peut acheter séparément chaque volume qui forme un tout complet.
Histoire ancienne. Contenant l'histoire des Egyptiens, des Assyriens, des Mèdes, des Carthaginois, des Juifs. 1 vol. . . . . 12 fr. 50
Histoire romaine. Contenant l'histoire de l'empire romain, depuis la fondation de Rome jusqu'à Constantin, 1 vol. . . . . 12 fr. 50
Histoire du Bas-Empire. Depuis Constantin jusqu'à la fin du second empire grec. 1 vol. . . . . 12 fr. 50

HISTOIRE DES GIRONDINS

Par A. de Lamartine. Édition illustrée d'environ 350 gravures dans le texte. 3 vol. grand in-8 jésus. 21 fr.

1815 — LIGNY — WATERLOO

Par A. de Vaulabelle. 1 volume grand in-8 jésus, illustré de 40 belles gravures. . . . . 1 fr. 50

CAMPAGNE DE RUSSIE (1812).

Par Alfred Assollant. Illustré de 40 gravures, par J. Worms. 1 vol. grand in-8 jésus. . . . . 1 fr. 60

HISTOIRE DE PARIS

Par Th. Lavallée. 207 vues par Champin. 1 vol. gr. in-8 jésus. . . . 12 fr.

HISTOIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS JUSQU'À NOS JOURS

Par Théophile Lavallée. 1 magnifique volume grand in-8, accompagné de 18 belles gravures anglaises, 15 fr. ; net. . . . . 12 fr.

LA NORMANDIE HISTORIQUE

Pittoresque et monumentale, par Jules Janin, illustrée par MM. H. Bellangé, Gigoux, Morel-Fatio, Daubigny. 1 vol. grand in-8. . . . . 15 fr.

LA BRETAGNE HISTORIQUE

Pittoresque et monumentale, par Jules Janin, illustrée par H. Bellangé, Raffet, Gudin et Daubigny. 1 vol. gr. in-8 jésus vélin. . . . . . . 15 fr.

LORD MACAULAY

Histoire d'Angleterre sous le règne de Jacques II, traduit de l'anglais par le comte Jules de Peyronnet. Deuxième édition. 3 vol. in-8 à. . 5 fr.
Histoire du règne de Guillaume III pour faire suite à l'Histoire du règne de Jacques II, traduit de l'anglais par Amédée Pichot. 4 vol. in-8 à 5 fr.

HISTOIRE D'ITALIE

Depuis les premiers temps jusqu'à nos jours, par Henri Léo et Botta, traduite de l'allemand par M. Dochez. 3 vol. gr. in-8. . . . . . . 18 fr.

COLLECTION DES MEILLEURS OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

FORMAT GRAND IN-18 JÉSUS (DIT ANGLAIS) A 3 FR. LE VOLUME

Arioste. Roland furieux. Traduction nouvelle, par Hippeau, 2 vol.
Bachaumont. Mémoires secrets, notes, 1 fort vol.
Barthélemy. Némésis, 1 vol.
Beaumarchais. Mémoires. 1 vol. — Théâtre, 1 vol.
Blanchecotte. Poésies, 1 vol.
Bocoace. Contes, 1 vol.
Boileau. Œuvres, 1 vol.
Bossuet. Discours, 1 vol. — Sermons choisis, 1 vol.
Bourdaloue. Chefs-d'œuvre. 1 vol.
Brantôme. Vie des Dames illustres, 1 vol.
Bret. Lettres de Ninon de Lenclos, 1 vol.
Brillat-Savarin. Physiologie du goût, 1 vol.
Bussy-Rabutin. Histoire amoureuse, 2 vol.
Byron (lord). Œuvres, 4 vol.
Cent nouvelles Nouvelles (les) 1 vol.
Chasles (Ph.). La Révolution d'Angleterre, 1 vol. — L'Allemagne ancienne, 1 vol. — L'Allemagne au XIXe siècle, 1 v. — Voyages, Philosophie et Beaux-Arts, 1 vol. — Portraits contemporains, 1 vol. — Encore sur les contemporains, 1 v.
Chateaubriand. Génie, 2 v. — Les Martyrs, 1 vol. — Itinéraire, 1 vol. — Atala, René, 1 vol. — Voyages, 1 vol. — Paradis perdu, 1 vol. — Études historiques, 1 vol. — Histoire de France et les Quatre Stuarts, 1 vol. — Mélanges historiques, et politiques. Vie de Rancé, 1 v.
Collin d'Harleville. Théâtre avec une introduction par Louis Moland, 1 vol.
Corneille. Théâtre, 1 vol.
Courier. Œuvres, 1 vol.
Créqui (Mme de). Souvenirs, 10 tomes brochés en 5 vol.
Cyrano de Bergerac. Histoire de la lune et du soleil, 1 vol.
Dassoucy. Ses aventures burlesques, 1 vol.
Despériers (B.). Le Cymbalum mundi, 1 vol.
Demoustier. Lettres à Émilie. 1 vol.
Descartes. Œuvres, 1 vol.
Desportes. Œuvres poétiques, 1 vol.
Diodore de Sicile. Traduction nouvelle avec notes, 4 vol.
Dupont (Pierre). Muse juvénile, vers et prose, 1 vol.
Fénelon. Œuvres choisies. — De l'existence de Dieu, 1 vol. — Dialogues sur l'éloquence. 1 vol. — Télémaque, 1 vol.
Fléchier. Oraisons, 1 vol.
Florian. Fables. Théâtre, 1 vol.
Galland. Les Mille et une nuits, 3 vol.
Gilbert. Œuvres, 1 vol.
Gœthe. Faust et le second Faust, suivi d'un choix de poésies de Gœthe, Schiller. etc., traduits par Gérard de Nerval, 1 vol.
Goldsmith. Le Vicaire de Wakefield, tradition accompagnée, 1 vol.
Gresset. Œuvres, 1 vol.
Guérin et Robinet. L'Europe, 1 vol. — Russie, Pologne, 1 vol.
Hamilton. Mémoires de Gramont, 1 vol.
Héloïse et Abélard. Lettres, 1 vol.
Heptameron (L'), 1 vol.
Héricault (D'). Maximilien et le Mexique, 1 vol.
Homère. Iliade. Traduit par Dacier, 1 vol. — Odyssée, 1 v.
La Bruyère. Caractères, 1 vol.
La Fontaine. Fables, 1 vol. — Contes, 1 vol.
Lamennais. Essai sur l'indifférence, 4 vol. — Paroles d'un Croyant, etc., 1 vol. — Affaires de Rome, 1 vol. — Les Évangiles, 1 vol. — De l'Art et du Beau, 1 vol. — De la Société première, 1 vol.
La Rochefoucauld (de). Réflexions et maximes, 1 vol.
Lélut. La Phrénologie, 1 vol.
Leroux de Lincy. Livre des Proverbes, 2 vol.
Le Sage. Histoire de Gil Blas, 1 vol. — Le Diable boiteux, 1 v.
Lonlay (de). Chansons, 1 vol.
Maistre (Xavier de). Œuvres complètes, 1 vol.
Marcellus (de). Souvenirs d'Orient. 1 vol.
Marivaux. Théâtre choisi. Introduction par L. Moland, 1 v.
Massillon. Œuvres choisies. Petit Carême, etc. 1 vol.
Merlin Coccaie. Histoire macaronique, prototype de Rabelais, plus l'horrible bataille advenue entre les mouches et les fourmis. Avec notes, 1 vol.
Michel. Tunis. 1 vol.
Mirabeau (De). Lettres d'amour, 1 vol.
Millevoye. Œuvres, 1 vol.
Molière. Œuvres complètes, 3 vol.
Monnier (Henry). Paris et la Province, 1 vol.
Montaigne. Essais, 2 vol.
Montesquieu. L'Esprit des lois, 1 vol. — Lettres Persanes. 1 vol. — Grandeur des Romains, 1 vol.
Parny. Œuvres, 1 vol.
Pascal. Lettres à un Provincial, 1 v. — Pensées, 1 vol.
Pellico. Mes prisons, 1 vol.
Picard. Théâtres, notes, notices, par L. Moland, 2 vol.
Piron. Œuvres choisies, 1 vol.
Plutarque. Les Vies des Hommes illustres, 4 vol.
Quitard. L'Anthologie de l'amour, 1 vol.
Rabelais. Œuvres, 1 vol.
Racine. Théâtre, 1 vol.
Regnard. Théâtre, notes, notices, 1 v.
Régnier. Œuvres complètes, 1 vol.
Rousseau (J.-J.) Les Confessions, 1 vol. — Émile, 1 vol. — La Nouvelle Héloïse, 1 vol. — Contrat social. Discours, etc., 1 vol.
St-Evremond. Œuvres, 1 vol.
St-Pierre (B. de) Paul et Virginie. 1 vol.
Scarron. Le Roman comique, 1 vol.
Sévigné. Lettres choisies, 1 vol.
Sorel. Histoire comique de Francion, 1 vol.
Staël (de). Corinne, 1 vol. — De l'Allemagne, 1. vol. — Delphine, 1 vol.
Sterne. Tristram Shandy. Voyage sentimental, 2 vol.
Tasse (Le). Jérusalem délivrée, 1 vol.
Théâtre de la Révolution. Charles IX. — Les Victimes cloîtrées. — L'Ami des lois. — L'Intérieur des comités révolutionnaires. — Madame Angot, avec une introduction et des notes, par M. Louis Moland, 1 vol.
Thierry. Conquête de l'Angleterre, 4 vol. — Lettres sur l'histoire de France, 1 vol. — Dix ans d'études, 1 vol. — Récits des temps mérovingiens, 2 vol. — Le Tiers état, 1 vol.
Trumelet. Français dans le désert, 1 vol.
Vadé. Œuvres. Précédées d'une notice sur sa vie et ses œuvres, par Julien Lemer, 1 vol.
Vallet (de Viriville). Chronique de la Pucelle, 1 vol.
Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, 1 vol.
Villeneuve-Bargemont. Le livre des affligés, 2 vol.
Volney. Les ruines, etc. 1 vol.
Voltaire. Théâtre, 1 vol. — Le Siècle de Louis XIV, 1 vol — Romans, 1 vol. — Histoire de Charles XII, 1 vol. — La Henriade, 1 vol. — Lettres choisies, 2 vol.
Weckerlin. Musiciana. Anecdotes, etc. 1 vol.
Ysabeau (docteur). Le Médecin du Foyer, etc., 1 vol.